Des grèves se poursuivent à Marseille et à Caen

Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15836 – 7 F — MERCREDI 27 DÉCEMBRE 1995 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Incertitudes en Turquie

Au lendemain du scrutin législatif marqué par le succès des islamistes en Turquie, *la Bourse et les marchés financiers* sont dans l'expectative. Ils redoutent la période d'incertitude ouverte par la démission du premier ministre, Tansu Ciller, jusqu'à l'éventuelle formation d'une coalition de centre droit. p. 3 et notre éditorial p. 9

Les vœux de M. Chirac aux armées

Dans ses vœux aux armées, le président de la République évoque notamment le vote, avant l'été, d'une loi de programmation militaire. p. 22

Le plan « logements d'urgence »

Si toutes les opérations sont bouclées à temps, le plan gouvernemental permettra de livrer, à 10 % près, le nombre de logements d'extrême urgence prévus pour l'Ile-de-France. p. 7



Au chevet d'Andréas Papandréou

Malgré ses graves problèmes de santé, le premier ministre grec s'est toujours refusé à désigner son dauphin. Aujourd'hui qu'il est hospitalisé, la course à la succession est ouverte. p. 8

L'aménagement de l'île Seguin

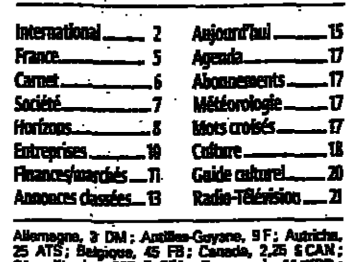
Six communes des Hauts-de-Seine présentent un projet collectif pour aménager les terrains qu'abandonne Renault dans l'île Seguin et à Billancourt. p. 6

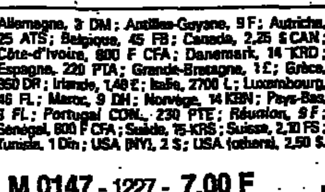
Un Centre André-Malraux à Sarajevo

Né de la volonté d'un homme, Francis Bueb, ce lieu de rencontre offre aux habitants de la capitale bosniaque un havre de paix et de culture. p. 19

La mort de Dean Martin

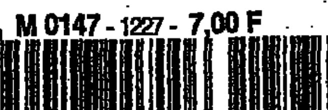
Le chanteur et acteur américain s'est éteint, lundi 25 décembre à Los Angeles, à soixante-dix-huit ans. p. 19





Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1227 - 7,00 F



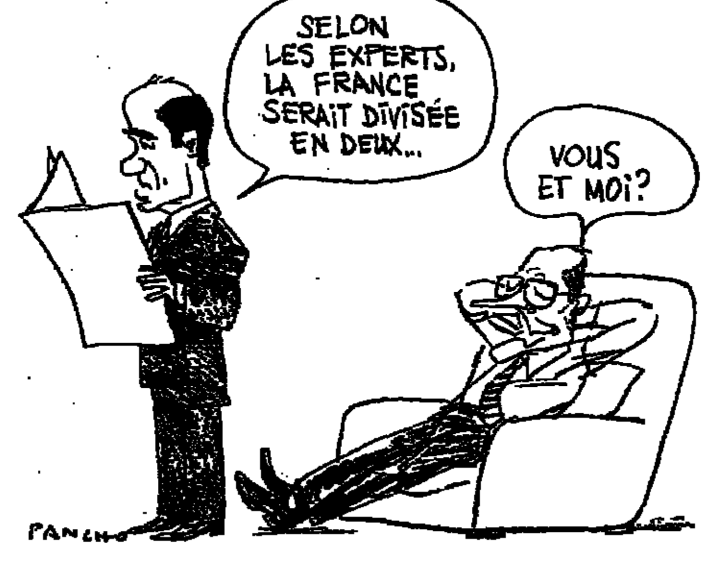
La crise a révélé le ressentiment de la province contre la capitale

Le « plan Juppé » a cristallisé le rejet du centralisme parisien

LA TRÈS FORTE mobilisation de la province lors du récent mouvement social a frappé tous les observateurs. Sociologues, politologues, syndicalistes, élus s'interrogent sur ce phénomène nouveau en France. La plupart d'entre eux s'accordent pour souligner que les manifestations régionales *ont désormais* un caractère *« festif »* et convivial qui n'existe pas en Ile-de-France, victime de son gigantisme et de la distance croissante entre travail et domicile. Au-delà de ce constat, les avis divergent. Les chercheurs préfèrent se donner du temps pour étudier cartes et données statistiques. A droite, les maires des grandes villes manifestent leur embarras, tandis qu'à gauche les élus voient surtout dans la mobilisation de la province un signe de l'ampleur du mécontentement.

Néanmoins, beaucoup d'observateurs jugent que le rejet du centralisme et de « l'arrogance » parisienne s'est confondu avec le rejet des orientations et de la méthode du gouvernement. De ce point de vue, le mouvement a fait resurgir des caractéristiques anciennes : ainsi les bastions traditionnels de l'opposition à la capitale, comme le Midi, ont-ils été au cœur du conflit. Enfin, certains ont aussi décelé une crainte diffuse de l'Europe de Maastricht.

Lire page 5



Course aux armements en Asie du Sud-Est

L'activisme militaire de Pékin inquiète ses voisins

LA PLUPART des pays de l'Asean (Association des nations de l'Asie du Sud-Est) sont lancés dans une course aux armements. Ils répondent ainsi à l'activisme militaire croissant de la Chine. Pékin a en effet entrepris, ces dernières années, une modernisation substantielle de ses forces armées.

Cet effort du géant de l'Asie préoccupe d'autant plus ses voisins qu'un contentieux sérieux les oppose : la revendication, abruptement *formulée en février* 1992 par le Parlement de Pékin, d'une souveraineté sans partage sur la mer de Chine méridionale, en particulier sur l'archipel des Paracels, qui est aussi convoité par le Vietnam, Taïwan, la Malaisie, les Philippines et le petit sultanat de Brunei.

L'Asean n'est pas insensible, non plus, à la tonalité brutale dont usent les autorités du régime communiste pour revendiquer des terres considérées comme chinoises : Taïwan, toujours tenue pour une « province renégate » envers laquelle Pékin n'exclut pas l'usage de la force afin de la contraindre à rejoindre un jour le giron national ; et Hongkong, où l'on n'hésite pas à bousculer quelque peu le calendrier négocié avec Londres en vue du transfert de souveraineté prévu pour 1997.

La Birmanie, quant à elle, est au cœur d'une discrète épreuve de force entre Pékin, qui a récemment assisté, à grands frais, les généraux de Rangoun dans leurs efforts de modernisation de l'armée, *et les pays d'Asie du Sud-Est, qui* sont prêts, en dépit de son régime répressif, à accueillir leur voisin indochinois au sein de l'Asean avant l'an 2000.

Au Japon, enfin, la loi de finances adoptée lundi 25 décembre prévoit une augmentation de 2,58 % du budget de la défense. Les crédits affectés à ce chapitre atteignent 47,5 milliards de dollars (237,5 milliards de francs), un taux de croissance supérieur, pour la première fois, à celui du produit intérieur brut.

Lire page 2

La City de Londres, temple du sexisme sournois

LONDRES
de notre correspondant dans la City

Pas facile d'être femme dans la City, ce monde à part où la suprématie masculine continue de s'exercer avec une rigueur et un dédain inégalés. Dans un rapport explosif, Belinda Brooks-Gordon, chercheuse à l'Institut de criminologie de l'université de Cambridge, a minutieusement démontré les sournoises manœuvres des machistes des salles de marché de la première place financière européenne.

A Londres, les courtiers ont classé leurs consœurs en quatre catégories. La première regroupe les *« babes »*, jeunes, mignonnes, toujours maquillées, tirées à *quatre épingles et... disponibles. Celles-ci* font l'objet de toute leur attention, mais sont considérées avant tout comme des objets sexuels abritant des cervelles de canari. Le deuxième groupe compte les *« moms »* (mamies), entre trente et quarante ans, au physique ordinaire, habillées de manière austère et qui s'efforcent de concilier vie professionnelle et vie familiale. Victime de la misogynie de la vieille comme de la nouvelle génération, ce groupe-là est marginalisé, isolé et souvent cantonné aux *« tâches ménagères et administratives »*, comme la préparation du thé ou la répartition des congés, ou bien il joue le rôle d'assistante sociale.

Dans le troisième groupe figurent les *« lesbiennes »*, terme péjoratif visant les banquières soupçonnées de militantisme à la cause féminine parce qu'elles préfèrent la compagnie d'autres femmes pour déjeuner, les bars à vin aux pubs et n'apprécient pas les blagues salaces.

Enfin, il y a les *« dragons »* ou *« garçons manqués »*, expressions caractérisant celles qui, prétendant avoir *« un cœur d'homme »*, font tout pour faire oublier leur enveloppe charnelle grâce au *self-control* empreint de froideur, à de longues heures de travail et au sens de l'appartenance tribale. Aux yeux de leurs confrères, ce sont les seules qui ont la cote et qui pourront les accompagner au pub, exutoire de toutes les frustrations et rancœurs à la fin de la journée.

« Si une femme rapporte beaucoup d'argent à la banque et se montre aussi agressive que les hommes et assidue à la tâche, alors elle est acceptée sans problème », conclut la chercheuse. Tirant les leçons de sa propre expérience acquise incognito dans une salle de marché, Mme Brooks-Gordon dénonce une haute direction *« insulaire, sexiste, rétive au changement et dominée par l'esprit de clocher »*.

Cette discrimination sexuelle permanente explique que les femmes restent largement minoritaires aux postes de pouvoir. Les rares élues, qui se retrouvent souvent dans les secteurs les moins prestigieux du marché – gestion de portefeuille, portefeuille immobilier ou prêts – plutôt que dans la banque-conseil, servent d'alibis. Interrogée par nos soins sur la question, l'Association britannique des banques nie tout sexisme de la part de ses membres.

Signe de la subtile persistance du gris flanelle, étendard du gentleman-banquier, la City vient ces jours-ci de mettre un terme à l'expérience du *« dressing-down »* importé des Etats-Unis il y a un an et consistant à permettre la veille d'un week-end aux professionnels de délaisser la tenue stricte – dont les jupes pour les femmes – pour le jean-tee-shirt. Motif invoqué : *le refus de la direction de suivre* l'exemple des employés des deux sexes. Dans la City, la féminité est loin d'être sortie de l'ombre et de l'oubli.

Marc Roche

Les sectes, les religions, les libertés

VENUS de familles désemparées ou d'instituts de sondage, d'élus ou de chercheurs, les avertissements n'avaient pas manqué : à l'approche de l'an 2000, les prophètes de l'apocalypse pousseraient comme champignons après la pluie. Qui pouvait ignorer, en effet, qu'avec l'effondrement des *idéologies séculières*, la perte d'influence des Eglises historiques, les ruptures du lien social, la crise des valeurs, le monde allait se transformer en un « marché » des croyances, où se côtoient le sérieux et le frelaté, le folklorique et le dramatique ? Qui pouvait douter que, reléguées à la sphère du privé, les questions de « sens » allaient resurgir dans toute leur brutalité ?

Dans un pays de tradition catholique comme la France, il se vend déjà plus de livres sur l'ésotérisme que sur le christianisme. Avec ses transes collectives et ses invocations de l'Esprit, le pentecôtisme déferle comme raz de marée sur toutes les villes congestionnées du monde sous-développé. A en croire ses adeptes, un « nouvel âge » de conscience spirituelle et planétaire, lié à l'entrée dans l'ère astrologique du Verseau, s'ouvrirait devant l'humanité.

De plus en plus de groupes syncrétistes – comme l'ordre du Temple solaire – se retrouvent ainsi dans une sorte de constellation mystico-ésotérique, à base de traditions anciennes et parallèles, de gnoses, de pratiques alternatives (comme les médecines douces), de modes de vie communautaires ou de psychologies transpersonnelles. Autant d'ingrédients d'une nouvelle contre-culture des années 90, marquée par la fluidité et l'hétérodoxie des convictions de foi.

La responsabilité du législateur est ici lourdement engagée. Dans ce bric-à-brac des croyances modernes – et pour s'en tenir au seul cas de la France –, il est de plus en plus ardu de distinguer entre des « cultes reconnus » (en pays concordataire comme l'Alsace), des Eglises qui ne le sont pas mais jouissent d'un statut (grâce aux « associations cultuelles » prévues par la loi de séparation de 1905), et des « sectes » qui n'ont aucun statut juridique réclament celui de 1905 (comme l'Eglise de scientologie ou les Témoins de Jéhovah) et, pour donner le change, se dotent de *« ministres » du culte et se font* appeler *« religions minoritaires »* ou *« nouveaux mouvements religieux »*, ce qui bien sûr, en droit, ne veut strictement rien dire.

Après le nouveau « suicide collectif », dans le Vercors, de l'ordre du Temple solaire, le jugement de l'opinion et de certains médias, comme à chaque fois dans ce genre de drame, tombe comme un couperet : il faut interdire les sectes. Mais on ne peut être aussi expéditif, ignorer que des principes de droit élémentaires – la liberté d'association, d'opinion, de culte – sont en jeu, que des élus et des juristes sont régulièrement appelés à se prononcer. Autour de questions-clés : sur quels critères *objectifs établir que tel groupe ou* telle association est une secte ou non, dangereuse ou inoffensive ? Sous le terme de « secte », ne risque-t-on pas de discréditer des mouvements philosophiques ou religieux, sous le seul prétexte qu'ils sont minoritaires ou que leur philosophie est excentrique ? Et s'il est clair que des « sectes » au sens propre existent, faut-il prévoir, pour les combattre, une législation spécifique ou seulement un renforcement de l'arsenal préventif ?

La première étape de la réflexion a été ouverte par le rapport *Vivien, commandé en 1982* par le gouvernement Mauroy et publié deux ans plus tard. Il appelait à une vigilance tous azimuts de la police, des juges, de l'école, des médias.

Mais depuis dix ans, avec l'éclosion de groupes à prétention religieuse et la montée de comportements aberrants (suicides collectifs au Texas, en Suisse, hier dans le Vercors, abus sexuels d'enfants comme dans la secte du Mandarom, *également implantée* en France), le problème des sectes a changé d'échelle.

Henri Tincq

Lire la suite page 9 et nos informations page 7

L'avenir du théâtre privé parisien

Après Broadway et le West End, le théâtre privé parisien va-t-il devenir le terrain d'aventures de gros producteurs indépendants ? Il y a quarante-quatre théâtres privés à Paris, du minuscule Poche-Montparnasse aux mille fauteuils du Marigny. Aux côtés des producteurs traditionnels sont apparus des financiers comme Marc Soustra ou Gilbert Coulier, venus du cinéma ou du show-business. *Lire page 19*

« Hélène et les garçons » par satellite



CLAUDE BERDA

FONDÉ par Claude Berda et Jean-Luc Azoulay, le groupe AB *Productions, qui produit notamment*, dans ses studios de la Plaine-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), le « Club Dorothée » et de nombreuses comédies de situation comme « Hélène et les garçons » ou « Les Filles d'à côté », se lance en 1996 dans la diffusion de chaînes de télévision numérique. La première d'une série de vingt-cinq, AB 1, pourra être captée à partir du 1er janvier par les particuliers équipés pour recevoir le satellite Eutelsat. C'est la *simplicité de la technique* du numérique qui permet à de tels groupes de se lancer dans la diffusion télévisée, domaine qui semblait jusqu'alors réservé aux grands groupes publics ou privés.

Lire page 15

J.-M. F. *français.*

TENSIONS De nombreux Etats d'Asie du Sud-Est ont entrepris de renforcer de façon substantielle leur potentiel militaire en réponse à l'activisme manifesté, en particulier depuis 1992, par la Chine dans son environnement immédiat. Les pays en pointe dans cet effort – qui porte, selon les cas, davantage sur les composantes maritime, aérienne ou terrestre – sont la Thaïlande, la Malaisie, l'Indonésie et les Philippines. ● L'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est), qui a été récemment rejointe par le Vietnam, traditionnellement méfiant des intentions de Pékin, observe avec appréhension le propre réarmement chinois. ● LE GRAND VOISIN ne cache pas, en effet, ses prétentions sur la mer de Chine méridionale, ainsi que sa volonté de contraindre Taïwan à suivre un cours conforme à sa volonté. Pékin montre enfin son intérêt pour l'Etat indochinois de Birmanie.

L'Asie du Sud-Est est le théâtre d'une impressionnante course aux armements

L'activisme de la Chine à propos de la souveraineté sur l'archipel des Paracels ainsi que l'aide fournie à l'armée birmane créent l'inquiétude parmi les États de la région, dont la plupart ont entrepris de renforcer sérieusement leur potentiel militaire

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Coïncidant avec un boom économique, les incertitudes nées de la fin de la guerre froide ont provoqué, en Asie du Sud-Est, à la fois une course aux armements et de premiers accords de sécurité. Dans la foulée du retrait militaire des Etats-Unis, qui ont dû évacuer, en 1991, le complexe aéronaval de Clark et de Subic Bay, aux Philippines, la montée en puissance de la Chine est un sujet essentiel, mais rarement déclaré, de préoccupation.

Ce sont surtout la protection et le contrôle de leurs propres eaux territoriales qui posent problème à plusieurs Etats de la région, en mer de Chine du Sud : cinq membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean) – Bruneï, Indonésie, Malaisie, Philippines et, surtout, Vietnam – contestent la souveraineté sur ces eaux de Pékin, position sur laquelle s'aligne Taïwan. Ce contentieux est devenu explosif depuis que Pékin a installé, début 1995, sous couvert d'un refuge pour pêcheurs, une petite garnison à Mischief, sur des récifs situés à l'ouest de l'île philippine de Palawan. Toutefois, d'autres contentieux territoriaux, et la volonté des pays de la région d'assurer leur propre défense, expliquent aussi la multiplication des achats d'armes en Asie du Sud-Est, et la récente signature d'accords de défense.

Singapour vient d'acquérir son premier sous-marin, un Sjoormen de fabrication suédoise, pour former des équipages. En dépit d'une controverse impliquant le constructeur suédois Kockums, qui a démenti tout versement de dessous-de-table, la Thaïlande n'a pas renoncé à se procurer, dans un premier temps, deux sous-marins à moteur Diesel avec une option sur deux autres d'ici à l'an 2 000. L'Indonésie, qui en a déjà acheté deux, attend la livraison de trois supplémentaires, de fabrication allemande. Un quatrième membre de l'Asean, la Malaisie, a aussi manifesté un intérêt pour des submersibles.

Une mer contestée

Pays membres de l'ASEAN
* Pays qui ont obtenu le statut d' "observateur" dans l'attente de devenir membre de l'ASEAN (en 1997 ou 1998)

La protection des eaux territoriales contre la contrebande, la pêche illégale et la piraterie est invoquée pour expliquer la négociation, par Kuala Lumpur, de l'achat d'au moins deux corvettes de fabrication italienne (type Assad) dotées de plates-formes pour hélicoptères. La flotte malaisienne dispose déjà de deux corvettes du type FS 1500 et a lancé un appel d'offres pour la construction, étalée sur quinze ans, de 27 patrouilleurs de mer, contrat estimé à 1,6 milliard de dollars. Le petit sultanat de Bruneï entend, de son côté, acquérir trois patrouilleurs ainsi qu'un navire doté d'un système de lancement vertical de missiles. La marine thaïlandaise prendra livraison, en mars 1997, d'un porte-hélicoptères de fabrication espagnole doté, au départ, de six Sikorsky SH-60 et de neuf AV-8B Harrier à décollage vertical. La flotte thaïlandaise vient d'acquérir cinq frégates de fabrication chinoise équipées d'Exocet.

S'agissant de la défense aérienne, la Thaïlande est en train de réceptionner 18 F-16 A/B américains et vient de réaffirmer sa volonté d'acheter une escadrille de F-18, avec l'espoir que les Etats-Unis accepteront de les armer et de les équiper d'un système électronique avancé. Washington a proposé de vendre à l'Indonésie une escadrille de F-16 auparavant destinés au Pakistan. De son côté, la Malaisie vient d'acheter 18 Mig-29 de fabrication russe et 8 F/A-18 Hornet américains. Kuala Lumpur prend livraison de 28 Hawks britanniques. Le Vietnam, pour sa part, aurait acheté de 10 à 12 Su-27 de fabrication russe ou envisagerait de le faire.

COOPÉRATION MILITAIRE

Pour l'essentiel, depuis sa création, en 1967, l'Asean a eu le mérite de faciliter le règlement ou, du moins, l'apaisement par la négociation des différends et incidents frontaliers entre ses membres. Des efforts sont aussi faits en matière de coopération militaire. Le 15 décembre, les sept de l'Asean ont signé, en dépit des réserves émises par Pékin et Washington, un traité qui fait de l'Asie du Sud-Est une zone libre d'armes nucléaires. Régulièrement, des manœuvres ont lieu dans le cadre d'accords bilatéraux liant des pays de la région à des puissances extérieures – par exemple, entre les Etats-Unis et la Thaïlande ou les Philippines – ou multilatéraux, comme celui qui lie l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni à deux Etats de l'Asean, la Malaisie et Singapour.

Certains achats peuvent être liés à la stricte défense du territoire. Au début de décembre, la Malaisie a ainsi annoncé qu'elle allait acquérir, en 1996, 300 chars lourds, des Mark III de fabrication britannique, ou des T-72 proposés par la Pologne et la Slovaquie. De son côté, la Thaïlande, frontalière de la Malaisie, a acheté 101 M-60A3 de fabrication américaine. Soucieuse de rassurer, notamment ses partenaires de l'Asean, l'Indonésie a publié, en octobre, un « Livre blanc » pour expliquer que ses propres achats d'armes s'inscrivaient dans le cadre d'une « *défense active* » et non « *offensive* ».

Avec un taux annuel de croissance de 7 % en moyenne depuis dix ans – et de 8 % à 10 % pour ce qui concerne les plus dynamiques –, les économies dites « émergentes » d'Asie du Sud-Est peuvent renforcer leur défense sans trop grever leur développement. Par rapport à 1986, année qui a marqué le début d'un boom économique encore sur sa lancée, la Thaïlande a augmenté, en 1994, de 35 % ses dépenses militaires, la Malaisie de 14 % et Singapour de 91 %. En revanche, le budget de défense de l'Indonésie a diminué. Ces quatre pays fournissent, actuellement, le plus gros effort pour s'équiper.

Si, pourtant, l'Asean a contribué à tempérer sérieusement les risques de conflits locaux, la diplomatie de plus en plus musclée de Pékin, surtout depuis quatre ans, fait courir quelques frissons dans une Asie du Sud-Est où les minorités chinoises jouent un rôle économique déterminant.

L'un des éléments de crainte est le récent rééquipement de l'armée birmane par Pékin, pour un coût évalué entre 1 et 2 milliards de dollars. Certes, cette démarche s'explique essentiellement par des raisons intérieures : il s'agit de renforcer la main de la junte de Rangoun face à des insurrections ethniques. Cependant, que la Birmanie devienne, ainsi, le client d'un pays qui revendique la souveraineté sur la mer de Chine du Sud est jugé de mauvais augure en Asie du Sud-Est, surtout quand les Etats-Unis, qui n'ont plus de présence militaire permanente dans la région, donnent l'impression de ne pas vouloir être impliqués dans un conflit régional.

Quoi qu'il en soit, cet élément, s'ajoutant à la multiplication de manœuvres chinoises au large de Taïwan – et sans négliger la volonté affichée par Pékin de mettre au pas Hongkong lors de sa rétrocession à la mi-1997 –, contribue à encourager une « course aux armements » dans toute la région.

Jean-Claude Pomonti

Nette croissance du budget japonais de la défense

Le budget japonais de la défense, le plus important au monde après celui des Etats-Unis, est en augmentation de 2,58 %, selon la loi de finances adoptée, lundi 25 décembre, par le gouvernement pour l'exercice qui débutera en avril 1996. Les dépenses de défense atteindront 47,5 milliards de dollars et, pour la première fois en six ans, connaîtront un taux de croissance supérieur à celui du produit intérieur brut. Une part du budget sera consacrée au développement d'un avion de chasse et à la mise sur pied d'une nouvelle organisation du renseignement regroupant les services actuels des différentes armes, de l'état-major et du ministère de la défense. – *(Reuter.)*

Manœuvres nord-coréennes sous surveillance

Le Japon observe de près les mouvements de troupes de l'armée nord-coréenne le long de la zone démilitarisée qui sépare les deux Corées, a annoncé, lundi 25 décembre, un porte-parole du ministère japonais de la défense. *« La Corée du Nord organise des manœuvres hivernales de décembre à mars : nous devrons les surveiller très attentivement »*, a-t-il déclaré. Selon lui, les deux tiers de l'armée du Nord, forte d'un million d'hommes, sont stationnés dans ce secteur, ainsi que la majorité des 770 appareils de l'aviation. La presse japonaise se demande si Pyongyang ne serait pas tenté de tirer profit de la crise politique qui ébranle la Corée du Sud et implique notamment deux anciens présidents qui viennent d'être écroués. – *(Reuter.)*

Les revendications de Pékin sur la mer de Chine du Sud inquiètent les pays voisins

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

La plus dangereuse, potentiellement, des sources de tension existant en Asie du Sud-Est concerne la souveraineté sur les eaux de la mer de Chine du Sud, principale voie maritime entre Proche et Extrême-Orient. Les Chinois occupent l'archipel septentrional des Paracels – dont ils ont chassé une garnison, alors sud-vietnamienne, en 1974 –, que revendique Hanoï. Pékin y aurait aménagé, voilà quelques années, une piste pour chasseurs-bombardiers.

Cinq Etats entretiennent des garnisons dans l'archipel méridional des Paracels : la Malaisie, les Philippines, le Vietnam, la Chine et Taïwan. Tout en étant absent, le petit sultanat de Bruneï, situé au nord-ouest de l'île de Bornéo, revendique également une partie des Spratleys.

Les sujets de contentieux, surtout frontaliers, abondent, en vérité, dans une région, l'Indochine-Asie du Sud-Est, qui compte dix pays et un demi-milliard d'habitants. Les frontières maritimes se recoupent souvent. Des litiges opposent le Cambodge à ses deux grands voisins, la Thaïlande et le Vietnam : Phnom-Penh a encore, dans un passé récent, accusé Hanoï et Bangkok de déplacer des bornes terrestres. Autre cas de figure : de graves incidents ont fait plusieurs morts, en 1995, entre Thaïlandais et Birmans qui se disputent les eaux poissonneuses de la mer d'Andaman. Et encore : les Philippines ont une revendication sur le Sabah, Etat de la fédération de Malaisie situé sur Bornéo ; bien que, ces dernières années, une sourdine ait été mise sur cette revendication, le litige ne semble pas définitivement enterré.

L'ASEAN, FACTEUR D'APAISEMENT

Que l'Asean regroupe sept Etats de la région et s'apprête à accueillir les trois derniers (le Cambogde et le Laos en 1997 ou 1998, et la Birmanie sans doute avant l'an 2000) est le principal facteur d'apaisement. Début décembre, des négociations entre le gouvernement philippin et les autonomistes musulmans du sud de l'archipel, qui ont abouti à un accord provisoire, ont eu lieu à Djakarta, sous l'égide du gouvernement indonésien. La tempête provoquée aux Philippines, également en 1995, par la pendaison pour meurtre d'une ressortissante philippine à Singapour s'est également calmée, la raison de « bon voisinage » au sein de l'Asean l'emportant sur toute autre considération. La Malaisie et la Thaïlande donnent le bon exemple, en exploitant en commun les ressources d'une zone maritime disputée dans le golfe de Thaïlande.

L'Asean pourrait aussi offrir, le jour venu, un cadre utile pour dénouer les inévitables conflits dus à une masse croissante d'immigrés. Des centaines de milliers de Sumatranais, au niveau de vie moins élevé, ont émigré illégalement en Malaisie péninsulaire, qui manque de main-d'œuvre. La Thaïlande connaît un afflux d'ampleur égale de Birmans, migrants économiques ou politiques, qui fournissent une main-d'œuvre bon marché. Venus du Vietnam surpeuplé et où le chômage déguisé affecterait plus de 20 % de la population active, des centaines de milliers d'immigrants se sont installés ou réinstallés au Cambodge. La présence de civils vietnamiens s'est également renforcée dans le sud du Laos.

Mais l'Asean éprouvera plus de mal à parvenir à un *modus vivendi* en mer de Chine du Sud face à une résurgence du nationalisme chinois qui s'appuie sur un rapport de forces extrêmement favorable. Plusieurs séminaires organisés par l'Indonésie et les Philippines n'ont rien résolu, car Pékin n'entend pas revenir sur le caractère « indiscutable » d'une souveraineté « confirmée » par le Parlement chinois en février 1992. Pékin accepte de discuter, non de négocier, avec l'Asean. Cette capitale n'envisage, avec les pays riverains, que des négociations bilatérales, et encore : à condition que ces dernières ne portent que sur l'exploitation en commun de la zone, non sur la souveraineté. Les Chinois ont, entre-temps, renforcé leur présence militaire dans les deux archipels, et même octroyé à une société américaine une concession pétrolière qui se trouve sur le plateau continental vietnamien, au sud-est de Ho Chi-Minh-Ville. Enfin, Pékin a indiqué ne pas reconnaître un traité signé à la mi-décembre, qui fait de l'Asie du Sud-Est une « *zone libre d'armes nucléaires* », tant que la mer de Chine méridionale ne sera pas, de façon explicite, exclue de ladite zone. Que les dirigeants de l'Asie du Sud-Est, en s'armant, pensent aux problèmes de cohabitation avec l'« ancien Empire du Milieu » va donc de soi, même s'ils se gardent de le clamer sur les toits.

J.-C. P.

La France a amélioré sa présence commerciale à Taïwan

Paris est devenu le deuxième fournisseur européen de l'île : un résultat encore décevant au regard des risques pris avec les ventes d'armes dénoncées par Pékin

TAÏPEH
de notre envoyé spécial

Pour la première fois depuis plusieurs années, la France réalisera, en 1995, un léger excédent dans sa balance commerciale avec Taïwan, accroissant ses exportations de 30 % par rapport à 1994, pour atteindre 10 milliards de francs. Ce chiffre représente environ la moitié des exportations françaises sur le continent chinois, mais sans la contrepartie d'un flux massif d'importations en provenance de Chine continentale qui creusent le déficit français envers Pékin.

La France est aujourd'hui le deuxième fournisseur européen de l'île derrière l'Allemagne, laquelle, en dépit de sa politique résolument pro-Pékin, n'en détient pas moins une part du marché local plus de trois fois supérieure (6 %) à celle de Paris (1,8 %). Ce rééquilibrage des échanges franco-taïwanais provient notamment de la hausse des importations de biens de consommation par Taïpeh, en augmentation de plus de 50 % en 1994 et de 25 % sur la première moitié de 1995. Il s'explique aussi par la progression des ventes françaises en matière d'industrie agroalimentaire, due à l'évolution des comportements d'achat des Taïwanais à la faveur de leur enrichissement. Bien que les firmes françaises se plaignent d'être écartées de certains marchés par les Etats-Unis, certaines ouvertures se dessinent, autrement que pour le cognac-roi : vin, eaux minérales, ingrédients entrant dans la composition de la bière locale, et même kiwis – malgré les distances et la notoriété néo-zélandaise de ces fruits.

DES « PRODUITS » CONTROVERSÉS

Il ressort néanmoins de cette image l'impression que la France est loin d'avoir engrangé les recettes d'une politique qui, au début de la décennie, l'avait amenée à se fâcher avec Pékin pour vendre ici des « produits » rien de moins que controversés : frégates de classe La Fayette et chasseurs-bombardiers Mirage 2000. Les gouvernements socialistes avaient cru pouvoir miser sur une dynamique qu'auraient créée ces ventes d'armes au profit d'équipements d'infrastructure de haut de gamme : une quatrième centrale nucléaire, un TGV. La première n'est plus à l'ordre du jour pour les Français, sans qu'on sache si Framatome s'est réellement heurté à un cahier des charges réellement inadapté à son offre ou a baissé les bras devant la difficulté.

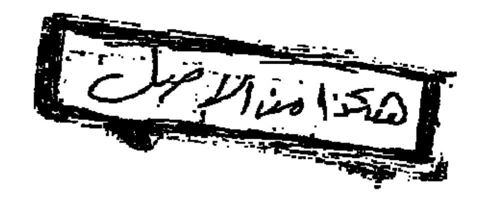
Quant au projet de TGV reliant Taïpeh, au nord, au port de Kaohsiung, au sud, il a piétiné jusqu'à la mi-1995, quand le Parlement a finalement voté le budget d'achat des terrains. GEC-Alsthom, en piste face au Japon et à l'Allemagne, s'attend maintenant au lancement d'un appel d'offres en bonne et due forme au cours du premier trimestre de 1996. La leçon de la Corée du Sud ayant porté, la firme française et son homologue d'outre-Rhin, Siemens, cherchent aujourd'hui à s'entendre, pour éviter un combat fratricide. On n'en est pas encore à une offre commune franco-allemande ; on envisage seulement un accord commercial de partage des contrats de fourniture de matériel.

TRANSITION DIFFICILE

Ce ne sont pas les incertitudes provoquées par les récentes gesticulations militaires du continent quant à l'avenir de l'île qui ralentissent les prises de décision. Il s'agit surtout d'une difficulté qu'éprouve Taïwan à gérer la transition d'une économie qui, quoique capitaliste, était fortement contrôlée par l'Etat jusque dans les années 80, à un système beaucoup plus ouvert où la volonté politique joue moins qu'auparavant.

Les plans ambitieux de développement des infrastructures échafaudés, il y a quelques années, pour l'horizon 2 000, marquent le pas. Ils pourraient être réalisés *« non pas en six ans, mais en quinze ans »*, reconnaissent des responsables. Vu sous cet angle, le régime de Taïwan donne l'impression d'avoir concentré à tel point son attention sur la démocratisation politique qu'il en a négligé la refonte de l'administration.

Francis Deron



Une coalition de centre droit devrait barrer la route aux islamistes en Turquie

Les difficultés économiques – exploitées par le Parti de la prospérité (Refah) – appellent des réformes structurelles

Les dirigeants des deux principaux partis turcs de centre droit – Tansu Ciller, pour le Parti de la juste voie, et son rival Mesut Yilmaz, du Parti de la Mère patrie – ont annoncé, mardi 26 décembre, leur intention de former une coalition gouvernementale pour barrer la route aux islamistes du parti Refah, arrivés en tête lors des élections législatives de dimanche. Avec un total de cent cinquante-huit sièges, ceux-ci constitueront la première formation politique représentée au nouveau Parlement. *(Lire aussi notre éditorial page 9.)*

ISTANBUL
de notre correspondante

Le premier ministre Tansu Ciller a présenté sa démission au président Suleyman Demirel après la victoire, dimanche 25 décembre, des islamistes du Parti de la prospérité (RP) lors des élections législatives anticipées. Mme Ciller – dont le parti a obtenu cent trente-cinq sièges à la grande assemblée nationale contre cent cinquante-huit aux vainqueurs et cent trente-deux à son rival, Mesut Yilmaz du Parti de la Mère patrie (ANAP) – restera à son poste jusqu'à la formation d'un nouveau gouvernement.

Révélateurs des incertitudes politiques, les marchés financiers ont réagi avec inquiétude à ces bouleversements politiques. L'indice de la Bourse d'Istanbul a regagné un peu de terrain en fin de journée, lundi, après avoir chuté de 6 5 % à l'ouverture, dans l'espoir que puisse être constituée une coalition des deux partis de centre droit. La monnaie nationale, *la livre turque, a suivi* une courbe similaire. Les projets économiques du parti vainqueur, lequel parle d'abolir graduellement les intérêts bancaires, contraires à la religion, et de suspendre la vente de devises, *n'inspirent pas confiance.* Mais c'est, pour l'instant, surtout la perspective d'une longue période d'attente avant la formation du gouvernement et la crainte d'une impasse politique qui alimentent la nervosité des milieux bancaires et financiers.

L'économie turque, qui semblait moribonde après la crise de 1994, s'est rétablie avec une rapidité surprenante en 1995, passant d'une récession de – 6 % à un taux de croissance de 7,9 % au cours des neuf premiers mois de 1995. Mais, au-delà du dynamisme indéniable du secteur privé qui a permis cette reprise, l'économie turque est encore malade. Le traitement – un plan d'austérité et des réformes structurelles – doit continuer, faute de quoi une rechute sera inévitable. La population, forcée d'avaler ces potions économiques amères qui ont fait chuter son pouvoir d'achat, exprime sa lassitude. Au cours de la campagne électorale, les politiciens critiquant le gouvernement ont souligné que le salaire minimum ne permet même pas à une famille d'acheter le pain et le thé – les denrées de base en Turquie – nécessaires pour la survie d'une famille.

Dans les banlieues pauvres des zones urbaines, les habitants sont entassés dans ce que les Turcs appellent les *« gecekondu »* – littéralement, *« construits pendant la nuit »* –, des habitations illégales qui forment une véritable ceinture autour des métropoles et se transforment graduellement en véritables villes. Ces quartiers envahis par la boue, souvent la première étape de l'intégration urbaine des immigrants de la campagne, sont un terrain favorable aux islamistes qui ont pris la relève de la gauche. Aux points de distribution de pain ou de viande subventionnés par les mairies islamistes, de longues queues se forment. Ces électeurs ne croient plus aux promesses, ils veulent des résultats concrets : le parti islamiste leur en fournit.

CORRUPTION

Ce n'est pas un hasard si parmi les militants les plus actifs du RP, parmi les femmes qui font du porte-à-porte dans ces quartiers, figurent d'anciens activistes de gauche. Les sociaux-démocrates turcs, élitistes – *pas suffisamment à gauche, aux* yeux de ces déshérités –, prennent trop rarement la peine de se pencher sur les problèmes quotidiens de ces couches de la population. Le travail considérable du RP, qui visite les malades, *distribue une aide alimentaire* aux trop pauvres et leur donne la possibilité d'exprimer leur mécontentement, a fait son succès.

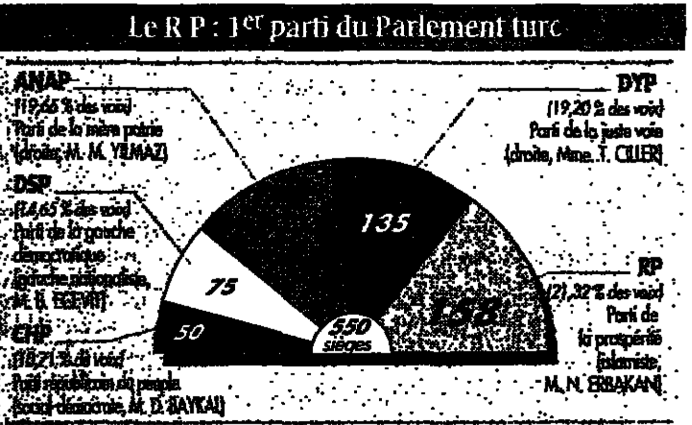
Les immigrants ruraux ne sont pas les seuls à se plaindre. Les classes moyennes – les salariés, les fonctionnaires – payent également le prix de la maladie chronique de l'économie : les salaires sont toujours en retard sur l'inflation. La presse a publié récemment les récits d'instituteurs travaillant comme chauffeurs de taxi. Les professeurs d'université, les médecins des hôpitaux d'Etat : tous sont obligés d'avoir un travail d'appoint. La grève de trois cent cinquante mille travailleurs du secteur public, qui a duré six semaines à l'automne, a contribué à prolonger la crise gouvernementale. Les privatisations sont à l'ordre du jour depuis des années, mais elles n'ont rapporté en 1995 qu'environ 1 milliard de dollars, contre 5 milliards initialement prévus.

Aux difficultés économiques s'ajoute un ressentiment face à l'enrichissement rapide – et souvent la corruption – des classes supérieures de la société. Les véhicules de luxe étrangers, les boutiques des grands couturiers, les restaurants chics se multiplient, mais ils ne sont accessibles qu'à une fraction de la population.

La crise de 1994 avait temporairement ralenti les importations de l'étranger, *mais elles ont repris de* plus belle, comme l'indique le déficit de la balance commerciale, qui a augmenté de 147 3 % au cours des neuf premiers mois de 1994 par rapport à l'année précédente. Dans un *premier temps, l'accord d'union* douanière avec l'Europe augmentera encore ce déséquilibre. Le Fonds monétaire international et ses plans d'austérité ne sont pas populaires en Turquie, mais ils demeureront vraisemblablement une constante de l'économie turque dans les mois, voire les années, à venir.

Nicole Pope





Les électeurs ont confirmé le choix de l'ouverture vers l'Europe


ANALYSE

LE 16 DÉCEMBRE, à la clôture du sommet européen de Madrid, le premier ministre espagnol, Felipe Gonzalez, dont le pays avait assuré la présidence des travaux, Jacques Chirac et le ministre italien des affaires étrangères, Susana Agnelli, au nom des Quinze, recevaient ostensiblement le premier ministre turc, Tansu Ciller, pour sceller l'Union douanière qui entre en vigueur le 31 décembre avec la Turquie. C'était, à une semaine des élections turques, donner un signal clair de l'importance que l'Union européenne attachait au résultat des élections pour ses relations futures avec la Turquie.

La quasi-majorité absolue obtenue par les deux partis de droite, le Parti de la juste voie de Mme Ciller et le Parti de la Mère patrie (ANAP) de son rival Mesut Yilmaz, qui tous deux ont défendu pendant la campagne une politique d'ouverture vers l'Occident, est plutôt encourageante pour ceux qui redoutaient une dérive islamiste de l'autre côté du Bosphore. Le score du parti Refah (islamiste) montre que les inquiétudes n'étaient pas infondées, que les secousses provoquées dans la société turque par l'adoption d'un modèle économique libéral à l'occidentale ne doivent pas être prises à la légère. Mais les islamistes restent très minoritaires dans un pays conscient manifestement que son bien-être passe par sa modernisation, et qui compte pour cela sur de bonnes relations avec les Européens.

Cela donne à ces derniers des devoirs. Il est important que l'Union européenne fasse la preuve que sa main tendue aux Turcs n'est pas seulement affaire de circonstance. En acceptant de mettre de côté ses préventions quant au comportement de la Turquie en matière de droits de l'homme pour approuver l'Union douanière avec Ankara, le Parlement européen a montré qu'une majorité en Europe est consciente de l'enjeu. Cette Union douanière est assortie d'importants programmes de coopération. Pour les cinq prochaines années, l'Union européenne a mis 15 milliards de francs à la disposition d'Ankara.

En retour, le futur gouvernement turc ne pourra pas ignorer les attentes de ses partenaires. La campagne a donné lieu à des débats publics sur des sujets jusque-là tabous, y compris sur la question kurde. Mais la nouvelle législation électorale a privé les populations kurdes de l'Est anatolien de représentants au Parlement turc. *Le* futur gouvernement sera aussi jugé sur sa capacité à sortir de l'impasse d'une politique uniquement répressive.

H. de B.

Sarajevo retrouve un peu de son air d'antan

Les soldats de l'OTAN s'apprêtent à se déployer sur la ligne de confrontation

SARAJEVO
de notre correspondant

Sarajevo profite de chaque instant de répit pour retrouver son visage d'avant-guerre. Depuis plusieurs jours, des sapins squelettiques ornent les vitrines des cafés, et des guirlandes clignotent sous le regard amusé des enfants. Certains avaient oublié les rites de Noël après trois années et demie de guerre. La ville, dont la population est principalement musulmane, fête la Nativité comme elle célèbre chaque *événement* religieux. Qu'il soit catholique, orthodoxe, musulman ou juif. Les Musulmans et les Serbes se rendent dans les maisons de Croates catholiques, qui essaient de leur offrir du gâteau et de l'eau-de-vie. *Le* jour du Noël orthodoxe, ou de *Bajram,* ce sera l'inverse. Malgré la guerre, Sarajevo a conservé ses traditions *multi-ethniques.*

La première religion, dans la capitale bosniaque, demeure toutefois l'athéisme. Alors les gens fêtent autre chose. Ils ne célèbrent certainement pas le plan de paix fraîchement signé par leur président, ni l'arrivée de soldats américains. Ils sont seulement joyeux qu'une trêve leur soit offerte. Ils fêtent avant tout la levée provisoire du couvre-feu et la réapparition de l'électricité dans les foyers. Les Sarajeviens ont désormais l'habitude de vivre au présent.

Ces dernières nuits, Sarajevo ressemblait presque à la belle cité olympique d'antan. Tandis que des silhouettes déambulaient paisiblement dans les ruelles de la *Bascarcija* – le quartier ottoman –, des centaines de jeunes se pressaient le long des avenues illuminées. La mairie a recensé plus de trois mille cafés ouverts. Il y a les vastes bistros de la rue Marsala Tita où se retrouvent les étudiants et les artistes, il y a les minuscules *kafana* perdus dans chaque quartier, où n'entrent que les fidèles.

DÉMOBILISATION PRUDENTE

Sarajevo s'anime au fur et à mesure de la levée des restrictions policières et du retour des soldats. La démobilisation est encore extrêmement prudente, limitée aux hommes âgés et à certains étudiants des universités. Mais les combattants obtiennent des jours de congé de plus en plus fréquemment et profitent des festivités de fin d'année.

Certains ont parfois de drôles de surprises. Un jeune soldat est récemment rentré des montagnes du nord du pays et a trouvé une facture d'électricité de 150 deutschemarks (500 F) dans sa boîte aux lettres. Payé en paquets de cigarettes depuis quatre ans, il a estimé que l'unique solution était d'aller « négocier » avec la Compagnie électrique de Sarajevo. Il a armé son fusil et s'est présenté au guichet. Il a donné le choix à la préposée effrayée : soit elle déchirait l'indécente facture, soit il assassinait immédiatement tous les employés. *Elektrodistribucija* a choisi de reporter le paiement.

Sarajevo fait, jour après jour, l'apprentissage de la paix. L'IFOR accélère ses opérations et démantèle rapidement les *check-points* qui entouraient la ville – déjà une cinquantaine. D'ici à mercredi, les forces serbes et bosniaques auront abandonné leurs positions sur la ligne de confrontation dans Sarajevo et les soldats français de l'OTAN commenceront à s'y déployer. Mais les Sarajeviens devront, toutefois, patienter jusqu'à fin mars et attendre la restitution à l'armée bosniaque des quartiers actuellement contrôlés par les Serbes pour que le siège de la capitale soit définitivement levé. Pour le moment, chacun reprend goût à la vie.

« Nous sommes fiers du nouveau visage de Sarajevo », disent cinq soldats français de l'Ifor qui se promènent dans la rue piétonne Vase Miskina. Eux sont ravis de ne plus porter le casque bleu de l'ONU, et de déambuler ainsi sans protection particulière. Après trois ans et demi de présence, les Occidentaux découvrent enfin Sarajevo.

Il est intéressant de constater *que les cinq Français parlent de « réconciliation »,* le terme en vigueur lorsque les diplomates et les généraux évoquent les ennemis de Sarajevo, les Bosniaques et les séparatistes serbes. Simplement, eux parlent d'une *« réconciliation »* entre les Bosniaques et eux-mêmes, ex-soldats d'une Forpronu discréditée et impuissante. *« Nous désirons ardemment conquérir le cœur des Sarajeviens »,* conclut le caporal, conscient que l'image de l'Occident n'est pas brillante au sein de la population meurtrie.

DE CAFÉ EN CAFÉ

Sur le marché de Markale, un capitaine américain fait des achats pour la soirée de Noël. Il est entouré *de trois soldats qui, aux aguets,* tiennent leur doigt sur la détente d'un fusil mitrailleur. Les ménagères et les marchands sont étonnés, ils hésitent entre la peur et la dérision. *« Eh, vous êtes en Europe !,* lance un vieil homme. *Vous vous croyez sur la planète Mars, entouré de sauvages ? »* Une cinquantaine de badauds s'esclaffent et les Américains baissent un peu le canon de leur arme, gênés.

Afin de favoriser la « réconciliation », le bataillon français de l'IFOR a célébré une messe de Noël sur le pont de Vrbanja, au-dessus de la rivière qui marque la ligne de front. Les Sarajeviens, qui apprécient peu les cérémonies qui *évoquent de facto* la division de la ville, s'en moquent. Ils vont de café en café, de quartier en quartier, profitant des tramways qui sillonnent la capitale. La présidence bosniaque a levé l'*« état de guerre »* qui était en vigueur depuis le printemps 1992, mais elle l'a immédiatement remplacé par un *« état de danger de guerre »* aussi contraignant. Le couvre-feu, jusqu'à nouvel ordre, ne sera donc levé que pour le Jour de l'an et, au mois de janvier, pour Noël et le Nouvel An orthodoxes.

« Sarajevo ressemble de plus en plus à notre ville d'avant-guerre, même si presque personne ne croit que la guerre est terminée », raconte Senad. Le jeune homme a *joué au billard jusqu'à l'aube* au café Mercur, où le propriétaire, Jasenko, a convié tous les adolescents du quartier de Breka. *« De toute façon, je m'en fous. Ma mère est mourante parce qu'elle est épuisée,* poursuit-il. *Pour elle et pour d'autres, la paix arrive trop tard. Bon, je préfère jouer au billard et être avec ma copine plutôt que d'aller sur le front. »* Le jour se lève sur Sarajevo. De la colline de Breka, on peut voir la brume matinale qui danse autour des montagnes. L'armée serbe est toujours là, elle circule en ville. Pourtant, cette fois, Sarajevo renoue avec un réel espoir. La trêve a un éclatant parfum de paix.

Rémy Ourdan

Les dix jours d'enfer de la ville tchétchène de Goudermes

GOUDERMES (Tchétchénie)
de l'envoyée spéciale de l'Agence France Presse

Pendant dix jours, Goudermes a vécu deux enfers parallèles. Dans les rues enneigées, les obus russes ont éclaté nuit et jour. Sous terre, dans les caves, des milliers de civils ont été terrorisés et affamés. Selon le chiffre officiel donné, lundi 25 décembre par Moscou, les combats et les bombardements à Goudermes, la deuxième ville de Tchétchénie, investie par les indépendantistes le 14 décembre, ont fait deux cent soixante-sept victimes civiles et tué soixante-huit soldats russes.

C'est de loin la plus sanglante bataille depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu dans la petite République caucasienne à la fin du mois de juin.

Les derniers obus russes sur Goudermes sont tombés dimanche matin. Lundi, tout doucement, la ville recommençait à vivre, même *si une explosion ou une rafale* d'arme automatique venait encore, de temps à autre, déchirer l'air et si certains quartiers étaient toujours bouclés par l'armée russe. Pour les « nettoyer », selon les Russes. Pour *les piller, selon les habitants.*

Dans le centre, non loin de la gare, où ont eu lieu selon les Russes les derniers combats avec les indépendantistes, une maison sur quatre a été touchée ou détruite par les obus, et partout murs et portes sont criblés d'éclats. Pour beaucoup, l'horreur des maisons à moitié éventrées, dont ils commençaient lundi à trier les débris, ne faisait que continuer l'horreur de dix jours passés dans des caves sans lumière et sans chauffage, comme celle où Raïssa Barsakaeva s'était réfugiée avec ses enfants. *« Le vieux est mort le deuxième jour, de faim, de froid et de peur »,* explique Raïssa, en montrant le cadavre d'un vieillard encore allongé sur un lit de fortune installé dans un coin de la cave.

TIRS SUR LES CIVILS

Passant sans cesse des larmes à la colère, elle raconte les dix jours passés à plus de cinquante dans cet abri de 10 mètres sur 20, au plafond à peine assez haut pour se tenir debout, où aucune ouverture ne vient donner la moindre lumière.

« Les enfants étaient malades, très vite nous n'avions plus rien à manger, pour boire nous avons percé les canalisations, mais bien sûr ce n'est pas de l'eau potable », dit Raïssa. *« J'ai trois enfants, le plus petit a un an et demi. Il y a trois jours, un autre enfant dans la cave est mort, je me suis dit que nous allions tous mourir de faim, je suis sortie pour voir si je ne trouvais pas quelque chose. Je suis remontée jusqu'à mon appartement, mais il a été entièrement détruit et il a brûlé, il ne restait plus rien. Juste à ce moment-là, un obus est tombé tout près, et j'ai pensé que mes enfants risquaient de se retrouver sans mère, et je suis retournée à la cave. »*

La majorité des civils interrogés font le même récit. Un récit qui semble être également, soit celui d'une terrible erreur, soit celui d'une opération de terreur délibérément menée contre des civils. Selon ceux qui se sont tout de même risqués hors des caves pour tenter de fuir ou simplement de trouver du ravitaillement, les combattants indépendantistes auraient, en effet, quitté Goudermes lundi dernier. Mais jusqu'à samedi, les obus russes ont continué à tomber, les forces russes ont continué à tirer sur les civils qui tentaient de fuir.

« Ma fille était enceinte, près d'accoucher, alors quand nous avons entendu à la radio russe que les soldats avaient ouvert un corridor pour les civils, nous avons décidé de fuir », raconte Khedijat à travers ses larmes. *« Nous sommes partis en voiture, avec un grand drapeau blanc, mais dès que nous sommes arrivés en vue des Russes, un tank a tiré sur la voiture. Ma fille est morte, et avec elle ce qui aurait été mon premier petit-fils. »*

Isabelle Astigarraga

Le Vatican s'efforce d'être rassurant après le malaise de Jean Paul II

Les cérémonies de Noël ont été perturbées à Rome

Le pape n'a pas pris, mardi 26 décembre, la route de sa résidence de Castelgandolfo, où il a l'habitude de se reposer après Noël. Les médecins lui ont ordonné de rester à Rome, au lendemain du sérieux malaise qui l'a obligé à interrompre sa traditionnelle allocution du jour de Noël. Malgré un communiqué rassurant du Vatican, les interrogations demeurent sur la fréquence des accidents de santé de Jean Paul II.

ROME
de notre correspondante

Un soupir amplifié par les micros, un gémissement mal réprimé dans une grimace fugitive qui lui a déformé les traits : c'est en direct, devant les millions de téléspectateurs qui, dans le monde, suivaient la retransmission de son message de Noël *urbi et orbi* (à la ville et au monde), que Jean Paul II a été victime, lundi 25 décembre peu après midi, du plus spectaculaire malaise qui l'ait jamais frappé.

Fiévreux, les traits tirés et la voix essoufflée, le pape, qui n'avait dormi que trois heures la nuit précédente où il avait célébré la messe de minuit à la basilique Saint-Pierre (*Le Monde* du 26 décembre), avait déjà renoncé, sur les conseils de ses médecins, à dire la messe du matin, de même qu'à prononcer son discours traditionnel depuis la loggia centrale de la basilique, préférant prendre la parole à la fenêtre de ses appartements privés. Le temps de souhaiter, à l'occasion de la *« fête de la solidarité et de l'amour »*, une paix durable retrouvée en Bosnie *« pour réunir les familles dispersées »* ; une *« fraternité »* nouvelle pour les réfugiés du Rwanda ; un meilleur avenir pour le Soudan et le peuple algérien *« qui continue à souffrir »* ou une *« existence normale »* pour le peuple irakien après de longues années d'embargo, et Jean Paul II, qui avait commencé la lecture de ses messages dans les quelque cinquante langues prévues, devait s'interrompre. Après une rapide bénédiction, il regagnait précipitamment sa chambre : *« Excusez-moi, je dois m'arrêter... »*

Parmi les quarante à cinquante mille personnes qui, en dépit du temps maussade, s'étaient massées place Saint-Pierre pour écouter le pape, c'était la consternation. L'attente durera vingt minutes dans la confusion la plus totale, le temps que les rumeurs les plus alarmistes, sur ce pape de soixante-quinze ans, qui a déjà accumulé maladies et accidents, fassent le tour de la ville.

On faisait état de douleurs abdominales qui auraient contraint Jean Paul II à se faire examiner juste avant les fêtes par les médecins qui l'ont opéré d'une tumeur il y a trois ans. Et beaucoup, connaissant la ténacité, la force de caractère de ce pape qui s'est si souvent obligé à surmonter sa propre douleur, ne cachaient pas leur inquiétude devant ce départ précipité.

« ACCÈS DE FIÈVRE »

Vingt minutes après, Jean Paul II refera une apparition, très pâle, mais la voix plus assurée. *« Pardonnez-moi encore. Je vous souhaite un bon Noël à tous. Le pape aussi a ses faiblesses, il peut tomber malade... »* Interrogé, le directeur de la salle de presse du Vatican, Joaquin Navarro-Valls, s'efforcera d'être rassurant. Il ne s'agirait que d'un banal *« accès de fièvre, accompagné d'une nausée »*, qui aurait contraint le pape à s'interrompre.

C'est en célébrant la messe la veille dans une ambiance surchauffée, due au vent chaud venu d'Afrique qui souffle sur la capitale, et surtout à la présence de quelque 10 000 fidèles que Jean Paul II aurait pris froid : en effet, quittant en nage ses lourds vêtements sacerdotaux pour traverser les couloirs mal chauffés du Vatican et se rendre chez lui, il aurait eu un accès de fièvre.

Rien de préoccupant, affirme-t-on au Vatican, assez toutefois pour que le pape, qui devait partir mardi 26 décembre pour sa résidence de Castelgandolfo, attende un jour ou deux à Rome, par précaution.

Marie-Claude Decamps

Un rythme de travail harassant pour un homme de 75 ans

A LA VEILLE de Noël encore, l'entourage du pape se réjouissait de voir Jean Paul II récupérer ses moyens physiques, après sa fracture du col du fémur d'avril 1994. Il pouvait même remarcher sans se servir d'une canne et ses proches comptaient les kilomètres parcourus en 1995, où il aura visité les cinq continents : l'Asie et l'Océanie en janvier, l'Europe au printemps, l'Afrique en septembre et l'Amérique (ONU, Etats-Unis) en octobre.

Le malaise du jour de Noël va contraindre son entourage à réfléchir à un nouvel aménagement d'un rythme de travail devenu harassant pour un homme de soixante-quinze ans, affaibli par la répétition des accidents de santé. Les « vaticanistes » ont calculé que, depuis l'attentat de la place Saint-Pierre, le 13 mai 1981, Jean Paul II a passé au total cent six jours à l'hôpital. Le 17 juillet 1992, il était opéré d'une tumeur au côlon, qualifiée de bénigne. Le 11 novembre 1993, il retournait à la clinique Gemelli pour une fracture de l'épaule droite, à la suite d'une chute en pleine audience. Le 28 avril 1994, il était une fois de plus opéré après une fracture du col du fémur droit, conséquence d'une glissade dans sa salle de bains. Toujours démenties, des rumeurs ont aussi circulé sur un cancer des os ou une maladie de Parkinson. Mgr Gaillot, qui l'a rencontré juste avant Noël, a trouvé le pape fatigué, pris d'un léger tremblement de la main et le visage *« un peu bouffi »*.

Le programme de Jean Paul II pour 1996 risque d'être perturbé. Un nouveau voyage est prévu la première semaine de février en Amérique centrale et au Venezuela. Il doit également se rendre à Berlin, en Hongrie et en Slovénie, au mois de septembre en France. Son voyage à Sarajevo redevient une éventualité, après l'accord de paix, ainsi qu'une première visite à Beyrouth à la fin de l'année 1996.

Les interrogations ne manquent pas de reprendre sur l'état réel du pape et sa capacité à maintenir un tel rythme de travail. Le 18 mai 1995, jour de ses soixante-quinze ans (celui de la démission pour tout évêque), il avait affirmé que sa mission était d'une nature particulière et qu'il n'entendait aucunement renoncer à sa charge pontificale.

H. T.

Le pouvoir espagnol se dégage des accusations dans l'« affaire Filesa »

MADRID
de notre correspondant

Après presque quatre années d'instruction, l'« affaire Filesa », du nom du dossier sur le financement occulte du Parti socialiste, va enfin pouvoir être jugée. Le magistrat Enrique Bacigalupo a clos ses investigations à la fin de la semaine dernière.

Ses conclusions ont été accueillies avec une énorme satisfaction par le parti au pouvoir puisque sur les trente-neuf inculpés au départ, il n'en reste plus que sept et seulement trois socialistes, Josep Maria Sala, sénateur et responsable du parti en Catalogne, Carlos Navarro, ancien député et ancien responsable des finances du groupe parlementaire socialiste, ainsi que Ramon Moreda, ancien administrateur général du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) pour les élections de 1989, à l'occasion desquelles (législatives et européennes) ont été commises les infractions.

Le principal inculpé, Guillermo Galeote, ancien secrétaire des finances du Parti, de même que Aïda Alvarez, ancienne coordonnatrice des finances socialistes, font l'objet d'un non-lieu.

De trente-neuf, signifiés en mai dernier par le juge Marino Barbero – qui a abandonné ses fonctions en août –, le dossier a été réduit à vingt-trois inculpés par le parquet au mois d'octobre et désormais à seulement sept pour une affaire qui a fait beaucoup de bruit, puisqu'elle fut le premier scandale de corruption du régime. Elle se réduit aujourd'hui pratiquement à des délits de faux en écritures commerciales, fausses factures, évasion fiscale et délits électoraux pour deux d'entre eux (*Le Monde* du 6 mai).

Toutes les charges retenues contre les intermédiaires, c'est-à-dire dix-huit responsables d'entreprise et quatre patrons de banque, ont été levées. Ne restent que les responsables directs du holding comprenant les sociétés Filesa, Malesa et Time export, un réseau lié au PSOE et accusé d'avoir alimenté les caisses du parti au moyen de fausses factures à partir d'études de marché et d'enquêtes factices.

Non seulement l'instruction du juge Barbero, magistrat incorruptible qui s'était promis de faire éclater *« la vérité historique »* et avait fait procéder à trois perquisitions au siège du PSOE et une autre à la Banque d'Espagne, n'a pas permis d'établir les responsabilités au plus haut niveau, mais le scandale a accouché d'une « souris judiciaire ».

« L'INFRACTION N'EXISTE PAS »

D'abord Guillermo Galeote, l'homme qui avait tout endossé après avoir été contraint à la démission, n'est plus poursuivi, mais le PSOE ne le sera pas non plus pour financement irrégulier parce que, selon *« le droit pénal en vigueur, une telle infraction n'existe pas et prévoit seulement une infraction administrative »*.

Dans son ordonnance de renvoi, le juge Enrique Bacigalupo précise qu'il est de son devoir de magistrat de s'en tenir à l'application stricte de la loi et que la Constitution *« ne confère à aucun juge le droit d'émettre des jugements moraux et politiques sur les comportements des citoyens »*. En l'occurrence, il ne peut donc entamer des poursuites pour la création d'un réseau de financement occulte, puisqu'un tel délit n'existe pas en tant que tel, mais pour des *« délits occasionnellement liés au financement de parti »*. Ce qui a pour conséquence de faire tomber l'argumentation juridique principale élaborée à partir de la série d'infractions connexes, desquelles il était déduit que le PSOE avait rempli ses caisses par des moyens frauduleux.

Certes, il y aura une conclusion judiciaire à ce dossier qui, pendant des années, a empoisonné le Parti socialiste, mais sa portée sera forcément réduite d'autant que les principaux artisans ne font plus partie de la direction. Ce qui donne raison à certains responsables du PSOE qui, depuis le début, se sont efforcés de minimiser la portée de cette affaire alors que d'autres accusaient le juge Barbero d'avoir transformé ce dossier en *« affaire personnelle »*.

Cela n'empêchera pas, lors du procès, d'aborder les questions de fond et de reparler une nouvelle fois du mécanisme mis au jour au printemps 1990 grâce aux révélations d'un comptable aujourd'hui réfugié en Amérique latine et immédiatement relayées par les journaux.

En moins d'un mois, le régime socialiste est parvenu à se tirer de deux mauvais pas. Le 1er décembre, la commission d'enquête parlementaire sur les GAL (Groupes antiterroristes de libération) avait été contrainte de se saborder. Aujourd'hui, l'affaire Filesa s'est transformée en un pétard mouillé dont les conséquences politiques seront très limitées.

Le dossier GAL est cependant loin d'être clos et peut encore produire des surprises, tant que le juge Eduardo Moner du Tribunal suprême n'a pas terminé son instruction. L'ancien ministre de l'intérieur, José Barrionuevo, a été soumis dernièrement à deux confrontations avec ses accusateurs. Les uns et les autres sont restés sur leur position. D'autres face-à-face sont prévus au début du mois de janvier. Ce n'est qu'à ce moment qu'une décision sera prise sur la mise en accusation du ministre, dont le moins que l'on puisse dire est qu'il se défend pied à pied.

Michel Bole-Richard

Les « Amis des Brigades internationales » honorent leur dette

MADRID
de notre correspondant

Ils arrivaient comme ils pouvaient, à pied, à vélo, franchissant les Pyrénées de nuit sans toujours savoir où se rendre. C'étaient *« les volontaires de la liberté »*, venus souvent sans papier, de cinquante-quatre pays du monde, pour former les fameuses Brigades internationales. *« Par instinct politique démocratique, ils avaient compris que le sol d'Espagne était la première tranchée et notre pays la première barricade contre le fascime international »*, explique avec émotion Angeles Maestro, député d'Izquierda Unida (Gauche unie).

Les historiens n'ont jamais pu se mettre d'accord sur leur nombre : entre 35 000 et 45 000, dont près de la moitié sont morts dans les combats, les prisons, les camps de concentration et reposent en terre espagnole, symbole en cet été 1936 de la lutte pour la légalité républicaine face au soulèvement franquiste.

Afin de ne pas oublier, une association des Amis des Brigades internationales est née, à Madrid, courant décembre. *« Cette culture, cette vision de la vie, cet héritage, ces idéaux de solidarité doivent être transmis aux générations futures »*, a expliqué Ana Pérez, présidente de l'organisation.

L'association a trois objectifs. Le premier est de créer un centre international pour rassembler les documents épars dans une quarantaine de pays afin de préserver *« la conscience historique »*, car l'histoire de ces deux années de lutte est souvent incomplète. Le deuxième est l'obtention de la nationalité espagnole pour tous les survivants, afin d'honorer la promesse faite par le président du gouvernement de la République espagnole, Juan Negrin en 1938. Une proposition de loi a été déposée, le 28 novembre, au Parlement.

Aujourd'hui, ils ne sont pas plus de trois cents et presque tous octogénaires, mais comme l'a dit Santiago Alvarez, ancien commissaire politique, *« cela n'a pas d'importance parce que beaucoup reposent sur cette terre qui a toujours été la leur »*. Le troisième objectif de l'association est de préparer pour l'an prochain le soixantième anniversaire de la création des Brigades internationales afin de rendre un hommage à *« ceux qui ont donné leur sang pour la liberté »* et ainsi *« maintenir la mémoire historique »*.

Comme l'a reconnu Maximo Rodriguez, ancien député socialiste, la remémoration de cette solidarité internationale unique dans l'histoire vient un peu tard. Mais la défaite, le glacis franquiste et par la suite la crainte de rouvrir des plaies à peine refermées ont retardé l'accomplissement de *« cette dette de gratitude, de cette dette d'honneur envers ceux venus défendre une cause juste »*.

M. B.-R.

Appels pour la libération de quatre otages au Cachemire

SRINAGAR. Plusieurs appels ont été lancés, lundi 25 décembre, au Cachemire, dans le nord de l'Inde, pour que quatre Occidentaux, retenus en otage depuis cinq mois par un groupe séparatiste musulman, soient libérés à l'occasion de la fête de Noël.

« Au nom du Tout-Puissant », des prêtres chrétiens et des dirigeants musulmans ont demandé aux militants extrémistes du groupe Al-Faran de libérer rapidement les quatre hommes : deux Britanniques, Paul Wells et Keith Mangan, un Américain, Donald Hutchings, et un Allemand, Dirk Hassert, capturés début juillet, dans l'Etat indien de Jammu-et-Cachemire, dont la capitale est Srinagar. Le groupe Al-Faran a revendiqué l'enlèvement de ces Occidentaux, et réclamé en échange de leur libération que le gouvernement indien relâche quinze militants séparatistes, mais ce dernier a rejeté cette exigence. Un cinquième Occidental, enlevé par le même groupe, un Norvégien, Hans Christian Ostro, avait été assassiné et son corps avait été découvert en août. – *(AFP.)*

Les résultats officiels des élections législatives en Russie

MOSCOU. Les résultats définitifs des élections législatives du 17 décembre en Russie, publiés lundi 25 décembre, confirment l'arrivée en tête du Parti communiste (PC), qui a obtenu 22,31 % des suffrages. Au total, quatre partis ont pu franchir la barre des 5 %, nécessaires pour entrer à la Douma (Chambre basse du Parlement) au scrutin proportionnel, qui vise à pourvoir la moitié des 450 sièges.

Il s'agit du PC, du Parti libéral-démocrate (PLDR) de Vladimir Jirinovski avec 11,06 % des voix, du parti gouvernemental Notre Maison la Russie, avec 9,89 % et du parti des réformateurs Iabloko de Grigori Iavlinski, avec 6,93 %. Les 225 autres sièges sont pourvus au scrutin majoritaire, où le PC est également arrivé largement en tête. Le PC dispose ainsi d'un tiers des sièges de la Douma et, avec ses alliés, il frôle la moitié des sièges. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **AFRIQUE DU SUD : au moins neuf personnes ont été tuées,** lundi 25 décembre, lors de l'attaque du village d'Izingolweni, dans la province du Kwazulu-Natal. Selon la police, le village a été attaqué par 600 hommes armés, sans doute mobilisés par le parti zoulou Inkatha, parce qu'il est majoritairement acquis au Congrès national africain (ANC). Les violences politiques au Kwazulu-Natal ont fait 131 morts la semaine dernière. – *(AFP, Reuter.)*

■ **ZAÏRE : un lieutenant-colonel a été tué** lundi 25 décembre, dans un attentat à la grenade à Goma, sur la frontière avec le Rwanda. L'auteur de l'attentat est mort dans l'explosion et la foule a lynché deux de ses présumés complices. Trois autres militaires zaïrois ont été tués dans l'échange de coups de feu qui a suivi. – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

■ **COLOMBIE : une erreur humaine est probablement à l'origine de l'accident du Boeing d'American Airlines,** mercredi 20 décembre, près de Cali, qui a fait 160 morts parmi les 164 personnes présentes à bord. De source proche des enquêteurs américains travaillant sur le terrain, on précisait, dimanche 24 décembre, que ces derniers excluaient désormais totalement la thèse de l'attentat, de même que celle de la défaillance mécanique. Par ailleurs, trois des quatre personnes qui ont survécu sont hors de danger, même si leur état est encore préoccupant, ont indiqué lundi les médecins qui les soignent. – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

■ **VIETNAM : le quotidien officiel de l'armée** a dénoncé, lundi 25 décembre, une volonté de subversion des Etats-Unis. Cinq mois à peine après la normalisation des relations avec Washington, le *Quan Doi Nhan Dan*, affirme que les stratèges américains préparent une offensive invisible. *« Ils nous attaqueront dans les sphères économique, culturelle et diplomatique, ils porteront leurs efforts sur les hommes d'affaires, les intellectuels, les jeunes et les étudiants aussi bien que sur les individus au sein du gouvernement et de l'appareil du parti pour propager de l'intérieur l'évolution »* qu'ils souhaitent, écrit l'éditorialiste. – *(Reuter.)*

EUROPE

■ **MOLDAVIE : la Transnistrie, région séparatiste russophone** de l'est de la Moldavie, a voté à 81 % en faveur d'une nouvelle constitution indépendantiste, lors d'un référendum organisé, dimanche 24 décembre, ont affirmé, lundi 25 décembre, les organisateurs du scrutin. Les électeurs de cette république autoproclamée, qui s'est séparée de la Moldavie roumanophone en 1992, lors d'affrontements qui avaient fait des centaines de mort, ont également voté à 84 % en faveur de l'adhésion de la Transnistrie à la CEI, dont est déjà membre la Moldavie. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **CISJORDANIE : 310 policiers palestiniens** se sont déployés, mardi 26 décembre, dans cinq villages de la région de Hébron, dans le sud de la Cisjordanie. Ils ont pris la relève des soldats israéliens qui avaient déjà évacué la veille une base militaire et une prison après en avoir transféré le contrôle à des officiers palestiniens. En vertu de l'accord sur l'extension de l'autonomie en Cisjordanie, Israël doit retirer son armée avant la fin de l'année des villages entourant Hébron. – *(AFP.)*

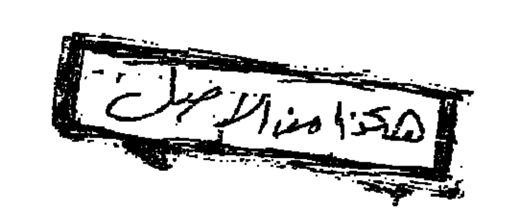
■ **GAZA : 700 Palestiniens** ont posé leur candidature aux élections d'un Conseil de l'Autonomie, qui comptera 83 membres, selon des chiffres révisés publiés lundi 25 décembre par la commission électorale. Quarante-neuf sièges sont à pourvoir en Cisjordanie, et 34 dans la bande de Gaza. Les trois quarts des candidats sont des indépendants. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **UNION EUROPÉENNE :** *« L'UEM n'a de sens que si la France et l'Allemagne en sont, à côté d'Etats plus petits, et je pars du principe que l'Angleterre sera aussi de la partie dès l'entrée en vigueur de la monnaie unique, ou peu après »*, déclare Theo Waigel, le ministre allemand des finances, dans l'édition dominicale du quotidien *Die Welt*. Pour lui, discuter sur un éventuel report de l'entrée en vigueur de l'Union monétaire *« ne ferait qu'inquiéter les marchés. Un échec pourrait provoquer une appréciation du mark, avec ses conséquences dévastatrices sur les exportations allemandes »*. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS : le déficit de la balance des comptes courants** est revenu à 39,5 milliards de dollars au troisième trimestre, contre 43,3 milliards (chiffre révisé) au deuxième trimestre. Le déficit des échanges de biens et services est retombé à 27,5 milliards de dollars au troisième trimestre, contre 33,4 milliards au cours du trimestre précédent.

■ **JAPON : le nombre des chômeurs** a augmenté pour atteindre 3,4 % de la population active en novembre, un niveau record depuis la création de l'actuel système de statistiques, en 1953. Encore ce chiffre sous-estime-t-il la réalité de deux ou trois points, du fait de l'ampleur de la sous-traitance, qui souvent ne donne pas lieu à recensement. En chiffres bruts, 2,18 millions de personnes étaient, le mois dernier, à la recherche d'un emploi, contre 2,14 millions en octobre. Sur un an, le nombre des chômeurs s'est accru de 330 000 personnes.



MOUVEMENTS SOCIAUX **Les manifestations qui ont émaillé la récente crise sociale ont confirmé le réveil de la province. Quatorze ans après la décentralisation administrative, elles ont traduit une révolte contre « Paris qui décide tout ». ● LA FÊTE que traduisaient ses défilés provinciaux n'explique pas tout. La proximité non plus, même si, avec la grève de la SNCF, il était plus simple de manifester « au pays ». Sociologues et politologues commencent à analyser ce phénomène. ● HERVÉ LE BRAS, géographe et démographe, explique le mécontentement de la province par *« le refus du schéma d'un Paris qui donne des ordres »*. ● LA GÉOGRAPHIE du conflit dessine une France divisée en deux, opposant le Nord et le Nord-Est au Sud et à l'Ouest, division qui reflète la répartition des fonctionnaires sur le territoire, mais aussi la résurgence de la tradition d'opposition du Midi.**

En province, les manifestants ont exprimé une révolte contre la capitale

Pendant trois semaines, les défilés ont été plus puissants dans les régions qu'à Paris. Quatorze ans après la décentralisation administrative, les provinciaux ne veulent plus se faire dicter leur avenir par les élites parisiennes. Mais deux France apparaissent

A PARIS, on débat à l'hôtel Matignon, le siège du gouvernement de la République. En province on continue de manifester. Ce jeudi 21 décembre, alors que se tient un sommet social censé clore plus de trois semaines de manifestations, dans de nombreuses villes, des manifestations célèbrent toujours un mouvement qui n'en finit pas. A Valence, on se rassemble pour un « casse-croûte revendicatif » sous les fenêtres de la préfecture de la Drôme. Place du Capitole, à Toulouse, on déploie une carte postale géante pour exprimer « le ras-le-bol populaire ».

Trois semaines auparavant, on se restaurait au son de l'accordéon, avant de défiler dans les rues de Clermont-Ferrand. Les cheminots avaient dressé les tables, des commerçants solidaires avaient offert vin et victuailles. Quant aux Marseillais, *« ils étaient visiblement contents de répondre à l'appel de la CGT et de FO enfin réconciliées,* témoigne Jean Viard, chercheur au Centre d'étude de la vie politique française (Cevipof). *Plus de 100 000 personnes dans les rues signifie peut-être aussi que les gens avaient envie de "purger" la victoire de Jean-Claude Gaudin aux dernières municipales ».* De Brest à Nice – où l'on a défilé en tenue de carnaval –, cette joie d'occuper les rues, cette convivialité des cortèges, encore plus sensible les samedis avec le renfort de poussettes et des grand-mères, a été partout soulignée. Elle explique, sans doute, en partie la durée d'un mouvement émaillé de fort peu d'incidents violents, compte tenu de son ampleur.

L'Ile-de-France, à l'évidence, s'est moins mobilisée. Mais faut-il rappeler à quel point « mobilisation » devient un vain mot dans une région totalement congestionnée ? *« Venir manifester à Paris relevait de l'héroïsme »,* sourit Jacques Potavin, responsable de la coordination des luttes pour la CGT, avant d'admettre que la *« dissociation des lieux de vie et de travail a posé des problèmes d'organisation »* dans la capitale. Enfin, la sociologie des fonctionnaires parisiens n'est pas la même qu'en province : à Paris se concentrent les couches supérieures de la fonction publique. *« Or, ce sont les bas et les moyens salaires qui se sont mobilisés »,* observe Jacques Lévy, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris et à l'université de Reims.

MÉMOIRE COLLECTIVE

Si la vieille rivalité Paris-province est souvent mise en avant *(lire ci-dessous)*, elle peut prendre une tonalité nouvelle, avec l'ouverture de la France sur le monde : *« Paris, c'est un peu la porte de la mondialisation,* souligne Gérard Demuth, président de la Cofremca, un institut d'études en sociologie. *L'aspect protestataire de ce mouvement a traduit une certaine défiance du lieu par où viendra la monnaie unique. » « Avec la mobilisation de la Provence, du Limousin, du Languedoc, on retrouve le schéma des opposants à Maastricht,* confirme M. Perrineau. *Ce clivage taraude la vie politique et sociale française depuis 1992 et ne parvient pas à s'exprimer lors des élections. »* Mais le Nord - Pas-de-Calais, majoritairement contre Maastricht, a peu manifesté, tandis que, à l'inverse, la Bretagne pro-européenne se lançait dans le mouvement avec ferveur.

Quant à l'éventuelle influence du Front national, les zones de prédilection du FN ne correspondent pas non plus à la carte des principaux foyers d'agitation, pas plus, d'ailleurs, que la géographie du chômage. Il ne faut pas trop compter sur les élus socialistes pour approfondir la question régionale : pour eux, le mécontentement est partagé par tous. Un peu épaté tout de même, Jacques Santrot, maire de Poitiers, note que *« si les syndicats avaient appelé à manifester tous les soirs à 17 h 30, ça aurait encore marché ! »*

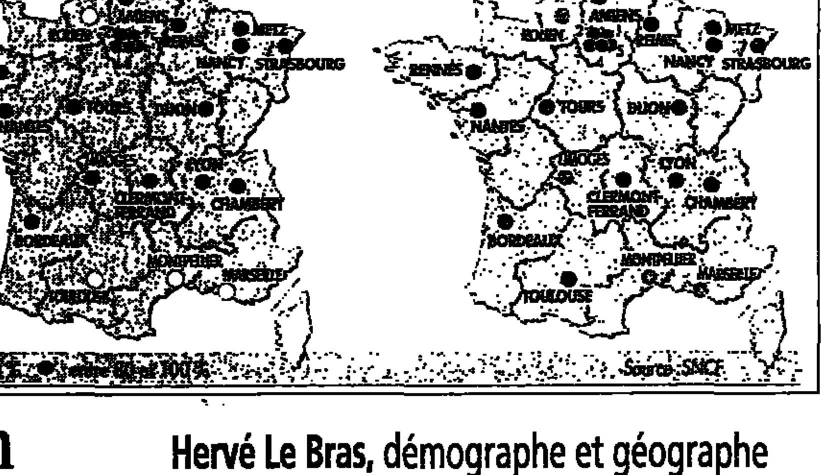
Dans sa mairie de Nantes, Jean-Marc Ayrault voit cette mobilisation plutôt comme un signe de vitalité : *« Ce sont les villes grandes et moyennes qui se sont exprimées, à la surprise des observateurs parisiens qui ont l'habitude de sous-estimer ce qui s'y passe. »* Jean-Pierre Balligand, élu de Vervins dans l'Aisne, met en avant la popularité des cheminots depuis la seconde guerre mondiale. Pour lui, une mémoire collective moins fugace, une solidarité plus immédiate ont peut-être engendré une participation du secteur privé supérieure en Picardie. A droite, les réponses sont franchement embarrassées. Dominique Baudis (UDF-FD) ne tient pas à commenter la détermination de ses administrés toulousains. Jean-Marie Girault (UDF) s'en prend à la presse locale – *« les manifestants s'y retrouvaient en photo sur des pages entières »* – et à la télévision.

UN ACTE MOINS POLITIQUE

A défaut de grilles de lecture sophistiquées, quelques-uns hasardent des remarques de bon sens. *« Manifester chez soi, c'est mieux qu'après dix heures d'autocar pour rejoindre Paris »,* lance Gérard Demuth. Cela peut paraître évident, mais cela n'a pas toujours été le cas. *« Le phénomène est nouveau, mais pas surprenant »,* se contente-t-on de répondre au siège de la CFDT. Les autres syndicats déclinent abondamment l'idée selon laquelle défiler dans sa ville est non seulement plus facile, mais en prime plus sympathique. *« En province, peut-être plus qu'à Paris, il s'est produit une rencontre entre les manifestants et le reste de la population »,* estime Jacques Potavin de la CGT. Les répercussions des grèves des transports publics en Ile-de-France sont évidemment sans commune mesure avec la gêne occasionnée à Caen ou à Bordeaux.

Mais au-delà, *« manifester à Paris est d'abord un acte politique. en province, c'est moins déshumanisé,* affirme M. Potavin. *Plus familial aussi, comme l'ont montré les échanges avec les mouvements étudiants ».* Le SNUIPP et les cheminots CFDT insistent également sur les rencontres entre militants dans les maisons des syndicats, sur les assemblées générales communes. On y souligne le rôle des unions locales, *compare au cloisonnement* corporatiste des organisations nationales dans la capitale. S'impose alors une conclusion paradoxale : les Français auraient-ils massivement battu le pavé des villes de province parce que la vie y serait moins anonyme, bref plus facile qu'à Paris ? L'emploi en moins s'entend. Tous les observateurs notent à quel point les manifestants, massivement quadragénaires, ont montré leur peur d'un *avenir professionnel sans issue* pour leurs enfants.

Martine Valo et Sylvia Zappi



Le réveil des vieilles régions d'opposition

LE CONFLIT SOCIAL qui vient de s'achever avait-il, ou non, une dimension spécifiquement régionale ? Politologues, sociologues et syndicalistes se promettent de prendre le temps de se pencher, cartes en main, sur un phénomène déjà amorcé par le mouvement étudiant, qui avait mobilisé beaucoup plus dans les facultés de province que dans les grandes universités parisiennes, à l'inverse des années 80. En attendant, chacun se contente d'esquisser quelques prudentes pistes de réflexion.

Il faut compter, par exemple, avec le poids des traditions politiques et syndicales locales. Ainsi la mobilisation puissante à Limoges peut-elle s'expliquer par l'histoire politique de la ville. Ancrée à gauche depuis quatre-vingt-trois ans, Limoges a vu naître la CGT voici un siècle. En Bretagne, c'est la poussée de la gauche, entamée depuis les années 70 et confirmée aux municipales de juin, qui pourrait expliquer la forte participation au conflit. La vie politique de la Haute-Normandie est marquée par une histoire syndicale locale forte : longtemps dominée par le parti communiste, la région a une tradition ouvrière très marquée.

L'EXEMPLE MARSEILLAIS

La géographie du conflit semble, par ailleurs, dessiner une France assez nettement divisée en deux, de part et d'autre d'une ligne partant du Havre, passant par Dijon et continuant jusqu'à Genève, comme le remarque le démographe Hervé Le Bras *(voir ci-contre)*.

Emmanuel Todd, chercheur à l'Institut national d'études démographiques, oppose lui aussi, dans *Politis* du 21 décembre, une *« France des tempêtes »* occupant le Nord, le Nord-Est, descendant jusqu'à la façade méditerranéenne, et une *« France paisible »*, occupant tout l'Ouest, qui, paradoxalement, *« s'est mise en mouvement »*.

Jacques Lévy, enseignant à l'Institut d'études politiques de Paris et à l'université de Reims, va lui aussi dans le sens d'une différenciation régionale : *« C'est la première fois qu'un mouvement de grève aussi fort dans le secteur public n'entraîne pas les grandes forteresses ouvrières,* dit-il. *Le résultat est que cela réactive certaines différences régionales liées à l'histoire politique et économique de la France. »* Ainsi Jacques Lévy met-il en avant la relation entre les lieux de la contestation et l'implantation des services publics.

Le phénomène expliquerait la moindre participation du Nord, plus industriel, qui a su reconstruire un projet économique. L'arrivée du TGV et la percée du tunnel sous la Manche, sa situation, de plus en plus évidente, de carrefour européen, sa candidature aux Jeux olympiques permettent au Nord - Pas-de-Calais d'envisager la fin d'une période noire.

Dans le Sud, à l'inverse, le secteur public occupe un rôle prépondérant : *« Dans ces régions méridionales peu industrialisées, la position des services publics est centrale dans la perception qu'ont les gens du marché de l'emploi »,* insiste Jacques Lévy.

L'exemple marseillais est, de ce point de vue, fort probant. *« A Marseille, le fonctionnariat est même souvent vécu comme le seul avenir professionnel, en particulier dans l'important secteur hospitalier, tant cette ville en déflation a perdu ses entreprises »,* constate Jean Viard, chercheur au Cevipof. La situation est radicalement différente à Toulouse. Mais, selon le chercheur, le sentiment que l'évolution économique n'est qu'un phénomène importé y est tenace. *« Les gens d'ici savent que leur monde va disparaître et que le prochain n'est pas pour eux »,* résume Jean Viard. *« Le Sud est un bassin traditionnel de recrutement de la fonction publique,* renchérit Annick Coupet, du syndicat SUD. *La solidarité très large qu'on a constatée s'explique par le fait que, dans chaque famille, il y a un fonctionnaire. »*

L'attitude à l'égard du pouvoir central a également marqué ce mouvement. Beaucoup d'observateurs décèlent dans les événements récents une révolte des régions contre Paris, son centralisme et ses élites. Bref un mouvement qui rappellerait plus 1789 que mai 1968. Jean-Louis Guigou, directeur à la Datar, adopte cette ligne sans hésiter. *« C'est la périphérie, celle qui se sent le plus loin de Paris, qui a le plus bougé »,* affirme celui dont le métier est justement de défendre l'équilibre du territoire. Pascal Perrineau, directeur du Cevipof, le suit : *« La décentralisation a fonctionné sur le plan politique, mais pas dans le domaine culturel, ni économique ni vis-à-vis du monopole intellectuel de la capitale. »*

ANTI-JACOBINISME

« C'est le réveil des Girondins qui refusent les décisions pénalisantes toujours issues du pouvoir central, soutient encore Jean Auroux, maire de Roanne et président de la Fédération des maires des villes moyennes. *On perçoit un ressentiment contre Paris qui tranche sans connaître les problèmes locaux. Les gens ont l'impression que les administrations centrales n'en finissent pas de contracter les services, les personnels et les moyens : c'est ce sentiment, mal vécu depuis des années, qui a trouvé une expression directe à défaut de trouver un relais politique. »*

Gérard Larcher, sénateur RPR des Yvelines, croit, lui aussi, déceler dans le mouvement un *« ras-le-bol que tout soit décidé à Paris ».* Pour Gérard Delfau, sénateur socialiste de l'Hérault, *« on a vu tout le cocktail de ce qui fait bouger les Français : les retraites, le service public, le chômage et cette arrogance du pouvoir central ».*

Plus précisément enfin, ce sont les régions de vieille tradition d'opposition qui se sont manifestées. La France du Sud et de l'Ouest, en pointe dans le conflit, a vu son histoire marquée par les conflits l'opposant au pouvoir jacobin.

« Sans remonter aux Croisades, comme les occitanistes, il semble que, après avoir progressivement amorcé un virage à droite sous les septennats socialistes, le Midi soit ravi de dire non au gouvernement d'Alain Juppé », estime le géographe Robert Brunet. A l'inverse, les régions où la mobilisation fut moindre ont une tradition plus légitimiste, comme l'Alsace, la Franche-Comté ou le Poitou-Charente.

M. V. et S. Z.

Hervé Le Bras, démographe et géographe

« Le refus du schéma d'un Paris qui donne des ordres »

« On a vu une mobilisation très forte en province lors du mouvement social contre le plan d'Alain Juppé. Comment l'expliquez-vous ?

– On a retrouvé l'opposition classique entre le centre et la périphérie, entre la province et Paris. C'est une opposition très ancienne, comme le rappelait le livre *L'Autre France* de Robert Fox : depuis Colbert, il y a toujours eu une volonté d'indépendance des grandes villes par rapport au pouvoir centralisateur. Ce clivage s'est retrouvé dans la mobilisation très forte qu'ont connu des villes comme Bordeaux, Marseille, Nantes, Lyon ou Toulouse, qui ont une tradition de villes libérales opposées à l'autorité centrale. C'est le refus du schéma d'un Paris qui donne des ordres et attend de la province qu'elle obéisse. Alain Juppé représente aux yeux des manifestants cette autorité « arrogante ». C'est un peu l'image de la place de la Concorde avec l'obélisque entouré des statues des villes.

– Mais la grève a aussi montré des différences entre le Nord et l'Est d'un côté, et le Sud et l'Ouest de l'autre.

– Il faut effectivement nuancer. Dans l'ensemble, le Nord-Est a connu une mobilisation moindre par rapport au Sud et à l'Ouest. La carte de la reprise du travail dans les dépôts SNCF *(voir la carte ci-dessus)* est frappante : elle oppose un Nord-Est, qui reprend plus vite après une mobilisation moins forte, au Sud et à l'Ouest qui se sont engagés massivement dans la grève et ont tenu plus longtemps. La séparation est nette entre deux France séparées par une ligne qui part du Havre, passe par Dijon et va jusqu'à Genève.

» Cela nous ramène à des coupures plus anciennes de la France. Les modes de vie entre ces deux parties de l'Hexagone sont différents. Au Nord-Est, les gens ont toujours vécu entouré de voisins. Mais avec la modernisation et le développement des transports, ils ont été obligés de se déplacer pour travailler, aller au supermarché et le voisin est devenu un étranger. Dans le Sud et l'Ouest, c'est l'inverse qui s'est produit : les transports ont rapproché les gens, alors que dans cette France du bocage, on vivait isolé du monde. On a amélioré les rapports avec les autres, alors que dans le Nord-Est ces rapports se dégradent comme l'exprime aussi l'importance des suffrages accordés au Front national et leur augmentation récente. »

Propos recueillis par Sylvia Zappi

J.-M. F. français.

Bordeaux s'accommode des inconvénients d'avoir un maire premier ministre

« On l'a voulu, on l'a eu ! »

BORDEAUX
de notre correspondant

Légère amélioration sur le front social à Bordeaux : les éboueurs et les employés des transports urbains ont repris le travail depuis une semaine, mais il reste quelques points de tension au tri postal et chez les cheminots. Il ne faudrait pas croire pour autant que Bordeaux a retrouvé sa sérénité, depuis longtemps perdue. La capitale aquitaine avait pris l'habitude de voir, du temps de Jacques Chaban-Delmas, les abords de l'hôtel de ville bloqués par les camions de la Régie municipale du gaz, dont le personnel refusait de changer de statut. Avec l'élection d'Alain Juppé, les embarras se sont progressivement amplifiés.

La ville a eu le temps de s'installer dans un climat de contestation bien avant que la grève des cheminots ne débouche sur un conflit national. Cela avait commencé, au sortir de l'été, par une série de manifestations organisées devant le palais Rohan, siège de la municipalité, par les salariés de l'aéronautique ou de la Société européenne de propulsion (SEP), inquiets devant les restrictions budgétaires de leur secteur. Puis ce furent les ouvriers papetiers des Landes ou de Dordogne. Tous choisissaient la mairie de Bordeaux pour manifester une ou deux fois par semaine, de préférence les jours de présence du premier ministre.

CRS ET BOUCHONS

On a même vu, fin octobre, des ouvriers lyonnais de Renault-Véhicules industriels (RVI) tenter le blocus de la communauté urbaine pour lui imposer l'achat de bus Renault ! Le point culminant a été atteint le 30 octobre, avec la manifestation des petits commerçants de la CDCA. Deux immeubles incendiés, un service d'ordre débordé, un quartier administratif qui s'avère rigoureusement indéfendable : Bordeaux découvrait la violence.

Depuis, les Bordelais ont pris l'habitude de voir leur hôtel de ville entouré de cars de CRS. Les grilles du jardin public de la mairie, entre les deux ailes du Musée, sont fermées en permanence. Il n'est plus question d'aller prendre le soleil sur les bancs ou d'emmener les enfants jouer sous les tilleuls. L'automobiliste sait, depuis deux mois, que le quartier de l'hôtel de ville et de la cathédrale est à éviter, surtout quand Alain Juppé est là. Il suffit d'un conseil municipal ou d'une administration mécontente pour se retrouver coincé entre bouchons et mini-état de siège.

Le mois de décembre n'a apporté qu'un changement au rythme des grands défilés bihebdomadaires. Les petites manifestations quotidiennes, on n'en parlait même plus. Quant à la préfecture, elle était rayée de l'itinéraire du circuit revendicatif habituel. Tout se passait devant les portes closes de la mairie.

« Un premier ministre, ça n'a pas que des avantages », ont d'abord constaté les Bordelais avec humour. Puis ils ont commencé à dire ouvertement, mais sans acrimonie, que cela présentait aussi de solides inconvénients. Partisans ou adversaires d'Alain Juppé, ils ont tous recours à la même formule : *« On l'a voulu, on l'a eu... »* Les uns parce qu'ils y voient les conséquences passagères d'un pari collectif ; les autres la démonstration de ce qui était à leurs yeux inéluctable en reconduisant le « système Chaban ».

Bref, exception faite des inquiétudes économiques et commerciales, personne n'est franchement mécontent du désordre ambiant... même si c'est pour des raisons diamétralement opposées. Bordeaux a eu le temps d'apprendre que son maire est premier ministre, et de s'y habituer. Mais elle ne sait pas encore si elle a intérêt à garder un premier ministre ou à récupérer un maire qu'elle a tout juste entraperçu.

Pierre Cherruau

Six maires des Hauts-de-Seine présentent un projet pour aménager les sites de Renault

L'Etat souhaite la construction de logements sociaux sur une partie des 65 hectares

Convoités par les élus et les promoteurs immobiliers depuis la fin des années 80, les sites de l'île Seguin et de Billancourt, situés essentiellement à Boulogne-Billancourt, sont la clé de voûte du schéma directeur local du Val-de-Seine. L'Etat surveille de près cette future opération d'urbanisme, qui devrait contribuer à répondre, en partie, à la forte demande de logements en Ile-de-France.

DEPUIS que l'ex-régie Renault a annoncé, en novembre 1989, l'abandon de son berceau historique de Boulogne-Billancourt, les 65 hectares qu'elle possède dans une des boucles de la Seine les plus convoitées par les promoteurs immobiliers et les aménageurs ont été l'enjeu de toutes les batailles politiques dans le département des Hauts-de-Seine.

Vendredi 22 décembre, six mois après les élections municipales, les six communes riveraines des terrains Renault ont présenté aux pouvoirs publics leur projet de schéma directeur du Val-de-Seine, qui scellera pour vingt ans la destinée urbanistique de l'île Seguin et de Billancourt. Activités économiques, logements, et espaces verts devront en tout état de cause se répartir selon un juste équilibre.

RAPPROCHEMENT DES POSITIONS

En 1990, les villes de Boulogne-Billancourt, Meudon, Issy-les-Moulineaux, Sèvres, Vanves et Saint-Cloud, le département des Hauts-de-Seine et la région Ile-de-France avaient constitué un syndicat mixte afin de contrecarrer la mission d'étude engagée par Michel Rocard, alors premier ministre, sur la future urbanisation du site. Il s'agissait pour les maires, tous de droite, de faire obstacle aux projets de *« l'Etat socialiste »*, suspecté de vouloir rééditer à leur détriment, dans le sud des Hauts-de-Seine, la lucrative opération de la Défense.

L'élaboration difficile du schéma directeur d'Ile-de-France (SDRIF), publié en avril 1994, a laissé aux maires et à l'Etat le temps de rapprocher leurs positions, notamment à la faveur des élections législatives de 1993, qui, en même temps qu'elles ont porté la droite au pouvoir, ont conduit au gouvernement le président de la région, Michel Giraud (RPR) et le président du conseil général, Charles Pasqua (RPR).

La fin de mandat difficile de Paul Graziani, ancien maire RPR de Boulogne-Billancourt, enlisé dans la zone d'aménagement concerté (ZAC) de son centre-ville, a mis en sommeil les activités du syndicat qu'il présidait. Les incertitudes pesant sur l'issue des élections municipales, notamment à Meudon et à Sèvres, ont aussi contribué à geler le dossier.

Jean-Pierre Fourcade (UDF-PR), en s'attaquant, avec succès, à la mairie de Boulogne-Billancourt, n'a pas caché son intention de prendre l'affaire en main. Dès le mois de juillet, il a pris la présidence du syndicat d'étude, vice-présidé par ses homologues d'Issy-les-Moulineaux et de Meudon, André Santini (UDF-FD) et Henry Wolf (UDF-FD). Les contours du schéma directeur des six villes, dont l'aspect technique avait été confié à l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région (IAURIF) et à la Société d'économie mixte du département (la SEM 92), se sont précisés ces dernières semaines, en conformité avec les prescriptions du SDRIF. La population des six villes (270 000 personnes en 1990) devrait avoir augmenté de 15 000 habitants en 2015. 5 millions de mètres carrés de droits à construire, au total, devraient être commercialisés sur la même période, dont la moitié au moins consacrés au logement.

Apparemment d'accord sur l'enveloppe du projet, les élus locaux marchent sur des œufs quant à la répartition territoriale des droits à construire, qu'il s'agisse de l'habitat (location, accession à la propriété, logement social) ou des activités économiques : les études prévoient une augmentation de 8 % du nombre d'emplois, grâce à l'opportunité foncière majeure constituée par les terrains Renault : ceux-ci représentent à eux seuls 1,2 million de mètres carrés constructibles, répartis à égalité entre logements et bureaux.

Lorsque Renault a fermé l'île Seguin, la frénésie immobilière était à son apogée en Ile-de-France et chaque partenaire, y compris l'Etat et le département, lorgnait cette opération prometteuse. La crise de l'immobilier de bureaux a bouleversé la donne. Renault tarde à vendre ses terrains et l'Etat ne tient plus à prendre en charge des infrastructures à la rentabilité incertaine. Quant au département, il n'est pas en mesure de réaliser rapidement son réseau souterrain de transports « Muse », dont le passage dans le Val-de-Seine justifiait son intervention directe dans l'aménagement du secteur.



Les terrains Renault sont un site stratégique aux portes de Paris.

Maintenant qu'il a assis son autorité politique sur le syndicat mixte, M. Fourcade presse l'ancienne Régie de dévoiler ses prétentions sur le prix des terrains et sur les superficies qu'elle souhaite conserver pour son siège social et un éventuel « lieu de mémoire » de l'épopée industrielle de l'île Seguin. Une fois le projet des communes approuvé par le département, la région et l'Etat (en principe au printemps), les partenaires devront s'entendre sur la nature juridique de l'aménageur.

PÉRÉQUATION FISCALE ?

Le député RPR Jean-Jacques Guillet, candidat malheureux à la mairie de Meudon et représentant du conseil régional dans le syndicat mixte, persiste à défendre le principe d'un établissement public d'Etat. *« Les maires, par nature, ont une vision limitée de l'aménagement du territoire. Or ce secteur est stratégique pour tout le secteur aval de la Seine, la Ville de Paris, les Hauts-de-Seine et les Yvelines. En l'absence de compétence dévolue à la région en la matière, seul l'Etat pourra garantir une certaine équité entre les communes »*, déclare-t-il, tout en admettant être isolé sur ce sujet.

Dans le contexte d'une opération qui se développera sur dix ans, chacun espère pouvoir profiter d'une amélioration de la conjoncture immobilière. Les maires de Boulogne et de Meudon, qui disposent des plus vastes terrains, n'ont pas intérêt à une péréquation fiscale entre les communes, demandée par Sèvres, Vanves et Saint-Cloud, sans réserves foncières importantes.

« M. Fourcade réclamait la péréquation quand il était à Saint-Cloud, maintenant qu'il est à Boulogne il est beaucoup plus en retrait », note M. Guillet. M. Santini, autrefois partisan d'une société d'économie mixte, *« bon compromis entre une intercommunalité stricte et un établissement public d'Etat »*, estime qu'*« on s'oriente aujourd'hui vers un Sivom »*. Le syndicat intercommunal à vocation multiple présente en effet à ses yeux l'avantage de ne pas générer de prélèvements fiscaux spécifiques. Il exclut en revanche la mise en commun des taxes foncières et professionnelles. *« L'intercommunalité jouerait plutôt au stade de la répartition des droits à construire et de la mise en commun des équipements publics »*, précise le maire d'Issy-les-Moulineaux, qui, lui non plus, ne manque pas de terrains disponibles. Prudent, M. Fourcade se contente d'évoquer *« une structure qui ne soit pas trop intégratrice »*, dont il s'agit aussi de négocier la nature avec l'Etat. Confronté à la pénurie de logements sociaux en Ile-de-France, le gouvernement ne cédera sûrement pas aux communes la maîtrise du Val-de-Seine sans contrepartie dans ce domaine.

Pascale Sauvage

CARNET

DISPARITIONS

■ **NORBERT EKASSI**, boxeur français de 29 ans, ex-challenger européen des poids lourds-légers, est décédé accidentellement, dans la soirée du 24 décembre, à son domicile de Levallois (Hauts-de-Seine). Sur un coup de colère, il a donné un coup de poing dans une porte vitrée. Des morceaux de verre lui ont sectionné l'artère humérale, provoquant une très violente hémorragie. Né au Cameroun le 25 octobre 1966, naturalisé français en 1994, Norbert Ekassi était un boxeur fougueux, au style spectaculaire et explosif. Grâce à sa puissance physique, il avait bâti un solide palmarès : 23 victoires sur 29 combats (dont 20 avant la limite), 4 nuls et 2 défaites. Il avait été désigné challenger mondial WBC en 1994, mais, devenu Français, il disputa d'abord un championnat d'Europe, qu'il perdit par KO contre l'Ukrainien Alexander Gurov, le 17 janvier 1995. Sous contrat avec la municipalité de Levallois, Norbert Ekassi animait les loisirs des jeunes des quartiers difficiles, auprès desquels il était très populaire.

■ **DEAN MARTIN**, acteur et chanteur américain, est décédé le 25 décembre en Californie. *(Lire page 19.)*

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 22 décembre est publié :

● **SMIC** : un décret portant relèvement du salaire minimum de croissance dans les départements d'outre-mer.

Au *Journal officiel* du samedi 23 décembre sont publiés :

● **Concours** : une liste de concours d'accès à des emplois de catégories A, B et C de la fonction publique pour 1996 et 1997, ainsi que la liste des corps de la fonction publique française dont l'accès est ouvert aux ressortissants de l'Union européenne.

● **Gouvernement** : un arrêté portant nomination au cabinet du ministre délégué à la ville et à l'intégration, Eric Raoult.

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– M. et Mme Merito Elmoznino
et leurs enfants,
M. et Mme Eugène Eichenholtz
et leurs enfants,
M. et Mme Prosper Elmoznino,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme David Ruimy,
leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur Albert Elmoznino et Mme
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur chère et regrettée mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Mme Hélène ELMOZNINO,
née RUIMY,

survenu à Paris, le 24 décembre 1995.

Les obsèques auront lieu au cimetière parisien de Pantin, le mardi 26 décembre, à 16 heures.

20, rue Leriche,
75015 Paris.

– Danielle Lehmann,
Annie et Jean-Pierre Auscher,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Robert LEHMANN,
ancien interne des Hôpitaux de Paris,
ancien chef de clinique à la faculté,
assistant des Hôpitaux de Paris,

survenu le 25 décembre 1995.

Les obsèques auront lieu le mercredi 27 décembre, à 10 heures, au cimetière du Montparnasse.

On se réunira à la porte principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, à Paris-14e.

– *Simone Hansel, née Levinas,*
sa fille,
Georgie Hansel,
son gendre,
David, Valérie, Juliette et Boris,
ses petits-enfants et leurs conjoints,
Myriam, Amalia, Rebecca, Yekhiel, Ilan et Esther,
ses arrière-petits-enfants,
ont la très vive douleur de faire part du décès de

Emmanuel LEVINAS,

survenu à Paris, le 25 décembre 1995, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Ils rappellent le souvenir de son épouse extraordinaire,

Raïssa Rachel,

décédée le 11 septembre 1994.

Ils regrettent que son fils

Michaël

ait choisi de faire paraître une annonce séparée.

Les obsèques auront lieu le 27 décembre, à 9 heures, au cimetière parisien de Pantin.

Les sept jours de deuil (chiva) se tiendront au domicile de sa fille.

107, rue de Reuilly,
75012 Paris.

– *Michaël et Danielle Levinas*
ont la douleur d'annoncer le décès de

Emmanuel LEVINAS,

survenu dans la nuit du 24 au 25 décembre 1995.

Il aurait eu quatre-vingt-dix ans, le 30 décembre.

Les obsèques auront lieu le mercredi 27 décembre, à 9 heures, au cimetière parisien de Pantin, où l'on se réunira à la porte principale.

47, rue du Chemin-Vert,
92100 Boulogne-Billancourt.

(*Le Monde* du 26 décembre.)

– Mme Jean-Michel Rempp,
née Yvonne Eberhard, son épouse,
Paul et Evelyne Rempp,
son frère et sa belle-sœur,
Olivier et Dominique Rempp,
Marine et Sébastien,
Caroline et Arnaud Verrey,
Amélie,
Séverine et Jorge Reveco,
Bastien,
Isabelle et Yann Corno,
Emmanuel et Matthieu,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Eberhard, Laval, Kirchner, Loustalot et Fabre,
Ses parents et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 23 décembre 1995, dans sa soixante-quatrième année, de

M. Jean-Michel REMPP,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
inspecteur général de l'INSEE.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 27 décembre, à 14 heures, en l'église réformée de Pentemont, 106, rue de Grenelle, Paris-7e.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Verrières-le-Buisson.

« Celui qui aime son frère demeure dans la lumière. »
(1 Jean II, 10).

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, chemin de la Sablonnière,
91370 Verrières-le-Buisson.

– Nicole Soubeyran,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Toute la famille,
font part du décès de

Jacques SOUBEYRAN,

survenu le 22 décembre 1995.

Le culte d'action de grâces aura lieu le jeudi 28 décembre, à 10 h 30, en l'église d'Anet (Eure-et-Loir).

« Sois fidèle jusqu'à la mort et je te donnerai la couronne de vie. »
(Apocalypse II, 10).

20, rue Philibert-Delorme,
28260 Anet.

Anniversaires de décès

– Alain Touraine,
Ses enfants et petits-enfants,
rappellent qu'il y a cinq ans, disparaissait

Adriana.

A tous ceux qui l'ont connue et aimée, ils demandent une pensée pour elle qui a illuminé leur vie.

Daniel,

en cet anniversaire du
26 décembre 1930
que te soient rappelés notre affection et notre respect.

– Le 26 décembre 1991,

Aby WIEVIORKA,

nous quittait.

Sa famille,
Ses amis.

Hommages

– **L'ASSPRORUMARDU** (Association pour la promotion de la rue Marcel-Duchamp) rend un affectueux hommage à sa marraine,

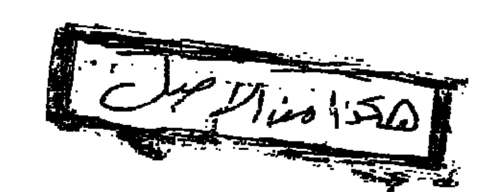
Alexina « Teeny » DUCHAMP,

décédée le 20 décembre 1995.

Son aimable souvenir sera toujours vivant à nos côtés.

Communications diverses

– Maison de l'hébreu, Paris-15e-20e : 47-97-30-22. Professeur : **Jacques BENAUDIS**, stages-express individuels (moderne, biblique). L'hébreu biblique lu en une séance ! Préparation bac hébreu et soutien universitaire. Formation Bar-Mitsva à domicile.



EXCLUSION **Alain Juppé avait annoncé, lors de son discours de politique générale, la réalisation *« dès l'hiver »* de 10 000 logements d'extrême urgence. Sept mois plus tard, un premier bilan effectué en Ile-de-France montre que 3 000 logements, sur les 3 375 prévus, devraient être livrés avant la fin du mois de janvier.**

● LES COMMUNES ne se sont pas toutes mobilisées pour ce plan. Ainsi treize villes concentrent la moitié des opérations réalisées. Dans les Hauts-de-Seine, les élus communistes dénoncent *« le refus de la droite de contribuer massivement au logement des plus démunis »*.

● GARE DE L'EST, c'est dans un train laissé à quai que trouvent refuge, chaque soir, une quarantaine de personnes sans abri. Au terme d'un accord entre la RATP, la SNCF, l'Armée du Salut et le Secours catholique, cet hébergement d'urgence fonctionnera jusqu'en avril.

Trois mille logements d'urgence vont être livrés en Ile-de-France

Les objectifs fixés par le plan gouvernemental en faveur des plus démunis sont en passe d'être atteints dans la région parisienne. Départements et communes y ont participé de manière inégale. Ainsi, dans les Hauts-de-Seine, Neuilly et Levallois ne fournissent aucun habitat

LE GOUVERNEMENT avait promis la livraison, *« dès l'hiver »*, de 10 000 logements d'extrême urgence ; 3 375 devaient être réalisés en Ile-de-France. Un premier bilan peut être dressé de ce plan en faveur des plus démunis, dont la mise en œuvre avait été confiée au ministre délégué au logement, Pierre-André Périssol. Pour la direction régionale de l'équipement, qui suit l'état d'avancement des travaux dans les huit départements de la région parisienne, l'objectif va être atteint. Au dernier recensement, 2 485 logements devaient être livrés avant la fin du mois de janvier. S'y ajoutent les 500 logements réquisitionnés à la fin de l'été. Ainsi, si les travaux s'achèvent effectivement dans les délais prévus, sera livré, à 10 % près, le nombre de logements d'extrême urgence prévus pour l'Ile-de-France.

L'effort fourni a-t-il été également réparti ? Les besoins sont certes plus importants en première couronne et dans les communes très urbanisées, où est concentré l'essentiel des opérations. Mais une poignée de communes, sur les 1 300 que compte l'Ile-de-France, ont significativement répondu à l'appel. Treize villes concentrent à elles seules la moitié des opérations en voie d'achèvement. Hormis Paris, qui doit fournir 616 logements d'urgence (auxquels s'ajoutent 400 réquisitions), on trouve dans le peloton de tête des villes de Seine-Saint-Denis comme Montreuil, Créteil et Saint-Denis, et des villes plus « bourgeoises » comme Vincennes (Val-de-Marne), Versailles (Yvelines) ou encore Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine). Mais il y a aussi des absents très symboliques, comme Neuilly-sur-Seine et Levallois, dans les Hauts-de-Seine.

Les départements n'ont pas tous également adhéré à ce plan d'urgence. Dans la première couronne, la quasi-totalité des 47 communes du Val-de-Marne ont fait des propositions. En revanche, dans les Hauts-de-Seine, moins de la moitié des 36 maires ont répondu à l'appel. Cet attentisme a suscité, à la mi-décembre, la colère des élus communistes. Dans ce département, les logements sociaux sont très inégalement répartis. Les HLM représentent les trois quarts du parc de logements à Gennevilliers et à Bagneux, deux municipalités communistes, contre 12 % à Boulogne-Billancourt, dont le maire est Jean-Pierre Fourcade (UDF), et 3 % à Neuilly, ville de Nicolas Sarkozy (RPR). Du coup, la mise en œuvre du plan Périssol a réveillé la polémique. Les élus communistes ont dénoncé *« le refus de la droite de contribuer massivement au logement des plus démunis »*.

En septembre 1994, dans la foulée de la loi Besson sur le droit au logement, les communes des Hauts-de-Seine avaient établi un plan départemental pour le logement des plus démunis. Pour chacune d'elles avait été fixé le nombre de créations de logements de type PLA « très sociaux » (Plats) à réaliser ou à mettre à disposition. Le parc social devait fournir 650 logements HLM ; 100 logements devaient être libérés dans le parc privé. Les élus communistes avaient obtenu que l'effort soit concentré dans les villes disposant du plus maigre parc de logements sociaux. Ainsi, Neuilly se voyait infliger l'obligation de mettre au pot 51 logements et Boulogne 68.

A l'automne dernier, le lancement du plan d'urgence remettait d'actualité un plan départemental oublié. Le bilan était peu glorieux : au lieu des 750 prévues, 187 familles parmi les plus démunies avaient été relogées, toutes en HLM. Les communes censées trouver des logements dans leur parc privé, à savoir Boulogne-Billancourt et Neuilly-sur-Seine, Clichy, Levallois, La Garenne-Colombes, Saint-Cloud, Vaucresson, Ville-d'Avray et Marne-la-Coquette, n'avaient rien fourni.

PAYER OU CONSTRUIRE

Plan Périssol aidant, quelques opérations ont pu finalement être montées, sauf à Neuilly et à Levallois. Les réquisitions ont parfois forcé la main des élus : les trois quarts des logements réquisitionnés hors de Paris l'ont été dans les Hauts-de-Seine (dont 36 à Boulogne et 21 à Saint-Cloud). A Boulogne-Billancourt, la nouvelle équipe municipale de Jean-Pierre Fourcade (UDF) assure avoir pris la mesure du problème. Une soixantaine de logements d'urgence devraient être disponibles dans cette ville en janvier. A Neuilly, en revanche, où les élus semblent peu au fait de la question, on avance comme argument le prix élevé du foncier et l'absence de *« patrimoine adapté »*.

Dans l'Essonne comme dans le Val-de-Marne, la mobilisation des maires a été plus égale. Environ 200 logements sur les 350 prévus devraient être prêts fin janvier, auxquels s'ajoutent une centaine de logements mis à disposition par les organismes HLM. Là comme ailleurs en Ile-de-France, la prochaine entrée en application de la loi relative à la diversité de l'habitat a constitué un stimulant.

En juillet 1991, le gouvernement de Michel Rocard faisait voter une loi d'orientation sur la ville. Elle prévoyait de pénaliser financièrement les villes ayant moins de 20 % de HLM dans leur parc de logements si elles ne s'engageaient pas à les construire dans les trois ans. Reportée par chaque gouvernement entre 1992 et 1995, cette loi devait finalement être *« simplifiée »* sous le gouvernement d'Edouard Balladur. Un amendement de Gilles Carrez, député (RPR) du Val-de-Marne, allégeant les contraintes, était adopté le 21 janvier 1995. La notion de *« logement social »* englobe désormais le logement intermédiaire de type PLI, les logements étudiants ainsi que les centres d'hébergement d'urgence.

Ce nouveau texte, qui doit entrer en application en janvier 1996, a incité les élus locaux à faire de nouveaux efforts. Dans l'Essonne, par exemple, 32 communes (sur plus de 200) étaient, de par la loi, mises en demeure de payer ou d'engager des programmes de construction. Toutes ont finalement choisi d'élaborer un « plan local de l'habitat ». *Il est vrai que chaque logement* construit dans le cadre du plan d'urgence comptera double dans le calcul du quota dû au titre de la loi. Cet argument a sans conteste achevé de convaincre quelques élus récalcitrants.

Christine Garin

Les villes les plus impliquées

Selon le bilan réalisé au 15 décembre par la direction régionale de l'équipement d'Ile-de-France, Paris doit offrir, hors réquisitions, 616 logements d'extrême urgence. Viennent ensuite les villes de Montreuil (83 logements), Pantin (66), Maurepas (63), Créteil (62), Argenteuil (59), Boulogne (51), Melun (48), Cergy (46), Neuilly-PLaisance (44), Versailles (40), Montrouge (38) et Saint-Denis (38). A elles seules, ces treize villes devraient réaliser environ la moitié des 2 485 logements livrables fin janvier, auxquels s'ajouteront les 500 logements réquisitionnés.

Voie 30, gare de l'Est : le wagon-refuge des SDF

VOIE 30, au fond de la gare de l'Est, un étrange petit flot de voyageurs embarque dans un train sans destination. Baluchon sur le dos, emmitouflés dans de tristes manteaux, quarante hommes vont passer la nuit dans deux voitures chauffées, à quai jusqu'à la mi-avril. La SNCF, la RATP, le Secours catholique et l'Armée du Salut fonctionnent en réseau pour offrir environ deux cents hébergements d'urgence aux sans-abri. Les quarante places de la gare de l'Est ont été « réservées » auprès de Francis, un bénévole du Secours catholique, qui prend chaque soir, près de la station de métro Châtelet, les inscriptions pour ce train-couchettes.

Les uns après les autres, avec le sourire de ceux qui retrouvent un ami, ils serrent la main de Laurent, l'un des deux vigiles, ainsi que celle de Jean-Claude Dupont, le responsable de la « mission solidarité » à la SNCF. Nul besoin de leur expliquer comment fonctionne l'endroit, la plupart sont des habitués de ces couchettes où trône la vue jaunie d'un célèbre site touristique. Les plus pressés réclament une serviette de toilette pour détendre sous une douche leurs membres engourdis, les autres déballent un sandwich ou ajustent draps et couvertures. Ils prennent possession des lieux comme de vrais voyageurs, dans une chaleur réconfortante.

Laurent et Serge, affectés à la sécurité, connaissent leur public. Toute la nuit, ils font des rondes pour vérifier qu'aucun n'allume une cigarette ou ne débouche un flacon d'un quelconque breuvage. *« Ici, il y en a qui boivent jusqu'à de l'huile de vidange pour oublier leur misère*, prévient Laurent. *Dans l'ensemble ils sont* cools, *on s'entend bien, mais il faut faire attention. La semaine dernière, j'ai mis tout le monde dehors à 3 heures du matin, parce que l'un d'eux s'était fait voler ses papiers pendant qu'il prenait l'air. Au bout d'une demi-heure, comme par hasard, on a retrouvé les papiers et l'incident était clos. »* Francis s'efforce de choisir ceux qui ne donnent pas l'impression d'avoir trop bu et ceux dont il est sûr qu'ils souhaitent dormir. *« En général, c'est le cas*, reconnaît Laurent, *mais, comme partout, il y a des brebis galeuses. Alors on veille. » « Il faut moduler les décisions mais rester ferme*, approuve Jean-Claude. *Sinon, il y en a toujours un qui veut sortir sous un prétexte quelconque, et les autres ne peuvent pas se reposer. »*

TENIR JUSQU'AU PRINTEMPS

La plupart des hébergés fuient les foyers classiques. Ils préfèrent le train de la gare de l'Est *« parce que c'est plus calme et plus propre »*. Ali, quarante-deux ans, affirme qu'il y *« retrouve son moral »*. Avec son compagnon de chambrée, ils échangent des souvenirs de Tunisie en attendant le sommeil. Ils aimeraient bien ne plus changer l'adresse de leurs nuits d'hiver et figurer jusqu'au printemps parmi les quarante noms retenus par Francis. Ce soir-là, Dariusz, monté dans le bus alors que la liste était close, devra se retourner vers le SAMU social, qui lui dénichera une place dans un foyer plus classique. Francis le connaît bien. Il se souvient que, quelques jours auparavant, il a déjà cédé sa couche à un compatriote à la rue depuis plusieurs nuits. Demain, Francis lui réservera sans doute une place en priorité.

Non loin de là, sous l'œil admiratif d'Eugène, Henri se souvient à voix haute de l'époque où *« deux cents ouvriers, les mieux payés d'Europe »*, étaient sous ses ordres. Les deux compères partagent des *« valeurs communes »*, et, par voie de conséquence, le même box. Ils se défendent d'être des *« zonards »*. *« On a chacun notre quartier pour faire la manche, on a nos clients, les gens nous connaissent »*, précisent-ils presque fièrement. *« Tout à l'heure, un gars m'a offert une bière »*, se réjouit Eugène. *« Et moi une dame deux chaussons aux pommes »*, renchérit Henri, le doigt en l'air. Ils sont plutôt détendus, sereins quant aux prochains couchers. Demain matin, ils replieront leurs couvertures, débarrasseront avec les autres la table du petit déjeuner avant de quitter le refuge, peu après 8 heures. Derrière eux, deux femmes de ménage rendront au convoi immobile la piquante odeur d'eau de Javel d'avant la nuit.

Aude Dassonville

Jacques Guyard, rapporteur de la commission d'enquête parlementaire

« Il n'est pas souhaitable de rédiger une loi spécifique sur les sectes »

LES SEIZE CORPS des adeptes de l'Ordre du Temple solaire, retrouvés samedi 23 décembre dans le massif du Vercors, devaient être autopsiés, mardi, à l'hôpital grenoblois de La Tronche. Les gendarmes ont entendu comme témoin, lundi, un habitant de Saint-Pierre-de-Chérennes. Ce retraité a confirmé avoir vu, samedi 16 décembre vers 0 h 15, soit la nuit où se serait déroulé le massacre, trois voitures Mercedes immatriculées en Suisse traverser *« en trombe »* le village. *« Au croisement, ils ont pris la route pour monter au Faz »*, le lieu-dit où ont été découverts les corps. Ce témoin a expliqué qu'il n'avait signalé ce fait qu'après avoir appris que les quatre voitures abandonnées par les membres de l'Ordre du Temple solaire n'étaient pas des Mercedes.

Par ailleurs, le drame du Vercors a relancé le débat sur une éventuelle interdiction des sectes. Rapporteur de la commission d'enquête sur le phénomène sectaire en France créée par l'Assemblée nationale en juin, Jacques Guyard est député (PS) de l'Essonne et maire d'Evry. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Guyard annonce le contenu du rapport de cette commission qui doit être rendu public le 10 janvier.

« Le droit français doit-il être affirmé pour éviter la répétition de tels drames ?

– Notre commission a conclu qu'il n'était pas souhaitable de rédiger une loi spécifique sur les sectes. Parce que, d'une part, leur extrême diversité rend impossible l'adoption d'une définition unique et que, d'autre part, le droit français contient tous les instruments pour agir. Le problème est que l'on ne s'en sert pas. Les plaintes sont très rares. Et même lorsqu'une plainte est déposée, elle est classée sans suite ou débouche sur un non-lieu dans 90 % des cas. La justice hésite à s'immiscer dans des affaires de conscience personnelle. Quant aux renseignements généraux, ils ont bouclé l'été dernier un remarquable inventaire de groupes existants. Mais ce travail dort dans un tiroir.

– Que vous a appris ce travail des renseignements généraux ?

– Cent soixante-dix mouvements nationaux regroupant entre cent cinquante et cent soixante mille personnes au sein d'au moins huit cents groupes locaux actifs ont été recensés. Sans compter les cent trente mille Témoins de Jéhovah. Depuis l'époque du rapport Vivien, voilà douze ans, plusieurs types de groupes se sont développés. Les sectes à base philosophique qui promettent d'affermir les personnalités, les sectes millénaristes qui annoncent la fin du monde, et, enfin, les sectes guérisseuses. On peut penser qu'un drame du type de celui du Vercors n'est pas impensable pour dix à vingt de ces groupes. Quand coexistent un gourou à très forte personnalité et un groupe de taille limitée, tous les dérapages sont possibles.

– Vous étiez-vous intéressé spécialement à l'Ordre du Temple solaire ?

– Je pensais que l'Ordre avait éclaté après les drames de 1994. Il est invraisemblable qu'on ne s'y soit pas davantage intéressé du côté suisse et que la coopération policière ait été si insuffisante.

– De quels moyens juridiques dispose la justice française ?

– La seule administration efficace est le fisc. Les 90 millions de francs d'amende infligés à l'Eglise de scientologie ont entraîné une dissolution de sa branche parisienne. On préfère saisir le problème par le biais des structures économiques des sectes plutôt que s'attaquer à leur mainmise psychologique sur les individus. Les trois quarts des sectes contreviennent clairement au droit du travail ou au droit fiscal. Pour chaque déviance, un instrument de droit existe : la non-assistance à personne en danger pour des sectes guérisseuses ; le détournement de biens pour celles qui provoquent la ruine financière de leurs adeptes ; les mauvais traitements à enfants pour celles qui séparent les familles, voire le détournement de mineurs dans certains cas. Encore faut-il que quelqu'un porte plainte ou qu'un parquet s'autosaisisse !

– On parle de réseaux d'influence haut placés, de noyautage...

– Noyautage, c'est excessif. Mais les sectes attirent des gens de bon niveau de qualification. Certains cherchent à mettre leur position au service de leur engagement sectaire. Ainsi la scientologie contrôle une holding d'entreprises dont l'une a obtenu un marché informatique au ministère de la défense. Mais il faut prendre garde à ne pas déraper vers une chasse aux sorcières. Cependant, je trouve scandaleux que les Témoins de Jéhovah aient négocié avec succès un statut spécial au regard du service national. Ils ont obtenu d'effectuer un service civil dans des conditions qu'ils déterminent largement eux-mêmes. On voit là la faiblesse de l'administration, qui ne sait pas dire non.

– Outre la mobilisation de la justice et des administrations, quelles mesures préconisez-vous ?

– Il faudrait préciser à quels types d'associations cultuelles la loi de 1905 peut s'appliquer. Ce texte donne un statut fiscal favorable et une reconnaissance de l'Etat que beaucoup de sectes revendiquent. Nous proposons qu'un comité des sages soit saisi à chaque demande d'agrément. Composé de représentants des grandes religions, des administrations et de personnalités scientifiques, il pourrait être consulté par les administrations. La loi de 1901 devrait aussi être adaptée pour éviter que certaines associations à gros budget vivent sans rendre de comptes à personne. Il s'agirait d'obliger celles dont le budget annuel est supérieur à 500 000 francs à publier le compte rendu de leur assemblée générale, leur budget et la composition de leur bureau. Enfin, il faut motiver les agents locaux des services sociaux pour aider les gens qui sortent des sectes à se réinsérer. »

Propos recueillis par Philippe Bernard

Des villages du Doubs et du Jura inondés après la crue de la Loue

LA DÉCRUE de la Loue, une rivière qui traverse les départements du Doubs et du Jura, était amorcée, mardi 26 décembre dans la matinée, après les inondations provoquées par de fortes pluies. La Loue, qui est sortie de son lit, a atteint le jour de Noël la cote de 2,57 mètres et a causé d'importants dégâts dans plusieurs villages, tandis que des axes de circulation étaient coupés, comme la route entre Besançon et Lons-le-Saunier, notamment à Quingey, aux alentours d'Arc-et-Senans (Doubs) ainsi qu'à Port-Lesney (Jura). A Ornans (Doubs), où le niveau de l'eau a atteint 40 à 50 centimètres en centre-ville, des commerces, des caves et des habitations ont été envahis par les boues de la rivière. Le maire de la commune a demandé au préfet de déclarer l'état de catastrophe naturelle alors que les travaux de nettoyage et de déblaiement ont commencé mardi. Le niveau du Doubs, dont la Loue est un affluent, a lui aussi fortement augmenté, avec 6 mètres à Besançon où, selon la préfecture, les dégâts sont peu importants.

■ **ACCIDENT DE LA ROUTE : un SDF est mort, écrasé par plusieurs véhicules**, dimanche 24 décembre vers minuit, alors qu'il traversait la nationale 9 à hauteur du village de Pia (Pyrénées-Orientales). Agée d'une trentaine d'années, la victime a été heurtée par un véhicule roulant à vive allure sur ce tronçon à quatre voies et non éclairé, puis par d'autres alors qu'il gisait sur la chaussée. Un appel à témoin, notamment auprès des garagistes de la région, a été lancé.

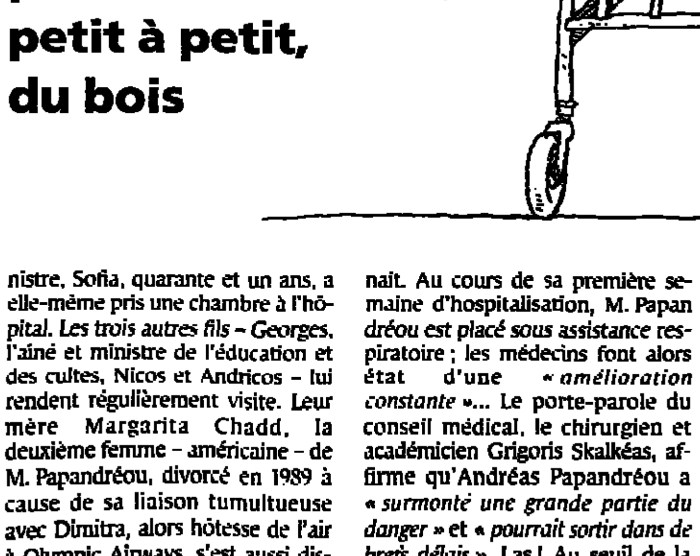
PUBLICATION JUDICIAIRE

Par jugement prononcé le 17 décembre 1995 par la 17e chambre correctionnelle du tribunal de Paris, Jean-Marie Colombani, directeur de publication du journal *Le Monde*, Hervé Gattegno et Roland-Pierre Paringaux, journalistes, ont été condamnés au paiement de dommages-intérêts à Henri Caillavet, membre honoraire du Parlement, pour avoir diffamé celui-ci dans un article intitulé « Une nouvelle affaire en Loire-Atlantique, M. Van Ruymbecke enquête sur un marché d'Etat », paru dans l'édition datée 23-24 octobre 1994, dans le journal *Le Monde*.

J.-M. F. *français.*

La Grèce au chevet d'Andréas Papandréou

Le patriarche hellène s'est toujours refusé à désigner son dauphin, malgré ses graves problèmes de santé. Aujourd'hui, la course à la succession est ouverte. Les couteaux sont tirés. Les héritiers potentiels sortent, petit à petit, du bois



PENDANT plus d'un mois, le pouls de la Grèce aura battu, de plus en plus faiblement, à Onassio. Durant cette période, toute la vie politique d'Athènes s'est concentrée autour de cet hôpital ultramoderne – un centre cardiologique créé par la richissime fondation Onassis – où, le 20 novembre, le premier ministre Andréas Papandréou a été admis pour *« une forme de pneumonie affectant le lobe inférieur du poumon gauche »*. Agé de soixante-seize ans, la santé affaiblie par un triple pontage coronarien pratiqué en septembre 1988 dans un hôpital londonien, le patriarche, le père du socialisme à la grecque, lutte entre la vie et la mort. A son chevet, l'émotion le dispute aux manœuvres les plus tortueuses.

Si la pneumonie de départ a pu être jugulée, des complications respiratoires et rénales sont rapidement apparues, clouant le vieux tribun sur son lit de l'unité de soins intensifs du premier étage de l'Onassio. Celui-ci est aussitôt devenu le point de mire de la vie politique et sociale hellène, situé près de l'hippodrome, au bord du golfe de Salonique. Dimitra, l'épouse du chef du gouvernement, âgée, elle, de quarante et un ans, a déserté la « villa rose », sa luxueuse demeure *de la banlieue chic d'Ekali au nord* d'Athènes, pour une suite du centre Onassio. La fille du premier ministre, Sofia, quarante et un ans, a elle-même pris une chambre à l'hôpital. *Les trois autres fils* – Georges, l'aîné et ministre de l'éducation et des cultes, Nicos et Andricos – lui rendent régulièrement visite. Leur mère Margarita Chadd, la deuxième femme – américaine – de M. Papandréou, divorcé en 1989 à cause de sa liaison tumultueuse avec Dimitra, alors hôtesse de l'air à Olympic Airways, s'est aussi discrètement rendue plusieurs fois à l'hopital pour y prendre des nouvelles de son ex-époux.

Au cours des deux premières semaines, des centaines de sympathisants – des gens modestes pour l'essentiel – se sont massés devant l'entrée de l'hôpital pour apporter leur soutien, certains allant jusqu'à offrir leurs *« organes, pourvu qu'il vive »*. Les dignitaires du Pasok, le Mouvement socialiste panhellénique créé en 1974 par M. Papandréou après la chute des colonels, ont pris quotidiennement la route d'Onassio. Pas un ministre n'a manqué à l'appel et l'opposition n'a pas été en reste. Le monde politique s'étant rendu en masse au chevet du premier ministre, l'hôpital s'est vite transformé, au début de la maladie, en annexe du Parlement. Tous ont eu du mal à se frayer un passage parmi les équipes de la quinzaine de chaînes de télévision publiques et privées présentes vingt-quatre heures sur vingt-quatre devant l'entrée du centre, ainsi qu'au 7ᵉ étage investi par des centaines de journalistes.

Le pays s'est alors mis à vivre à l'unisson des hauts et les bas de la santé de son premier ministre. Les journées ont commencé à suivre le rythme des bulletins médicaux – deux par jour, le premier à 13 heures, le second à 20 heures – publiés par le conseil médical mis en place dès le premier jour. Ce conseil ne réunit pas moins de quinze spécialistes grecs ainsi que le ministre de la santé, Dimitris Krémastinos, médecin personnel de M. Papandréou. De nombreux spécialistes étrangers, des Etats-Unis, de Suisse, d'Argentine, d'Italie, ont également fait le voyage d'Athènes, à la demande de la famille du patient. Le célèbre cardiologue britannique d'origine égyptienne, Magdi Yacoub, qui a opéré *M. Papandréou en 1988 pour un rétrécissement* de l'aorte, lui a rendu visite et assuré que son cœur tenait. Au cours de sa première semaine d'hospitalisation, M. Papan*dréou est placé sous* assistance respiratoire ; les médecins font alors état d'une *« amélioration constante »*... Le porte-parole du conseil médical, le chirurgien et académicien Grigoris Skalkéas, affirme qu'Andréas Papandréou a *« surmonté une grande partie du danger »* et *« pourrait sortir dans de brefs délais »*. Las ! Au seuil de la deuxième semaine, son état de santé s'aggrave et l'illustre malade est placé sous rein artificiel le 29 novembre. La troisième semaine s'ouvre sur un *« état stationnaire »*. De plus en plus laconiques, les bulletins médicaux feront, un temps, de ce *« stationnaire »* une véritable litanie. L'information officielle se tarit, après le refus de M. Skalkéas – accusé par l'ordre des médecins d'être *« le porte-parole du gouvernement »* – de présenter et de commenter les bulletin médicaux. De son côté, le gouvernement refuse de s'ingérer dans les affaires de la médecine.

Le temps aidant, on sent une certaine désaffection. Les ministres cessent de se rendre à l'Onassio, où une ligne téléphonique spéciale a été branchée près de la chambre du premier ministre, tandis que les foules des premiers jours regagnent leurs chaumières. Les journalistes sont quant à eux délogés du 7ᵉ étage pour être relégués sous une tente spécialement dressée près de l'hôpital.

LES médecins décident le 6 décembre de pratiquer une trachéotomie pour aider Andréas Papandréou à respirer et lui permettre de bouger et de parler. Ce sera chose faite quatre jours plus tard : un médecin assure qu'il a pu parler *« pendant une heure au moins »* avec les membres de sa famille. Les signes de rétablissement se multiplient : Andréas Papandréou *« consomme une soupe de poulet et une gelée »* puis il s'assoit, il recouvre son autonomie respiratoire. Le stade *« très critique est dépassé »* et *« il pourra quitter l'hôpital pendant les fêtes »*, annonce le porte-parole du gouvernement.

Mais le sort s'acharne et fait mentir les officiels. Une nouvelle infection le frappe le 11 décembre *et il est replacé sous assistance res*piratoire. Une fois encore, les médecins réussissent à *« contrôler »* la situation et l'état de santé redevient... *« stationnaire »*. Une énième *infection se déclare* pourtant à la fin de la quatrième semaine. Depuis, la situation ne cesse de se dégrader. Même si les médecins parviennent, au coup par coup, à *« stabiliser »* son état, la santé du premier ministre baisse à chaque fois d'un cran. L'équipe médicale fait face quasi quotidiennement à des *« indices d'infection »* qui ébranlent un peu plus les convictions des plus optimistes. Sa fille Sofia s'effondre en larmes lors du conseil médical qui se réunit chaque matin et demande si son père souffre. Après un mois d'hospitalisation, les médecins craignent que le système immunitaire de M. Papandréou n'ait cessé de fonctionner. Ils envisagent de le transférer dans une chambre stérile. La presse évoque le *« martyre d'Andréas »*, *« l'angoisse au paroxysme »* ou encore la *« fin »*. Et, une nouvelle fois, un bulletin médical fait état, le 23 décembre, d'une *« aggravation »* ; un médecin avoue qu'*« il y a des indices que l'infection ne puisse pas être contrôlée »*.

EN surface, la politique grecque apparaît calme, exempte des vagues que l'on pourrait attendre. Les affaires publiques semblent suivre leur cours normal. L'intérim est exercé par le ministre de l'intérieur, de l'administration et de la décentralisation, Akis Tsohatzopoulos, placé en tête de la liste des membres du cabinet. Il a ainsi représenté la Grèce au dernier sommet européen de Madrid. Mais en profondeur les eaux sont beaucoup plus tourmentées. La maladie a, en fait, bouleversé les données politiques : tout le monde admet maintenant qu'Andréas Papandréou, qui a toujours refusé de passer la main, ne pourra plus dorénavant exercer le pouvoir. Un tabou est tombé, une époque s'achève : neuf Grecs sur dix considèrent que M. Papandréou doit démissionner de sa charge de premier ministre, indique un sondage réalisé dans la région d'Athènes ; près de deux Grecs sur trois estiment qu'il doit également quitter la présidence du Pasok, qu'il a toujours dirigé d'une main de fer.

Prenant acte des souhaits populaires, poussés par l'opposition, les milieux financiers et le patronat qui ne cessent de critiquer la *« vacance du pouvoir »*, les dirigeants du parti majoritaire finissent par annoncer que des *« décisions »* seront prises... en janvier. C'est que les prétendants à sa succession ont commencé les grandes manœuvres pour l'*« après-papandréisme »* ; en coulisses d'abord, par respect du grand chef à qui ils doivent tout, puis, progressivement, au grand jour. Les « dauphins » sortent, petit à petit, du bois.

La lutte est compliquée, car elle est en deux temps, et l'on comprend pourquoi certains ne sont pas pressés de voir annoncer, trop tôt, l'incapacité du premier ministre à gouverner, avant, par exemple, la fin de la course à la succession. Il y a le choix du nouveau premier ministre qui, selon la Constitution, doit être nommé par le groupe parlementaire majoritaire (169 députés socialistes sur 300). Il y a aussi celui du futur chef du Pasok, qui doit être élu par un congrès extraordinaire. Les fidèles de M. Papandréou pressent pour que le Parti joue un rôle prépondérant et propose un candidat au groupe parlementaire pour l'élection du nouveau chef de gouvernement.

Trois « favoris » sont en lice : Akis Thohatzopoulos, cinquante-six ans, ancien secrétaire général du Pasok, un apparatchik qui exerce l'intérim du gouvernement ; Costas Simitis, cinquante-neuf ans, chef de file du courant rénovateur ; Gérassimos Arsénis, soixante-quatre ans, actuel ministre de la défense, qui peut compter sur une partie des populistes du Pasok. Mais deux outsiders, tous deux issus du centre, sont également sur les rangs : Apostolos Kaklamanis, président du Parlement, et Yannis Haralambopoulos, un vieux compagnon de route de M. Papandréou,

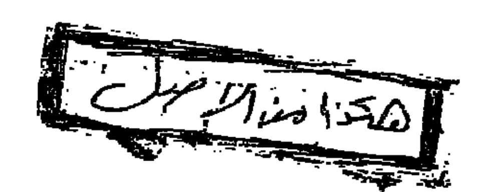
Si MM. Tsohatzopoulos et Arsénis se présentent comme des héritiers directs de M. Papandréou, M. Simitis, qui peut compter sur une majorité des députés, se pose comme le seul capable de mener les socialistes à la victoire aux élections générales, prévues à l'automne 1997. Longtemps surnommé le *« Michel Rocard grec »*, M. Simitis, plusieurs fois ministre, a pris ses distances depuis plusieurs mois avec Andréas Papandréou. Européen convaincu, contrairement à M. Arsénis considéré comme l'*« homme des Américains »*, il veut transformer le Pasok, parti d'un homme, en une formation moderne de type social-démocrate.

AU début de l'hospitalisation de son mari, Dimitra, *« Mimi »* pour les Grecs, a gardé le silence, enfermée, au 6ᵉ étage de l'Onassio, dans sa douleur et sa colère, selon son entourage. *« Elle fait face à la situation parfois avec sang-froid, parfois en cédant à de terribles accès de douleur »*, selon son cousin Georges Lianis, secrétaire d'Etat aux sports. Elle a exigé des quinze médecins qui soignent son mari de la tenir informée sur tout ce qui regarde sa santé. *« Elle est dans un état d'extrême tension et nous n'osons pas lui parler de la course à la succession car, sinon, elle nous giflerait »*, assurent ses proches. Depuis l'été, on lui prête des ambitions politiques et notamment l'intention de se présenter aux élections de 1997. Directrice du cabinet de son mari, elle a été prise à partie ces derniers mois à propos d'ingérences dans les affaires publiques et elle a été accusée d'exercer une influence pernicieuse sur M. Papandréou.

Très controversée, peu aimée par les enfants de son mari, elle a aussi été la cible d'une campagne injurieuse menée par un journal populiste qui a publié des photos d'elle nue avant sa rencontre avec le premier ministre. Lors d'une interview, le 7 novembre, qui a battu tous les records d'Audimat, elle a vainement tenté de gagner la faveur de ses compatriotes. Tout récemment, elle a rompu le silence en déclarant qu'elle soutiendrait *« toutes les décisions »* que prendra M. Papandréou. Elle s'est immédiatement attiré les foudres de plusieurs responsables du Pasok et de députés socialistes qui ont vu dans sa petite phrase une ingérence possible dans les affaires intérieures du parti et l'ont sèchement rappelée à l'ordre.

Un chapitre de l'histoire grecque s'achève à Onassio. Andréas Papandréou y aura lutté jusqu'au bout. Ses différents « dauphins » sont fin prêts à se déchirer pour lui succéder. Dimitra Liani-Papandréou, elle, n'aura plus, semble-t-il, qu'à regagner sa banlieue d'Ekali.

Didier Kunz



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef, adjoints à la direction de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur de la gestion : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 885 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

Le Monde

ÉDITORIAL

La Turquie islamiste ?

LE fait qu'en Turquie un parti islamiste recueille à des élections démocratiques un peu plus de 20 % des suffrages, comme ce fut le cas aux législatives du 24 décembre, est certes préoccupant. Le pays est certes à 99 % musulman, mais il serait prématuré de voir là les prémices d'une situation « à l'algérienne ». La première raison, évidente, c'est que près de 80 % des électeurs n'ont pas voté pour le Parti de la prospérité (Refah) : celui-ci ne doit son nouveau statut de premier parti de l'Assemblée nationale qu'aux querelles entre les grands partis traditionnels, qui ont toutes les chances de former le prochain gouvernement.

La deuxième raison, c'est que le Refah n'a pas surgi par génération spontanée pour venir menacer la Turquie officielle. Son principal dirigeant, Necmettin Erbakan, a été trois fois ministre dans les années 70, à la tête d'une autre formation mais avec les mêmes idées religieuses, et peut difficilement passer pour un candidat anti-système.

La troisième et sans doute principale raison pour rester serein face au relatif succès des islamistes turcs, c'est la confiance en la démocratie. L'islamisme liberticide et subversif, qui ne peut que faire peur à quiconque se réclame de la philosophie des droits de l'homme, a fleuri dans des Etats dictatoriaux. Ce que n'est pas la Turquie, ni dans la forme ni dans la réalité : la presse y a conquis une liberté de plus en plus affirmée, la société civile y est active – même si autoritarisme et atteintes aux libertés restent monnaie courante. En Turquie, ce sont des militaires laïques qui ont fomenté trois coups d'Etat au cours du dernier quart de siècle et qui opposent une sourde résistance aux réformes démocratiques. Il y aurait une certaine mauvaise foi de la part des pays d'Europe occidentale à reprocher à une frange de l'électorat turc son vote de protestation contre les défauts patents du régime en place.

Si, comme il est naturel en démocratie, l'opposition met en relief la mauvaise gestion, les injustices sociales, les déséquilibres économiques, elle y gagne au passage les votes des mécontents. Dans le cas turc, il faudrait ajouter le problème spécifique de la rébellion kurde. La politique du tout-répressif, la seule qu'aient proposée et pratiquée les partis au pouvoir ces dernières années, a fait la preuve, outre sa barbarie, de son inefficacité. Une partie non négligeable des Kurdes vote depuis longtemps pour l'islamisme.

On ne peut enfin comprendre le développement du vote religieux sans le rattacher à l'histoire turque. Mustafa Kemal a exalté, avant même la laïcité, un Etat-nation turc correspondant au pays amputé de son empire. Or, dans le discours du chef islamiste Erbakan, qui réclame une unité des Musulmans de l'Asie centrale au Maroc, on voit resurgir la nostalgie de la Turquie ottomane qui, pendant plus de trois siècles, a rassemblé sous la banière du Sultan l'essentiel du monde musulman. Que face à une Europe constamment réticente, face à des institutions kémalistes vermoulues, renaisse en Turquie, comme avatar nationaliste, la tentation d'un islam conquérent n'a rien qui puisse étonner, même s'il faut rester vigilant.

Les sectes, les religions, les libertés

Suite de la première page

Le Conseil de l'Europe s'en est emparé, publiant, en 1992, un avis remarqué : la liberté de conscience et de religion, garantie par la convention européenne des droits de l'homme, *« rend inopportun le recours à une législation majeure pour les sectes »*. Toutefois, des mesures éducatives et législatives sont préconisées pour prévenir les abus et riposter.

A défaut de pouvoir interdire les sectes et même légiférer sur elles, il faut appliquer, dans toute sa rigueur, l'arsenal répressif existant déjà dans le droit civil, pénal, fiscal, social. Telle est la position défendue aussi, en décembre 1993, par la commission des droits de l'homme auprès du premier ministre, présidée par le bâtonnier Paul Bouchet, et qui risque de l'être encore, si on en croit son rapporteur, Jacques Guyard, par la nouvelle commission d'enquête parlementaire sur les sectes.

Mais de quel arsenal s'agit-il ? La commission Bouchet rappelle la répression de l'exercice illégal de la médecine, de l'escroquerie ou de la publicité mensongère. Elle réclame le contrôle strict du bénéfice de la loi sur les associations cultuelles de 1905 (avec ses avantages fiscaux) ou encore l'application sévère de la législation pour vérifier la transparence financière et comptable des sociétés, réprimer les fraudes fiscales, etc. Au total, c'est une démarche pragmatique qui est préconisée, illustrée par l'accord récent passé entre les Témoins de Jehovah et le ministère de la défense. Les premiers, refusant tout service militaire, peuvent désormais faire un service civil, sans être pour autant objecteurs de conscience.

Mais cet argumentaire ne convient pas du tout aux associations de défense des victimes, qui ne manquent pas non plus d'arguments. Elles font valoir que ces dispositions législatives et réglementaires sont insuffisantes, détournées, ou qu'elles ne peuvent être concrètement appliquées. Sans parler des complicités dont les sectes bénéficieraient – réalité ou légende – en haut lieu, dans les différentes administrations concernées. A entendre ces associations anti-sectes, si l'escroquerie financière, le trouble à l'ordre public ou l'infraction à la législation sur la protection des mineurs sont relativement faciles à identifier et peuvent justifier – si les faits sont établis – des poursuites, il n'est guère possible de prouver la manipulation mentale ou la destruction psychique d'un individu, comme celles qui ont été rapportées par des rescapés de l'Ordre du Temple solaire. Pourquoi, demande Jacqueline Tavernier, présidente des ADFI (associations de défense de la famille et de l'individu), ne pas créer un délit de « manipulation » ou d'« envoûtement », qui permettrait de poursuivre plus facilement des cas de dépossession d'un individu de sa faculté de libre examen ?

MANŒUVRES D'INTIMIDATION

En outre, les sectes disposent de moyens financiers suffisamment importants pour entretenir des brigades d'avocats capables de retourner les textes à leur profit, de bloquer la machine judiciaire par des procédures dilatoires, des manœuvres d'intimidation, des plaintes en diffamation (et celles qui touchent la presse sont nombreuses) et d'attaquer des témoins. Bref, pour les associations et les politiques qui font la chasse aux sectes, si le droit français peut suffire pour contrôler des atteintes à la liberté individuelle et à l'ordre public, il n'est absolument pas équipé pour riposter aux agissements illicites, parfois hélas tragiques, des sectes.

Le débat n'est pas nouveau. Il est relancé avec, en toile de fond, l'urgence d'une prévention, qui, pour un nombre de plus en plus grand de spécialistes, comme Jean Baubérot, directeur à l'Ecole pratique des hautes études, passe, entre autres propositions, par une réelle ouverture, dès l'école, à la culture et à l'histoire des religions, dans un but de connaissance et de comparaison. Entre les cours confessionnels, comme en Italie ou en Allemagne, et le quasi-vide de ce type d'enseignement en France, il y a sans doute une voie à trouver, qui aurait le mérite de prouver que la prévention des sectes peut commencer dès le plus jeune âge et qu'elle est enfin devenue, pour les pouvoirs publics, une priorité.

Henri Tincq

REVUE DE PRESSE

EL PAIS

■ La France est maintenant entrée dans la période de la trêve des confiseurs, mais les syndicats ont averti qu'ils commenceront l'année en appelant à la mobilisation. Pour le reste des Européens, ce qui va se passer sera d'une importance capitale. Pas seulement parce que, sans la participation de la France, il n'y aura pas de monnaie unique, mais aussi parce que, au-delà de cet objectif, ce dont les Français débattent aujourd'hui est directement lié à leurs préoccupations quotidiennes.

RTL

Jean-Yves Hollinger

■ Sur le plan économique, il y a trois grandes leçons à tirer de ce conflit social. La première, c'est le retard pris par l'Etat-patron pour moderniser ses propres services. (...) La deuxième, c'est une question de méthode : quand les temps sont difficiles pour tous, vous ne pouvez pas imposer de nouveaux sacrifices. Les réformes doivent être réalisées à doses homéopathiques. (...) La troisième leçon, c'est une heureuse surprise, sur le plan monétaire, les choses se sont plutôt bien passées. Le franc termine mieux l'année qu'il ne l'avait commencé. Les milieux financiers ont apprécié qu'Alain Juppé n'ait pas cédé sur l'essentiel, le redressement des comptes sociaux.

LE PARISIEN

Noël Couëdel

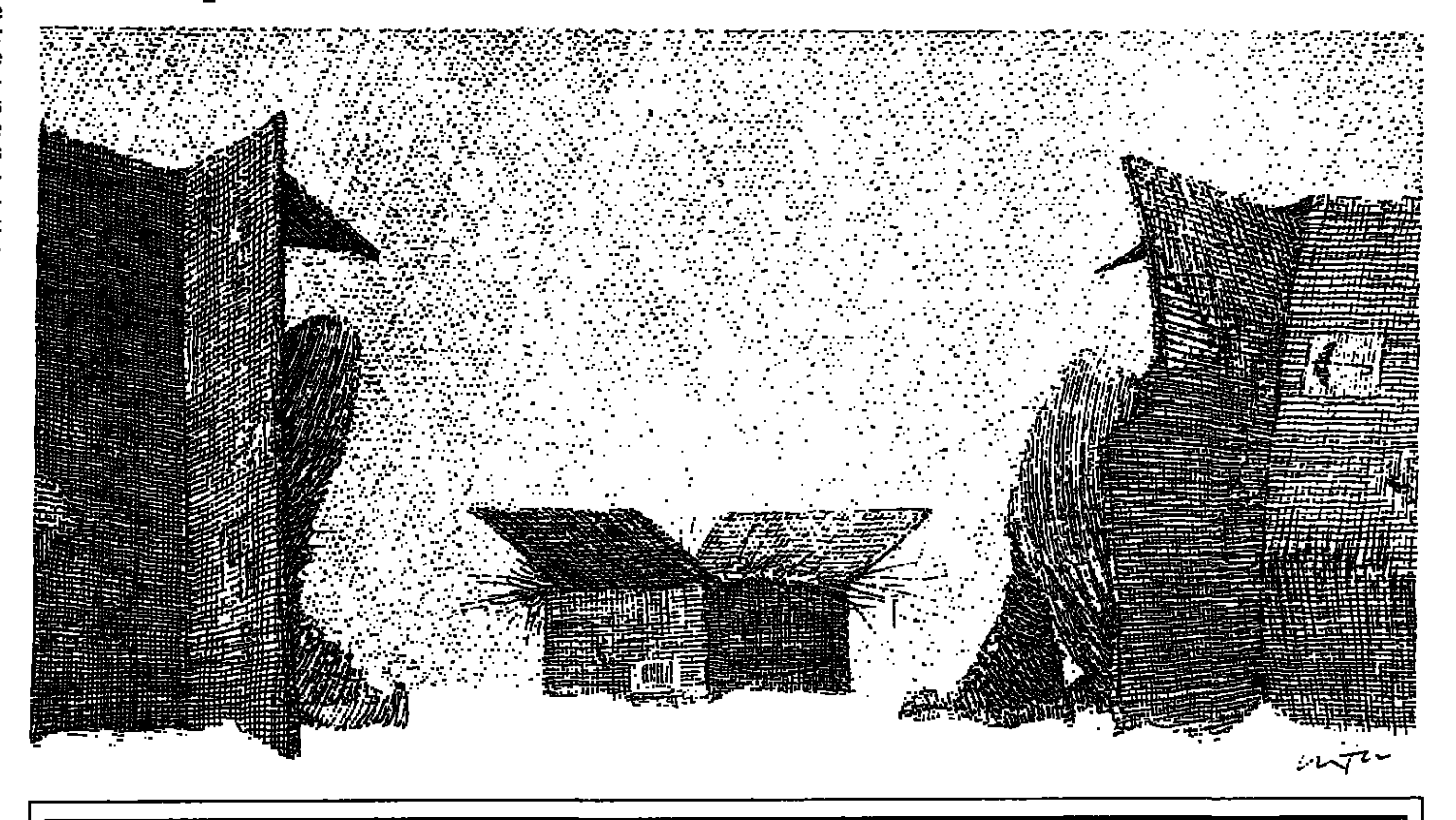
■ Il y a toujours un homme de l'année quelque part... Sauf cette année en France. En 1995, la France (...) a dû faire face à deux épreuves majeures : la vague des attentats terroristes et les trois semaines de grève. (...) Oui, les Français ont été les héros de l'année 1995. Une année dure, mais au bout de laquelle le sentiment national s'est renforcé.

L'HUMANITÉ

José Fort

■ Le *« modernisme à l'occidentale »*, celui qui prône restrictions des budgets sociaux et déréglementations, est un traitement qui passe mal en Turquie et dans bien d'autres pays. Tout comme ne sont pas digérées les potions décrétées par les puissantes institutions financières *internationales*. Ajoutons enfin qu'il faudra bien qu'un jour la morgue de ceux qui décident à Bruxelles soit teintée d'un peu plus de modestie et de réalisme.

Attente *par Leiter*



Fausse route ?

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

L'ACTUALITÉ, comme l'Histoire, ne dédaigne pas l'ironie. Rarement la fête de Noël s'est accompagnée, comme celle de 1995, d'événements qui lui soient aussi contraires. Autour des sapins parés pour la joie, il n'a été question que d'une certaine clairière dauphinoise défigurée par la sauvagerie ; rite de mort du Vercors contre rite de vie de Bethléem. A la joie éblouie de nos enfants ouvrant leurs cadeaux se superposait la vision insoutenable d'autres innocents sacrifiés par leurs parents, un sac plastique sur la tête. En signe de quoi, ce sac ? De honte, malgré tout ?

Un paradoxe ne va jamais seul. Devant l'atroce mise en scène du Temple solaire, ce fut un soulagement d'apprendre, au fil de la nuit, que nos sociétés avaient trouvé de quoi se défendre, en attaquant. La présence de projectiles et de drogues près des corps permettra des poursuites pour assassinats et association de malfaiteurs. La liberté de conscience n'autorise donc pas n'importe quel massacre : ouf !

Si seulement l'enquête pouvait révéler une bonne vieille escroquerie ! On rêve d'apprendre qu'un immonde dégueulasse a abusé de gens frêles, les a grugés, qu'il s'est enfui aux Bahamas, comme un vulgaire PDG ou un député ! La méchanceté humaine exploitant la bêtise humaine et appelant la vengeance humaine : on se retrouverait, comment dire ?, en pays de connaissance !

> La folie dérange d'autant plus qu'elle prend les formes de la résolution calme

Ce qui dérange, dans la tuerie du Vercors, c'est l'inexplicable de ces Mercedes nickel, bien rangées en contrebas, de ces cadavres en étoile, le côté méthodique de ces préparatifs de cauchemar. La folie dérange d'autant plus qu'elle prend les formes de la *résolution calme*.

Si au moins la décision de quitter la planète, et d'entraîner des enfants dans ce geste, avait été prise en plein délire, en vertu d'une tradition ! A relire *La mort volontaire au Japon*, de Maurice Pinguet (Gallimard, 1984), on se prend à envier un pays où la mort choisie, à plusieurs et en pleine santé, a conquis ses lettres de noblesse.

Chez nous, l'histoire du suicide se borne à des actes solitaires. Les uns revêtent une signification de rigueur politique, comme chez Caton, qui entendait suivre Pompée dans la défaite, ou Stefan Zweig et le chirurgien Martel, qui refusaient de survivre à la victoire nazie de 1940.

D'autres suicides à la romaine se multiplient maintenant sous nos latitudes, à proportion des acharnements thérapeutiques causés par le progrès médical. Ils relèvent de l'auto-euthanasie, et ils en imposent par le courage d'une liberté ultime : hier, Montherlant ; tout près de nous, Deleuze.

Aux vertiges collectifs comme celui du Temple solaire, il manque des références culturelles qui leur tiendraient lieu d'explication, de dignité. Seule l'atrocité du résultat retient de sourire au vu des cérémonials et des déguisements qui ont inspiré le passage à l'acte. On dirait la scène finale du Mammamouchi, dans *Le Bourgeois gentilhomme*, le couronnement de Bokassa, *Ubu*, du Ionesco, de l'Audiberti. Faut-il qu'ils soient fragiles et influençables, les fervents de telles mascarades !

Fragiles, vraiment ? Je connais une victime de gourou à la manque : en l'affrontant, on perçoit tout sauf de la faiblesse. Comme avec de jeunes drogués, on a plutôt le sentiment d'une énergie intraitable, d'un roc, sous les mômeries et les abandons de souveraineté. *« Toute secte est le ralliement du doute et de l'erreur »*, affirme tranquillement Voltaire (*Dictionnaire philosophique*, 1765), ajoutant qu'un Etat gagne à les « tolérer ». Est-ce si simple ?

En fait de civilisation, le nombre et la réussite technique ne sont pas des gages de vérité opposables à tous. « Notre » raison occidentale n'est qu'une voie parmi d'autres. Hamlet a tout dit là-dessus, quand il rappelle à Horatio qu'*« il y a plus de choses sur la terre et dans le ciel que n'en rêvent vos philosophies »* (acte I, scène 5). Nos Eglises ont frustré les besoins des fidèles en rituels mystiques, à force de se vouloir des appendices des sciences humaines.

Les plus raisonneurs des mordus de sectes ont beau jeu de rappeler que le très rationnel Collège de sociologie envisagea sans rire des sacrifices humains expérimentaux, avant que la guerre de 1940 ne comblât leur curiosité, au-delà de toute espérance.

Qui fait fausse route ? Les délirants du Vercors ? Nous autres, qui aurions l'exclusivité de la santé d'esprit et de la justice de cœur ? On trouve des adeptes des cultes nouveaux pour relier la macabre découverte de la semaine dernière aux grèves qui l'ont précédée. N'est-elle pas en crise, notre belle rationalité politique, qui nous parle de « bonne voie », de « direction sans alternative possible », mais qui ne prévoit ni ne contrôle rien, et qui engendre toujours plus d'exclusions mortifères ? Même s'il est vrai qu'à en croire le médiéviste Jean Delumeau l'an mille n'a pas provoqué la terreur souvent évoquée, le deuxième millénaire ne risque-t-il pas, lui, d'entraîner des hécatombes, mystiques ou non, devant les turbans grotesques de nos mammamouchis de l'économie ?

> Si l'an mille n'a pas provoqué la terreur souvent évoquée, le deuxième millénaire ne risque-t-il pas, lui, d'entraîner des hécatombes ?

Avec tant d'espaces déjà profanés par nous,
Nous faudra-t-il aussi raser le Saint des Saints,
Pour y faire régner nos vices ?

Le Shakespeare de *Mesure pour mesure*, tel que le commente René Girard (*Les Feux de l'envie*, Grasset 1990), a compris que Platon se trompait en assurant qu'on ne peut *« vouloir le mal, de plein gré »*. Dans le désir, soi-disant innocent, il y a une aspiration luciférienne au mal absolu, un acquiescement de la volonté, et non quelque obscur instinct de destruction. Bethléem n'a pas annulé le Vercors.

« La mort, si difficile et si facile » (Paul Eluard).

J.-M. F. français.

UNION EUROPÉENNE Les trois semaines de grèves dans les services publics en France ont souvent été interprétées comme une réaction à l'Europe de Maastricht. Les deux principes sur lesquels celle-ci repose – concurrence et libre circulation – ne seraient pas compatibles avec la tradition française de services publics, au cœur du « pacte républicain ». ● KAREL VAN MIERT, commissaire européen à la concurrence, a récemment profité d'un passage à Paris pour préciser les positions de la Commission. Pour lui, les services publics sont parfaitement légitimes, mais il est très rare que leur existence justifie le maintien d'un monopole. ● ANALYSANT L'ARTICLE 90 du traité de Rome, il a montré que la Commission n'adopte pas toujours des positions favorables aux entreprises privées. Une « charte des services publics » pourrait prochainement voir le jour.

L'Europe refuse l'amalgame entre « services publics » et monopoles

Karel Van Miert, commissaire à la concurrence, se défend d'être un ultra libéral. Cet ancien dirigeant socialiste belge prône une notion de « services universels » pour « un maximum de personnes et à des prix abordables »

LES « *SERVICES PUBLICS à la française* » sont-ils compatibles avec l'intégration européenne ? Beaucoup ont vu dans la crise sociale que notre pays vient de vivre l'expression d'une opposition à « *l'Europe de Maastricht* ». Déjà, fin mai, des grèves très suivies avaient été déclenchées à EDF-GDF, La Poste, France Télécom et à la SNCF contre des projets de directives européennes ou des menaces liées à des changements de statuts. C'est à cette occasion que le premier ministre a, pour la première fois, le 29 mai, parlé des « *services publics à la française* » caractérisés, selon lui, par les principes « *d'égalité, de qualité et de continuité* » (*Le Monde* du 31 mai).

Opportunément invité par *Les Echos Conférences*, puis par l'Association des anciens élèves de l'Ena, à venir s'exprimer à Paris le 19 décembre, Karel Van Miert, commissaire européen à la concurrence, a montré que les divergences d'appréciation entre la France et ses partenaires européens sur les services publics étaient réelles mais peut-être pas insurmontables. Le redouté commissaire n'en revient toujours pas : « *Je n'y comprends rien. Pourquoi êtes-vous toujours sur la défensive ? France Télécom est appelée à devenir une grande entreprise mondiale, mais évidemment elle n'acquierra pas une dimension internationale si vous refusez d'ouvrir le marché français. Vous avez des atouts et vous êtes frileux. Pourtant l'action de la Commission vous sert davantage qu'elle ne vous dessert.* »

REDÉFINIR UN ÉQUILIBRE

Peu adepte de la langue de bois, il n'hésite pas à prendre ses interlocuteurs à rebrousse-poil : « *Je me demande ce qu'on entend par services publics à la française. S'il y a un amalgame entre cette notion et celle de monopole public, c'est effectivement contraire au traité de Rome.* » La précision est utile : ce n'est pas au nom du traité de Maastricht que les services publics français sont remis en question, mais bien en vertu du traité de Rome, rédigé en 1957, et plus particulièrement de son article 90. Comme le résume le Centre européen des entreprises à participations publiques dans son récent ouvrage, *Europe, concurrence et service public*, « *le service public apparaît beaucoup plus comme une exception aux principes de concurrence que comme un principe de force équivalente légitimant une intervention publique, qu'elle soit communautaire ou nationale* ».

Karel Van Miert reconnaît volontiers qu'« *il faudra bien redéfinir un équilibre entre la logique du marché et les services publics dans le traité de Rome* ». Mais, à ses yeux, « *le traité ne s'oppose en rien à ce que l'accroissement du bien-être des citoyens soit poursuivi par le biais des services publics* ». S'il accepte désormais l'élaboration d'une « *charte des services publics* » qui définirait « *les principes des services universels et leur évolution* » et qui pourrait venir en annexe du traité de Rome, il estime « *qu'il n'y a pas lieu de changer le traité* ». Les tenants de cette modification – le Centre européen des entreprises publiques, la Confédération européenne des syndicats mais aussi, *mezzo vocce*, le gouvernement français – ne semblent pas devoir obtenir gain de cause.

Faut-il pour autant faire de la Commission un repère de libéraux et de Karel Van Miert un héritier de Margaret Thatcher ? Ancien président du Parti socialiste flamand (SP), le commissaire à la concurrence affirme que « *le droit communautaire n'exige jamais une privatisation* ». Selon lui, les Français sont parfois de mauvaise foi. La preuve ? Prétextant une concurrence déloyale, la Fédération française des sociétés d'assurances a porté plainte devant la Commission parce que La Poste distribuait des produits d'assurances. Après examen du dossier, la Commission a estimé que la plainte n'était pas recevable, car La Poste respectait un certain nombre de conditions, en particulier la transparence des comptes. « *Mais en France, personne n'en a parlé* », regrette-t-il. Concernant le courrier, la Commission a reconnu qu'il y a de bonnes raisons de maintenir le monopole sur certains services : « *Je suis assez sensible au rôle d'aménagement du territoire de la poste française.* »

SATISFAIRE LE CONSOMMATEUR

Sur un autre sujet délicat en France, le transport aérien, Karel Van Miert affirme même que « *le maintien de lignes non rentables mais subventionnées est possible si cela est fait dans des conditions de transparence* ». Mais si l'objectif de la Commission est « *d'assurer de bons services à un maximum de personnes et à des prix abordables* », ce « *service universel* » ne justifie pas forcément le maintien d'un monopole.

Son contradicteur devant les anciens élèves de l'Ena, Christian Stoffaës, un des meilleurs spécialistes français des services publics, ne l'a pas démenti : « *Durant les années 80, l'Europe a servi d'alibi. Les hommes politiques ont expliqué aux Français qu'il fallait changer parce que la construction européenne l'imposait. Il faut cesser de faire de l'Europe un bouc émissaire et changer de raisonnement. Expliquer que l'Europe nous permet de changer et d'entrer dans le XXIe siècle.* » Selon lui, le traité de Maastricht permet d'aborder la construction européenne sous un nouvel angle : « *Sa finalité n'est plus forcément le libre-échange et la concurrence, mais la satisfaction du consommateur.* »

La France est le seul pays à avoir placé ses services publics au cœur du « *pacte républicain* » mais, partout ailleurs, certains services considérés comme essentiels sont garantis à chacun à un coût abordable. Pour Christian Stoffaës, « *il faut trouver un noyau commun aux différentes conceptions du service public en Europe* ». Est-ce réaliste ? Les débats à venir autour de la charte européenne des services publics permettront de se faire une idée plus précise. Les grèves en France, mais aussi en Belgique, montrent qu'il y a urgence.

Frédéric Lemaître

A l'origine, le traité de Rome

Parmi les articles du traité de Rome évoquant le service public, l'article 90 est le plus important :

« 1) Les Etats membres, en ce qui concerne les entreprises publiques et les entreprises auxquelles ils accordent des droits spéciaux ou exclusifs, n'édictent ni ne maintiennent aucune mesure contraire aux règles du présent traité (...).

2) Les entreprises chargées de la gestion de services d'intérêt économique général ou présentant le caractère d'un monopole fiscal sont soumises aux règles du présent traité, notamment aux règles de concurrence, dans les limites où l'application de ces règles ne fait pas échec à l'accomplissement en droit ou en fait de la mission particulière qui leur a été impartie. Le développement des échanges ne doit pas être affecté dans une mesure contraire à l'intérêt de la Communauté.

3) La Commission veille à l'application des dispositions du présent article et adresse, en tant que de besoin, les directives ou décisions appropriées aux Etats membres. »

A Naples, Marinella « cravate » sur mesure le gotha international

Nous publions le deuxième volet d'une série d'articles sur le luxe dans le monde, réalisée à l'occasion des fêtes.

NAPLES
de notre envoyée spéciale

Au centimètre carré, c'est sûrement l'endroit du monde où se sont pressés le plus de chefs d'Etat, de célébrités et de rejetons de familles princières. Avec ses armoires de bois poli et son lustre pré-arts déco, la minuscule boutique Marinella – 20 mètres carrés ! –, face aux splendeurs du golfe de Naples, joue depuis plus de quatre-vingts ans l'arbitre des élégances internationales en matière de cravate.

Des cravates toutes faites à la demande et sur mesure, en sélectionnant les mille nouveaux tissus maison créés par Maurizio Marinella, qui constituent l'arrivage de chaque semaine. Un prodige qui ne s'est jamais démenti, exception faite de la période de Noël, où Marinella se concède en plus la « facilité », durant deux semaines, de proposer à l'avalanche d'amateurs qui assiègent sa porte dès 7 heures du matin des cravates faites à l'avance. Après quoi, les rites reprennent leur cours immuable.

L'histoire de Marinella, c'est celle d'une réussite éminemment napolitaine. En 1914, Eugenio Marinella, homme qui alliait la rigueur de goût à la sobriété vestimentaire, portant col amidonné boutonné, même en été, commence, avec deux associés – dont il se séparera bien vite – à importer la fine fleur du chic anglais : imperméables Acquascutum, chaussures Church. Fasciné par l'Angleterre, où il effectue de longs séjours, il ajoute à la chemiserie, sa spécialité d'alors, l'accessoire par excellence qu'est la cravate.

Un mythe est en train de se créer. Attirée par la finition (huit types de doublures proposées), l'infinie variété (des soies créées en Angleterre) et la qualité unique d'un produit confectionné « à la carte », la meilleure clientèle afflue. D'autant que piazza Vittoria avec son petit square de verdure est un lieu de rencontre idéal pour cavaliers et calèches de la Naples « *per bene* ». Et certains élégants, dans la boutique, donnent même des conseils de bon ton. Marinella est promu dernier salon.

Quatre-vingts ans après, presque rien n'a changé. A cela près que, à raison de 130 000 lires environ la cravate (400 francs), Marinella, qui n'a pas plus d'une quinzaine d'employés « fixes » et deux minuscules ateliers en ville, avoue pour 1995 un chiffre d'affaires de 3 milliards de lires par an (9,9 millions de francs). Soit 40 % de mieux qu'en 1994, où la boutique avait déjà fait... 60 % de mieux que l'année précédente. Un zeste de marketing, pratiquement aucune publicité, le secret, c'est d'avoir choisi de rester artisanal, napolitain et exclusif.

CONSÉCRATION SUPRÊME

Maurizio Marinella, jeune homme affable et discret, représentant de la troisième génération de la dynastie, est aussi connu des gens du quartier – qui l'appellent Maurizio, serveur du bar compris – que du gotha international des affaires et de la politique. François Mitterrand, grand client, lui a fait parvenir un superbe stylo à l'emblème de l'Elysée et Jacques Chirac, à peine élu, a fait passer commande.

Des Kennedy à Bill Clinton, qui lui a envoyé ses vœux, en passant par Helmut Kohl, Gianni Agnelli, Silvio Berlusconi, les Rockefeller, tous les présidents de la République italienne sans exception, mais aussi Gorbatchev et même Eltsine, tous ont été « cravatés » par Marinella.

Consécration suprême en cette fin d'année 1995, le prince Carlo de Bourbon, descendant des souverains du Royaume des Deux-Siciles et client enthousiaste, a accordé à Marinella le droit d'utiliser ses armes sur la griffe du magasin en tant que « *fournisseur attitré de la maison royale de Bourbon* ».

Comment doit être la cravate idéale ? Sobre, évidemment, avec des motifs très discrets – la spécialité Marinella est les mini-marguerites stylisées –, bien assortie (sombre avec un costume sombre), elle doit arriver jusqu'à la ceinture. Ce qui contraint le chancelier Kohl à faire allonger les siennes de 30 centimètres par rapport à la moyenne – la longueur moyenne est de 144 centimères et la largeur actuelle de 9,5 centimètres – et les ministres japonais à raccourcir les leurs de 10 centimètres. Les Français en général aiment le bleu, l'Avvocato Agnelli le noir. Le plus « déchaîné », selon Maurizio Marinella – ce qui est très relatif – étant l'actuel, et pourtant austère, président de la République italienne, Oscar Luigi Scalfaro, amateur de rouge.

Chaque jour, cent cravates sont confectionnées à la main chez Marinella. Mais, dit Maurizio, « *nous refusons les clients, nous avons sept cents demandes par jour. Rester Marinella, une maison de goût et de traditions, demande aussi de résister aux tentations* ».

Et de raconter, en riant, comment il a refusé poliment plusieurs offres d'association outre-Atlantique, notamment une de Donald Trump, l'ex-golden boy milliardaire de l'immobilier. « *Si pour gagner encore plus d'argent je dois me résoudre, comme certains me l'ont proposé, à me mettre aux goûts américains et dessiner le Vésuve sur mes cravates, ou la pizza marguerite, très peu pour moi !* »

Sa seule envie rentrée : peut-être une boutique – petite, évidemment – à Paris. Mais on verra. En attendant, Maurizio Marinella va baptiser sa dernière création : la cravate intachable, aussi « pratique » que belle. Et, scrupuleux, il renverse un verre d'eau sur la soie aux couleurs tendres. « *Regardez, elle reste impeccable.* » Personne ne se serait permis d'en douter.

Marie-Claude Decamps

Charles Millon recevra fin janvier le rapport sur les arsenaux

LE MINISTRE DE LA DÉFENSE, Charles Millon, a promis aux représentants des organisations professionnelles qu'ils seraient « *étroitement* » associés, avec la création de « *groupes de concertation* », à la préparation des plans de restructuration prévus dans l'industrie de l'armement. Ce sera le cas pour la réorganisation de la direction des constructions navales (DCN), les arsenaux de la marine qui sont à la recherche d'alliances transnationales au sein de l'Europe.

Objet des attentions prioritaires de l'Etat, la DCN, qui a réalisé un chiffre d'affaires total de 18,1 milliards de francs en 1994, comprend un secteur étatique (1 500 personnes), chargé des programmes, des maîtrises d'ouvrage des systèmes navals et de la coopération internationale, et un secteur industriel (22 500 personnes), rassemblant huit établissements pour la conception, la réalisation, la réparation et l'entretien des bateaux et de leurs armes, depuis le porte-avions jusqu'aux sous-marins.

M. Millon a créé, en septembre, un groupe de travail, présidé par le délégué général pour l'armement, Henri Conze, sur la nécessité d'adapter la DCN au nouvel environnement industriel international. La DCN est un service de l'Etat qui ne dispose pas de toute son autonomie administrative, gestionnaire ou commerciale en particulier.

Ce groupe de travail devait rendre son rapport avant la fin de cette année. Aux syndicats qui avaient demandé à le rencontrer, le ministre de la défense a indiqué, il y a quelques jours, que le rapport en question lui sera désormais présenté fin janvier 1996.

Un « groupe de concertation », composé de délégués des syndicats et de représentants de l'administration, devra exploiter le rapport Conze et formuler ses propositions avant la fin du mois de mars, date à laquelle le premier ministre doit arrêter une décision. D'autres « *groupes de concertation* » devraient examiner l'aménagement du temps de travail, les mesures d'accompagnement économique et social, promises par M. Millon pour faciliter les restructurations, et la situation des ateliers industriels de l'aéronautique (AIA).

La CGT a demandé la dissolution pure et simple du groupe de travail sur la DCN, estimant que, par ce biais, le ministre de la défense cherche à enterrer le débat sur le statut des personnels. La CFDT a pris acte de la volonté de M. Millon d'installer des groupes de travail, sans entretenir, dit-elle, d'illusions sur la réalité des menaces qui continuent de peser sur les statuts des personnels et des établissements.

BALKANISATION

Dans un entretien récent au quotidien *La Presse de la Manche*, le directeur de la DCN, Gérard Boisrayon, membre du groupe de travail, a estimé qu'il faudra distinguer entre le statut des personnels et le statut de l'entreprise elle-même. « *Dans le reste de l'Europe*, observe-t-il, *l'industrie navale militaire n'a pas ce statut de régie d'Etat* [comme en France], *même si elle reste aux mains de l'Etat. C'est un problème de mode d'exploitation juridique. Prenez le Commissariat à l'énergie atomique, par exemple, il est contrôlé par l'Etat, mais il n'est pas dans l'administration.* »

L'idée qui fait apparemment son chemin dans les esprits est celle d'une transformation des arsenaux en sociétés nationales. Les chantiers de la marine s'affranchiraient de certaines règles administratives (code des marchés publics, absence de personnalité juridique) pour moderniser leur action commerciale (l'exportation représente 15 % du chiffre d'affaires et pourrait atteindre 25 % avant dix ans avec la multiplication de clients en Asie-Pacifique et au Moyen Orient) et, surtout, pour acquérir la capacité de nouer de véritables alliances capitalistiques en Europe.

La DCN, premier « *opérateur* » militaire naval en Europe et deuxième plus grande entreprise française d'armement après Thomson et avant Aérospatiale, devra se positionner, grâce à des alliances transnationales, à l'intérieur de l'Europe où on constate une véritable « *balkanisation* » de l'armement naval. C'est déjà le cas pour des frégates (avec la Grande-Bretagne et l'Italie), des torpilles (avec l'Allemagne et l'Italie) et des sous-marins classiques (avec l'Espagne). Ce que M. Millon traduit par la nécessité de développer « *un véritable pôle européen de construction navale* ». Les syndicats redoutent à la fois une spécialisation accrue des différents sites de la DCN – avec des transferts possibles de technologies ou de charges de travail, voire des abandons de compétences au profit de partenaires – et une cession « *par appartements* » et par « *mixité des marchés* » des capacités industrielles de la DCN. Le tout pourrait conduire, selon eux, à une dévalorisation progressive des statuts actuels des personnels.

Jacques Isnard

L'opérateur italien Stet renonce au téléphone russe

LE GROUPE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS Stet a renoncé à acquérir 25 % du capital de la société de téléphone russe Sviazinvest. Selon l'agence Reuter, les autorités russes ont indiqué, lundi 25 décembre, que cette décision a été prise en raison d'un différend sur la forme de paiement.
Stet avait remporté, le 1er décembre, l'appel d'offres pour la privatisation de cette société holding, née en 1994 du rapprochement de 85 compagnies locales de téléphone (*Le Monde* du 5 décembre). Le groupe italien s'était engagé à payer 630 millions de dollars (3,15 milliards de francs) pour cette prise de participation puis à investir 770 millions de dollars sur deux ans pour moderniser le réseau exploité par la société russe (20 à 25,5 millions de lignes).

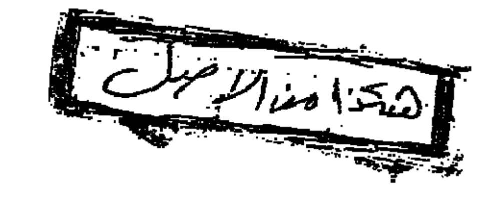
DÉPÊCHES

■ **JAPON : les autorités de tutelle des banques** japonaises ont présenté mardi 26 décembre un ensemble de mesures destinées à inciter les établissements financiers de l'archipel à renforcer leurs systèmes de contrôle interne, de gestion des risques et de certification des comptes. L'objectif est d'éviter la répétition de scandales comme celui de la Daiwa Bank.

■ **COMTÉ D'ORANGE : un an après s'être déclaré en faillite** après une perte de 1,64 milliard de dollars sur les marchés financiers (8 milliards de francs), le comté d'Orange (Californie) vient d'engager une action judiciaire contre son ancienne firme d'expertise comptable, KPMG Peat Marwick, à laquelle il réclame 3 milliards de dollars.

■ ***NOVELL : le fabricant américain de logiciels*** est prêt à vendre WordPerfect (traitement de textes) à des dirigeants de cette entité, épaulés par la banque Bain Capital Inc., selon *Investor's Business Daily*. Novell avait acquis WordPerfect voici dix-huit mois pour 4,3 milliards de francs.

■ **MAZDA : le groupe automobile japonais** a indiqué mardi 26 décembre qu'il était actuellement engagé dans le développement d'un modèle haut de gamme destiné au marché sud-coréen, conjointement avec le constructeur local Kia. Le lancement de ce nouveau modèle devrait intervenir à l'automne 1996.



■ **LA BOURSE DE TOKYO** a terminé à son plus haut niveau depuis le 1er novembre 1994 (Nikkei à 19 916,48 points). L'indice Nikkei a gagné 0,65 %, à 19 904,72 points.

■ **LE DOLLAR** a peu varié mardi 26 décembre sur le marché des changes de Tokyo, où il terminait à 102,63 yens, contre 102,45 la veille. Face au mark, il cotait 1,4383 mark.

■ **LE PRIX DES CÉRÉALES** pourrait doubler d'ici à 2010 en raison de la demande croissante des pays en développement, selon un rapport du ministère japonais de l'agriculture.

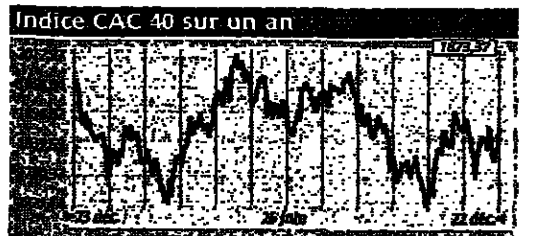
■ **LES EXPORTATIONS ÉQUATORIENNES** de café ont baissé de 30 % en volume et de 49 % en valeur, à 858,8 millions de francs sur les onze premiers mois de l'année.

■ **LE MARCHÉ DE L'OR**, la Bourse et le marché des changes ont chômé à Hongkong le 26 décembre, en raison des fêtes de Noël. Les marchés rouvriront le 27.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40	CAC 40	CAC 40	MIDCAC	NEW YORK	LONDRES	MILAN	FRANCFORT
↗	↘	↘	↘	↗	↗	↘	↗
Clôture	1 mois	1 an	1 mois	DOW JONES	FT 100	MIB 30	DAX 30

Prises de bénéfice à Paris



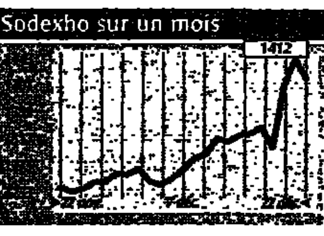
LA BOURSE de Paris fait l'objet de prises de bénéfice mardi 26 décembre dans un marché particulièrement calme, la *trêve des confiseurs* étant bien respectée au lendemain de Noël. En baisse de 0,39 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard une perte de 0,60 %. Aux alentours de 12 h 30, l'indicateur de référence perdait 0,51 % à 1 863,78 points. Le marché était creux avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 1,4 milliard de francs.

La Bourse de Paris est une des rares places financières à fonctionner au lendemain de Noël. Le marché devrait donc être très creux, ôtant donc une signification aux mouvements du jour. Des prises de bénéfice étaient enregistrées au cours des premières minutes après la hausse de 2,13 % vendredi après le sommet social au cours duquel le premier ministre a tenu bon sur son plan de restructuration de la Sécurité sociale. Les banques avaient baissé leur taux de base de 0,30 point à 7,50 % concrétisant ainsi la diminution des conditions de crédit observée en france ces dernières semaines.

Les investisseurs s'attendent à un impact limité des mesures annoncées par M. Juppé lors du sommet social, notamment en ce qui concerne le déblocage de l'épargne qui doit en principe relancer la consommation.

Sodexho, valeur du jour

EN FORTE HAUSSE depuis l'annonce de ses résultats, le titre Sodexho a fait l'objet de ventes bénéficiaires vendredi 22 décembre à la Bourse de Paris. L'action a perdu 2,14 % à 1 412 francs. Sodexho avait annoncé un résultat net part du groupe en hausse de 39 % et prévoit une progression de 25 % pour l'exercice qui s'achèvera le 31 août 1996, ce qui avait provoqué une vive hausse de son cours. Malgré ce dernier repli, la valeur reste celle qui aura connu la plus forte hausse annuelle des actions du règlement mensuel avec un gain de 65,9 % devant Sovac et Sidel.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 26/12	Var. % 22/12	Var. % 31/12
Comptoir Entrep.1	12,80	+9,40	−94,15
Radiotechnique	259,30	+7,99	−50,60
UGC DA (M)	232	+7,15	+20,51
Intertechnique 1	424	+5,21	−18,14
Remy Cointreau	161	+4,47	−18,68
Colas	799	+4,03	−9,30
Lebon	181	+3,90	−38,64
Metaleurop	45,50	+3,88	−40,28
Via Banque	147	+3,52	−60,27
ERAMET	300	+3,44	—
BAISSES, 12h30			
Ingenico	34	−4,22	−21,92
Gascogne (B)	411	−4,19	−14,55
UIC	58,50	−4,09	−79,50
Pechiney Intl	87,50	−3,84	−45,31
Vallourec	176	−3,77	−31,78
Thomson-CSF	109,10	−3,36	−31,72
Nordon (Ny)	307	−3,15	−28,77
Jean Lefebvre	282	−2,75	−11,87
Polier	381	−2,30	+7,77
UAP	128,50	−2,28	−6,74

VALEURS LES PLUS ACTIVES

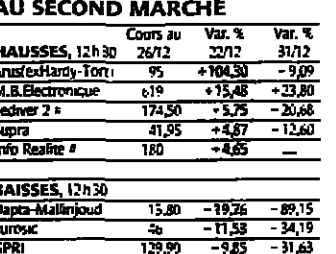
SÉANCE, 12h30	26/12 Titres échangés	Capitalisation en KF
Sefimeg	804277	261391090
Elf Aquitaine	717146	257537001,50
Simco	388709	175311463
Alcatel Alsthom	399845	164349127,80
Eaux (Gle des)	310438	154679851,20
Eurafrance	68913	106233953
Michelin	62350	12096950,60
Air Liquide	14719	12064391
Pechiney	70500	11979107,60
Societe Gale A	18597	11307128

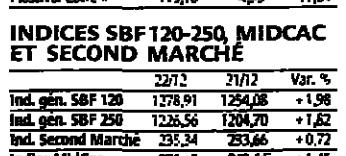
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

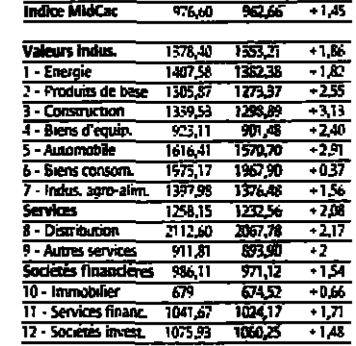
HAUSSES, 12h30	Cours au 26/12	Var. % 22/12	Var. % 31/12
AnsfexHardy-Tort	95	+104,30	−9,09
M.B.Electronique	619	+15,48	+23,80
Sediver 2 #	174,50	+5,75	−20,68
Supra	41,95	+4,87	−12,60
Info Realite #	180	+4,65	—
BAISSES, 12h30			
Dapta-Mallinjoud	15,80	−19,26	−89,15
Eurosic	46	−11,53	−34,19
GPRI	129,90	−9,85	−31,63
Services et Trans.	241	−9,73	−4,36
Plast.Val Loire #	113,10	−4,95	−11,64

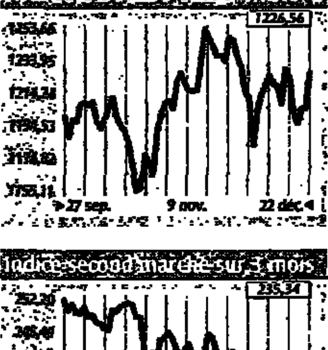
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	22/12	21/12	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1278,91	1254,08	+1,98
Ind. gén. SBF 250	1226,56	1204,70	+1,82
Ind. Second Marché	235,34	233,66	+0,72
Indice MidCac	976,60	962,66	+1,45
Valeurs indus.	1578,40	1553,21	+1,86
1 - Energie	1407,58	1382,38	+1,82
2 - Produits de base	1305,87	1273,37	+2,55
3 - Construction	1339,53	1298,89	+3,13
4 - Biens d'equip.	923,11	901,48	+2,40
5 - Automobile	1616,41	1570,70	+2,91
6 - Biens consom.	1975,17	1967,90	+0,37
7 - Indus. agro-alim.	1397,98	1376,48	+1,56
Services	1258,15	1232,56	+2,08
8 - Distribution	2112,60	2067,78	+2,17
9 - Autres services	911,81	893,90	+2
Sociétés financières	986,11	971,12	+1,54
10 - Immobilier	679	674,52	+0,66
11 - Services financ.	1041,67	1024,17	+1,71
12 - Sociétés invest.	1075,93	1060,25	+1,48

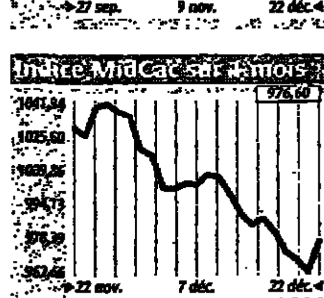












Nouveau record annuel pour Tokyo

POUR SA CINQUIÈME SÉANCE consécutive de hausse, la Bourse de Tokyo a terminé le 26 décembre à son plus haut niveau depuis soixante semaines. L'indice Nikkei s'est adjugé 0,65 %, à 19 904,72 points, son plafond depuis le 1er novembre 1994, où il avait atteint 19 916,48 points. Ce sont des achats liés à des opérations d'arbitrage avec le marché à terme qui ont dopé l'indice. *« A moins qu'il se passe quelque chose d'imprévu à New York, les contrats sur le Nikkei atteindront 20 000 points à Chicago, »* a estimé un professionnel. *« Si cela se produit, nous verrons certainement le Nikkei atteindre 20 000 points à Tokyo, dans les jours qui viennent »*, a ajouté un professionnel de Daiwa Securities. Le contrat échéance mars sur le Nikkei 225 a fini en hausse de 110 points, à 19 970 points, après avoir atteint un plafond de 19 980 points. A Singapour, le même contrat a cassé la barre des 20 000 points, atteignant 20 010 points après la clôture de Tokyo.

Sur le marché des changes, le dollar a conforté ses gains de la veille, dans un marché aux transactions très limitées en raison de la fermeture des places européennes.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 22/12	Cours au 21/12	Var. en %
Paris CAC 40	1873,37	1834,38	+2,08
New-York/DJ indus.	5115,31	5096,53	+0,37
Tokyo/Nikkei	19744,40	19653,30	+0,46
Londres/FT100	3658,30	3633,38	+0,68
Francfort/Dax 30	2280,43	2265,37	+0,67
Frankfort/Commer.	817,33	812,44	+0,60
Bruxelles/Bel 20	1799,21	1795,32	+0,22
Bruxelles/Général	1550,78	1547,43	+0,22
Milan/MIB 30	960	961	−0,10
Amsterdam/Gé. Cbs	318,90	318	+0,28
Madrid/Ibex 35	319,90	319,13	+0,24
Stockholm/Affarsal	1337,85	1317,38	+1,53
Londres FT30	2660,70	2641,98	+0,71
Hong Kong/Hang S.	9932,20	9907,61	+0,25
Singapour/Strait t	2287,42	2258,91	+1,33

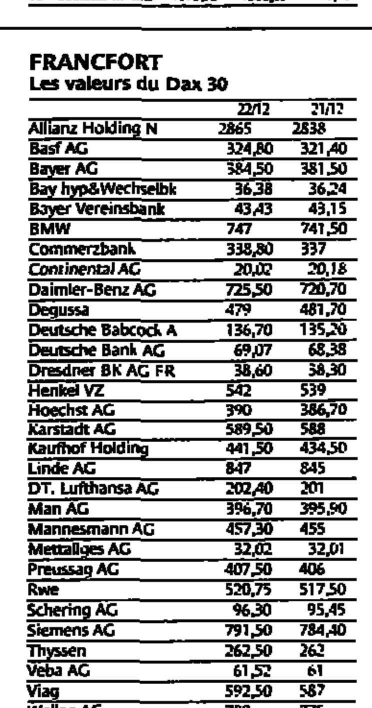
NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	22/12	21/12
Alcoa	53,37	53,37
American Express	41,25	41,25
Allied Signal	48,25	48,25
AT & T	66	66
Bethlehem	13,87	13,87
Boeing Co	77,50	77,50
Caterpillar Inc.	60,75	60,75
Chevron Corp.	52,12	52,12
Coca-Cola Co	71,75	71,75
Disney Corp.	60,75	60,75
Du Pont Nemours&Co	68,87	68,87
Eastman Kodak Co	66,37	66,37
Exxon Corp.	81,37	81,37
Gén. Motors Corp.H	50,12	50,12
Gén. Electric Co	71,50	71,50
Goodyear T & Rubbe	44,87	44,87
IBM	91,25	91,25
Intl Paper	37	37
J.P. Morgan Co	79,50	79,50
Mc Don Dougl	89,75	89,75
Merck & Co.Inc.	65	65
Minnesota Mng.&Mfg	64,12	64,12
Philip Moris	88,62	88,62
Procter & Gamble C	83	83
Sears Roebuck & Co	39,50	39,50
Texaco	78	78
Union Carb.	37,87	37,87
Utd Technol	95,25	95,25
Westingh. Electric	16,37	16,37
Woolworth	13,62	13,62

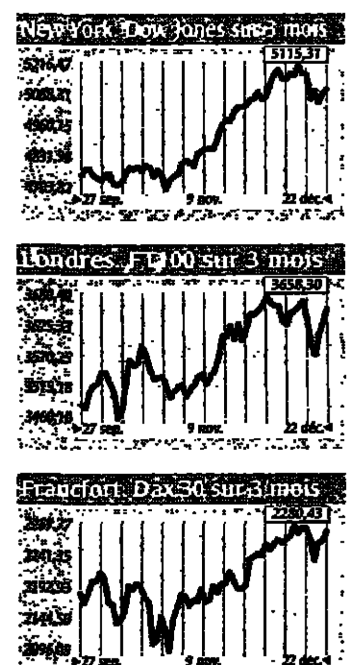
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	22/12	21/12
Allied Lyons	5,12	5,11
Barclays Bank	7,47	7,41
B.A.T. industries	5,68	5,65
British Aerospace	7,85	7,80
British Airways	4,72	4,69
British Gas	2,56	2,57
British Petroleum	5,35	5,32
British Telecom	3,51	3,51
B.T.R.	3,17	3,18
Cadbury Schweppes	5,32	5,25
Eurotunnel	0,87	0,85
Glaxo	8,97	8,87
Grand Metropolitan	4,59	4,48
Guinness	4,69	4,59
Hanson Plc	1,91	1,89
Great Ic	6,72	6,74
H.S.B.C.	9,77	9,72
Impérial Chemical	7,50	7,56
Lloyds Bank	8,42	8,31
Marks and Spencer	4,36	4,31
National Westminst	6,56	6,48
Peninsular Orienta	4,70	4,69
Reuters	5,98	5,85
Saatchi and Saatch	0,90	0,89
Shell Transport	8,55	8,51
Smithkline Beecham	6,87	6,75
Tate and Lyle	4,62	4,55
Univeler Ltd	13,08	13,11
Wellcome	10,85	10,60
Zeneca	12,30	12,33

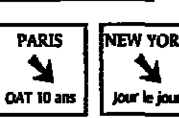
FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

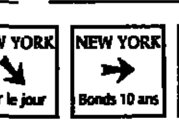


	22/12	21/12
Allianz Holding N	2865	2838
Basf AG	324,80	321,40
Bayer AG	384,50	381,50
Bay hyp&Wechselbk	36,38	36,24
Bayer Vereinsbank	43,43	43,15
BMW	747	741,50
Commerzbank	338,80	337
Continental AG	20,02	20,18
Daimler-Benz AG	725,50	720,70
Degussa	479	481,70
Deutsche Babcock A	136,70	135,20
Deutsche Bank AG	69,07	68,38
Dresdner BK AG FR	38,60	38,30
Henkel VZ	542	539
Hoechst AG	390	386,70
Karstadt AG	589,50	588
Kaufhof Holding	441,50	434,50
Linde AG	847	845
DT. Lufthansa AG	202,40	201
Man AG	396,70	395,90
Mannesmann AG	457,30	455
Mettallges AG	32,02	32,01
Preussag AG	407,50	406
Rwe	520,75	517,50
Schering AG	96,30	95,45
Siemens AG	791,50	784,40
Thyssen	262,50	262
Veba AG	61,52	61
Viag	592,50	587
Wellag AG	780	775



LES TAUX



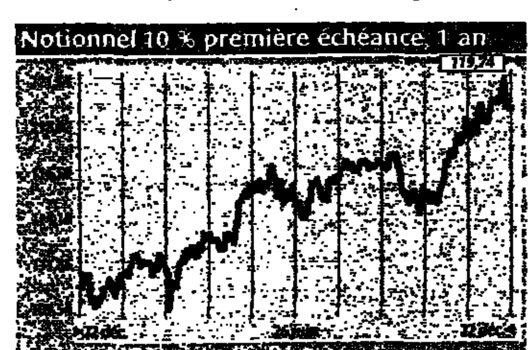


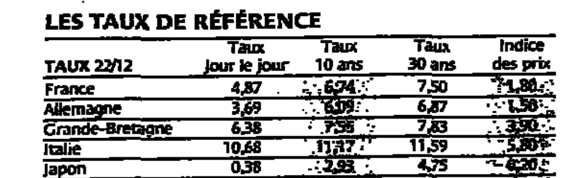
PARIS	PARIS	NEW YORK	NEW YORK	FRANCFORT	FRANCFORT
→	↘	↘	→	→	↘
Jour le jour	OAT 10 ans	Jour le jour	Bonds 10 ans	Jour le jour	Bunds 10 ans

Stabilité du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif – qui mesure la performance des emprunts d'Etat français – était stable mardi 26 décembre. Après quelques minutes de transactions, l'échéance mars cédait 2 centièmes dans un marché vide.

A la veille du long week-end de Noël, le contrat de même échéance avait terminé sur un gain de 58 centièmes, à 120,02, dans un marché déserté par les opérateurs. Selon les intervenants, l'évolution future du contrat mars devrait être contenue entre 119,60 et 120,10-120,30 d'ici à la fin de la trêve des confiseurs. La tendance reste haussière. Le Pibor avait pour sa part terminé en hausse de 9 points de base, à 94,85. Un analyste estimait vendredi que le Pibor, qui présente deux supports importants à 94,76 et 94,71, aura toutefois du mal à casser la barre des 94,86.





LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 22/12	Taux Jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	4,87	6,74	7,50	1,80
Allemagne	3,69	6,09	6,87	1,58
Grande-Bretagne	6,38	7,55	7,83	3,90
Italie	10,68	11,77	11,59	5,80
Japon	0,38	2,93	4,75	0,20
Etats-Unis	5,56	5,79	6,10	2,60

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 22/12	Taux au 21/12	indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	5,83	5,79	106,60
Fonds d'État 5 à 7 ans	6,26	6,22	108,63
Fonds d'État 7 à 10 ans	6,64	6,61	110,99
Fonds d'État 10 à 15 ans	6,92	6,82	111,94
Fonds d'État 20 à 30 ans	7,44	7,38	113,27
Obligations françaises	7,04	6,97	109,52
Fonds d'État à TME	−1,22	−1,31	101,80
Fonds d'État à TRE	−0,98	−0,96	102,15
Obligat. franç. à TME	−0,91	−0,89	100,53
Obligat. franç. à TRE	+0,24	+0,25	100,13

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,20 %)

	Achat 22/12	Vente 22/12	Achat 21/12	Vente 21/12
Jour le jour	4,8750	—	4,9375	—
1 mois	5,10	5,23	5,18	5,31
3 mois	5,18	5,31	5,21	5,34
6 mois	5,12	5,25	5,18	5,31
1 an	5,09	5,28	4,88	5,31
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	5,2188	—	5,2500	—
Pibor Francs 3 mois	5,2617	—	5,3281	—
Pibor Francs 6 mois	5,2500	—	5,3125	—
Pibor Francs 9 mois	5,2422	—	5,2734	—
Pibor Francs 12 mois	5,2344	—	5,2500	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	5,2292	—	5,2240	—
Pibor Écu 6 mois	5,1875	—	5,1875	—
Pibor Écu 12 mois	5,1458	—	5,1406	—

MATIF

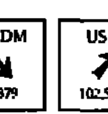
Échéances 22/12	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 96	38632	119,34	120,04	119,70	120,02
Juin 96	313	120,10	120,32	120,30	120,44
Sept. 96	2	119,24	119,24	119,24	119,58
Déc. 96	1	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR 3 MOIS					
Mars 96	72189	94,86	94,88	94,81	94,85
Juin 96	2595	95,06	95,08	95,01	95,06
Sept. 96	2427	95,05	95,10	95,05	95,09
Déc. 96	616	94,96	94,98	94,94	94,97
ÉCU LONG TERME					
Mars 96	458	89,74	89,92	89,74	90,02
Juin 96	—	[illegible]	—	—	—

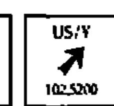
CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

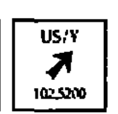
Échéances 22/12	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Déc. 95	13535	[illegible]	1875	1848	1874
Janvier 96	3718	[illegible]	1882	1855	1881,50
Février 96	2	1875	1886,50	1875	1889
Mars 96	506	[illegible]	1898	[illegible]	1896,50

LES MONNAIES













US/F	US/DM	US/Y	DM/F	£/F
↗	↘	↗	↘	↗
4,9500	1,4379	102,5200	3,4292	7,6230

Recul du dollar

LE FRANC ne variait guère mardi matin sur le marché des changes parisien, très réduit au lendemain de Noël, alors que de nombreuses grandes places internationales resteront fermées une journée supplémentaire. A 9 h 30, le deutschemark était figé à 3,4290 francs contre 3,4288 francs vendredi soir et le dollar reculait à 4,9287 francs contre 4,9370 francs vendredi soir. Le marché devrait se montrer plus actif mercredi grâce à l'échéance de fin d'année, qui se révèle en général favorable au franc.

Vendredi, le mark était redescendu en séance à 3,4265 francs, son plus bas niveau depuis août, au lendemain d'une baisse des taux de la Banque de France perçue comme favorable à l'activité. Une autre baisse des taux cette semaine *« est bien possible »*, selon une cambiste d'une grande banque française privatisée.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 22/12	% 21/12	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	342,9200	−0,16	333	357
Ecu	6,2975	−0,10	—	—
Etats-Unis (1 usd)	4,9500	+0,05	4,7000	5,3000
Belgique (100 F)	16,6890	−0,17	16,3000	17,4000
Pays-Bas (100 fl)	306,2800	−0,15	—	—
Italie (1000 lir.)	3,1145	+0,13	2,8200	3,3200
Danemark (100 krd)	88,5500	−0,07	84	94
Irlande (1 iep)	7,8755	−0,03	7,5000	8,2500
Gde-Bretagne (1 L)	7,6230	+0,10	7,2500	8,1000
Grèce (100 drach.)	2,0735	−0,14	1,7500	2,2500
Suède (100 krs)	74,4200	+0,09	70	80
Suisse (100 F)	425,4100	−0,47	414	438
Norvège (100 k)	77,7100	−0,04	73	82
Autriche (100 sch)	48,7300	−0,16	47,4000	50,5000
Espagne (100 pes.)	4,0480	−0,17	3,6800	4,2800
Portugal (100 esc.	3,2750	−0,31	2,8500	3,5500
Canada 1 dollar ca	3,6277	+0,07	3,3200	3,9200
Japon (100 yens)	4,8222	−0,67	4,6900	5,0400
Finlande (mark)	113,4200	−0,26	110	121

PARITÉS DU DOLLAR	26/12	22/12	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4379	1,4385	−0,04
TOKYO : USD/Yens	102,5200	101,7400	+0,76

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,9485	4,9470	4,9525	4,9505
Yen (100)	4,8344	4,8311	4,8697	4,8630
Deutschemark	3,4300	3,4307	3,4395	3,4390
Franc Suisse	4,2538	4,2493	4,2823	4,2769
Lire ital. (1000)	3,1132	3,1103	3,1085	3,1063
Livre sterling	7,6164	7,6222	7,6145	7,6079
Peseta (100)	4,0541	4,0499	4,0568	3,0535
Franc Belge	16,689	16,698	16,754	16,725

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	5,16	5,22	5,19
Eurodollar	5,69	5,56	5,50
Eurolivre	6,50	6,44	6,31
Eurodeutschemark	4	3,81	3,69

L'OR

	cours 22/12	cours 21/12
Or fin (k. barre)	61250	61300
Or fin (en lingot)	61050	61800
Once d'Or Londres	388,05	—
Pièce française(20f)	354	354
Pièce suisse (20f)	354	351
Pièce Union lat(20f)	357	354
Pièce 20 dollars us	2300	2320
Pièce 10 dollars us	1370	1360
Pièce 50 pesos mex.	2300	2260

LE PÉTROLE

En dollars	cours 22/12	cours 21/12
Brent (Londres)	16,10	16,10
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	16,16	16,16

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	22/12	21/12
Dow-Jones comptant	223,86	223,37
Dow-Jones à terme	326,77	325,61
CRB	—	—

METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2863	2930
Cuivre à 3 mois	2698	2720
Aluminium comptant	1670,15	1669,50
Aluminium à 3 mois	1696	1695
Plomb comptant	722	716
Plomb à 3 mois	717	709,50
Etain comptant	6221	6240
Etain à 3 mois	6250	6260
Zinc comptant	1014,50	1006
Zinc à 3 mois	1038	1028
Nickel comptant	8094	8130
Nickel à 3 mois	8210	8240

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,23	5,08
Platine à terme	424	408
Palladium	155,25	134
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	5,11	5,11
Maïs (Chicago)	3,55	3,52
Grain. soja (Chicago)	—	—
Tourt. soja (Chicago)	232,40	232,40
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	107,50	270
Orge (Londres)	112,25	116,65
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1329	1310
Café (Londres)	2545	2055
Sucre blanc (Paris)	1715,29	—
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,73	0,82
Jus d'orange (New-York)	1,04	1,24

J.-M. F. français.

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 26 DÉCEMBRE

Liquidation : 24 janvier

Taux de report : 5,63

Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↘ PARIS

−0,53 %

CAC 40 : **1863,36**

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Montant coupon (1)
EDF-GDF 3%	7565	7580	+ 0,19	163,35
E.N.F. (T.P)	936	935	− 0,10	60,26
Cr.Lyonnais(T.P.)	815	830	+ 1,84	60,21
Renault (T.P.)	1920	1920	—	94,77
Rhone Poulenc(T.P)	2010	2050	+ 1,99	105,71
Saint Gobain(T.P.)	1115	1127	+ 1,07	51,63
Thomson S.A (T.P)	1080	—	—	56,02
Accor	637	634	− 0,47	18
Air Liquide	827	818	− 1,08	14
Alcatel Alsthom	412,30	410	− 0,55	15
Alcatel Cable	342,70	342	− 0,20	10
Alspi	335	340	+ 1,49	15
AGF-Ass.Gen.France	162,50	162,10	− 0,24	5
Axa	330,50	329,40	− 0,33	5,50
Axime	375	384	+ 2,40	—
Bail Investis	834	835	+ 0,11	70,15
Bancaire (Cie)	556	555	− 0,17	10
Bazar Hot. Ville	360	367	+ 1,94	16
Bertrand Faure	118,50	120,20	+ 1,43	3,50
BIC	475,50	490	+ 3,04	12
BIS	357	363	+ 1,68	4
B.N.P.	221,70	218,30	− 1,53	3,20
Bollore Techno.	435	426	− 2,06	22
Bongrain	2760	2740	− 0,72	61
Bouygues	489,40	488	− 0,28	12
Canal +	917	919	+ 0,21	15
Cap Gemini Sogeti	136	139	+ 2,20	7
Carnaudmetalbox	219,80	—	—	4,40
Carrefour	2969	2968	− 0,03	26
Casino Guichard	141	140,20	− 0,56	4
Casino Guich.ADP	108	105,60	− 2,22	4,25
Castorama Dl (Li)	789	794	+ 0,63	10,60
C.C.F.	258	254	− 1,55	4,50
CCMX(ex.CCMC) Ly	44	44	—	2,40
Cegid (Ly)	380	378	− 0,52	25
CEP Communication	400,10	396	− 1,02	6
Cerus Europ.Reun	99,25	90,55	+ 2,19	10
Cetelem	868	880	+ 1,38	10
CGIP	940	950	+ 1,06	35
Chargeurs	1000	1005	+ 0,50	14
Christian Dior	522	512	− 1,91	5,50
Ciments Fr.Priv.B	194	194	—	17,50
Clarins	461	461	—	7
Club Mediterranee	387	390	+ 0,77	7
Coflexip	190	189,80	− 0,10	3,30
Colas	768	799	+ 4,05	23
Comptoir Entrep.1	11,70	12,80	+ 9,40	7,50
Comptoir Moder.	1571	1562	− 0,57	30
CPR	405	400	− 1,23	20
Cred.Fon.France	68,90	70	+ 1,59	28
Credit Local Fce	384,90	383,60	− 0,33	12,66
Credit Lyonnais CI	243	247	+ 1,64	10
Credit National	363	365,10	+ 0,02	12
CS Signaux(CSEE)	205	204,90	− 0,04	4,50
Damart	3855	3890	+ 0,90	65
Danone	778	773	− 0,64	16
Dassault-Aviation	312	320	+ 2,56	8,50
Dassault Electro	165	162	− 0,61	4,30
De Dietrich	214,90	215	+ 0,04	53
Degremont	389	400	+ 2,82	8
Dev.R.N-P.Cal #Li	40	—	—	—
DMC (Dollfus Mi)	200	199,60	− 0,20	4
Docks France	739	737	− 0,27	13
Dynaction	85,40	89	+ 0,67	3
Eaux (Gle des)	501	497	− 0,79	11,25
Ecco	750	746	− 0,53	12
Eiffage	710	706	− 0,56	28,70
Elf Aquitaine	361,40	359,50	− 0,52	13
ERAMET	290	300	+ 3,44	5,40
Eridania Beghin	845	838	− 0,82	30
Essilor Intl	960	960	—	11,50
Essilor Intl ADP	686	686	—	12,30
Esso	490	489	− 0,20	13
Eurafrance	■ 1552	1590	+ 2,44	48
Euro Disney	12	12	—	0,68
Euro RSCG W.W.	400	396,10	− 0,97	11,80
Europe 1	1008	1006	− 0,19	19
Eurotunnel	6,30	6,35	+ 0,73	—
Filipacchi Medias	706	707	+ 0,14	12
Finextel	71,50	71,10	− 0,55	4,49
Fives-Lille	364	360	− 1,09	11
Fromageries Bel	4510	4510	—	40
Galeries Lafayette	1190	1187	− 0,25	11
GAN	184	161	− 1,63	4
Gascogne (B)	429	411	− 4,19	8,50
Gaz et Eaux	1720	1700	− 1,16	55
Geophysique	170	172	+ 1,17	8
G.F.C.	371	370	− 0,26	18,50
Groupe Andre S.A.	330	333,50	+ 1,06	9
Groupe De La Cite	565	565	—	18
Gr.Zannier (Ly)	58,10	58	− 0,17	2
GTM-Entrepose	325	320	− 1,53	8
Guilbert	574	574	—	12
Guyenne Gascogne	1340	1339	− 0,07	25
Havas	381	374,50	− 1,70	8,50
I.D.I.A	145,50	—	—	5
Imetal	570	566	− 0,70	12,50
Immeubl.France	281,20	279	− 0,78	15
Ingenico	35,50	34	− 4,22	2
Interbail	248,80	250	+ 0,48	32
Intertechnique 1	403	424	+ 5,21	23,50
Jean Lefebvre	290	282	− 2,75	9
Klepierre	570	561	− 1,57	27,75
Labinal	530	539	+ 1,69	21,50
Lafarge	310	310,40	+ 0,12	10
Lagardere (MMB)	92,70	92,10	− 0,64	2,80
Lapeyre	234,90	235	+ 0,04	4,90
Lebon	174,20	181	+ 3,90	7
Legrand	765	763	− 0,26	37,50
Legrand ADP	481,50	490	+ 1,76	60
Legris indust.	158	160	+ 1,26	8
Locindus	812	815	+ 0,36	70,50
L'Oreal	1311	1307	− 0,30	12,20
LVMH Moet Vuitton	1013	1008	− 0,49	5,50
Lyonnaise Eaux	477	473,50	− 0,73	11,50
Marine Wendel	348	350	+ 0,57	15
Matra-Hachette	91,30	90	− 1,42	2,70
Metaleurop	43,80	45,50	+ 3,88	4
Metrologie Inter.	13,70	13,60	− 0,72	—
Michelin	192,30	194	+ 0,88	2,25
Moulinex	68	67,30	− 1,02	4
Navigation Mixte	667	670	+ 0,44	40
Nord-Est	114	114	—	5,50
Nordon (Ny)	317	307	− 3,15	—
NRJ #	485	497	+ 2,47	5,40
OLIPAR	391	—	—	—
Paribas	271,70	272	− 0,11	12
Pechiney	170	169,50	− 0,29	—
Pechiney CIP	190	186,60	− 1,78	9,50
Pechiney Intl	91	87,50	− 3,84	3
Pernod-Ricard	277	277	—	4,25
Peugeot	644	641	− 0,46	6
Pinault-Prin.Red.	970	963	− 0,72	22,50
Plastic-Omn.(Ly)	324,10	334,90	+ 3,33	7,50
Poliet	390	381	− 2,30	7,50
Primagaz	396,80	396,50	− 0,07	20
Promodes	1145	1145	—	18,50
Publicis	272	270,20	− 0,66	4
Radiotechnique	240,10	259,30	+ 7,99	10
Remy Cointreau	154,10	161	+ 4,47	4,68
Renault	145,30	145	− 0,20	3,50
Rexel	820	820	—	11,50
Rhone Poulenc A	103	102,90	− 0,09	2,80
Rochette (La)	32,30	31,60	− 2,16	1,20
Roussel Uclaf	831	825	− 0,72	14,50
Rue Imperiale(Ly)	3460	3575	+ 3,32	108
Sade (Ny)	169	173	+ 2,36	12,50
Sagem SA	2730	2680	− 1,83	22,50
Saint-Gobain	541	541	—	15,50
Saint-Louis	1335	1315	− 1,49	38
Salomon (Ly)	2850	2850	—	24
Salvepar (Ny)	324,50	328	+ 1,07	17,50
Sanofi	308,30	308,10	− 0,06	6
Sat	1716	1700	− 0,93	27,50
Saupiquet (Ns)	1211	1250	+ 3,22	20
Schneider SA	171,90	171,30	− 0,34	17
SCOR SA	156	155	− 0,64	2
S.E.B.	585	586	+ 0,17	9,20
Sefimeg	325	323	− 0,61	19
SEITA	180	176	− 2,22	5,20
Selectibanque	99	99,50	+ 0,50	12,50
SFIM	846	850	+ 0,47	30
SGE	105	106,10	+ 1,04	5
Sidel	1528	1526	− 0,13	13,50
Simco	461	451	− 2,16	28,76
S.I.T.A	862	872	+ 1,16	9
Skis Rossignol	1299	1296	− 0,23	22
Sligos	410	406	− 0,97	9
Societe Gale A.	613	609	− 0,65	16
Sodexho	1412	1412	—	22
Sommer-Allibert	1230	1230	—	38
Sophia	201,50	201,80	+ 0,14	34,50
Sovac	600	610	+ 1,66	14
Spir Communication	450	—	—	14,80
Strafor Facom	258	256,10	− 0,73	6
Suez	202	199,30	− 1,33	8,20
Synthelabo	299	298	− 0,33	3,74
Technip	325	329	+ 1,23	8
Thomson-CSF	112,90	109,10	− 3,36	2
Total	325	324,60	− 0,12	8
UAP	131,50	128,50	− 2,28	3
UFB Locabail	378	376	− 0,52	10
UGC DA (M)	216,50	232	+ 7,15	3,54
UIC	61	58,50	− 4,09	25
UIF	411	416	+ 1,21	22
UIS	125	123,90	− 0,88	14,47
Unibail	510	508	− 0,39	27
Union Assur.Fdal	540	540	—	14
Usinor Sacilor	61,90	62,55	+ 1,05	—
Valeo	213,40	212	− 0,65	2,28
Vallourec	182,90	176	− 3,77	4,30
Via Banque	142	147	+ 3,52	12
Worms & Cie	231,80	231,10	− 0,30	8
Zodiac ex.dt divid	744	757	+ 1,74	9
Elf Gabon	850	860	+ 1,17	57,20

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Montant coupon (1)
ABN Amro Hol.#	221,30	217,30	− 1,80	3,68
Adidas AG #	260	260	—	—
American Express	203	202	− 0,49	0,93
Anglo American	305,50	302	− 1,14	3,82
Amgold	391	—	—	8,55
Arjo Wiggins App.	13	13	—	0,22
A.T.T. #	325	323,30	− 0,52	1,36
Banco Santander #	243,80	240	− 1,55	3,89
Barrick Gold #	128,70	131,10	+ 1,86	0,22
B.A.S.F. #	1115	1107	− 0,71	25,88
Bayer #	1315	1316	+ 0,07	33,92
Blenheim Group	18,60	18,70	+ 0,53	0,53
Buffelsfontein	16,45	16,10	− 2,12	1,79
Chase Manhattan #	294,50	293,40	− 0,37	1,86
Cordiant PLC	6,80	6,70	− 1,47	—
Daimler Benz #	2468	2471	+ 0,12	28,32
De Beers	149,70	149	− 0,46	0,61
Deutsche Bank #	236,30	235,70	− 0,25	30,31
Dresdner Bank #	132,10	133	+ 0,68	35,12
Driefontein	62,50	61,50	− 1,60	1,48
Du Pont Nemours #	334	338,50	+ 1,34	2,16
Eastman Kodak #	327,40	325,60	− 0,54	1,66
East Rand	2,62	2,69	+ 2,67	0,10
Echo Bay Mines #	52,05	51,15	− 1,72	0,14
Electrolux #	203	217	+ 6,89	5,99
Ericsson #	100	100	—	2,62
Exxon Corp. #	400	402	+ 0,50	3,11
Ford Motor #	145	145	—	1,45
Freegold	40,30	41,20	+ 2,23	0,13
Gencor Limited	16,95	16,80	− 0,88	0,16
General Elect. #	347,50	350,50	+ 0,86	1,72
General Motors #	259,50	251,70	− 3	1,24
Cie Belgique #	399	397	− 0,50	14,60
Grd Metropolitan	34,35	34,20	− 0,43	0,43
Guinness Plc #	37	35,85	− 3,10	0,92
Hanson Plc	14,60	14,70	+ 0,68	0,23
Harmony Gold	42,50	44	+ 3,52	0,47
Hitachi #	48	48,60	+ 1,25	0,23
Hoechst #	1537	1526	− 0,92	25,80
I.B.M #	460	450	− 2,17	1,03
I.C.I #	56,35	56,10	− 0,44	0,90
I.T.T. #	595	604	+ 1,51	2,03
Ito Yokado #	304	302,50	− 0,49	0,65
Matsushita #	81	80,50	− 0,61	0,26
Mc Donald's #	228	221,70	− 2,76	0,27
Merck and Co #	315,50	319,10	+ 1,14	1,44
Minnesota Mg #	326	318,40	− 2,33	1,94
Mitsubishi Corp.#	60,10	60	− 0,16	0,16
Mobil Corporat.#	549	548	− 0,18	3,64
Morgan J.P. #	394,40	395	+ 0,15	3,15
Nestle SA Nom. #	5400	5420	+ 0,37	73,29
Nipp. MeatPacker #	74,40	—	—	0,75
Norsk Hydro #	201,80	198	− 1,88	2,86
Petrofina #	1495	1485	− 0,66	40,52
Philip Morris #	438	435,10	− 0,66	4,25
Philips N.V #	180	182	+ 1,11	2,95
Placer Dome Inc #	120	120,60	+ 0,50	0,25
Procter Gamble #	420	412	− 1,90	1,64
Quilmes	300,50	—	—	3,07
Randfontein	32,75	—	—	1,13
Rhone Poul.Rorer #	259	255	− 1,54	1,24
Royal Dutch #	685	682	− 0,43	9,01
R T Z #	71,40	71,50	+ 0,14	0,80
Sega Enterprises	269,90	268,80	− 0,40	0,65
Saint-Helena	27	27	—	1,40
Schlumberger #	344	337,20	− 1,97	1,86
SGS Thomson Micro.	177	183,50	+ 3,67	—
Shell Transport #	64,05	64	− 0,07	0,97
Siemens #	2705	2707	+ 0,07	33,72
Sony Corp. #	290	285	− 1,72	1,05
Sumitomo Bank #	110	109,80	− 0,18	0,17
T.D.K #	247,40	254	+ 2,66	1,05
Telefonica #	69,65	69,80	+ 0,21	1,17
Toshiba #	38,20	38,60	+ 1,04	0,29
Unilever #	683	684	+ 0,14	3,41
United Technol. #	470	467,10	− 0,61	2,28
Vaal Reefs	332	321	− 3,31	4,57
Volkswagen A.G #	1635	1635	—	7,68
Volvo (act.B) #	97	97	—	1,63
Western Deep	171	—	—	1,37
Yamanouchi #	110	107,10	− 2,63	0,33
Zambia Copper	1,75	1,75	—	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection **Cours relevés à 12h30**

MARDI 26 DÉCEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	112,70	1,352 d
CEPME 8,5% 88-97CA	103,85	4,204
CEPME 9% 89-99 CA#	109,40	3,246 ↑
CEPME 9% 92-06 TSR	111,79	4,648
CFD 9,7% 90-05 CB	115,60	8,690
CFD 8,6% 92-05 CB	111,70	7,587
CFF 10% 88-98 CA#	107,50	1,858
CFF 9% 88-97 CA#	103,95	2,139
CFF 10,25%90-01CB#	113,45	8,094
CLF 8,9% 88-00 CA#	109,65	5,228
CLF 9%88-93/98 CA#	105,65	8,162 d
CNA 9% 4/92-07	114	5,877
CRH 8,6% 92/94-03	109	4,300
CRH 8,5% 10/87-88#	107	6,944
EDF 8,6% 88-89 CA#	108,90	7,469
EDF 8,6% 92-04 #	—	6,203 o
Em.Etat10,26%86-96	100,96	8,186 ↑
Emp.Etat 6%7/93-97	100,98	2,721
Finansder 9%91-06#	114,60	0,811
Finansd.8,6%92-02#	110	7,917
Floral9,75% 90-99#	111,70	4,209
OAT 9,8% 1/86-96CA#	100,35	5,941
OAT 8,5% 87-97CA#	104,57	4,343 o
OAT 9,90%85-97 CA#	108,20	0,453 o
OAT 88-98 TME CA	101,25	6,341
OAT 9/85-98 TRA	101	3,621
OAT 9,50%88-98 CA#	109,10	4,854
OAT TMB 87/99 CA	99,53	6,168
OAT 8,125% 89-99 #	107,21	4,889
OAT 8,50%90/00 CA#	109,95	6,410
OAT 85/00 TRA CA	104,40	2,791
OAT 10%5/85-00 CA#	115,15	5,902 d
OAT 89-01 TME CA	101,65	6,341
OAT 8,5% 87-02 CA#	111,35	0,790
OAT 8,50% 89-19 #	112,10	1,510
OAT 8,50%92-23 CA#	112,50	3,780
SNCF 8,8% 87-94CA	107	7,956 ↑
Lyon.Eaux 6,5%90CV	920	...

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	164,50	166
Bains C.Monaco	630	630
B.N.P.Intercont.	298	290
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	5,05	5,05
Cambodge ◆	772	772
Carbone Lorraine	400	399
CBC	71,60	74
Centenaire Blanzy	300	305
Ceragen Holding	23	23
Champex (Ny) ◆	14,80	14,80
CIC Un.Euro.CIP	346,50	358,60
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2169	2169
Cpt Lyon Alem	395	400
Concorde-Ass Risq	658	650
Gpe Valfond ex.CMP ◆	15,60	15,60
Credit Gen.Ind. ◆	26,10	26,10
Darblay	340	340
Didot Bottin	631	631
Eaux Bassin Vichy ◆	3969	3969
Ecia	481,50	481,50
Ent.Mag. Paris ◆	2399	2399
Eridania Beghin CI ◆	799	799
Fidei	52	51
Finalens	300	347,30
F.I.P.P. ◆	84,60	84,60
Fonciere (Cie)	472	472
Fonciere Euris	184	174,80
Foncina #	426	404,70
France I.A.R.D. ◆	920	920
France S.A.	738	739
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gaumont #	315	320
Genefim	103	100
Gevelot ◆	1140	1140
G.T.I (Transport)	245	232,80
Immobail	99,45	103,10
Immobanque	640	640
Im.Marseillaise	4900	4850
Invest.(Ste Cle.)	1370	1350
Lille Bonnieres ◆	1460	1460
Locafinanciere ◆	410	410
Louvre #	138	138
Lucia ◆	60,15	60,15
Machines Bull ◆	2,90	2,98
Monoprix	148	148
Metal Deploye	355,20	355
Mors #	12,75	12,70
Navigation (Nle) ◆	55	55
Paluel-Marmont ◆	270	270
Pap.Clairefont(Ny)	850	850
Parfinance	188	186
Paris Orleans	211	212
Piper Heidsieck	1300	1350
Porcher ◆	180,50	180,50
Promodes (CI) ◆	859	859
PSB Industries Ly	356,20	346,80
Rochefortaise Com.	147	147
Rosario	190	182
Rougier #	497,50	508
S.A.F.I.C Alcan	206,10	207
Saga	150	156,90
Salins du Midi	405,50	401,10
Savoisienne (M) ◆	129	128
Silic	677	679
S.I.P.H. ◆	160	160
Sofal	145	140
Soffo ◆	354	354
Sofitam act.a reg. ◆	67,70	67,70
Sofragi	3400	3412
Soudure Autogene ◆	968	968
Sovabail ◆	393,90	393,90
Taittinger	1700	1525
Tour Eiffel ◆	250	250
Elyo	143,10	150,70
Vicat	445	468
Virax	120	120

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	155	155
Commerzbank AG	1131	1131
Fiat Ord	16	16
Gevaert	284	284
Gold Fields South	145	145
Kubota Corp	30,05	30,05
Montedison act.ep.	4,54	7,282 d
Olympus Optical	46,55	46,30
Ottomane(cie Fin.)	175	178,50
Robeco	348,50	349,50
Rodamco N.V.	134,10	134,10
Rolinco	368,50	368,80
Solvay SA	2599	2599
Wagons Lit	1680	1688

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection **Cours relevés à 12h30**

MARDI 26 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	59,80	60
AFE #	357	353,10
Aigle #	219	220
Albert S.A (Ns) ◆	142	142
Altran Techno. #	690	699
Montaignes P.Gest.	485	486,50
Bque Picardie (Li)	529	526
Bque Sofirec (M) ◆	570	570
Bque Tarneaud(B)#	201,90	200
Bque Vernes	635	630
Beneteau #	337,50	340
B I M P ◆	71	71
Boiron (Ly) #	478	477,90
Boisset (Ly)#	218,10	218,10
But S.A.	239	240
Cardif SA 1	540	551
CDA-Cie des Alpes	130	129
C.E.E #	240	340
CEGEP #	156	160,10
Cermex # (Ly)	260	256,40
CFPI #	239	239
Change Bourse (M)	230	240
Christ.Dalloz #	990	980
Cipe France Ly #	285	285
CNIM CA#	126,50	129,50
Codetour	239,50	240
Comp.Euro.Tele-CET ◆	245	245
Conflandey S.A.	272,40	272,40
C.A. de la Brie	356	353,90
C.A.Gironde (B)	441,50	442
C.A.Haute Normand	334	333
C.A.Ille & Vilaine	341	340
C.A. Paris IDF	718	717
C.A.de l'Isere Ly#	348	350
C.A.Loire Atl.Ns #	320	329,50
C.A.Loire/H.Loire#	209,60	210
C.A.Morbihan (Ns)	339	339,90
C.A.du Nord (Li)	450	454
C.A. Oise CCI	236,50	232
C.A.Pas de Calais	420	419,90
C.A. Somme CCI	242	240
C.A.Toulouse (B)	368,50	368,50
CFIPE(exGAN part)#	131	131
Chaine et Trame #	134,40	134
C.A. Midi CCI#(Ly)	254	254
Creeks ◆	40	40
Delta Prot.# Ly ◆	305	305
Devanlay	384	390
Deveaux(Ly)#	367,90	370
Devernois (Ly)	456	456
Ducros Serv.Rapide ◆	56,10	64,85
Ecco Trav.Tempo Ly	292	291,90
Emin-Leydier# (Ly)	385	385
Europ.Extinc.(Ly)#	228,90	219
Europ Propulsion	327	330
Expand s.a ◆	242	242
Factorem	550	550
Faiveley #	264,50	264
Finaball	79,20	79,20
Finacor	101	100
Fininfo	440	440
Fructivie 1	500	505
Gautier France 2#	265	270
Gel 2000 2 ◆	75,10	75,10
GFI Industries # ◆	379,90	379,90
Girodet # (Ly)	50,55	52,05
GLM S.A.	201	200
Grandoptic.Photo #	475	475
Gpe Guillin # Ly	152	148,20
Kindy #	168	168
Guerbet 2	265	268
Hermes internat.1#	910	919
Hurel Dubois	387	390
ICBT Groupe # 2	173,50	168
I.C.C. 2 ◆	151	151
Idianova	71,50	72
Immob.Hotel. 2 #	63	62
Installux (Ly) ◆	464	464
Int. Computer #	100	100
Invest.Paris 1	134	132,80
IPBM	75,80	76
Mé-Metropole TV	417	409
Manitou 2#	410	416
Manutan	551	551
Marie Brizard 2	1000	1008
Maxi-Livres/Profr.	323,50	319,50
Mecadyne	129,50	127,90
Meceler (Ly)	75	75
MGI Coutier 2	191,70	191
Michel Thierry# 2	559	555
Monneret Jouet # ◆	50	60,70
Naf-Naf 1#	45,30	47,95
Norbert Dentres.#	579	585
N.S.C Schlum.2 Ny	760	769
OGF Omn Gest.Fin.1 ◆	950	950
Onet # ◆	772	772
Paul Predault #	200	200
P.C.W. 2 ◆	19	19
Petit Boy #	100	100
Pier Import ◆	72	72
Pochet 2	781	770
Pouioulat Ets (Ns) ◆	216	216
Radiall 2#	504	500
Rallye(Cathiard)Ly	133	135
Reydel Indust.Li ◆	957	951
Robertet #	1000	1013
Rouleau-Guichard	421	421
Securidev 2 #	70	69
Sediver 2 #	165	174,50
Seribo 2	240	240
Siparex (Ly) #	85,50	84,10
Smoby (Ly) 2	532	536
Sofco (Ly)	106	105
Sofibus ◆	414	414
Sogepag #	130,40	132
Sogeparc (Fin) 1	639	640
Sopra 2	240	235,10
Steph.Kelian #	80,10	80,10
Sylea	340	340
Teisseire-France	172	177
TF1-1	470	471
Thermador Hold(Ly)	355	366
Trouvay Cauvin 2#	58	59,95
Unilog 2	326	326
Union Fin.France 1	425	422
Via Credit(Banque) ◆	121,60	121,80
Viel et Cie #	107	107
Vilmorin et Cie#2	372,10	376
Virbac	571	571

HORS-COTE

Une sélection **Cours relevés à 12h30**

MARDI 26 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C. ◆	23,70	28,70
Sté lecteurs du Monde ◆	149,90	149,90
Nobel ◆	138	138
Mumm ◆	950	950
Générale Occidentale ◆	41,60	41,60

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon *détaché*; ● *droit détaché*; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

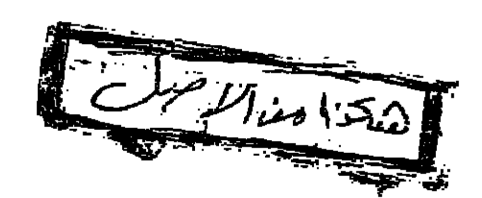
Une sélection

Cours de clôture le 22 décembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonetaire C	36259,96	36299,96
Actimonetaire D	30835,59	30895,59
Agipi Ambition (Axa)	108,71	105,54
Amplia ◇	113904,42	113904,42
Amplitude Monde D	701,57	684,46
Antigone Trésorerie	838725	838725
Arbitr. Court Terme	9271,11	9271,11
Arbitr. Premiere	8665,14	8579,35
Arbitr. Sécurité	16958,69	16874,52
Asie 2000	634,75	616,26
Associa Premiere	37575,95	37575,95
Associc ◇	1166,65	1166,65
Atout Amérique	119,44	116,53
Atout Asie	96,33	94,47
Atout Futur C	513,71	501,18
Atout Futur D ◇	490,12	478,17
Aurecic	1406,98	1366
Avenir Alizes ◆	1940,22	1902,18
Axa Valeurs PER	137,28	133,28
Cadence 1	1071	1080,40
Cadence 2	1066,81	1045,89
Cadence 3	1056,61	1036,89
Capimonetaire	1969,40	1967,43
Capiobligc	8225,23	8143,79
Capitacic	1697,46	1672,37
Cicamonde	1202,41	1167,39
Coexis	1740,31	1707,86
Compravalor	2243,23	2239,87
Convem CIC	328,21	323,36
Crédit Mutuel Capital ◆	1649,85	1617,50
Crédit Mutuel MID AF ◆	101,14	98,43
Créd.Mut.Ep.Cour.T ◆	839,19	839,19
Cred.Mut.Ep.Ind.Cap ◆	88,80	86,42
Cred.Mut.Ep.Ind.Dis ◆	85,56	83,66
Cred.Mut.Ep.J	22021,71	22021,71
Créd.Mut.Ep.long.T ◆	218,26	212,42
Cred.Mut.Ep.Monde ◆	1111,35	1081,51
Cred.Mut.Ep.Quatre ◆	1102,89	1073,37
Dieze	1690,38	1655,86
Ecocic	1208,16	1172,97
Ecupar	127,21	123,50
Ecur. Actions futur	191,25	185,68
Ecur. Distrimonetaire	10650,76	10650,76
Écur. Expansion (*)	78306,36	77954,38
Ecur. Géovaleurs	2681	2602,91
Ecur. Investissement	159,76	155,11
Elancel D	116,96	114,11
Elicash ◇	903305,36	903305,36
Emergence Poste D	94,80	92,49
Eparcic ◇	4648,25	4648,25
Eparcourt-Sicav	199,39	198,89
Epargne-Unie	1495,15	1456,73
Eurco Solidarité	1253,32	1240,91
Eurocic Leaders	1332,80	1293,98
Eurodyn	1515,81	1481,77
Fonsicav	18679,99	18642,70
France Obligations	480,06	475,31
Francic	471,76	464,79
Francic Pierre	111,27	108,03
Francic-Regions	1402,17	1361,33
Géobilys C	600,23	600,23
Géobilys D	565,27	565,27
Gestilion	19507,19	19507,19
HLM Monétaire	17914,88	17914,88
Indicia	1096,59	1069,75
Intensys D	110,72	110,44
Interoblig	6126,92	6068,24
Intersélection Fce	525,11	514,81
Japacic	176,69	171,54
Jeunepargne ◆	369,37	363,91
Latitude C/D	142,29	142,06
Lion 20000	16454,81	16454,81
Lion Association	11567,09	11567,09
Lion Institution	41282,97	41160,02
Lionplus	1339,89	1313,52
Lion Trésor	2348,37	2325,12
Livret Bourse Inv.	578,85	561,99
Livret Portefeuil.	810,77	787,16
Méditerranée	236,44	229,55
Mensuel CIC	10304,27	10200,25
Moneden	87761,76	87761,76
Moné-Dis ◇	10112,35	10112,35
Mone.J ◇	11392,28	11392,28
Monévalor	52767,82	52767,82
Mutualité dépôts	17757,50	17722,06
Natio Court Terme	13480	13480
Natio Court Terme2	366150	366150
Natio Epargne	22197,72	21977,94
Natio Ep. Capital	14874,57	14727,30
Natio Ep. Croissance	2108,50	2066,96
Natio Ep. Obligations	217,55	213,28
Natio Epargne Retraite	124,54	122,19
Natio Epargne Trésor	10278,16	10257,64
Natio Epargne Valeur	513,38	503,31
Natio France Index	994,79	968,17
Natio Immobilier	1165,70	1142,54
Natio Inter	1810,06	1776,57
Natio Monétaire	5263,21	5257,95
Natio Opportunites	129,67	126,80
Natio Patrimoine	1380,81	1355,34
Natio Perspectives	1093,40	1071,96
Natio Placements	75185,39	75185,39
Natio Revenus	1071,50	1060,89
Natio Sécurité	11396,86	11396,86
Natio Valeurs	910,02	892,18
Nord Sud Develop. ◇	2071,11	2066,98
Oblicic-Mondial	3252,32	3204,26
Oblicic-Regions	1126,19	1109,55
Oblifutur ◇	3763,04	3692,88
Oblig. tres cate.	226,48	223,13
Oblilion	1765,68	1748,30
Oblisécurité Sicav	5537,80	5537,80
Oblitys D	564,43	556,09
Oraction	1503,36	1466,69
Patrimoine Retraite ◆	290,26	284,57
Pervalor	589,97	578,39
Plenitude D	141,87	138,41
Poste Gestion C	42410,80	42410,80
Première Oblig. C	12663,44	12663,44
Première Oblig. D	11016,51	11011
Proficlus	971,96	953,84
Rentacic	164,71	162,28
Revenus Trimestr.	5295,38	5242,95
Revenu-Vert ◇	1184,04	1161,96
St-Honoré Pacifique	738,52	705,65
St-Honoré Réal.	9538,65	9500,65
Sécuricic ◇	2188,60	2188,60
Sécuritaux ◇	1759,99	1759,99
Sensivalor	34421,77	34421,77
SEVEA	104,31	101,77
S.G. France opport. C	1337,39	1311,17
S.G. France opport. D	1306,40	1280,78
S.G. Monde opport. C	964,53	945,62
S.G. Monde opport. D	964,53	945,62
Sicav Associations	2327,29	2327,29
Sicav 5.000	492,82	488,86
S.L Est	1173,70	1139,52
Slivafrance	777,12	763,88
Slivam	442,21	433,54
Slivarente	227,09	222,64
Slivinter	542,29	531,66
Sogenfrance C	1282,34	1257,20
Sogenfrance D	1198,67	1175,17
Sogépargne	304,43	301,42
Sogevar	1154,96	1132,31
Soginter	1653,99	1621,56
Solstice D	2309,97	2304,71
State Street Act. Eur ◆	12221,70	11923,61
State Street Act. France ◆	10352,51	10100,01
State Street Act. Japon ◆	1344,34	1311,55
State Street Act. Monde ◆	994,23	969,98
State Street Activ.Asie ◆	1422,22	1387,65
State Street Alloc.Franc. ◆	1018,95	1008,86
State Street Amér.Latine ◆	622,71	607,46
State Street Emer. Mts ◆	1384,49	1337,21
State Street États-Unis ◆	1403,49	1369,28
State Street OAT Plus ◆	14247,65	14180,58
State Str. Oblig. Monde ◆	1058,31	1047,83
State Street Spinnaker2 ◆	1125,77	1098,31
State Street Trésorerie ◆	13209,90	13209,90
Stratégie Actions	894,04	859,66
Stratégie Rendement	1713,14	1659,22
Synthesis	15168,18	14870,76
Thésora C	879,16	870,48
Thésora D	835,65	827,38
Trésor Plus	1714,50	1697,52
Trésor Trimestriel	1026,40	1016,24
Trésoricic ◇	168446,24	168446,24
Trésorys	253184,38	253184,38
Trilion	5176,97	5118,33
Uni-Associations ◇	119,34	119,34
Uni-Foncier	1181,93	1153,10
Unifrance	583,14	568,92
Uni-Garantie C	1619,51	1580,31
Uni-Garantie D ◇	1405,79	1379,58
Uni Régions	1306,32	1274,46
Univar ◇	295,23	295,23
Univers Actions	1670,70	1629,98
Univers Obligations	2144,65	2104,66
Valorg	2352,30	2317,54
Valreal ◇	33940,65	33923,69
Winterthur St-Honoré	242,46	231,47

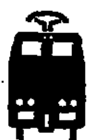
* Division par 4 de la V.L. le 3 novembre 1995.

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.



LE MONDE DES CADRES

Participez à la conception des technologies à grande vitesse



FAIVELEY TRANSPORT, avec 1 000 salariés, réalise 800 millions de francs de CA dont 50 % à l'export à travers plusieurs filiales. Equipementier ferroviaire (portes automatiques, captage, climatisation pour métro et TGV : des spécialités à la technicité mondialement réputée).

Chef de projet

Véritable interface entre le client et l'entreprise, vous veillez à la bonne conduite du projet tant sur le plan technique que sur le plan économique.

Responsable hiérarchique de l'équipe projet, en relation étroite avec les services qualité et production, vous supervisez les fonctions techniques, achats, le planning et le budget.

A 30/35 ans, de formation ingénieur mécanique ou généraliste, vous avez une expérience export ou international de conduite de projets. Autonome et organisé, vous avez des qualités d'animation d'équipe pluridisciplinaire. La maîtrise de l'anglais est indispensable, la pratique de l'allemand serait un plus.

Ce poste est basé à Saint-Denis (93). (Réf. CP/LM)

Ingénieur d'études H/F

Au sein de notre bureau d'études, vous effectuerez des études de conception et d'industrialisation de convertisseurs continus alternatifs (puissance de 10 à 40 KVA, gamme de tension d'entrée allant de 500 V à 3 000 V).

Vous encadrez une équipe de techniciens.

A 30/35 ans, ingénieur électronicien ou électrotechnicien, vous avez 3 à 5 ans d'expérience en conversion d'énergie. Pour *ce poste basé en Touraine*, la maîtrise de l'anglais et/ou de l'allemand est indispensable. (Réf. IE/LM)

Merci d'adresser votre candidature avec lettre, CV et prétentions, en *précisant* la référence choisie, à Faiveley S.A., Mme Chauffeteau, DRH, 143, bd Anatole-France, Carrefour Pleyel, 93200 Saint-Denis.



les systèmes du futur

MEDIA SYSTEM

ENERGIE ACTIVE

Stratégie et Conseil. Applications en Marketing et Communication

ENERGIE *ACTIVE*, société spécialisée sur les marchés et filières de l'énergie, poursuit méthodiquement sa croissance *(objectif fin 1996 : 9 permanents)*.

Le pôle "consultance" *(réf. EA/125)* recrute un cadre **CONSULTANT SENIOR.** Vos références sont réelles en animation, en formation, en conduite de projet. Vos dispositions relationnelles vont contribuer au développement commercial du pôle.

Le responsable du pôle "études" *(réf EA/303)* recherche un **CHARGE D'ETUDES QUALITATIVES JUNIOR :** recherche d'informations, enquêtes, panels, réunions... Vous organisez, allez sur le terrain, analysez... Votre rigueur et votre sens de l'organisation, votre goût pour l'initiative transformeront votre contrat initial en un recrutement définitif avec perspectives d'évolution.

Sous la responsabilité directe du P.D.G. (réf EA/512), un(e) **CHARGE(E) DE MISSION** mettra en oeuvre le plan de communication d'ENERGIE *ACTIVE* et assurera l'administration commerciale, la *création/gestion de fichiers relationnels, le suivi d'indicateurs et d'outils de* gestion. De votre capacité organisationnelle et de votre volonté d'autonomie dépendra la conversion de cette mission en contrat à durée indéterminée.

Réponse exclusivement par courrier : lettre de motivation manuscrite *(sous réf.)* et prétentions, CV, photo à : ENERGIE *ACTIVE* - 8 bis, rue d'Annam - 75020 Paris.

---

10 angers câblévision

TELEVISION LOCALE câblée d'Angers, 20 professionnels permanents et plus de 120 pigistes, budget 15 MF, TV10 recherche son

REDACTEUR EN CHEF

MISSION Conception et prise en charge des émissions d'information
Définition, mise en oeuvre et suivi d'une politique rédactionnelle
Organisation et gestion de la Rédaction (budget, moyens techniques)
Encadrement d'une équipe de journalistes (6 permanents + nombreux pigistes)

PROFIL 35 ans environ, 5 à 10 ans d'expérience dans le journalisme TELEVISE
Maîtrise des techniques de production télévisée
Expérience d'encadrement et animation d'équipe de journalistes
Capacité d'adaptation à une "petite" entreprise de presse
Volonté d'intégration dans le tissu local

POSTE ET RESIDENCE IMPERATIVEMENT BASES A ANGERS

Envoyer CV + lettre manuscrite à Véronique ATHENOSY, GRECOM - 110 Bd Jean Jaures, 92100 BOULOGNE.

PME filiale d'un groupe important multinational, nous fabriquons et commercialisons des produits de renom dans le second œuvre bâtiment.

Directeur Commercial

Homme de marketing et de réflexion, vous définissez, en prise directe avec le Président, les orientations stratégiques de l'entreprise et participez à leur mise en oeuvre.

Manager de tempérament, habitué au terrain, vous prenez également en charge l'animation de vos technico-commerciaux en axant votre action sur *leur motivation* et le développement de leurs compétences.

En capitalisant sur votre sens de l'organisation, votre esprit d'analyse et votre charisme, vous saurez vous imposer rapidement en véritable leader auprès de votre équipe et de vos clients. Stratégique, la mission que nous vous proposons nécessite une expérience significative du management de commerciaux dans le second oeuvre bâtiment.

Ce poste est basé à Paris.

Si évoluer à un haut niveau de responsabilites correspond à vos attentes et à vos compétences, merci d'adresser vos lettre manuscrite, CV et photo sous référence 270 a ALLO-CARRIÈRES - 47, rue de Bellevue 92513 Boulogne-Billancourt Cedex, qui transmettra.

FISCALISTE

Important office notarial Sud-Est, cherche FISCALISTE pour développer secteur droit des affaires en collaboration avec service sociétés.

Profil recherché

- ❑ 3 ans expérience minimum dans cabinet conseil
- ❑ formation juridique supérieure
- ❑ motivation
- ❑ sens contact avec les chefs d'entreprises

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions (sous N° 8949) à :

Le MONDE Publicité - 133, avenue des Champs-Elysées - 75409 PARIS Cedex 08

"Les Suppléments"

INITIATIVES METIERS

ET

INITIATIVES EMPLOI

reprendront leurs parutions habituelles à partir des **Lundi 8** et **Mardi 9 Janvier 96** *

◆◆◆◆◆◆◆

Pendant les fêtes de fin d'année, les offres d'emploi seront regroupées dans le quotidien le **Mardi 2 Janvier 96** **

** daté 9 et 10 Janv.*
*** daté 3 Janv.*

Les grands horizons

Ville de Dunkerque

Ville Centre d'une agglomération de 220.000 habitants Classée 150 à 400.000 habitants recrute

UN SECRETAIRE GENERAL ADJOINT

Au sein de la Direction Générale, vous serez chargé de l'animation globale des fonctions **Administration Générale, Finances, Organisation et systèmes d'information.**

A ce titre notamment :

➢ Vous conduirez la mise en oeuvre de *la stratégie* financière municipale et optimiserez les outils financiers en place.

➢ Vous piloterez une démarche d'adaptation du système d'information, et développerez toutes méthodes et pratiques nouvelles de gestion requises.

➢ Vous animerez une démarche de contrat Objectifs/Moyens avec les services, et contribuerez activement au projet municipal de décentralisation dans les quartiers.

Administrateur Territorial, ou remplissant les conditions de détachement sur emploi fonctionnel (150 à 400.000 habitants), vous maîtrisez parfaitement les techniques de gestion administrative et financière locale et êtes sensible à leur évolution.

Vous avez démontré une réelle aptitude à la conduite des organisations, des projets et des hommes, *avez le goût du* travail en équipe et faites preuve d'un excellent sens des relations.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite et curriculum vitae) à : ***Monsieur le Maire de DUNKERQUE,*** **Direction des Ressources Humaines B.P. 6-537 59386 DUNKERQUE CEDEX 1, pour le 20 janvier 1996.**

L'Ecole Nationale de la Santé Publique recrute

UN CHEF DE DÉPARTEMENT

Il sera chargé :

❑ de l'animation d'une équipe d'enseignants chercheurs ;
❑ de l'organisation du département ;
❑ de la mise en oeuvre d'une formation professionnelle et de la conduite d'une réflexion conceptuelle à mener sur cette formation ;
❑ du développement d'expertises et d'études portant sur l'élaboration, la mise en oeuvre et l'évaluation des politiques et des actions sanitaires et sociales.

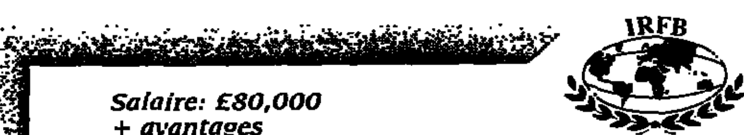
Le candidat recherché devra être titulaire d'un diplôme universitaire dans le champ de la santé publique ou détenir *une grande expérience* dans la mise en oeuvre et l'évaluation des politiques sanitaires et sociales. Il devra posséder une bonne connaissance des sciences sociales de référence (économie, sociologie, statistiques).

La résidence administrative est située à RENNES.

Renseignements complémentaires :
* Monsieur Serge GOTTOT, directeur des enseignements et de la recherche (Tél : 99.02.27.30)

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum-vitae et de toutes pièces justificatives, sont à adresser, avant le **31 janvier 1996**, *à Madame le Directeur de l'E.N.S.P., service des* ressources humaines, Avenue du Professeur Léon Bernard - 35043 RENNES CEDEX.

CARRIÈRES INTERNATIONALES



Salaire: £80,000
+ avantages

Basé en Europe
(lieu à déterminer)

Directeur General

Le International Rugby Football Board (IRFB) a pour mission de promouvoir, encourager, et développer le sport du rugby dans le monde. Avec ses 71 Fédérations membres, il contrôle tous les aspects internationaux de ce sport. Le IRFB recherche maintenant un dirigeant de premier plan, aimant ce sport, pour assurer le leadership et le management professionnel de l'IRFB à l'approche du 21ème siècle. Une occasion unique et un poste passionnant à un moment où le changement offre au monde du rugby de vastes perspectives.

Le Poste

- Responsable devant le President de l'IRFB du management efficace d'une organisation impliquée dans un large eventail d'activites.
- Assure le leadership et le management de son equipe qui doit fournir aux membres de l'IRFB la plus haute qualité de services.
- En concertation avec le Conseil de l'IRFB, il conçoit et met en oeuvre la stratégie. Il est le porte-parole du rugby vis-à-vis des media, des instances gouvernementales, et de tout ce qui touche à ce sport.

Le Profil Ideal

- Large experience des affaires lui permettant de faire face à la complexite croissante de son rôle dans les domaines financier, commercial et juridique.
- Ayant probablement eu des responsabilités multifonctionnelles en entreprise.
- Imaginatif et bon communicateur, il a la personnalité et la stature nécessaires pour s'imposer à tous les niveaux. Il est profondément attache au rugby.

Tel. +44 171 493 1238
Fax. +44 171 973 0891

Selector Europe
Spencer Stuart

Addresser votre dossier de candidature a:
Selector Europe, Ref. MS0361151,
16 Connaught Place,
London W2 2ED, U.K.



Important groupe d'audit et de conseil international, nous poursuivons notre développement en Europe de l'Est et CEI

Développez le conseil dans les pays de l'Est

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, en tant que manager, vous participerez aux missions de stratégie et restructuration industrielles que nous menons pour le compte des actionnaires ou dirigeants.

A 35 ans environ (Bac +4, +5), vos responsabilités *au sein d'une direction générale et/ou d'une société* de conseil vous ont permis d'acquérir une expérience dans la gestion d'entreprise en réorganisation et/ou difficulté.

Connaissant bien les pays de l'Est où vous avez travaillé, vous souhaitez participer à un nouveau challenge et mettre à profit votre savoir-faire et votre *autonomie*.

Anglais indispensable, le russe serait un plus.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. M/70/A à COOPERS & LYBRAND Consultants Recrutement,

32 rue Guersant
75017 PARIS
Fax. (16.1) 45 72 82 81

CURRICULUM



LA COMMISSION EUROPEENNE

Appel de candidatures pour le poste de

DIRECTEUR

de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

L'objectif de l'Agence, creee par le règlement (CE) n° 2062/94 du Conseil, modifié par le règlement (CE) n° 1643/95, est de fournir aux organes de la Communauté, aux Etats membres et aux personnes concernées par la securité et la santé sur le lieu de travail toutes les informations techniques, scientifiques et économiques dont ils ont besoin dans ce domaine.

Siége: l'Agence a son siège à **BILBAO.**

Le Directeur est le représentant légal de l'Agence et relève du Conseil d'Administration.

Le Directeur devra diriger le personnel de l'Agence, réaliser les objectifs prévus et développer les travaux de celle-ci.

Plus d'informations peuvent être obtenues dans le Journal Officiel des Communautés européennes n° C 338 (16.12.95).

Les personnes interessees sont invitées à envoyer, **avant le 31 Janvier 1996**, leur candidature accompagnée d'un C.V. détaillé à l'adresse ci-dessous:

M. A. LARSSON, Directeur général de la Direction générale "Emploi, relations industrielles et affaires sociales",
Commission des Communautés européennes, rue de la Loi 200, à l'attention de M. M. OOSTENS,
Chef de secteur, J27 Bureau 7/68, B-1049 Bruxelles.

L'Institut Universitaire Européen, Florence, sollicite des candidatures pour quatre postes de professeurs en

1) HISTOIRE CONTEMPORAINE COMPAREE
2) INSTITUTIONS JURIDIQUES ET POLITIQUES PUBLIQUES AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE
3) RELATIONS INTERNATIONALES
4) ORGANISATIONS ET INSTITUTIONS COMPLEXES

L'une des deux premières chaires doit être créée avec date de prise de fonctions en janvier 1997, et l'autre à l'automne. (L'ordre de création des chaires dépendra du champ des candidatures reçues). Les deux dernières chaires sont vacantes à compter de septembre 1996.

La première chaire est consacrée à l'étude des relations entre pouvoirs publics et société depuis 1945 dans une optique européenne et comparative (domaines potentiels: politiques sociales, chômage, éducation, immigration).

Pour la seconde chaire, l'accent est mis sur les implications juridiques et institutionnelles des politiques liées au processus d'intégration européenne (régulation et dérégulation, politiques migratoires, politiques de l'environnement, etc.).

Pour la chaire en relations internationales, l'accent est mis sur la dimension européenne du domaine.

La dernière chaire peut aussi bien convenir à un politologue qu'à un sociologue. Elle vise à compléter les ressources du département qui se situent principalement dans le domaine des recherches macro-sociologiques ou macro-politiques. Le domaine couvert par la chaire couvre les organisations et institutions du secteur public comme du secteur prive.

Les professeurs de l'Institut ont à la fois des tâches d'enseignement de troisième cycle, de supervision de thèses de doctorat, et de recherche. Les trois premières chaires sont rattachées au Centre Robert Schuman, qui a pour mission de contribuer à la recherche sur les principales questions auxquelles est confrontée la société européenne contemporaine, et notamment, la construction européenne. Les activités du Centre se basent sur les résultats de la recherche fondamentale en sciences sociales, en particulier dans les disciplines représentées à l'Institut. Les candidats retenus (h/f) seront aussi membres à part entière d'un département (respectivement Histoire et Civilisation, Sciences juridiques, et Sciences politiques et sociales). Ils assureront en particulier la coordination d'un programme de recherche au sein du Centre Robert Schuman. La quatrième chaire est rattachée au seul département des sciences politiques et sociales.

Le niveau des quatre postes correspond à celui du corps des Professeurs d'Université en France, ou aux positions équivalentes dans une organisation de recherche (e.g. directeur de recherches au CNRS) ou dans une université étrangère. Le recrutement est fait par contrat de quatre ans, renouvelable une fois. Les rémunérations sont établies par référence aux grilles de traitements en usage aux Communautés européennes.

Les candidatures doivent comprendre: • un curriculum vitae détaillé et la liste des publications; • un échantillon des publications les plus importantes et les plus récentes; • la description détaillée des recherches envisagées à l'Institut; • des indications sur les connaissances linguistiques; • les noms et adresses d'au moins deux référents,

et doivent être adressées au plus tard le 15 février 1996 à: Dominique Delaunay, Conseiller pour les affaires académiques, Institut Universitaire Européen, Badia Fiesolana, I-50016 San Domenico di Fiesole (FI), Italie.

Télécopieur: (+39) 55-4685.405 Téléphone: (+39) 55-4685.320.
E-mail: delaunay@datacomm.iue.it
Web address: http://www.iue.it



INSTITUT UNIVERSITAIRE EUROPEEN



EUMETSAT

EUROPEAN ORGANISATION FOR THE EXPLOITATION OF METEOROLOGICAL SATELLITES
ORGANISATION EUROPEENNE POUR L'EXPLOITATION DE SATELLITES METEOROLOGIQUES

EUMETSAT est une Organisation intergouvernementale regroupant 17 Etats européens
• Allemagne • Autriche • Belgique • Danemark • Espagne • Finlande • France • Grèce • Irlande • Italie • Norvège • Pays-Bas • Portugal • Royaume-Uni • Suède • Suisse • Turquie

Etablie en 1986 à Darmstadt en Allemagne, EUMETSAT est chargée de la mise en place, du maintien et de l'exploitation de systèmes européens de satellites météorologiques. Son budget annuel de 150 MECU constitué des contributions de ses Etats-Membres, est géré par le Secrétariat en application des décisions du Conseil. Le financement et la gestion à long terme du développement, de la réalisation et de l'exploitation des systèmes satellitaires reposent sur des procédures internes - dont le contrôle financier.

EUMETSAT demande aux personnes ayant le profil requis et ressortissantes de l'un des Etats-Membres de l'Organisation de poser leur candidature au poste de

Contrôleur financier h/f *Réf. VN (95) 21*

Le titulaire de ce poste supervise l'application du Règlement financier approuvé par le Conseil d'EUMETSAT et veille en particulier à la conformité absolue aux Règles budgétaires et financières des actions suivantes proposées par le Secrétariat :

- Proposition d'engagement de paiement.
- Ordres de recettes et de paiement.
- Cession de l'inventaire.
- Contrats

Relevant du Conseil d'EUMETSAT, le Contrôleur Finacier est également responsable de la conformité des états financiers et des comptes annuels d'EUMETSAT avec les règlements et décisions.

Le candidat devra posséder un diplôme universitaire ou une expérience équivalente des finances au sens large du terme. Une connaissance fondée du contrôle financier dans un environnement international et intergouvernemental est essentielle. Une formation juridique en option constituerait un atout supplémentaire. Il devra savoir manier les outils informatiques d'analyse financière et de contrôle et être en mesure de construire de bons rapports de travail avec ses collègues pour leur permettre de parvenir à leurs objectifs techniques et commerciaux en adhérant aux normes budgétaires et financières. La maîtrise de l'une des deux langues officielles d'EUMETSAT (l'anglais et le français) et la connaissance pratique de l'autre langue sont indispensables.

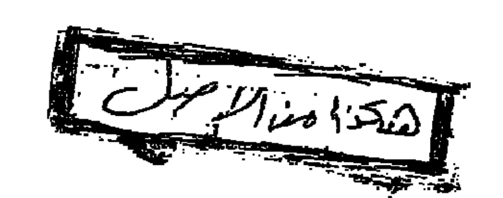
Les contrats sont octroyés pour une période initiale de 4 ans. Les rémunérations intéressantes s'alignent sur celles d'autres Organisations Internationales. Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV. lettre d'accompagnement. date de disponibilité. N° de référence) à **EUMETSAT, M J.K. MYATT, Chef du Personnel, Am Kavalleriesand 3, D-64295 DARMSTADT ou par Fax au 19 49 6151 807 829. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 8 janvier 1996.**

OBC

RECRUTEMENTS INTERNATIONAUX

Le Monde

1er quotidien français à l'étranger



AUJOURD'HUI

COMMUNICATION

TÉLÉVISION **Le marché de la télévision que l'on croyait cartellisé autour des grands groupes (Bouygues, la Générale des eaux, la Lyonnaise des eaux) et l'Etat pourrait bien voir ses (dés)équilibres remis en question par l'entrée en scène d'opérateurs inattendus tels que AB Productions. ● LE CSA vient de donner au producteur de Dorothée l'autorisation de diffuser à partir du 1er janvier 1996 la première de ses chaînes numériques, AB1 – à base de fictions destinées aux adultes et aux adolescents. ● LA TECHNOLOGIE numérique alliée à la transmission par satellite, plus souple que l'analogique, permet à des « opérateurs légers » d'intervenir à la manière des radios libres du début des années 80. ● LE GROUPE réalise un chiffre d'affaires de l'ordre du milliard de francs réparti par tiers entre la production de programmes, la distribution et les droits dérivés.**

Grâce au numérique, AB Productions rivalise avec les grands groupes

Destinée aux adolescents, AB 1 sera diffusée à partir du 1er janvier *via* Eutelsat. La simplicité des techniques informatisées permet à de nouveaux opérateurs de jouer les intrus parmi les grands de l'audiovisuel

NOËL 1989. L'Elysée avait demandé à Dorothée de venir animer la traditionnelle fête en l'honneur des enfants du personnel, destinée à être retransmise en direct sur TF 1. *« On est arrivé en camionnette avec des moyens techniques légers »*, se souvient Claude Berda, PDG de AB Productions. Quelle ne fut pas sa stupéfaction et celle de ses techniciens de découvrir dans la cour du palais deux cars de transmission provenant l'un de la *Société française de* production (SFP), l'autre de TF 1. *« On ne nous faisait clairement pas confiance. On a sorti notre matériel portable, installé nos caisses et nos câbles et on a émis de bout en bout. Les deux cars de plusieurs millions de francs chacun se morfondaient dans la cour »*, raconte Claude Berda, encore ulcéré. L'anecdote est significative. Qui doute aujourd'hui des capacités techniques d'AB Productions à diffuser neuf chaînes de télévision en numérique, dès 1996, *via* le satellite Eutelsat 2F1, s'en mordra les doigts.

COMME LES RADIOS LIBRES

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) ne s'y est pas trompé : il a donné son feu vert à AB Productions, jeudi 21 décembre. Le groupe pourra donc diffuser la première de ses chaînes numériques – AB1, à base de fictions, dont certaines inédites, destinées aux adultes et aux adolescents – actuellement en test, le 1er janvier. Une convention avec le CSA lui permet d'être diffusée par les réseaux câblés pour une période de dix ans. Et des négociations avec plusieurs câblo-opérateurs sont déjà entamées.

Qui a en tête la technologie lourde et coûteuse des chaînes hertziennes, les régies style *Guerre des étoiles* de TF 1 ou France 2, ne peut imaginer la légèreté d'une installation numérique. Il suffit d'aller à la Plaine-Saint-Denis en proche banlieue parisienne, dans les locaux d'AB Productions, pour *le constater : le numérique, c'est* les radios libres du début des années 80. Quelques dizaines de milliers de francs suffisent. AB1, chaîne de télévision qui sera diffusée le 1er janvier en analogique *via* Eutelsat, n'a besoin, en tout et pour tout, que d'une mini-régie contrôlée nonchalamment par trois gamins d'une vingtaine d'années et d'une antenne parabolique orientée vers le satellite... Pour diffuser vingt chaînes, il n'en faut guère davantage.

Alors que le devant de la scène médiatique est aujourd'hui occupé par des mastodontes comme la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), le groupe Newscorp de Rupert Murdoch, Canal Plus ou TF 1, l'irruption d'AB Productions laisse rêveur. L'évidence est pourtant là : la légèreté technologique de la télévision numérique favorise l'arrivée de nouveaux opérateurs. Bien entendu, Claude Berda et Jean-Luc Azoulay, principaux actionnaires d'AB Productions, ainsi que Christian Dutoit, transfuge de la direction de TF 1 devenu aujourd'hui conseiller de AB Productions, n'aiment guère être traités d'« outsiders ».

Une visite en Plaine-Saint-Denis dans les 50 000 mètres carrés de studios du groupe où gravitent 1 500 comédiens, artistes et techniciens *« de moins de trente ans »* lève tous les doutes à ce propos. C'est là, dans un studio grand comme un hangar de Boeing, que Dorothée, la vedette maison, tourne et diffuse en direct ses émissions. Chaque mercredi, des cars déversent des dizaines d'enfants sur les gradins pour qu'ils mettent l'ambiance nécessaire au spectacle. Non loin de ce tintamarre juvénile, dans le silence de studios voisins, se tournent simultanément les différents épisodes des célèbres feuilletons AB : « Hélène et les garçons », « Le Miel et les abeilles », etc. *« On produit une heure et demie de fiction par jour. Même les Américains ne font pas mieux »*, assure Claude Berda.

Depuis la signature avec Francis Bouygues, en 1987, d'un premier accord d'exclusivité sur la fourniture des programmes jeunesse, le groupe a bâti un outil industriel sans équivalent en France. *« Ils ont reconstruit la Société française de production »*, fait remarquer un PDG de chaîne de télévision. *« Mais en plus rentable »*, ajoute un autre. *« Depuis sept ans, AB n'a qu'une seule stratégie : affiner sa capacité de création de programmes*, indique Claude Berda. *En cinq ans, nous avons produit 2 000 épisodes de fiction (26 minutes chacun) »* soit en tout mille heures de programmes. En plus de ces heures de fiction maison, AB est également propriétaire des droits de diffusion de 14 000 heures de programmes, acquis en Europe et aux Etats-Unis à des fins de distribution. Si la Plaine-Saint-Denis était en Californie, AB Productions pourrait être décrit comme un groupe de *« soft »*, c'est-à-dire une entreprise qui se positionne sur un secteur considéré comme autrefois sans grande importance mais qui a pris aujourd'hui une valeur considérable : les programmes.

LA PAROLE AUX ÉDITEURS

« La parole va être aux éditeurs de programmes, aux détenteurs et créateurs de catalogues », affirme Claude Berda. A l'heure du numérique, AB entend profiter à fond d'un effet de bascule : l'effondrement des coûts de diffusion et la montée en valeur des images. En effet, tant que la diffusion était analogique, la location d'un répéteur satellitaire (25 à 30 millions de francs par an) restait prohibitive. A partir du moment où la compression numérique permet de faire passer sept à huit chaînes de télévision, là où auparavant il n'en passait qu'une seule, les coûts de diffusion tombent à la portée de presque toutes les bourses.

Après avoir fait récemment la démonstration de sa capacité technique à compresser et décompresser huit canaux en numérique (*Le Monde* du 12 décembre), AB estime être en mesure de commercialiser, après AB1, huit autres chaînes dans le courant du premier semestre 1996 – AB Gold (les classiques), AB Polar, AB Cartoon, AB Découvertes, AB Humour, AB Action, AB Romance, AB Charmes – et vingt-cinq chaînes en tout, d'ici d'un à deux ans. Avec du sport et du cinéma : *« Nous avons des accords avec Warner et Columbia, mais le thématique doit aussi être l'occasion de se délivrer de l'approvisionnement unique aux Etats-Unis. »*

Au moment où la compétition entre les grands groupes se fait sur l'événementiel – les batailles pour arracher à coups de dizaines de millions de francs les matchs de football vedettes, l'exclusivité des Jeux olympiques ou du dernier film de Sylvester Stallone –, Claude Berda et Christian Dutoit sont résolus à explorer l'ensemble des catalogues de la planète. *« Il n'y a pas de raison de se priver d'un film égyptien, de westerns italiens ou de finales des coupes du monde de football des années passées. »* Bref, tout est question d'ingéniosité et de mise en scène des images.

Quant à la logistique (décodeurs, contrôle d'accès, circuits de distribution, gestion des abonnés), cela *« ne pose pas de problème majeur »* selon les deux compères. Ils envisagent, il est vrai, de s'associer à des groupes ayant pignon sur rue. Des discussions sont menées en parallèle avec quatre groupes. Leurs noms sont farouchement gardés secrets, mais ils se comptent obligatoirement dans les rangs de Canal Plus, la CLT, TF 1, Murdoch, Kirch ou Richemont.

Yves Mamou

« De bons résultats »

Claude Berda se fache contre ceux qui considèrent AB comme une « petite et moyenne entreprise de l'audiovisuel ». Il est vrai que dans ce secteur, les PME qui réalisent 1 milliard de francs de chiffre d'affaires ne sont pas légion. L'économie d'AB Productions se décompose ainsi : 374 millions de francs de chiffre d'affaires en 1993 dans la production de programmes proprement dite, plus 300 millions de chiffre d'affaires dans la distribution (films, séries, documentaires, etc.), plus 300 autres millions environ dans une série d'activités diverses qui vont du disque aux droits dérivés en passant par la presse, les cassettes vidéo, etc. Les résultats ? *« Ils sont bons »*, dit discrètement Claude Berda. L'endettement ? *« Proche du zéro »*, affirme-t-il. A croire sur parole : le seul vrai industriel de la production télévisée française n'aime guère dévoiler ses comptes.

SCIENCES

Des physiciens réinventent l'histoire d'eau

FAUDRA-T-IL RÉÉCRIRE les manuels scolaires ? Réviser la formule ânonnée par des générations de collégiens, persuadés qu'*« hydrogène plus oxygène donnent eau plus énergie »* ? Nonobstant l'explosion qui aura embué leur tube à essai, les plus studieux ajouteront désormais : *« dans les conditions normales de température et de pression »*. Car deux chercheurs du laboratoire de physique des milieux condensés (CNRS) de l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI) ont découvert que le mélange de ces deux gaz pouvait former un solide, pour peu qu'on les porte à de très hautes pressions équivalentes à 76 000 fois celle de l'atmosphère terrestre.

Ce résultat surprenant, récemment exposé dans la revue *Nature*, renverra aussi à leurs chères études les physiciens, dont les théories ne prévoyaient pas vraiment un tel phénomène. *« Les calculs indiquaient que la probabilité d'explosion augmentait avec la pression »*, constate Paul Loubeyre, qui, avec René Le Toullec, vient de prouver le contraire. A vrai dire, pour ces deux physiciens expérimentateurs, il ne s'agit pas totalement d'une surprise. En 1993, ils avaient déjà découvert de nouveaux alliages à base d'hélium et d'argon, qui laissaient supposer qu'hydrogène et oxygène pouvaient eux aussi former un solide.

L'instrument de la découverte ? Des *« enclumes de diamant »*, qui leur permettent, en piégeant des composés entre deux pointes de ces précieux cristaux, d'exercer des pressions allant jusqu'à 2 millions d'atmosphères (ou bars). *« Toute la difficulté a été d'éviter l'amorce de la réaction chimique »*, précise Paul Loubeyre. Durant l'un des essais, une explosion intempestive due à une montée trop rapide en pression a détruit une enclume...

Mais, soumis progressivement à une pression de 76 000 bars, le mélange a fini par se stabiliser, pendant un mois. Il n'a pas encore été entièrement caractérisé, mais les premières analyses laissent penser qu'il pourrait présenter une structure lamellaire, et une formule de type $(H_2)_4(O_2)_2$. Si ce nouvel alliage a pris de court certains physiciens, il vient conforter des travaux de leurs collègues astrophysiciens, qui sondent des astres parfois composés de gaz hautement pressurisés. Jupiter, où règnent des pressions pouvant atteindre 42 millions de bars, ne contiendrait-il pas des solides appartenant à cette nouvelle famille de composés ? La percée de Loubeyre et Le Toullec renforce en tout cas l'hypothèse de la présence du mythique hydrogène « métallique » sur la planète géante, avancée dans les années trente, mais qui n'a pas encore reçu confirmation.

UN CARBURANT ?

Elle pourrait également intéresser l'industrie de l'énergie. *« Si, comme il semble, l'alliage peut demeurer stable à des pressions moins élevées, quand il est porté à des températures plus basses il pourrait alors présenter un moyen commode de stockage de combustible »*, suggère Russel Hemley, du Centre Carnegie de recherche des hautes pressions à Washington DC, concurrent direct et acharné des Français. Mais, contrairement à ce qu'espéraient ces derniers, il y a peu de chance pour que cet alliage soit adopté par les constructeurs de fusées, pourtant à la recherche de carburants très denses, comme – pourquoi pas ? – l'hypothétique hydrogène métallique.

« Actuellement, les réservoirs d'Ariane sont conçus pour résister à des pressions de 2 à 10 bars, et localement à 80 bars, explique Jean-Claude Sylvestre, responsable du secteur « préparation du futur » à la Société européenne de propulsion (SEP), constructrice des moteurs du lanceur européen. *Mais au-delà de 80 bars l'épaisseur des réservoirs serait telle que leur masse empêcherait la fusée de décoller. »* Pour l'heure, l'alliage H_2/O_2, refroidi à moins 190 °C, n'est resté stable que pour une pression supérieure à 5 000 atmosphères. Ce qui semble le disqualifier pour la course à l'espace.

Hervé Morin

SPORTS

Bob Dwyer dresse un sévère constat du rugby français

L'ancien entraîneur de l'équipe d'Australie est venu tester sa méthode au Racing Club de France

RUGBY

L'HOMME est grand, bâti en force et moustachu. Il se ressemble, presqu'à la perfection. Le Bob Dwyer de France a gardé l'allure de l'entraîneur de l'équipe d'Australie, vainqueur de la Coupe du monde 1991, jusque dans le décor luxueux du grand hôtel parisien dont il a fait sa résidence. Il y a bien ces fils gris montés à l'assaut de la chevelure, ces quelques rides supplémentaires qui ont cerné les yeux. Mais les mots, débités dans un anglais posé et presque sans accent, sont bien ceux du triomphateur de Twickenham, toujours aussi avide d'expliquer le rugby, son rugby, qu'il est venu confronter aux petites réalités du championnat de France.

Bob Dwyer s'occupe du Racing Club de France avec la même ardeur qu'il mettait à éduquer les Wallabies. Lorsqu'il a décidé de venir respirer l'air de Paris, il était dans une sorte d'entre-deux de sa carrière. Plus tout à fait le maître absolu du rugby australien, pas encore l'entraîneur limogé. La capitale française lui a semblé une belle terre d'asile. *« La France était une destination intéressante pour moi*, dit-il. *C'est déjà un pays de tradition du rugby. Mais il présente l'avantage de ne pas être trop riche, je n'aurai rien à améliorer, ou d'être trop pauvre, ce serait trop facile. »*

Dès son arrivée à Colombes, terrain historique du Racing, il a pu mesurer l'ampleur de la tâche. Le nouveau manager ne connaissait l'équipe et les deux entraîneurs que de nom, et la plupart des joueurs de réputation. Il s'est vite rendu compte que la formation parisienne concentrait en elle-même tous les défauts les plus criants du rugby français, où la créativité des meilleurs fait souvent ombrage à la rigueur de l'ensemble. Bob Dwyer dresse un constat sévère. *Il y a* quelque chose de vertigineux dans la maladresse à répétition des équipes françaises enragées à commettre des fautes, toujours plus de fautes. C'est l'indiscipline des individus qui creuse le fossé entre la France et les meilleures nations du rugby, concentrées dans l'hémisphère sud. *« Les dirigeants devraient organiser une réunion avec les entraîneurs des clubs, les arbitres et systématiser les expulsions temporaires des joueurs fautifs*, propose l'entraîneur australien. *Cela suffirait à rendre en quelques mois les équipes françaises méconnaissables. »* Lui-même s'applique à promouvoir ce rugby propre auprès des joueurs du Racing. *« Lors du dernier match à Colombes*, soupire-t-il, *j'étais content. Nous n'avons concédé que trois pénalités en seconde mi-temps. »*

PEU D'ÉMULES

Le Racing Club de France est encore loin d'avoir l'air australien. Au bout de quelques semaines de présence, la patte de Bob Dwyer peine à se faire sentir. Celui qui s'inscrit dans l'histoire récente du Quinze comme l'inventeur du « pressing défensif » a toujours eu du mal à imposer ses vues. En Australie, il avait transformé son ancien club en laboratoire. Randwick était la seule équipe à jouer à la manière Dwyer. Le long passage à la tête de l'équipe nationale n'a pas été exempt de contestations, auxquelles l'échec de la Coupe du monde en Afrique du Sud a redonné vigueur. En France, il n'a fait que peu d'émules, même si Pierre Villepreux et le Stade toulousain ont un moment eu pour modèle l'équipe championne du monde en 1991. Le jeu prôné par l'entraîneur wallaby repose pourtant sur des principes simples : une agressivité de tous les instants mise au service de la récupération du ballon et l'exploitation maximale des possibilités de jeu au pied ou à la main. « Cela me pose souvent le problème ici, plus encore qu'en Australie, confesse Bob Dwyer. *Dans une situation de match difficile, les joueurs ne peuvent s'empêcher d'en revenir à leurs vieilles habitudes. Ils ne respectent plus les principes vus à l'entraînement. »*

Le Racing, empêtré dans les à-peu-près depuis le début de la saison, semble lui donner cruellement raison. A l'inexpérience des jeunes – qui sont pourtant les plus sensibles à ses conseils – s'ajoute la fatigue des internationaux. Et, en raison du difficile accouchement du professionnalisme, le rugby français vit une mutation que les Australiens ont déjà menée à terme. *« Chez nous*, explique Bob Dwyer *les joueurs sont beaucoup plus matures. Ils quittent leurs parents plus jeunes, cela facilite leur indépendance. Nous avons été les premiers à nous attacher au développement total de nos joueurs du point de vue physique, technique et psychologique. »* Il refuse pourtant de revêtir le costume de l'entraîneur gourou. Les meilleurs coaches du monde ne sont jamais que des *« ingénieurs »* du jeu, dont les joueurs restent *« les architectes »*. Mais, ajoute Bob Dwyer, dans un sourire, *« si les structures mises en place par l'ingénieur ne sont pas bonnes, l'architecture s'effondre »*.

Pascal Ceaux

Le footballeur George Weah élu « Ballon d'or 1995 »

LE FRANCO-LIBÉRIEN George Weah a été désigné, lundi 25 décembre à Paris, « Ballon d'or » de l'année 1995 par l'hebdomadaire spécialisé *France-Football*. Il succède au Bulgare Hristo Stoïchkov. L'ancien attaquant du Paris-SG, transféré au Milan AC à l'intersaison, a devancé l'Allemand Jürgen Klinsmann (ex-Tottenham, Bayern Munich), le Finlandais Jari Litmanen (Ajax Amsterdam), l'Italien Alessandro Del Piero (Juventus Turin) et le Néerlandais Patrick Kluivert (Ajax Amsterdam).

A vingt-neuf ans, « Mister George » a raflé toutes les récompenses en 1995 : un deuxième « Ballon d'or africain » en janvier, plus récemment le « Onze d'or » attribué par les lecteurs du mensuel *Onze-Mondial*, l'« Etoile d'or » d'*Afrique-Football*, et le titre de meilleur joueur africain de l'année, décerné par la Confédération africaine de football. De surcroît, il fait partie des favoris pour la désignation, le 8 janvier, du meilleur joueur du monde par la Fédération internationale (FIFA).

Depuis 1956, le « Ballon d'or » était décerné par un jury de cinquante journalistes internationaux au meilleur joueur européen de l'année. Pour la première fois, il était ouvert en 1995 à tous les footballeurs jouant en Europe, sans distinction de nationalité. C'est grâce à ce nouveau règlement que George Manneh Oppong Weah est devenu le premier Africain à recevoir la distinction. Malgré la nationalité française, qu'il a acquise au cours de son séjour au Paris-SG, Weah est en effet encore libérien au regard des lois du football, puisqu'il joue avec l'équipe nationale du Libéria.

« Je dédie ce Ballon d'or à tous les peuples africains », s'est empressé de déclarer celui que le régime de Monrovia a nommé *« ambassadeur extraordinaire »* de son pays. Persuadé que cette récompense symbolise *« la paix et la solidarité »*, George Weah pourra vérifier à nouveau l'étendue de sa popularité lors de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations, disputée à partir du 13 janvier en Afrique du Sud.

J.-M. F.

français.

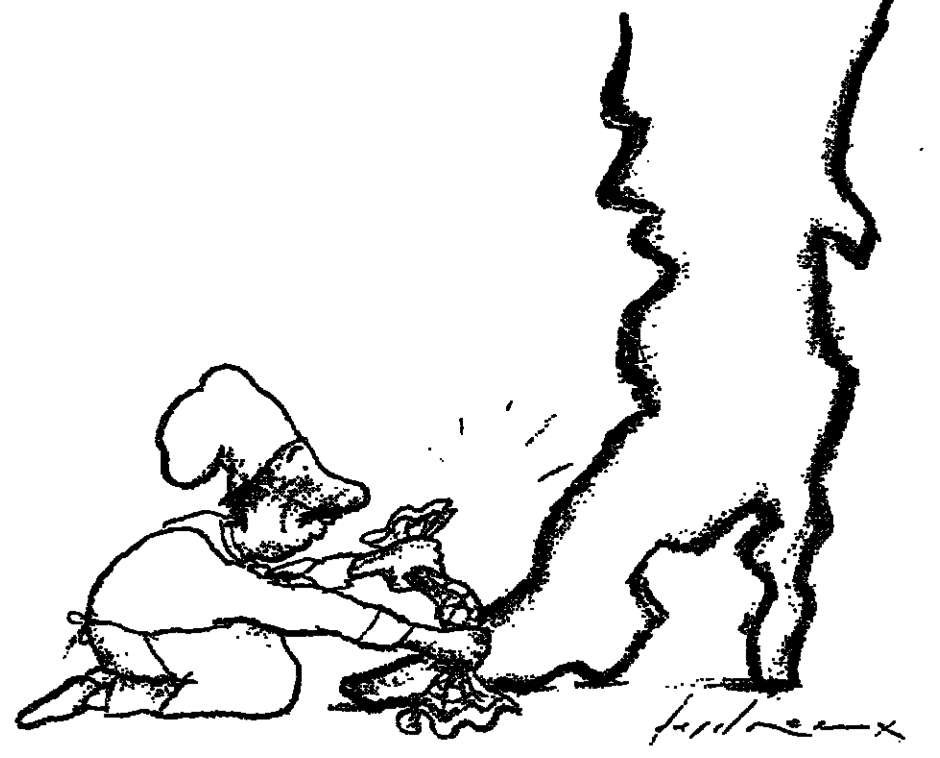
Italia Nostra

Retour aux fourneaux des origines chez certains Italiens de Paris

LA CUISINE ITALIENNE a toujours rafraîchi l'âme des Français. On se porte généralement vers ses tables quand on a un bref bout de bonheur à exploiter ou un coup de cafard à faire passer. Oratoires à prières courtes. Une très sérieuse petite valeur refuge. En tout cas, un moment toujours de choix pour ceux qui s'y connaissent, les arpenteurs de Toscane, les dévôts du Frioul, les Vénètes plus que Vénètes. Alors là, comme ils la ramènent leur fraise, les voyageurs. Des conseils formidables, des injonctions presque. Goûtez-moi de ceci, prenez absolument de cela, évitez ceci, je vous recommande cela. Des amis, des guides, des pères.

Les cuistots de la Péninsule ont su formidablement faire leur beurre de cette sentimentalité mandolinée que leur réservaient leurs cousins gallo-romains, résolument non xénophobes quand il s'agissait de déjeuner ou de dîner outre-alpin. Pour eux qui n'avaient que les maigrichonnes ressources de leurs terroirs à proposer, ils n'allaient pas se plaindre des élans incontrôlés d'un peuple aux chefs jugés interplanétairement comme des proches du saint Pierre gastronome. C'était plutôt une aubaine, cette bonne volonté que mettaient leurs redoutables anciens vaincus à les honorer de leur sympathie.

On sait que l'unité de la table ne s'est jamais faite en Italie et que les régions restent toute puissante dans le maintien des particularités qui délimitent leurs territoires. On sait aussi que, se satisfaisant de plats sobres, d'élévation gourmande modeste, nos voisins n'ont jamais souhaité porter leur propos plus haut que là où les avait déjà très confortablement installés le classement des grands esthètes historiques qui, avec les magiciens chinois et les princes français, les plaçaient dans la botte des cuisiniers un peu fréquentables. Reste que leur transhumance vers des terres plus riches ne pouvait forcément que nuire au maintien de l'authenticité de leurs gestes et finalement raccourcir à l'extrême le trop léger fonds de commerce qu'ils emportaient avec eux dans l'espoir de faire fortune ailleurs. Comme des comédiens-saltimbanques, ils allaient poser leurs tréteaux et composer avec un public ravi de son propre ravissement, et subir ses caprices en prenant garde de ménager ses applaudissements.



Un peu plus cuites les pâtes, moins *al dente* ? D'accord. Trop d'huile dans les lasagnes à la Ferrare ? Entendu. Moins salés les anchois ? Certainement. Ils cédaient à tout. Ces sucrés de Français ne comprendraient jamais rien aux rudes disciplines qui régissaient le damier de leur culture de bouche : on leur servirait une tambouille italo-passe-partout qui sûrement ferait l'affaire. Et elle fait l'affaire.

RÉHABILITATION

Depuis une petite dizaine d'années pourtant, ils sont quelques-uns de ces Italiens de Paris – ville, rappelons-le, jumelée pour le meilleur et pour le pire, mais en exclusivité et à vie, à Rome – à tenter de faire savoir que leur cuisine ne se résume pas seulement à des escalopes milanaises de bas empire ou à des *scampi* internationalement *fritti*. Travail immense que celui de contrebattre une hérésie qui fait le bonheur et la joie de tous. Risqué même, presque indélicat. C'est un Toscan qui mène le combat, *un ancien de chez Barrilla*, marchand de pâtes ; un gars tout franc avec moustaches et accent réduit au plus juste, qui *s'est courageusement lancé dans le pallio* de la restauration transalpine de la capitale. Pas vraiment de formation de cuisinier, mais de la mémoire et un cœur gros comme ça pour mener cette campagne de réhabilitation qui pouvait facilement faire long feu, si les Parisiens, malins et curieux, n'avaient assez rapidement compris jusqu'où le bonhomme voulait les entraîner.

On allait remiser toutes les arlequinades que les premiers colons et leur descendance avaient mises en honneur sur la place pour installer un retour au pur et au dur, au vrai de vrai. A l'Italie lavée de toutes les vilenies qu'on lui avait administrées.

A cela près que l'on était dans la capitale, solide tabernacle gourmand, et que l'on devrait tenir compte du style allégé des nouveaux palais français. En évitant de s'embarquer dans le désastre de certains jeunes et brillants chefs italiens, flagornés, dans leur pays, par le Michelin et ratatouillant sur les cimes de l'absurde à vouloir prendre Robuchon pour maître et la Péninsule pour la patrie de Brillat-Savarin. Non, tout cela serait ajusté au plus près des grandes recettes ancestrales, celles que là-bas les femmes suivent depuis toujours dans le respect que réclament le repas et l'infaillible devoir qui est le leur quand il s'agit de nourrir la famille. Cette chaleureuse détermination ne laissait à Paolo Petrini que peu d'espaces où s'égarer. Sa carte résonne de peu négociables *senatus consultes*, ces décisions du Sénat romain ayant force de loi. On lit : rougets poêlés aux oignons rouges ; langoustines sautées aux cèpes et haricots blancs ; spaghetti, palourdes, tomates, ail, persil ; soupe de cèpes, pain et courge. Ainsi et pas autrement. *O sancta simplicitas.* L'Italie sur ses fourneaux baptismaux. Rien à contester. Ce n'est pas vraiment donné, mais hautement respectable. Il suffirait seulement d'apprendre à devenir un peu plus italien. Une question de temps.

Leda Vigliardi Paravia, qui veille sur le département gastronomique de l'Institut culturel de son pays à Paris, tient Petrini pour l'homme de la situation. Tout lui convient, tout lui plaît. La dame sait de quoi elle parle, dirigeant elle-même une très smart école de cuisine où les amateurs viennent, tard le soir, rue de la Vrillière, percer les mystères de l'Italie profonde et les dévorer entre eux avec des mines de conspirateurs tout ce qu'il y a de plus ébahis.

Jean-Pierre Quélin

★ Paolo Petrini, 9, rue d'Argenteuil 75001 Paris. Tél. : 42-60-56-22. Fermé samedi midi et dimanche. A la carte, 350 F. Nouvelle adresse début janvier : 6, rue du Débarcadère, 75017 Paris. Tél. : 45-74-25-95.

★ *L'Invito, Association pour la diffusion de la gastronomie italienne*, 4, rue de la Vrillière 75001 Paris. Tél. : 42-61-07-13.

Parfum d'ananas

Hollandais et Belges en raffolent. En revanche, nous n'avons pas succombé au charme du *« porte-clef ananas »*, version *baby de ce fruit*. Ce poids plume venu d'Afrique du Sud, et qui affiche en moyenne 150 g sur la balance, n'est pas parvenu à entamer sur notre table l'hégémonie du bon gros « Cayenne lisse » de Côte d'Ivoire : 98 % de l'ananas que nous consommons appartient à cette variété. Sous son écorce, d'un orangé uniforme (on lui pulvérise pour cela une sorte de produit bronzant, un accélérateur de coloration) la chair est toujours plus sucrée dans la moitié inférieure du fruit.

Les Français sont les premiers consommateurs d'ananas en Europe – 117 000 tonnes importées l'an dernier, accommodées le plus souvent dans de banales salades de fruits. Pour garder tout son parfum et son acidité, l'ananas doit être taillé très *finement et juste sauté* à la poêle. Il accompagne alors formidablement le riz ou les *crevettes, certains* lui prêtant même la vertu de donner du moelleux à la viande, ce qui n'est tout de même pas la panacée en la matière.

Particulièrement bon marché, le* Cayenne lisse vaut entre 7 et 8 F le kilo. Cet exotique réussit ainsi le prodige d'être moins cher que la plupart des autres fruits sur nos étals. Que les *Français semblent n'en connaître* qu'une seule variété met au désespoir Eric Malezieux, un jeune ingénieur agronome de Montpellier et chef du *« programme ananas »*. Sous sa responsabilité, depuis cinq ans, plus de 500 boutures d'ananas sauvages ont été prélevées au cœur de la forêt amazonienne. *« Il n'existe qu'une poignée de variétés cultivées à travers le monde, raconte-t-il, et même s'il faut compter dix ans pour une innovation variétale, le jeu en vaut la chandelle. »

Pour ceux qui veulent du neuf tout de suite, il existe autre chose que cet ananas Cayenne, que Louis XIV dégustait déjà en 1702 fraîchement sorti des serres de son château de Choisy-le-Roi. Cette autre variété a pour nom Queen Victoria. Lancé il y a une dizaine d'années dans le circuit des épiceries fines, ce fruit de taille moyenne se trouve depuis trois ou quatre ans dans certaines grandes surfaces. Attention : le Victoria est en moyenne cinq fois plus cher que le Cayenne, mais il a un goût incomparable. La chair est orangée, naturellement plus juteuse et parfumée. Ici même le cœur de l'ananas, tout en tendresse, se savoure. Une petite entreprise de la Réunion en fait un jus, exclusivement vendu frais, baptisé du doux nom de Caresse créole.

Guillaume Crouzet

VINS

1995, le millésime des contrastes

QUE RETIENDRONS-NOUS demain de nos dernières vendanges ? Il faut attendre la fin décembre pour disposer des premiers avis documentés. Le millésime 1995 a ainsi réuni, il y a peu, les scientifiques de la vigne et du vin chez l'aérien Morot-Gaudry (quinzième arrondissement). Bilan ? « *Un été chaud et très ensoleillé laissait présager une maturité avancée et une forte concentration de la matière. Mais vers la fin de l'été, tout s'est orienté différemment du fait d'une climatologie maussade sur certaines régions et plus clémente sur d'autres. La pluie, en début de vendanges, a failli faire perdre le moral à certains viticulteurs. Heureusement, les rayons de soleil, vers la fin septembre, ont permis de rentrer une récolte propre à dissiper les inquiétudes.* » En clair, le millésime 1995 sera celui des contrastes et donc des inégalités. Encore faut-il le reconnaître.

L'Alsace, comme souvent, se distingue par son courage et son franc-parler. Passons sur les pinots blancs, *« fruités, souples, avec une belle acidité »*, sur la *« belle complexité aromatique »* des muscats. Aux marches de l'Allemagne, le pinot noir n'existera, comme toujours, que lorsqu'on aura osé effectuer des tris sévères. « *Le riesling sera le cépage d'exception, enregistrant les plus belles densités depuis de nombreuses années*, expliquent les œnologues alsaciens. *Le gewurztraminer, qui réussit généralement chaque année, fera un millésime 1995 très moyen puisque sa véraison ne lui a pas permis de préparer une belle maturité.* »

Beaucoup plus diplomate, la Champagne évoque de lourdes menaces sanitaires et un cycle anormalement court de mûrissement. La conclusion est paradoxale : *« 1995 devrait être citée comme une bonne année de la dernière décennie du second millénaire »*. Paysans comme à l'ordinaire, les Bourguignons attendront les cours de leurs hospices pour se prononcer sur la qualité de leurs vins. La vallée du Rhône est, pour l'essentiel, rassurée. Quant aux Bordelais, comme toujours, ils triomphent, annonçant en toute immodestie *« une réussite généralisée de l'ensemble des appellations d'origine contrôlée de la Gironde tant en quantité qu'en qualité »*.

Qui, dès lors, aura encore une pensée pour les vins que 1995 n'a pas laissé naître ? *« Le 13 mai*, annonce le Languedoc, *un vent fou mutila la végétation sur quelques zones du département de l'Hérault, dans les secteurs de Saint-Chinian et de Faugères. Les premiers bourgeons, sur les rameaux longs des vignes palissées, furent décapités par le fil intermédiaire du palissage. Puis, en début d'été, un orage de grêle très violent provoqua d'importants dégâts à l'est des Corbières et sur une partie du Minervois. »* Ainsi donc quand nous goûterons, demain, des vins millésimés 1995 de Corbières, de Faugères et du Minervois percevrons-nous sous leurs lourds tanins, l'acidulé de cette grêle et l'épaisseur de ce vent fou.

Jean-Yves Nau

TOQUES EN POINTE

Bistrots

ALBERT & ALBERT

■ Entre le Parnasse, séjour des Muses, et l'Olympe voué aux dieux, Albert Nahmias, qui nous entraîna un moment rue Jean-Giraudoux, vient de poser son équipage près de l'Etoile, avec un jeune chef sorti de la cuisse de Robuchon. Très *« French diet »* – on ne lésine pas sur le jambon des Aldudes –, la carte ferait un tabac dans Tribeca, à Manhattan. Et pourquoi pas ici, dans ce décor high-tech nappé de bois de rose ? On choisira, dans le menu-carte à 180 F, quelques huîtres de Prat-Ar-Coum, des langoustines sautées à la ventrèche roulée, des maquereaux en gelée aux épices, une soupe de saint-jacques aux légumes, l'onglet de veau, les rognons aux épinards et le rare petit salé de « kako » au jus de truffes. Brebis des Pyrénées et vieux boulogne, desserts en rodage. Accueil jusqu'à minuit. Piano et crooner, après 22 h 30, en sous-sol. Ouvert pour le réveillon du 31 décembre. Au déjeuner, formule à 150 F, vin compris.

★ Paris. 24, rue de Tilsitt (75017). Tél. : 45-72-25-14. Fermé samedi midi et dimanche.

L'AMANDIER

■ De bouche à oreille, ainsi se font les réputations. Celle de Marius Luck a l'air bien assise, dans une rue « médiévale », à côté de l'église romane, à... Antony. Tout cela pourrait hérisser, comme l'accueil, un peu cérémonieux, et la bonbonnière astiquée, où il vous est donné de vous asseoir, avec la seule promesse d'une cuisine alsacienne, plus précisément du Sundgaü mulhousien. Un menu « terroir » ne vous décevra pas, avec en entrée le presskopf, fromage de tête au riesling, et le jambonneau en choucroute. La carte offre aussi quelques surprises, la salade de langoustines et pétoncles, le ris de veau avec sauce au foie gras, le sandre au beurre rouge. Vins d'Alsace de propriétaires. Tout est dans l'assiette, le reste fait « mode ». Menus à 120 F et 150 F. A la carte, comptez environ 200 F.

★ Antony (Hauts-de-Seine). 8, rue de l'Eglise. Tél. : 46-66-22-02. Fermé dimanche soir et lundi. Réouverture le 2 janvier.

YVAN-SUR-SEINE

■ Yvan Zaplatilek fait partie du Paris qui bouge. Cet ancien de chez Manière, toujours jeune, toujours souriant, ouvre sur les quais un « bouchon » en forme d'intérieur de navire du temps de la marine à voile, avec abondance de bouquets fleuris, selon l'usage ! Un refuge intimiste à petits prix, qui se veut « restaurant de midi », et surtout restaurant d'après-spectacle, jusqu'à 4 heures du matin. A cette heure-là, petite carte de nuit pleine de délicatesses, œufs pochés à la crème de saumon et pâtes. Sinon, généreuse formule à 138 F – dessert, vin et café compris – avec la pomme de terre en chemise à la mousse de hareng et le tartare de bœuf, pommes frites au couteau, par exemple. Le souci exigeant d'Yvan à propos de la cuisine, l'ambiance et le service efficace sauront remplir la barque.

★ Paris. 26, quai du Louvre (75001). Tél. : 42-36-49-52. Dîners, tous les jours ; déjeuners, du lundi au vendredi. Menu de réveillon à 450 F le 31 décembre.

Brasseries

LA BLEUETIÈRE

■ Ce nom poétique, au Québec, désigne un champ de myrtilles, ce qui n'a pas grand-chose à voir avec le bric-à-brac plutôt sympathique du décor. Ici, formule unique tout compris. On choisit parmi une douzaine d'entrées, six poissons ou six viandes et les desserts ; le vin est inclus (une bouteille pour deux) et l'apéritif et les cafés sont offerts. On évitera la soupe de poissons aux étrilles, croûtons et rouille et le vrai coq au vin aux pâtes fraîches, cuits et recuits ; en revanche, le foie gras (canard), la terrine de lapereau au pineau réthais ou le parmentier de morue gratiné à la crème d'ail doux sont autant de plats honorables et copieux, comme le gigotin d'agneau rôti à la fleur de thym. La bonne affaire, ici, ce sont les petits vins à petits prix – hors formule – le Château Tour-Pibran (pauillac) 1992 à 60 F, le Château Perey (graves blanc) à 40 F, brouilly (37 F), régnié (30 F). Accueil courtois, service actif et addition sans surprise possible. Carte-menu 185 F. Ardoise des plats du marché.

★ Paris. 68, avenue des Ternes (75017). Tél. : 44-09-70-07. Fermé *dimanche soir et lundi*.

L'AMBASSADE D'AUVERGNE

■ Le décor est aussi authentique que la cuisine, et l'on inclut volontiers le Rouergue dans cette Auvergne-là ! C'est l'occasion, tous les vendredis, de manger l'estofinado, cet unique plat de poisson de mer originaire de Decazeville ! Du lundi (loulus) à « loudimenche », la carte est une aimable variation de la cuisine *du pays. Le menu « Balade en Auvergne » vous mettra dans l'am*biance, avec les cochonailles de Parlan, l'aligot d'Aubrac, le granité (mais au châteaugay !) et l'inimitable mourtayrol, le pot-au-feu des fêtes auvergnates. Et puis la salade de cabécous rôtis avant la *mousseline à la verveine verte du Velay, accompagnée de la* fouasse, comme en Aveyron. A la carte figurent la palette aux cocos, le boudin aux châtaignes et les tripoux. Pour accompagner ce repas, on vous servira l'entraygues blanc 1993 de Jean-Marc Viguier, le châteaugay rouge 1994 de Pierre Lapouge *et un côtes-de-*millau 1993. Depuis 1967, cette Ambassade répand ses bienfaits, aujourd'hui sous l'aimable direction de Françoise Moulier. Menus à 160 F et 300 F (vins compris). A la carte comptez environ 200 F.

★ Paris. 22, rue du Grenier-Saint-Lazare (75003). Tél. : 42-72-31-22. Tous les jours.

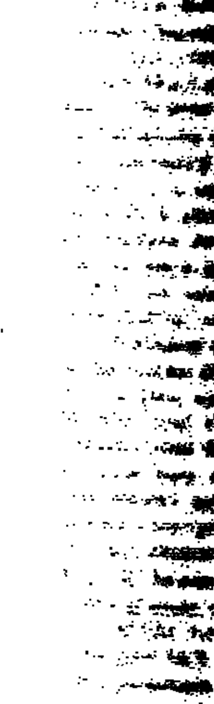
Gastronomie

LE DÔME

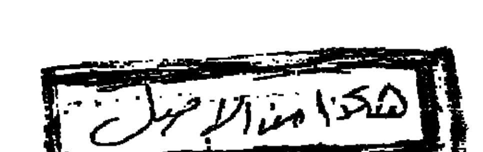
■ Premier bastion aveyronnais de Montparnasse (1923), *avant La* Coupole et La Rotonde, Le Dôme a connu des hauts et des bas, l'addition plafonnant toujours, ici, depuis que l'on ne sert que du poisson, et du meilleur ! On peut, bien sûr, se contenter du plateau de fruits de mer (220 F) ou de la bouillabaisse (225 F). *Mais il serait dommage*, une fois n'est pas coutume, d'ignorer les blancs d'ormeaux en persillade (105 F), rares, doucement sautés, moelleux, et si bien ajustés à un pessac-léognan blanc, frais et distingué, Les Plantiers du Haut-Brion (1992). Perfection du produit encore, avec le tronçon de turbot épais, inimitable et la sauce hollandaise. Des figues rôties, à la rigueur, pour le muscat de Frontignan. Le service un peu blasé est impeccable. En devenant l'un parmi les plus sérieux restaurants de poisson de la capitale, Le Dôme réussit à échapper aux griffes de la restauration rapide. Le décor, revu et corrigé – hélas ! – il y a une dizaine d'années, s'est peu à peu patiné. On ne dira pas ici, comme Philippe Sollers : *« On m'a volé ma Coupole ! »* Carte des vins un peu courte, mais heureusement conçue. C'est bien, mais c'est au moins 400 F par personne ! Bouillabaisse avec langouste-puce pour le réveillon de la Saint-Sylvestre, ouvert – exceptionnellement un lundi – pour le déjeuner du Jour de l'an.

★ Paris. 108, boulevard du Montparnasse (75014). Tél. : 43-35-25-81. Fermé lundi.

Jean-Claude Ribaut

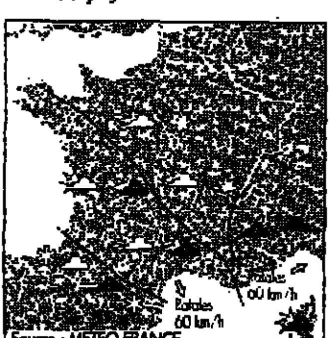






Refroidissement au sud de la Loire

Un anticyclone s'étendant du Groenland à l'Irlande et une dépression centrée sur l'Italie ont généré un flux de nord soutenu sur la France tout au long de la journée de mardi. L'air froid qui stagnait sur les îles britanniques et le nord de l'Hexagone a ainsi été canalisé jusqu'en Méditerranée. Ce net refroidissement s'accompagne d'un temps plus sec laissant une large place aux éclaircies sur la quasi-totalité du pays.



Prévisions pour le 27 décembre vers 12h00

Mercredi matin, il fera bien froid : les gelées s'étendront au sud de la Loire et n'épargneront que les rivages de la Méditerranée. Le soleil brillera de l'est de la Bretagne au nord-est en passant par l'Ile-de-France dès le matin et chassera rapidement les bancs de brouillards givrants. Il aura cependant beaucoup de mal à réchauffer l'atmosphère. Les nuages bas seront un peu plus fréquents près de la frontière belge en matinée mais finiront par se désagréger.

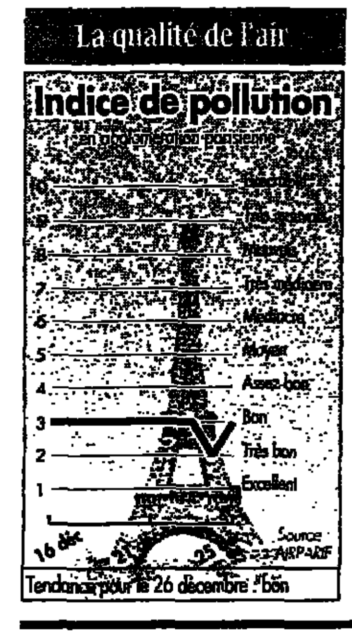
Ce temps sec mais froid régnera également une grande partie de la matinée des Pays de Loire au golfe du Lion. Le ciel se voilera à la mi-journée et les nuages s'épaissiront en cours d'après-midi. Ils donneront quelques pluies précédées de neige en fin de journée de la région toulousaine au sud de la Bretagne. La neige risque de remonter vers le nord dans la nuit. Les Pyrénées resteront bouchées toute la journée. Il neigera à basse altitude le matin, mais la limite pluie-neige remontera au-dessus de 1 200 mètres le soir.

De nombreux nuages risquent également de s'accrocher aux reliefs de la Corse. Le mistral et la tramontane se lèveront dans la nuit de mardi à mercredi. Les rafales atteindront encore 80 km/h en début de matinée mais faibliront mercredi après-midi. Grâce au vent, La vallée du Rhône gardera un temps ensoleillé avant l'arrivée de nuages élevés en cours d'après-midi.

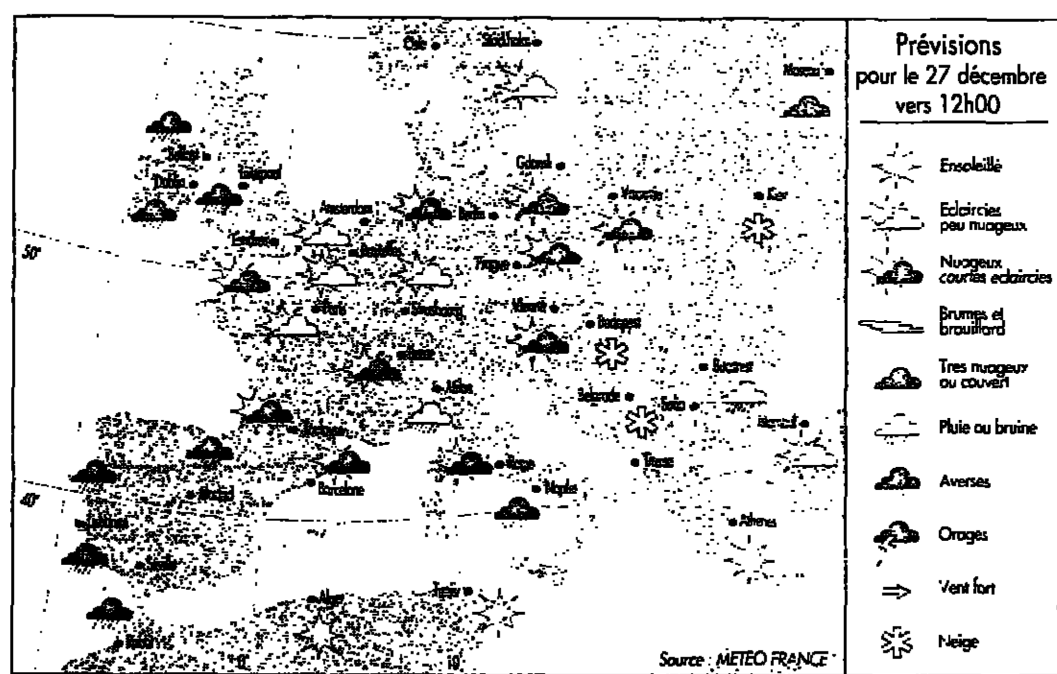
Le thermomètre accusera une baisse sensible. Les températures minimales seront généralement de l'ordre de 0 à – 4 degrés. Elles atteindront tout de même 5 à 10 degrés sur les côtes méditerranéennes. L'après-midi, le mercure aura beaucoup de mal à dépasser le zéro sur les deux tiers nord-est du pays mais atteindra une dizaine de degrés du Pays basque à la Méditerranée.

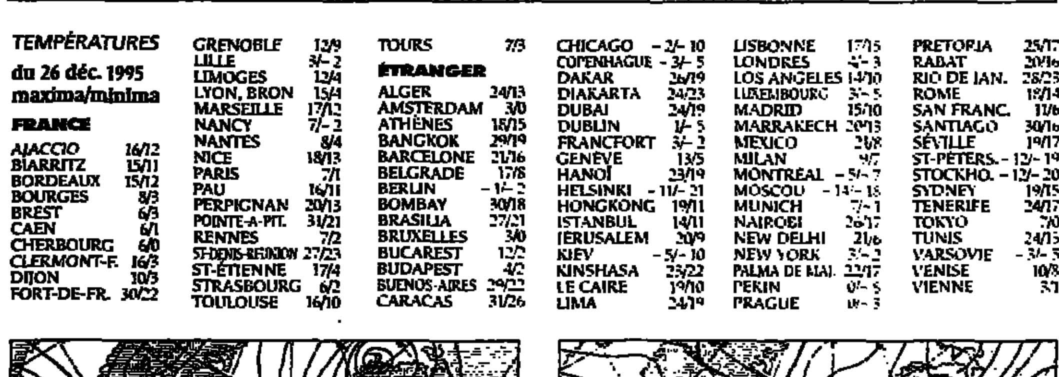
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

La qualité de l'air



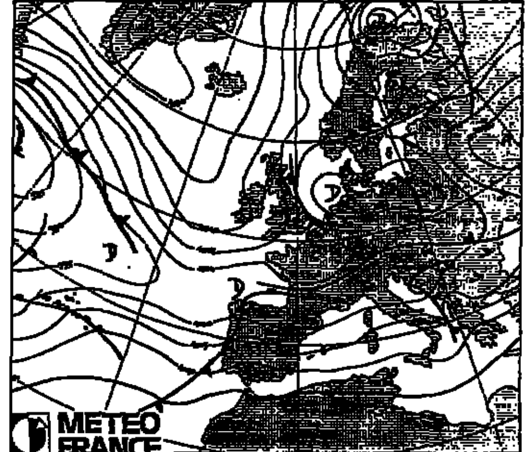
Tendance pour le 26 décembre : bon





TEMPÉRATURES du 26 déc. 1995 maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	16/12
BIARRITZ	15/11
BORDEAUX	15/12
BOURGES	8/3
BREST	6/3
CAEN	6/1
CHERBOURG	6/0
CLERMONT-F.	16/3
DIJON	10/3
FORT-DE-FR.	30/22
GRENOBLE	12/9
LILLE	3/– 2
LIMOGES	12/4
LYON, BRON	15/4
MARSEILLE	17/12
NANCY	7/– 2
NANTES	8/4
NICE	18/13
PARIS	7/1
PAU	16/11
PERPIGNAN	20/13
POINTE-A-PIT.	31/21
RENNES	7/2
ST-DENIS-RÉUNION	27/23
ST-ÉTIENNE	17/4
STRASBOURG	6/2
TOULOUSE	16/10
TOURS	7/3
ÉTRANGER	
ALGER	24/13
AMSTERDAM	3/0
ATHÈNES	15/15
BANGKOK	29/19
BARCELONE	21/16
BELGRADE	17/8
BERLIN	– 1/– 2
BOMBAY	30/18
BRASILIA	27/21
BRUXELLES	3/0
BUCAREST	12/2
BUDAPEST	4/2
BUENOS-AIRES	29/22
CARACAS	31/26
CHICAGO	– 2/– 10
COPENHAGUE	– 3/– 5
DAKAR	26/19
DJAKARTA	24/23
DUBAI	24/19
DUBLIN	1/– 5
FRANCFORT	3/– 2
GENÈVE	13/5
HANOÏ	23/19
HELSINKI	– 11/– 21
HONGKONG	19/11
ISTANBUL	14/11
JERUSALEM	20/9
KIEV	– 5/– 10
KINSHASA	23/22
LE CAIRE	19/10
LIMA	24/19
LISBONNE	17/15
LONDRES	4/– 3
LOS ANGELES	14/10
LUXEMBOURG	3/– 5
MADRID	15/10
MARRAKECH	20/13
MEXICO	21/8
MILAN	9/7
MONTRÉAL	– 5/– 7
MOSCOU	– 14/– 18
MUNICH	7/– 1
NAIROBI	26/17
NEW DELHI	21/6
NEW YORK	3/– 2
PALMA DE MAJ.	22/17
PÉKIN	0/– 5
PRAGUE	0/– 3
PRETORIA	25/17
RABAT	20/16
RIO DE JAN.	28/23
ROME	18/14
SAN FRANC.	11/6
SANTIAGO	30/16
SÉVILLE	19/17
ST-PÉTERS.	– 12/– 19
STOCKHO.	– 12/– 20
SYDNEY	19/15
TENERIFE	24/17
TOKYO	7/0
TUNIS	24/15
VARSOVIE	– 3/– 5
VENISE	10/8
VIENNE	3/1



Situation le 26 décembre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 28 décembre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

L'angoisse de l'Alsace

UNE déception amère pèse sur les esprits alsaciens en cette fin d'année. Depuis des mois, une question douloureuse était en suspens : la rentrée des jeunes mobilisés de force dans la Wehrmacht.

L'opinion publique tout à la joie de la victoire n'a pas toujours mesuré la lourdeur du tribut payé par nos provinces de l'Est. Les Allemands aux abois avaient fini par mobiliser plusieurs classes de jeunes Alsaciens : ultime offrande à leurs dieux vaincus. Pour prévenir les défections trop nombreuses, ils avaient appliqué un moyen éprouvé par l'officine de Goebbels : tout « déserteur » attirait des représailles sur sa famille. On imagine les drames de conscience. Rester, c'était se livrer, corps et âme, à Wotan et à ses pompes. « Déserter », c'était vouer les siens à la déportation, à la mort lente.

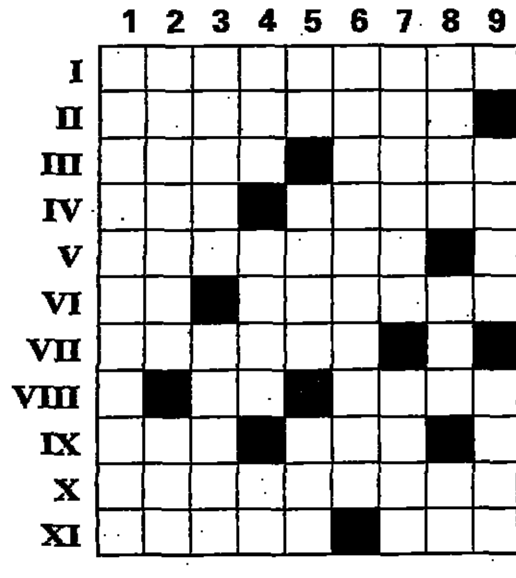
La plupart préférèrent le sacrifice. Parmi eux, des milliers dorment leur dernier sommeil. Mais il semblait que les survivants de la sinistre campagne méritassent les égards dus à *leur malheur. Un immense espoir* naquit au jour de l'armistice. Enfin, ils pourraient rentrer dans leur foyer, tous ces soldats involontaires, égaillés à travers le monde. Le gouvernement français n'avait-il pas signalé leur situation à nos alliés ?

Telle était du moins la croyance naturelle des familles, privées depuis des mois de toutes nouvelles de leurs fils. Effectivement, des rentrées confirmèrent ces espoirs. Bientôt les arrivées se firent plus rares. L'opinion publique s'alarma. La presse alsacienne multiplia les appels. En vain. Pourtant, après les derniers convois, quelque trente mille jeunes gens figurent encore sur la liste des disparus. Incurie ? Ignorance ? Mauvaise volonté ? L'Alsace ne sait que dire. Un fait est sûr : beaucoup de ses fils languissent dans les camps alliés.

Robert Sirille
(27 décembre 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6721



	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									■
III					■				
IV				■					
V								■	
VI			■						
VII							■		■
VIII		■			■				
IX				■				■	
X									
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. Ne sont pas des filles toutes simples. – II. Pris par celui qui vient d'être sonné. – III. Petits, ils peuvent être de la revue. Lieu de combat. – IV. Pas mis au feu. Aller en arrière pour le marin. – V. Une cruche d'autrefois. – VI. Article. Quand tout le monde est à la fête. – VII. Lu d'une façon très bête. – VIII. En Suisse. Un carnassier dans les eaux stagnantes. – IX. D'un auxiliaire. Jamais autrefois. – X. Des femmes qui font payer cher leurs avances. – XI. Débarrassée des mouches. Article d'usage courant.

VERTICALEMENT

1. Permet d'avoir beaucoup de jus. – 2. Habitant d'une île. Puissance. – 3. Interjection qui incite à écraser. Solidement bâtis. – 4. Véhicule. Dans les Pyrénées-Orientales. Note. – 5. Conjonction. Coup d'œil. Marche à son pas. – 6. Qu'on peut mettre avec les bleus. – 7. Sont souvent des gens qui ont fait leur beurre. Qui n'a pas pris son bain. – 8. Coule en Irlande. Pièce de charrue. Pronom. – 9. Vit sur un grand pied. Anneau.

SOLUTION DU N° 6720

HORIZONTALEMENT

I. Plâtriers. – II. Eolienne. – III. Sconse. Ça. – IV. Sas. Train. – V. Ile. Imite. – VI. Mi. Ôteras. – VII. Is. Bus. – VIII. Salut. – IX. Asiento. – X. Epi. Oléum. – XI. Satan. Tee.

VERTICALEMENT

1. Pessimistes. – 2. Localisa. Pa. – 3. Alose. Lait. – 4. Tin. Obus. – 5. Restitution. – 6. Inermes. El. – 7. En. Air. Anet. – 8. Récital. Tue. – 9. Anes. Môme.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **PAYS-BAS.** *Les députés néerlandais* ont approuvé le projet du ministre des transports de rendre les chemins de fer des Pays-Bas autonomes à partir du 1er janvier. Ils continueront à desservir les relations ferroviaires non rentables jusqu'en 1998, date à laquelle des entreprises privées *prendront le relai.* – *(AFP.)*

■ **STRASBOURG.** Alsace Croisières vient de commander trois nouveaux bateaux à cabines pour la saison 1997. L'un de ces bateaux naviguera sur le Rhône et sur la Saône, où vogue déjà un bateau de la compagnie, un autre rejoindra les deux qui circulent *déjà sur le Danube et le troisième* s'ajoutera aux six en service sur le Rhin et ses affluents. – *(AFP.)*

■ **ARGENTINE.** L'Argentine, où commence l'été austral, a connu le 18 décembre sa journée la plus chaude de l'année. Il a fait 39,8 degrés à Buenos Aires. Le précédent record de chaleur pour une journée de décembre remontait à 1949 : le thermomètre avait atteint 39,3 degrés. – *(Reuter.)*

■ **HONGRIE.** Le bouclage financier de l'autoroute à péage M 5 a *été achevé etles travaux de*vraient commencer au printemps. Ils s'échelonneront jusqu'en 1998. Longue de 160 kilomètres, la M 5 reliera Budapest à Szeged, près de la frontière serbe. – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE.** Le gouvernement allemand a approuvé un projet de loi autorisant les magasins à fermer plus tard. Ils pourront rester ouverts jusqu'à 20 heures du lundi au vendredi et jusqu'à 18 heures le samedi. Actuellement, l'heure obligatoire de fermeture est fixée à 18 h 30 en semaine et à 14 heures le samedi. Le texte sera examiné par le Bundestag en mars prochain. – *(AFP.)*

■ **HONGKONG.** Cathay Pacific Airways a signé avec sa filiale Dragonair, China Airlines et Eva Airways un accord pour exploiter de nouvelles liaisons entre Hongkong et Taïwan. L'accord, qui doit être approuvé par les autorités de Pékin, de Hongkong et de Taïpeh, concerne cent vingt-sept vols des *quatre compagnies et sera valable* pendant cinq ans. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Jeudi 28 décembre

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** : *La Dame à la licorne* et son message ésotérique (55 F + prix d'entrée), 10 h 30, devant l'entrée du musée (Paris et son histoire).

■ **PASSAGES COUVERTS** (50 F), 10 h 30, sortie du métro Louvre-Rivoli (Christine Merle).

■ ***MUSÉE DU LOUVRE*** : *chefs*-d'œuvre des antiquités orientales (33 F + prix d'entrée), 11 h 30 ; *La Malédiction paternelle*, de Greuze (33 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées nationaux) ; la Renaissance italienne (50 F + prix d'entrée), 15 h 15, sous la pyramide devant l'accueil des groupes (Connaissance de Paris).

■ ***PAVILLON DES ARTS*** : *exposition* Visages de l'icône (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 101, rue Rambuteau (Christine Merle).

■ **MUSÉE MARMOTTAN** : exposition de Le Brun à Vuillard, 14 heures (50 F + prix d'entrée), 2, rue Louis Boilly (Mme Cazes) ; 15 heures (40 F + prix d'entrée) (Approche de l'art).

■ **PALAIS GALLIERA** : exposition Costumes à la cour de Vienne, 1815-1918, 14 heures (55 F + prix d'entrée), 10, avenue Pierre Ier-de-Serbie (Mathilde Hager) ; 14 h 30 (25 F + prix d'entrée) *(Musées de la Ville de Paris)* ; 16 heures (55 F + prix d'entrée) (Paris et son histoire).

■ **LES CATACOMBES** (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, devant les grilles place Denfert-Rochereau (Monuments historiques).

■ **DE GRENELLE** à Beaugrenelle (60 F), 14 h 30, sortie du métro Dupleix (Vincent de Langlade).

■ ***MUSÉE D'ORSAY*** (34 F + prix d'entrée) : visite par thème, les grands courants artistiques du XIXe siècle, 14 h 30 ; exposition Chefs-d'œuvre de la Ny Carlsberg Glyptotek de Copenhague, 19 heures (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : exposition A l'ombre du Vésuve (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE QUARTIER DU TEMPLE** (50 F), 14 h 40, sortie du métro Temple (Art et Histoire).

■ **LA SEINE**, deuxième port fluvial d'Europe (50 F), 14 h 30, place du Châtelet devant la fontaine (Paris autrefois).

■ **LE FAUBOURG SAINT-ANTOINE** (37 F), 15 heures, 184, rue du Faubourg-Saint-Antoine *(Monuments historiques)*.

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **LA MONTAGNE SAINTE-GENEVIÈVE** et l'église Saint-Etienne-du-Mont (37 F), 15 heures, devant l'église, place Sainte-Geneviève (Monuments historiques).

■ **MUSÉE CARNAVALET** (25 F + prix d'entrée) : Paris et les Parisiens à travers les siècles, 15 heures, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ ***GRAND PALAIS*** : exposition Sérinde, terre du Bouddha (55 F + prix d'entrée), 15 h 15, sortie du métro Champs-Elysées - Clemenceau (Europ explo).

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Telematique	3615 code LE MONDE 3617 LMPLUS
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde*, 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.

PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30



CULTURE

LE MONDE / MERCREDI 27 DÉCEMBRE 1995

THÉÂTRE De nouveaux producteurs ont fait cette saison leur entrée, avec succès, dans les théâtres privés parisiens. Marc Soustra, qui vient du cinéma, a financé *Un mari idéal*, d'Oscar Wilde, au Théâtre Antoine, et Gilbert Coulier, producteur important du show-business, *Panique au Plazza*, de Rey Cooney, à Marigny. ● D'AUTRES SUCCÈS, comme *Scènes de la vie conjugale*, d'Ingmar Bergman et *Art*, de Yasmina Reza, ont été financés par Jacqueline Cormier, une productrice indépendante. ● COUPS MÉDIATIQUES ou nouvelles méthodes de financement ? La question se discute, selon le rôle que l'on assigne aux théâtres privés. La majorité des directeurs, comme Pierre Franck (Atelier) et Félix Ascot (Hébertot), *tiennent à* leur indépendance financière, garantie de leur liberté de choix.

Les nouveaux enjeux économiques du théâtre privé parisien

Aux côtés des grands producteurs traditionnels, comme Jacqueline Cormier, apparaissent des financiers, comme Marc Soustra ou Gilbert Coulier, venus du cinéma ou du show-business

APRÈS BROADWAY et le West End, le théâtre privé parisien va-t-il devenir le terrain d'aventures de gros producteurs indépendants ? Cette saison, deux des plus grands succès de la rentrée – *Panique au Plazza* à Marigny et *Un mari idéal* au Théâtre Antoine – ont été financés l'un par Marc Soustra, venu du cinéma, l'autre par Gilbert Coulier, producteur important du show-business. Quant aux *Scènes de la vie conjugale*, autre création à succès, à la Madeleine, elles ont été produites par Jacqueline Cormier, qui, avec *Art*, tient un record historique. Mise à l'affiche de la Comédie des Champs-Élysées le 28 octobre 1994, la pièce de Yasmina Reza a connu la saison dernière deux cents représentations à guichets fermés. Depuis sa reprise, le 10 octobre, elle continue sa carrière triomphale.

Jacqueline Cormier est un cas. C'est la productrice indépendante la plus importante du théâtre privé. Outre *Art* qu'elle a produit à 100 % et *Scènes de la vie conjugale*, elle est intervenue à hauteur de 20 % dans le montage financier de *L'Homme du hasard*, de Yasmina Reza, à Hébertot, dans *Panique au Plazza*, de Ray Cooney, dans *La Dernière Salve*, de Jean-Claude Brisville, au Montparnasse, et *La Chambre d'amis*, de Loleh Bellon, au Petit Théâtre de Paris.

Un mari idéal est arrivé à point nommé au Théâtre Antoine. La salle de l'avenue de Strasbourg était au bord du dépôt de bilan quand Marc Soustra a présenté le projet. Un projet clés en main. Marc Soustra travaille depuis 1990 à Paradis-film, une petite maison devenue grande en produisant *Indochine*, de Régis Warnier, puis *Le Regard d'Ulysse*, de Theo Angelopoulos. *Un mari idéal* est la première incursion de Marc Soustra dans le théâtre. Il s'y est décidé par passion pour Oscar Wilde.

L'AFFICHE AVANT TOUT

Marc Soustra a tout supervisé : le choix des comédiens, du metteur en scène et celui du théâtre. « *Dès le départ, j'ai misé sur un succès. Je voulais une grande salle qui soit libre à la rentrée, pour plusieurs mois.* » Coût du montage : 2,2 millions de francs. Marc Soustra a mis 70 % de la somme. « *J'aurais pu produire à 100 %. Mais je préfère prendre des risques que je peux assurer. Et j'entends gagner de l'argent.* » Marc Soustra a bien joué. *Un mari idéal* affiche complet.

Avec *Panique au Plazza*, Gilbert Coulier s'inscrit dans une autre logique : celle de l'affiche avant tout. Alors que, pour *Un mari idéal*, Marc Soustra a choisi un auteur et une distribution éclectique – de Didier Sandre à Anny Duperey –, Gilbert Coulier s'est décidé sur un nom : Christian Clavier. « *Les gens le connaissent par ses succès au cinéma. Ils ont envie de le voir au théâtre. J'ai pensé qu'ils allaient venir très nombreux.* » Avec raison. Si Gilbert Coulier refuse de révéler combien il a investi, il dit qu'« *il faut atteindre 20 millions de francs de recettes, soit cent représentations à 200 000 francs* » pour qu'il puisse rentrer dans ses frais. Et il ajoute : « *On sait déjà que le coût du montage de la pièce sera amorti avant la centième. Nous sommes à une moyenne de 220 000 francs par soir.* »

L'APPEL AUX MÉDIAS

Gilbert Coulier n'en est pas à son coup d'essai. Tout en dirigeant ses maisons de production et de communication, il a déjà coproduit de grosses machines (comme le *Cyrano de Bergerac* joué par Jean-Paul Belmondo) et donne toujours un coup de main aux spectacles de son ami Robert Hossein. « *Le théâtre*, dit-il, *c'est un plaisir. Je suis content si je ne perds pas d'argent.* » Pour lancer *Panique au Plazza*, il a joué la carte du show-business en matière de promotion, en misant sur les passages à la télévision et les médias grand public. Pour assurer le succès de la pièce, il a posé une condition au Théâtre Marigny : que l'exploitation cesse fin avril. « *Avec les premiers beaux jours, la fréquentation baisse.* »

Au départ, Jacqueline Cormier devait produire *Panique au Plazza*. Mais, dit-elle, « *j'ai dû faire appel à Gilbert Coulier, parce que je ne m'en sortais pas.* » Jacqueline Cormier a pourtant les reins solides. Depuis vingt-cinq ans qu'elle produit du théâtre, elle a plusieurs fois perdu gros. Ainsi, en 1994, l'échec de *Quand elle dansait* – une pièce sur Isadora Duncan, jouée par Anny Duperey – lui a coûté 2 800 000 francs. « *Quand on commence à perdre de l'argent, on en perd vite et beaucoup. La production d'une pièce raisonnable se situe entre 1 million et 1 500 000 francs. Si ça ne marche pas, on peut perdre entre 3 et 5 millions de francs, parce que le minimum syndical exige qu'on joue cinquante représentations.* » De *Tailleur pour dames* qui a fait de Pierre Arditi une star et de Bernard Murat le « roi du privé » (en 1985), à *Art*, de Yasmina Reza en passant par *La Contrebasse*, de Patrick Süskind, joué par Jacques Villeret (de 1991 à 1993), Jacqueline Cormier a produit ou coproduit plus de quatre-vingt-dix pièces depuis qu'elle s'est lancée dans le métier, en 1972. « *J'aime les comédiens. J'ai une fortune personnelle. J'aurais pu choisir d'investir dans les chevaux ou la mode, j'ai préféré le théâtre.* » Etonnante femme ! Vous lui demandez combien elle a acheté le Théâtre Edouard-VII, qu'elle a dirigé de 1982 à 1989, elle répond : « *C'est du domaine de ma comptable* », et elle décroche son téléphone. Aussitôt, la comptable répond : « *Quatre millions de francs.* » C'est raisonnable : on évalue le prix d'un théâtre à Paris à 10 000 francs le fauteuil. Jacqueline Cormier a revendu Edouard-VII pour s'offrir son « *rêve* » : la Comédie des Champs-Élysées, qu'elle a dirigée d'octobre 1992 à juin 1994. Quand elle l'a cédée, elle a mis dans la clause de vente l'obligation pour la nouvelle direction de présenter *Art*, de Yasmina Reza. Cela s'appelle avoir le sens des affaires : plus de 128 000 F de recette quotidienne !

Dans ses choix, Jacqueline Cormier privilégie ce qu'elle appelle sa « *famille* ». « *Je sélectionne des pièces en pensant aussitôt aux comédiens que j'aime, André Dussolier, Caroline Cellier, Pierre Arditi, Jacques Villeret, Mireille Darc, Fabrice Lucchini... Jean Poiret était mon meilleur ami. Il me conseillait beaucoup.* » Pour elle, le plus difficile, aujourd'hui, est de trouver des auteurs nouveaux. « *On tourne toujours autour des mêmes noms : Yasmina Reza, Jean-Marie Besset, Éric-Emmanuel Schmitt, Jean-Claude Brisville. C'est bien, mais ce n'est pas suffisant.* »

La plupart du temps, Jacqueline Cormier s'associe avec des directeurs de théâtre pour produire : Pierre Franck, à l'Atelier, Félix Ascot, à Hébertot, François Chantenay, au Fontaine. C'est à la fois une façon de partager les risques et une marque d'amitié. Cette pratique n'est pas nouvelle, elle est simplement devenue plus visible.

Depuis une dizaine d'années, les noms des producteurs apparaissent sur les affiches, ce qui n'était pas le cas avant. Ainsi, le théâtre privé parisien affirme une logique de l'argent que les nouveaux producteurs, extérieurs au milieu, viennent renouveler. Jacqueline Cormier n'est pas contre. « *C'est bien que les producteurs de cinéma ou de show-business investissent dans le théâtre. À condition qu'ils apprennent le métier.* »

Brigitte Salino



Une galaxie de salles

Il y a quarante-quatre théâtres privés à Paris. On entend par théâtres privés les salles qui vivent essentiellement de leurs recettes, ce qui n'est pas le cas pour les théâtres subventionnés (la Comédie-Française, Chaillot, La Colline...). Le théâtre privé est une galaxie, qui comprend des salles très diverses, tant dans leur nature que dans leurs choix artistiques. Entre le Poche-Montparnasse – deux salles d'à peine cent places chacune – et le Théâtre Marigny – mille fauteuils dans la grande salle –, il y a un monde. Entre le Gymnase, qui présente des one-man-shows commandités par la télévision, et les Athévains ou le Marais, petites salles qui privilégient la création, il y a un gouffre. Toutes ces salles sont fédérées dans un syndicat, et aidées financièrement par un Fonds de soutien, qui garantit une partie des déficits des spectacles, et intervient éventuellement quand des théâtres connaissent des difficultés structurelles.

La loterie des gains

Combien peut-on gagner avec une pièce présentée dans un théâtre privé ? Beaucoup, si l'on est auteur, et que le spectacle marche. *Les contrats stipulent* que 12 % de la recette de chaque représentation reviennent à l'auteur avant amortissement, et 14 % après amortissement. Ainsi, des pièces qui font un triomphe, comme *Art* de Yasmina Reza, ou *Le Dîner de cons* de Francis Veber, peuvent rapporter à leurs auteurs autour de 4 millions de francs en une saison. Les comédiens ne sont pas en reste. Eux aussi, dans les grosses productions du privé, sont au pourcentage – variable selon leur notoriété, ce pourcentage dépasse les 10 % pour les stars. Le gain étant le nerf de la guerre, les metteurs en scène eux aussi touchent un pourcentage – 4 % – et même les décorateurs – autour de 1 %.

Grandeur et misère de deux directeurs passionnés, Félix Ascot et Pierre Franck

POUR ATTEINDRE le bureau de Félix Ascot, il faut grimper dans les combles du Théâtre Hébertot. L'endroit est petit, sans luxe, mais habité : Félix Ascot est un directeur de théâtre passionné, au parcours plutôt atypique. Jusqu'en 1976, il était conseiller juridique, et spectateur assidu. « *À force de voir du théâtre, j'ai eu envie d'en faire.* » Il commence à La Michodière, frappe fort – et échoue – en lançant *Le Président*, de Thomas Bernhard, dans une mise en scène de Roger Blin. Il en gardera une certitude : « *Il faut de la ténacité dans l'échec.* »

PORTRAIT

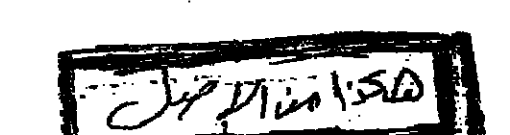
Après un passage au Théâtre Saint-Georges et à La Potinière, Félix Ascot achète Hébertot en 1988, pour 3 millions de francs. C'est le prix de la liberté et la certitude de matins anxieux : l'ordre de marche du théâtre (tous les frais fixes) s'élève à 17 000 F par jour. Il faut donc que chaque soir la recette couvre au moins cette somme. Félix Ascot se paie 20 000 F par mois, mais il a une ambition : « *Montrer que certains spectacles, pas nécessairement faciles, peuvent toucher un grand public.* » Parfois, il échoue – avec Thomas Bernhard encore (*Maître*). Parfois, il réussit très bien – avec *La Volupté de l'honneur*, de Pirandello.

Présenté du 15 septembre 1993 au 2 janvier 1994, puis du 9 septembre au 22 octobre 1994, ce spectacle, qui a très bien marché, a juste permis à Félix Ascot d'équilibrer. Pourquoi ? « *Parce que la qualité a son prix. Dans les dix dernières années, le coût des décors, costumes et lumières a beaucoup augmenté. Le public est devenu plus exigeant.* » Félix Ascot ne le regrette pas, au contraire. Ce qui l'ennuie, ce sont les répercussions sur le prix des places. « *Combien de fois on a honte des prix qu'on est obligés d'afficher !* », dit-il. Pour lui, l'idéal serait un maximum de 150 F. Mais à ce prix-là, il ne peut pas se payer un Feydeau – trop de monde sur le plateau –, ni les deux pièces dont il rêve : *Le Docteur Bernardi*, de Schnitzler, et *Le Malheur d'avoir trop d'esprit*, de Grivoïedov.

Dans l'exploitation des pièces qu'il présente, Félix Ascot s'est fixé une règle : pas plus de cent représentations. Pour la production, 50 % de l'argent, au moins, doit venir de son théâtre. « *Les producteurs extérieurs au théâtre, c'est bien, mais il n'en faut pas trop*, dit-il. *Le cinéma français est mort de la mainmise de la production sur les circuits de distribution. Si le théâtre français adopte ce système façon Broadway, il n'en a plus pour longtemps.* »

Pierre Franck, le directeur de L'Atelier depuis 1974, partage cette conception, exigeante, de la gestion d'une salle privée. Chaque matin, il arrive place Charles-Dullin vers 10 h 30 et n'en repart jamais avant le lever de rideau. Chaque semaine, il reçoit entre trois et cinq manuscrits et les lit tous. Et chaque jour, il sait qu'il doit trouver les 16 000 F qui lui permettront d'assurer les douze salaires permanents et la maintenance de L'Atelier. La mémoire de Pierre Franck lui autorise un calcul simple : « *En 1965, il y avait cent soixante dix créations de pièces à Paris. En 1995, on atteint les neuf cents. Ce n'est pas tenable.* » Autre calcul : « *Il y a quinze ans, on pouvait équilibrer avec un taux de remplissage de 50 %. Aujourd'hui, il faut au moins 75 %.* » Et pour finir, une certitude : « *On ne remonte jamais la pente de l'insuccès.* »

B. S.



La mort de Dean Martin, le plus nonchalant des acteurs-chanteurs d'Hollywood

Une carrière prestigieuse, menée avec désinvolture

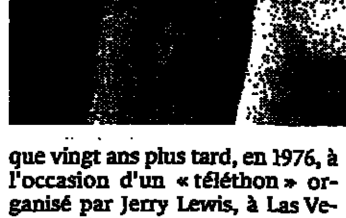
Le comédien américain est mort le 25 décembre à Beverly Hills, des suites de problèmes respiratoires aigus. Il était âgé de soixante-dix-huit ans. Aussi doué pour la comédie que pour le chant, partenaire de Franck Sinatra et de Jerry Lewis, appelé par quelques-uns des plus grands cinéastes, il aura préféré jouer les faire-valoir de charme plutôt que de s'investir dans une carrière toujours regardée avec distance.

LA VOIX et le charme du *crooner*, la nonchalance du dilettante, l'humour du séducteur sûr de ses effets. Dean Martin a construit sa carrière sur ces trois qualités essentielles, sans jamais avoir eu à forcer la note, au point que disques, récitals et films ont parfois pu paraître s'enchaîner sans que lui-même y prenne garde.

Cette carrière a d'ailleurs commencé par un refus, celui essuyé par Ernie McKay lorsqu'il offrit au jeune Dino Paul Crocetti, né le 17 juin 1917 à Steubenville (Ohio), de chanter dans son orchestre. Dino, qui s'est déjà essayé à divers métiers (laitier, pompiste, ouvrier d'usine, boxeur sous le nom de Kid Crockett), gagne alors cent vingt-cinq dollars par semaine comme croupier dans un cercle de jeux et McKay lui en propose seulement cinquante. Ses amis le pressent toutefois d'accepter. Il prend le nom de Dino Martino qu'il change pour celui de Dean Martin en 1941, alors qu'il chante, à Cleveland, dans la formation de Sammy Watkins. Deux ans plus tard, il remplace Frank Sinatra au Riobamba, à New York. Les deux chanteurs ne se quitteront plus, membres fondateurs du *ratpack*, unis par l'amour des jolies filles et des boissons fortes.

En 1946, un essai comme comédien à la Columbia se solde par un échec, mais Dean Martin rencontre Jerry Lewis, qui se produit comme lui au Glass Hat de New York. Ils vont pendant dix ans former le tandem le plus populaire d'Amérique, qui débute au 500 Club d'Atlantic City en 1946, à la télévision en 1948 (*Toast of the Town*). Il signe la même année un contrat avec Universal et la suivante avec Paramount. En 1949, Martin et Lewis apparaissent dans leur premier film, *Mon amie Irma* (George Marshall). Quinze autres vont suivre, parmi lesquels *La Polka des marins* (Hal Walker, 1952), *Parachutiste malgré lui* (Norman Taurog, 1952 également), *Un pitre au pensionnat* (Norman Taurog, 1955), *Artistes et Modèles* (Frank Tashlin, 1955) et, le dernier, *Un vrai cinglé de cinéma* (Frank Tashlin, 1956).





SID AVERY/MOTION PICTURE & TV PHOTO ARCH./STILLS

Son refus farouche de se prendre au sérieux, allié à de séduisantes dispositions pour l'autodérision, a contrarié sa carrière cinématographique

La popularité grandissante de *Jerry Lewis, son perfectionnisme*, que contrarie la décontraction d'un partenaire dont le manque d'ambition artistique est sans cesse proclamé par lui-même, les jalousies et rivalités de tous ordres finissent par avoir raison des arguments financiers : les deux acteurs, qui ont fondé ensemble leur société de production (York Prod.), et n'ont cessé de travailler aussi bien pour le cinéma que pour la radio, la télévision, la publicité, le music-hall et le cabaret, se séparent après avoir déballé publiquement leurs différents. Ils ne se réconcilieront que vingt ans plus tard, en 1976, à l'occasion d'un « téléthon » organisé par Jerry Lewis, à Las Vegas, en faveur du traitement de la myopathie.

Sitôt la rupture consommée, la Metro Goldwyn Mayer offre à Dean Martin le rôle vedette de *Dix Mille Chambres à coucher* (Richard Thorpe, 1957), comédie située à Rome qui permet surtout à l'acteur d'apporter de nouvelles preuves de ses qualités de chanteur. C'est un échec cuisant, qui dissuade les producteurs de bâtir des films sur le seul nom de Martin. Celui-ci s'installe alors dans un emploi de « partenaire privilégié » ou, si on préfère, de « meilleur copain ». Emploi qu'il tenait déjà dans les derniers films de son association avec Jerry Lewis, fonction qu'il remplit dans la vie, notamment auprès de Frank Sinatra et de Montgomery Clift, au côté duquel il apparaît dans *Le Bal des maudits* (Edward Dmytryk, 1958).

Il fait pourtant preuve de beaucoup de qualités dans ses rôles dramatiques, notamment dans ce très beau mélodrame qu'est le film de Vincente Minnelli *Comme un torrent* (1958, avec Sinatra et Shirley MacLaine). La même année, il incarne dans *Rio Bravo*, le chef-d'œuvre de Howard Hawks, l'ancien shérif devenu alcoolique à la suite d'un drame sentimental, prêt à plonger la main dans un crachoir de saloon pour y pêcher la pièce qui lui permettra de s'offrir un verre. Au contact de John Wayne, sous le regard d'Angie Dickinson et de Ricky Nelson, le *borracho* (l'ivrogne) regagne peu à peu sa dignité perdue. Martin, qui s'était présenté le premier jour de tournage habillé en cow-boy d'opérette, avant que Hawks ne lui explique qu'il devait interpréter le rôle d'un *vrai* alcoolique, charge le personnage de beaucoup d'humanité et d'une grande variété d'émotions. La légende hollywoodienne prétend que Jack Warner, se souvenant pourtant de l'avoir engagé pour le film, ne l'ait pas reconnu...

S'il lui donnait beaucoup d'éclat sur scène et à la télévision, son refus farouche de se prendre au sérieux, allié à de séduisantes dispositions pour l'autodérision, ont contrarié sa carrière cinématographique. Choisissant ses rôles comme sans y penser, ou plus souvent ne les choisissant pas du tout, Dean Martin a fait du cinéma sans s'en soucier. En une occasion particulière, ses qualités naturelles ont pourtant été parfaitement exploitées. Lorsque Billy Wilder lui offre le rôle du *crooner* et séducteur Dino dans *Embrasse-moi, idiot* (1964), l'acteur comprend très bien que le réalisateur lui demande de s'autoparodier et il s'y emploie avec un allant et un humour remarquables.

Malheureusement, les ligues de décence américaines se déchaînent contre le film, ne supportant pas le tableau de la médiocrité brossé par Wilder, refusant qu'un petit professeur de piano fasse passer pour sa propre femme une entraîneuse (Kim Novak), sensée séduire un chanteur sur le retour dont la voiture est tombée en panne d'essence et dont il espère ainsi qu'il chantera ses compositions. *Embrasse-moi, idiot* est un échec commercial, dont Billy Wilder reconnaîtra avoir eu du mal à se remettre et qui achèvera sans doute de convaincre Dean Martin de laisser sa carrière cinématographique suivre son cours paisible et sans risques.

En ce sens, le personnage de Matt Helm, agent secret « pour rire », dont la personnalité est calquée sur celle de James Bond, répond à ses désirs. Il s'acquitte de la tâche avec le sourire, un verre à la main et toujours entouré de jolies filles, dans *Matt Helm, agent très spécial* (Phil Karlson, 1966), *Bien joué, Matt Helm* et *Matt Helm traqué* (tous deux réalisé par Henry Levin, 1967), et retrouve vite le clan Sinatra, les scènes de Las Vegas et ses émissions de télévision. Quelques westerns en passant (*Les Quatre Fils de Katie Elder*, d'Henry Hathaway, 1965, *Bandolero*, d'Andrew McLaglen, 1968, *Cinq cartes à abattre*, d'Hathaway encore, 1968) lui permettent de ne pas se couper tout à fait du cinéma, mais il y a bien longtemps que lui-même n'y croit plus vraiment. Y a-t-il jamais cru, d'ailleurs, lui qui sut toujours se cacher derrière un sourire que seule effaça la mort accidentelle de son fils, l'acteur Dean Paul Martin, en 1987 ?

Pascal Mérigeau

Plus de cinquante films

1949 : *My Friend Irma* (Mon amie Irma), George Marshall. 1950 : *My Friend Irma goes West* (Irma à Hollywood), Hal Walker ; *At War with the Army* (Le Soldat récalcitrant), Hal Walker. 1951 : *That's my Boy* (Bon sang ne peut mentir), Hal Walker. *Saillor Beware* (La Polka des marins), Hal Walker. 1952 : *The Stooge* (Le Cabotin et son complice), Norman Taurog ; *Jumping Jacks* (Parachutiste malgré lui), Norman Taurog ; *Road to Bali*, Hal Walker. 1953 : *Scared Stiff* (Fais-moi peur), George Marshall ; *The Caddy* (Amour, délices et golf), Norman Taurog ; *Money from Home* (Un galop du diable), George Marshall. 1954 : *Living it up* (C'est pas une vie), Norman Taurog ; *3 Ring Circus* (Le Clown est roi), Joseph Pevney. 1955 : *You're never too Young* (Un pitre au pensionnat), Norman Taurog ; *Artists and Models* (Artistes et modèles), Frank Tashlin. 1956 : *Pardners* (Le Trouillard du Far-West), Norman Taurog ; *Hollywood or Bust* (Un vrai cinglé de cinéma), Frank Tashlin. 1957 : *Ten Thousand Bedrooms* (Dix mille chambres à coucher), Richard Thorpe. 1958 : *The Young Lions* (Le Bal des maudits), Edward Dmytryk ; *Some Came Running* (Comme un torrent), Vincente Minnelli. *Rio Bravo* (id.), Howard Hawks. 1959 : *Career*, Joseph Anthony ; *Who Was That Lady ?* (Qui était donc cette dame ?), George Sidney. 1960 : *Bells Are Ringing* (Un numéro du tonnerre), Vincente Minnelli ; *Ocean's Eleven* (L'Inconnu de Las Vegas), Lewis Milestone ; *All in a Night's Work*, Joseph Anthony ; *Pepe*, George Sidney. 1961 : *Ada*, Daniel Mann ; *The Road to Hong Kong* – simple apparition –, Norman Panama. 1962 : *Sergeant 3* (Les Trois sergents), John Sturges ; *Who's Got the Action ?* (L'Inconnu du gang des jeux), Daniel Mann. 1963 : *Come Blow your Horn* – simple apparition, Bud Yorkin ; *Toys in the Attic* (Le Tumulte), George Roy Hill ; *Who's been sleeping in my Bed ?* Daniel Mann ; *4 for Texas* (Quatre du Texas), Robert Aldrich). 1964 : *What a Way to go !* (Madame Croque-Maris), J. Lee Thompson ; *Robin and the 7 Hoods* (Les Sept voleurs de Chicago), Gordon Douglas ; *Kiss Me, Stupid* (Embrasse-moi, idiot), Billy Wilder. 1965 : *The Sons of Katie Elder* (Les Quatre fils de Katie Elder), Henry Hathaway ; *Marriage on the Rocks*, Jack Donohue. 1966 : *The Silencers* (Matt Helm, agent très spécial), Phil Karlson ; *Texas across the River* (Texas nous voilà), Michael Gordon ; *Murderer's Row* (Bien joué, Matt Helm), Henry Levin. 1967 : *Rough Night in Jericho* (Violence à Jéricho), Arnold Laven ; *The Ambushers* (Matt Helm traqué), Henry Levin ; *How to Save a Marriage and Ruin your Life*, Fielder Cook. 1968 : *Bandolero !* (id.), Andrew V. McLaglen. *5 Card Stud* (Cinq cartes à abattre), Henry Hathaway. 1969 : *The Wrecking Crew*, Phil Carlson ; *Airport* (id.), George Seaton. 1971 : *Something Big* (Rio Verde), Andrew V. McLaglen. 1972 : *Showdown*, George Seaton. 1974 : *Mr. Ricco* (M. Ricco), Paul Bogart. 1980 : *The Cannonball Run* (L'Equipée du Cannonball), Hal Needham. 1983 : *Cannonball Run II* (Cannonball II), Hal Needham.

A Sarajevo, un îlot de culture française

Né de la volonté d'un homme, Francis Bueb, le Centre André-Malraux offre aux habitants de la ville un havre de paix et de culture

SARAJEVO
de notre correspondant

Il n'y fait pas toujours très chaud, pourtant le Centre André-Malraux est un des rares endroits où les Sarajéviens viennent se réchauffer le cœur. L'appartement est splendide, situé au second étage d'un immeuble vétuste, en face du marché de Markale. Comme partout dans la ville, le gaz se fait rare et l'électricité est souvent coupée. Munis d'un bon manteau et d'un bonnet de laine, les francophones de la capitale bosniaque viennent s'y détendre, boire un café ou un Ricard, ou regarder un vieux film avec Gabin.

Ce repaire de la culture française a été créé par Francis Bueb, un Parisien de quarante-cinq ans qui fut longtemps responsable des manifestations culturelles de la FNAC. Lorsqu'il débarque dans la capitale bosniaque, à l'été 1994, l'homme est depuis longtemps un fidèle serviteur de la « *cause bosniaque* ». En France, il ne rate pas une manifestation pour la Bosnie, soutient les textes d'intellectuels, publie des livres d'auteurs bosniaques. Pourtant, cet admirateur de Malraux n'est pas satisfait. Sarajevo est toujours assiégée, et exténuée. Et la France, selon lui, ne défend pas, en Bosnie-Herzégovine, les valeurs de démocratie et de tolérance qu'elle devrait incarner. Francis Bueb se prépare donc à un autre combat.

« *Une question m'obsédait*, dit-il : *qu'est-ce que l'action aujourd'hui ? Les organisations humanitaires ne sont pas ma tasse de thé, et j'ai passé l'âge de rejoindre les rangs d'une armée. Mon arme, mon levier, fut une première librairie, ouverte à Sarajevo en 1994.* » Francis Bueb constate alors que l'intelligentsia sarajévienne l'accueille à bras ouverts. Il s'investit ensuite dans la présentation de films français : *Jour de fête* de Jacques Tati, *La Reine Margot*, *Les Roseaux sauvages*, ou encore *Les Amants du Pont-Neuf*, devenu film-culte pour la jeunesse branchée et désorientée de la capitale en guerre. Des artistes français (Patrice Chéreau, Léos Carax ou Jane Birkin) accompagnent parfois Francis Bueb à Sarajevo. Les habitants sont parfois énervés que leur ville devienne le dernier salon à la mode. Cependant, certains artistes parviennent à s'intégrer à force d'humilité. Les étudiants en langue française écoutent avec plaisir l'écrivain Juan Goytisolo. Carax devient une figure du café Inti, le temps d'une semaine.

Francis Bueb ouvre ensuite son Centre Malraux, qui devient vite « *le carrefour d'une certaine amitié franco-bosniaque* ». Il existait déjà un centre culturel français à Sarajevo, dans le quartier de Marindvor, ouvert par l'ambassade, mais il ronronnait doucement. De plus, situé près du pire carrefour de la ville, dans la ligne de mire des tireurs serbes de Grbavica, il fallait *prendre le risque d'être* « *snipé* » avant de pouvoir consulter un livre !

Au Centre Malraux règne une chaleureuse sérénité. Une bibliothèque accueille tous les ouvrages disponibles sur la guerre en ex-Yougoslavie. Courbé sur sa table en verre, une éternelle tasse de café à la main, Bueb harcèle Paris de fax et d'appels téléphoniques. Sur le sol, s'entassent les dictionnaires et les méthodes d'apprentissage du français. En état de faillite perpétuelle, son centre menace d'agoniser. Il interpelle le gouvernement et l'Elysée, reçoit le soutien de l'armée, qui transporte ses caisses de livres, tente de trouver l'argent qui le sauvera jusqu'au mois suivant.

Dans les autres pièces, on trouve une collection complète de « la Pléiade » installée contre un mur, des photographies de Luc Delahaye, de l'agence Magnum, et... l'inévitable portrait de Malraux. « *Un écrivain génial et un homme d'action*, dit Francis Bueb. *Une belle image de la France.* » Une vidéothèque offre des centaines de films. Il y a également des téléviseurs et une parabole afin de capter les chaînes françaises, des ordinateurs, sur lesquels des adolescents s'initient à l'informatique, de confortables canapés en cuir, des chaises au design très contemporain et de véritables tables de bistrot parisien...

DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

Ici, nulle trace de la guerre. Nulle trace de la misère dont les habitants souffrent encore. « *C'est un endroit où on peut rencontrer la culture*, résume Almasa Deftrdarevic, professeur de français à l'université. *Je m'y sens bien. Ce lieu répond à notre désir d'ouverture. Nous avons été enfermés trop longtemps. Ici, nous trouvons tout ce qui rapproche de la France : des livres, mais aussi des Français qui viennent à Sarajevo en amis.* »

Ruiné et heureux, M. Bueb poursuit l'aménagement de son centre, qui sera officiellement inauguré pour le jour de l'an. « *Lorsque je suis venu pour la première fois, j'étais animé par la honte et le dégoût, parce que je me faisais une certaine idée de l'honneur de mon pays*, raconte-t-il. *J'aurais pu me reposer sur mon compte en banque et construire une petite maison en Dordogne. J'ai préféré construire au fur et à mesure que les autres détruisaient. Ce sont les Bosniaques qui m'ont convaincu de poursuivre par leur gentillesse et leur reconnaissance. Ce n'est pas une victoire. Cela a simplement permis à des gens de vivre autrement et de ne pas désespérer de l'humanité.* »

« *Le centre est presque devenu un lieu sacré*, confie Elmedina, une étudiante. *Quand je suis ici, j'oublie que je ne peux pas voyager. J'apprends à me décontracter et à oublier les angoisses de la guerre. Ici, tout a une valeur, tout est sobre et parfait. Sarajevo doit absolument retrouver son identité cosmopolite. Le Centre Malraux va nous aider à la reconstruire.* »

Un million de francs, dont ses économies personnelles, ont déjà été engloutis par Francis Bueb dans le centre, les festivals de cinéma et les bibliothèques offertes aux universités. En France, des éditeurs et des producteurs de cinéma lui font parfois des dons de livres et de cassettes vidéo. Mais le Centre Malraux n'a même pas suffisamment d'argent pour payer le téléphone satellite à partir duquel des Bosniaques peuvent appeler l'étranger, un cadeau inestimable pour les Sarajéviens coupés du monde.

Une lettre d'encouragement de Jacques Chirac, conservée discrètement par un Francis Bueb un brin gaulliste, n'a pas encore permis au Centre Malraux de sortir de son isolement. Ni ses amis militants bosniaques, ni le gouvernement ne se précipitent pour le soutenir. Francis Bueb est pourtant porteur d'une image de la France différente de celle offerte par les diplomates et les militaires. Une image qui correspond indéniablement à l'attente de la renaissance d'un Sarajevo multiethnique. Une image qui satisfait « *l'appel d'Europe et de France* » que Francis Bueb a cru déceler dans la cité meurtrie.

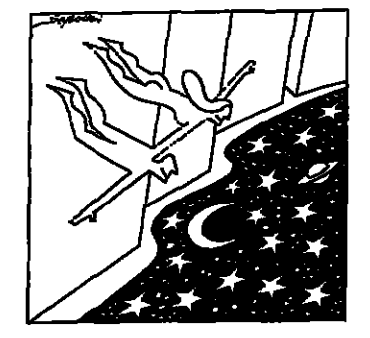
Rémy Ourdan

J.-M. F.

★ Sources des chiffres : *Le Film français.*

Quatuor Anton

Pâques aux tisons...



ILS SONT RUSSES ; ils se sont installés en France il y quelques années, avec femmes et enfants. Surtout, ils ont fait peur à tous leurs concurrents franco-français : technique éprouvée, justesse colossale, entente (aux deux sens du terme, même si des dissensions se seraient fait connaitre cet été) sans reproche. Borodine (qu'ils ont enregistré pour Le chant du monde) et Chostakovitch leur vont comme un gant, tandis que le répertoire classique, qui leur résistait un peu voici quelques années, semble aujourd'hui une langue acquise, quoique encore loin du naturel élégant du Quatuor Hagen, par exemple. Il donnent le Haydn le plus méditatif *(Les Sept Dernières Paroles du Christ en croix* sont une série d'adagios traversés par l'éclat d'un *« tremblement de terre »)* et certainement le plus inattendu en cette période de Noël.

Haydn : *Les Sept Dernières Paroles du Christ.* Mozart : *Quatuor à cordes KV 465.*

★ Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre, Paris 5e. *Mo Saint-Michel.* 18 heures, le 27 ; 21 heures, le 28. Tél. : 44-55-60-50. Location Fnac. De 90 F à 120 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Ballet flamenco Antonio Canales
Il y a de très bons moments dans *Torero* de Canales inspiré des rites de la corrida. La musique est intéressante qui mélange aux guitares traditionnelles la flûte, le violon et les percussions. Belle voix de la chanteuse Montse Cortès. Ce premier spectacle est suivi d'une seconde partie essentiellement musicale au cours de laquelle Antonio Canales prouve que rien du zapateado redoublé, des retombées demi-sourdes n'a de secret pour lui.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 20 h 30, les 26, 27, 28, 29, 30 et 31. Tél. : 49-52-50-50. Location Fnac, Virgin. De 60 F à 290 F.

Dr John
Personnage truculent et massif, *légende survivante du folklore* New Orleans, Dr John est aussi à l'aise dans les syncopes schamaniques du rhythm 'n' blues que dans le jazz épicé.
Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris-17e. Mo Porte-Maillot. 22 h 30, les 27, 28, 29 et 30 décembre et les 1er, 2, 3, 4, 5 et 6 janvier. Tél. : 40-68-30-42. 130 F.

Les Nouveaux Nez
Depuis l'école de Châlons-sur-Marne et le off d'Avigon, où on les découvrit en 1990, Les Nouveaux Nez, héritiers de Charlie Chaplin et Buster Keaton, embarquent des spectateurs de plus en plus nombreux. Ils savent tout faire : chanter, jouer une infinité d'instruments, faire des acrobaties, iongler, et bien sûr faire rire. André Riot-Sarcey a écrit et mis en scène cette nouvelle création intitulée *Le Jour des petites lunes.*
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-9e. Mo Opéra ou Madeleine. 20 h 30, du mardi au dimanche. Jusqu'au 31 décembre. Tél. : 47-42-25-49. De 95 F à 135 F.

Théâtre équestre Zingaro
Bartabas est de retour à Aubervilliers avec Zingaro et ses merveilleux chevaux. Ce spectacle remonte le temps, vers les rives de la civilisation hindoue, dans les plaines désertiques du Thar, à la source du peuple nomade.
Fort d'Aubervilliers, 174, avenue Jean-Jaurès. 20 h 30, les mardi, mercredi, vendredi et samedi ; 17 h 30, le dimanche. Jusqu'au 20 février. Tél. : 53-41-10-02. 120 F et 210 F.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

Lulu
d'après Frank Wedekind, mise en scène de Jean-Luc Lagarce et François Berreur, avec Irina Dalle, Christian Cloarec, Hervé Pierre, Jacques Alric, Christophe Garcia, Françoise Lebrun, Roch Leibovici et Emmanuelle Brunschwig.
Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. Mo Opéra. A partir du 31 décembre. Du mercredi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures ; le mardi, à 19 heures. Tél. : 47-42-67-27. Durée : 2 h 30. De 40 F à 150 F. Jusqu'au 10 février.

Les Règles du savoir-vivre dans la société moderne
de Jean-Luc Lagarce, mise en scène de l'auteur, avec Mireille Herbstmeyer.
Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. Mo Opéra. A partir du 2 janvier. Du mercredi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures ; le mardi, à 19 heures. Tél. : 47-42-67-27. Durée : 1 h 30. 90 F et 120 F. Jusqu'au 10 février.*

SÉLECTION

Barnum
de Michaël Stewart, Cy Coleman et Mark Bramble, mise en scène de Jean-Paul Lucet, avec Jean-Paul Lucet, Isabelle Georges, Vincent Vittoz, Bo Ekstrand, Yolanda Graves, Vittorio Mascia, Frédéric Noël, Marc Forno, Caroline Roelands, Hubert Helleu, Frédérique Leroy, Isabelle Davan, Eric Nicolas, Simon Porter, Pierre Rousselle et Julien Silvéréano.
Grand Théâtre de la Mutualité, 24, rue Saint-Victor, Paris 5e. Mo Maubert-Mutualité. Du mercredi 27 au dimanche 31, à 20 h 30. Tél. : 40-46-14-80. Durée : 2 h 30. De 100 F à 250 F. Dernières.

Candide ou l'Optimiste
de Voltaire, mise en scène de Vincent Colin, avec Pascal Bekkar, Gérard Chaillou, Sylvie Chenus, Nathalie Fillion, Mathieu Loiseau, Corinne Marsollier, Alexeï Maslov, Jean-François Maurier et William Mingau-Darlin.
Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Les mercredi 27, vendredi 29, samedi 30, dimanche 31 décembre, mercredi 3, vendredi 5, samedi 6 janvier, à 20 h 30 ; les jeudi 28 décembre, mardi 2, jeudi 4, mardi 9 janvier, à 19 h 30 ; le dimanche 7, à 16 heures. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 1 h 45. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 21 janvier.*

Chimère
de Bartabas, mise en scène de l'auteur, avec Bartabas, Manuel Bigarnet, Shantih Breikers, François Bedel, Arnaud Gillette, Laure Guillaume, Claire Leroy, Brigitte Marty, Pierrick Moreau, Jocelyn Petot, Bernard Quental, Etienne Regnier, Eva Schakmundes, Shantala Shivalingappa et Max Soulignac.
Fort, 174, avenue Jean-Jaurès, 94 Aubervilliers. Les mercredi 27, vendredi 29, samedi 30 décembre, vendredi 5, samedi 6, mardi 9 janvier, à 20 h 30 ; les dimanche 31 et dimanche 7, à 17 h 30. Tél. : 53-41-10-00. Durée : 2 heures. 120 F et 210 F. Jusqu'au 20 février.

Dans la solitude des champs de coton
de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Patrice Chéreau, avec Patrice Chéreau et Pascal Greggory.
Manufacture des œillets, 25, rue Raspail, 94 Ivry-sur-Seine. Du mercredi 27 au samedi 30, les mardi 2, mercredi 3, jeudi 4, vendredi 5, samedi 6, mardi 9, à 20 h 30 ; le dimanche 7, à 17 heures. Tél. : 44-41-36-36. Durée : 1 h 15. 150 F. Jusqu'au 14 janvier.

L'Echange
de Paul Claudel, mise en scène de Jean Dautremay, avec Claire Vernet, Muriel Mayette, Eric Ruf et Bruno Raffaelli.
Comédie-Francaise Salle Richelieu, place Colette, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Les vendredi 29 et samedi 6, à 14 h 30 ; les mardi 2 et mercredi 3, á 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 2 h 30. De 25 F à 175 F. Jusqu'au 20 janvier.

Faust Argentin
mise en scène d'Alfredo Arias, avec Haydée Alba, Alfredo Arias, José Castro, Ricardo Daloi, Giorgio Faelli, Marilku Marini, Adriana Pegueroles, Monica Sottomayor, Rodolfo De Souza, Emiliano Suarez et les musiciens Frédéric Briet, Ana Maria Deveselu, Eddy Tomassi, Davbid Venitucci, Didier Ithursarry et Lalo Zanelli.
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers, Pigalle. Du mercredi 27 au samedi 30, à 20 h 30 ; le dimanche 31, á 15 h 30. Tél. : 49-87-50-50. Durée : 1 h 30. De 100 F à 190 F. Dernières.

La Femme changée en renard
de David Garnett, mise en scène de Didier Bezace, avec Christophe Grundmann, Serpentine Teyssier et Benoît Muracciole.
Cartoucherie-Théâtre de l'Aquarium, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Les mercredi 27 et vendredi 29, à 21 heures ; le jeudi 28, à 20 heures ; le samedi 30, à 16 heures et 21 heures ; le dimanche 31, à 16 heures. Tél. : 43-74-99-61. Durée : 1 h 30. De 50 F à 110 F. Dernières.*

Grande Ecole
de Jean-Marie Besset, mise en scène de Patrice Kerbrat, avec Ophélie Koering, Hélène Médigue, Christophe Bouisse, Guillaume Canet, Gilbert Desveaux et Robert Plagnol.
Théâtre 14-Jean-Marie Serreau, 20, avenue Marc-Sangnier, Paris 14e. Mo Porte-de-Vanves. Les mercredi 27, vendredi 29, samedi 30, à 20 h 30 ; le jeudi 28, à 19 heures ; le dimanche 31, à 17 heures et 20 h 30. Tél. : 45-45-49-77. Durée : 1 h 50. De 60 F à 120 F. Dernières.*

L'Homme du hasard
de Yasmina Reza, mise en scène de Patrice Alexsandre, avec Françoise Fabian et Michel Aumont.
Théâtre Hébertot, 78 bis, *boulevard des Batignolles, Paris 17e. Mo Villiers, Rome. Du mercredi 27 au vendredi 29, le dimanche 31, à 21 heures ; le samedi 30, à 18 heures et 21 heures. Tél. : 43-87-23-23. Durée : 1 h 20. De 100 F à 250 F. Dernières.*

La Parisienne
d'Henry Becque, mise en scène de Jean-Louis Benoît, avec Nathalie Baye, André Marcon, Jean-Marie Winling, Marie Mergey et Niels Dubost.
Théâtre de l'Atelier, 43, rue d'Orsel, Paris 18e. Mo Anvers. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 18 heures et 21 heures ; le dimanche, à 15 h 30 et 21 heures. Tél. : 46-06-49-24. Durée : 1 h 30. De 50 F à 250 F. Jusqu'au 4 février.

Le Père humilié
d'après Paul Claudel, mise en scène de Marcel Maréchal, avec Isabelle Carré, Marie-France Pisier, Nicolas Vaude, Fabrice Pruvost, Jean-Paul Bordes, Hubert Gignoux, Nicolas Lartigue, Pierre Tabard et Elisabeth Tamaris.
Théâtre du Rond-Point, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e. Mo Franklin-D.-Roosevelt, Champs-Elysées-Clemenceau. Le jeudi 28, à 20 h 30 ; le samedi 30, à 14 heures. Tél. : 44-95-98-10. Durée : 2 heures. De 80 F à 150 F. Dernières.*

Phèdre
de Jean Racine, mise en scène d'Anne Delbée, avec Catherine Samie, François Beaulieu, Martine Chevallier, Alberte Aveline, Nathalie Nerval, Pierre Vial, Céline Samie et Eric Génovèse.
Comédie-Francaise Salle Richelieu, place Colette, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Les jeudi 28 et dimanche 31, à 14 h 30 ; les vendredi 29 décembre, jeudi 4, samedi 6, lundi 8 janvier, à 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. De 25 F à 175 F. Jusqu'au 9 février.

Que je t'aime !
de Clémence Massart, mise en scène de Philippe Caubère, avec Clémence Massart.
Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, Paris 8e. Mo Saint-Lazare. Du mercredi 27 au dimanche 31, les vendredi 5, samedi 6, lundi 8, mardi 9, à 21 heures. Tél. : 45-22-08-40. De 80 F à 180 F. Jusqu'au 28 février.*

Qui est là ?
de Peter Brook, avec Anne Bennent, David Bennent, Sotigui Kouyaté, Giovanna Mezzogiorno, Bruce Myers, Yoshi Oïda, Bakary Sangaré et Mahmoud Tabrizi-Zadeh (musicien).
Bouffes du Nord, 37, bis, *bd de la Chapelle, Paris 10e. Mo La Chapelle. Du mardi au vendredi, à 20 heures ; le samedi, à 15 heures et 20 heures. Tél. : 46-07-34-50. Durée : 2 heures. De 60 F à 130 F. Jusqu'au 23 mars.*

Scènes de la vie conjugale
d'Ingmar Bergman, mise en scène de Rita Russek et Stephan Meldegg, avec Nicole Garcia et André Dussollier.
Théâtre de la Madeleine, 19, rue de Suréne, Paris 8e. Mo Madeleine. Du mercredi 27 au samedi 30, les mardi 2, mercredi 3, jeudi 4, vendredi 5, mardi 9, à 21 heures ; le dimanche 31, à 15 h 30 et 21 heures ; le samedi 6, à 17 heures et 21 heures ; le dimanche 7, à 15 h 30. Tél. : 42-68-11-45. Durée : 1 h 45. De 100 F à 250 F. Jusqu'au 30 juin.

Le Tartuffe
de Molière, mise en scène d'Ariane Mnouchkine, avec Myriam Azencot, Duccio Bellugi Vannuccini, Sergio Canto, Juliana Carneiro Da Cunha, Hélène Cinque, Laurent Clauwaert, Martial Jacques, Brontis Jodorowsky, Shahrokh Meshkin-Ghalam, Nirupama Nityanandan, Renata Ramos-Maza, Nicolas Sotnikoff, Valérie Crouzet, Marie-Paule Ramo-Guinard, Jocelyn Lagarrigue, Jamalh Aberkane, Haim Adri et Sylvain Jailloux.
Cartoucherie-Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Du mercredi 27 au samedi 30, à 19 h 30 ; le dimanche 31, à 15 h 30. Tél. : 43-74-24-08. Durée : 3 h 30. 150 F. Jusqu'au 17 mars.

Le Tournage ensorcelé
d'Anne Quesemand, mise en scène de l'auteur, avec Patrick Paroux, Pascale Le Goff, Cyrille Bosc, Carole Pujol, Jean-Philippe Meyer, Agnès Duclos, Roch Havet et Laurent Berman.
Cartoucherie-Epée de Bois, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 48-08-39-74. Durée : 1 h 45. 80 F et 110 F. Jusqu'au 21 janvier.*

Un air de famille
d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri, mise en scène de Stephan Meldegg, avec Claire Maurier, Aude Briant, Jean-Pierre Darroussin, Christine Joly, Sam Karmann et Wladimir Yordanoff.
Théâtre de la Renaissance, 20, boulevard Saint-Martin, Paris 10e. Mo Strasbourg-Saint-Denis. Du mercredi 27 au vendredi 29, le dimanche 31, à 20 h 30 ; le samedi 30, à 17 h 30 et 20 h 30. Tél. : 42-08-18-50. Durée : 1 h 45. De 60 F à 230 F. Dernières.

Un mari idéal
d'Oscar Wilde, mise en scène d'Adrian Brine, avec Anny Duperey, Dominique Sanda, Didier Sandre, Florence Darel, Edith Perret, Jacques Debary et Frédéric Van Den Driessche.
Antoine-Simone-Berriau, 14, boulevard de Strasbourg, Paris 10e. Mo Strasbourg-Saint-Denis. Du mercredi 27 au vendredi 29, les mardi 2, mercredi 3, jeudi 4, vendredi 5, mardi 9, à 20 h 45 ; les samedi 30 et samedi 6, à 17 heures et 20 h 45 ; le dimanche 31, à 15 h 30 et 20 h 45 ; le dimanche 7, à 15 h 30. Tél. : 42-08-77-71. Durée : 2 heures. De 80 F à 280 F. Jusqu'au 30 mars.

Un soir ailleurs
d'après Marina Tsvetaïeva, mise en scène de Claire Le Michel, avec Claire Le Michel.
Lavoir moderne parisien-Procréart, 35, rue Léon, Paris 18e. Mo Château-Rouge, Marcadet-Poissonniers. Du mardi au vendredi, le lundi, à 18 h 30. Tél. : 42-52-09-14. Durée : 1 heure. 60 F et 90 F. Jusqu'au 5 janvier.*

Valérie Lemercier
de Valérie Lemercier, mise en scène de Valérie Benguigui.
Théâtre de Paris, 15, rue Blanche, Paris 9e. Mo Trinité. Du mercredi 27 au vendredi 29, les mardi 2, mercredi 3, jeudi 4, vendredi 5, mardi 9, à 20 h 30 ; les samedi 30 et samedi 6, à 18 heures et 20 h 30 ; le dimanche 31, á 21 heures. Tél. : 48-74-25-37. Durée : 1 h 30. 100 F et 220 F. Jusqu'au 30 mai.*

(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

L'AMÉRIQUE DES AUTRES
Film franco-britannique-allemand de Goran Paskaljevic, avec Tom Conti, Miki Manojlovic, Maria Casarès, Zorka Manojlovic, Sergej Trifunovic (1 h 35).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

LES APPRENTIS
Film français de Pierre Salvadori, avec François Cluzet, Guillaume Depardieu, Judith Henry, Claire Laroche (1 h 35).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; reservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

LE CERCLE DES AMIES
Film britannique de Pat O'Connor, avec Chris O'Donnell, Minnie Driver, Géraldine O'Rawe, Saffron Burrows, Colin Firth (1 h 42).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

L'ENFANT DES NEIGES
Film français de Nicolas Vanier, avec Diane Vanier, Nicolas Vanier, Montaine (1 h 20).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31).

FAUT PAS RIRE DU BONHEUR
Film français de Guillaume Nicloux, avec Bernard-Pierre Donnadieu, Laura Morante (1 h 25).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

GOLDENEYE
Film britannique de Martin Campbell, avec Pierce Brosnan, Sean Bean, Izabella Scorupco, Famke Janssen, Joe Don Baker, Robbie Coltrane (2 h 10).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

L'INDIEN DU PLACARD
Film américain de Frank Oz, avec Hal Scardino, Litefoot, Lindsay Crouse, Richard Jenkins, Steve Coogan, David Keith (1 h 36).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

LUMIÈRE ET COMPAGNIE
Film français de Sarah Moon, Anne Andreu, Philippe Poulet, (1 h 30).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE MAÎTRE DES ÉLÉPHANTS
Film français de Patrick Grandperret, avec Jacques Dutronc, Erwan Baynaud, Sotigui Kouyate, Sidy Lamine Diarra, Halilou Bouba, Victor Tige Zra (1 h 35).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

UN CADEAU DU CIEL
Film américain de Jack Lucarelli, avec Sharon Farrel, David Steen, Gigi Rice, Sarah Trigger, Gene Lythgow, Mark Ruffalo (1 h 42).
VO : Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

LES VENDANGES DE FEU
Film américain d'Alfonso Arau, avec Keanu Reeves, Aitana Sanchez Gijon, Anthony Quinn (1 h 42).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

REPRISES

AILLEURS L'HERBE EST PLUS VERTE
de Stanley Donen,
avec Cary Grant, Deborah Kerr, Robert Mitchum, Jean Simmons.
Américain, 1960 (1 h 45).
VO : *Le Champo-Espace Jacques-Tati,* 5e (43-54-51-60).

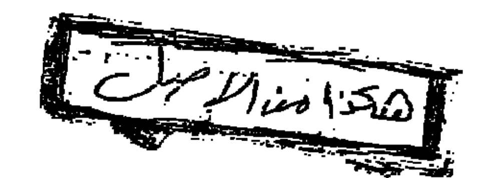
LES AVENTURES DU CAPITAINE WYATT
de Raoul Walsh,
avec *Gary Cooper,* Mari Aldon, Arthur Hunnicutt, Ray Teal, Richard Webbs.
Américain, 1951 (1 h 41).
VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).

CHANTONS SOUS LA PLUIE
de Gene Kelly, Stanley Donen.
avec Gene Kelly, Jean Hagen, Debbie Reynolds, Cyd Charisse, D. O'Connor.
Américain, 1952 (1 h 38).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

HAUTE PÈGRE
de Ernst Lubitsch,
avec Kay Francis, Miriam Hopkins, Herbert Marshall, Charles Ruggles.
Américain, 1932, noir et blanc (1 h 25).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

KNOCK
de Guy Lefranc,
avec Louis Jouvet, Jean Brochard, Pierre Renoir, Yves Deniaud, Marguerite Pierry, Jane Marken.
Français, 1950, noir et blanc (1 h 35).
Reflet Médicis I, 5e (36-68-48-24).

(**) Films interdits aux moins de 16 ans.



MARDI 26 DÉCEMBRE

TF 1

20.50 Cinéma : Les Enfants du naufrageur. ■
Film français de Jérôme Foulon (1991). Avec Brigitte Fossey.
22.35 Les Films dans les salles.

22.40 Cinéma : Kalidor, la légende du talisman. ■
Film américain de Richard Fleischer (1985).
0.15 Cinéma : Feu d'artifice. □
Film allemand de Kurt Hoffman (1953). Avec Lilli Palmer.
1.55 Fiction : Les Fables de La Fontaine (et 2.10).
Le Loup et l'Agneau ; Kobo y Rina (Le Corbeau et le Renard, version créole).
2.00 Journal, Météo.
2.15 Programmes de nuit.

FRANCE 2

20.50 Téléfilm : Les Maîtres du pain.
[3/3] D'Hervé Baslé.

22.45 3 heures 10 pour Yuma. ■■
Film américain de Delmer Daves (1957). Avec Glenn Ford.
0.20 Journal, Météo.
0.35 Le Cercle de minuit.
1.50 Sauf votre respect. □
Film de Guy Hamilton (1989).

FRANCE 3

20.50 Divertissement : Les Z'animolympiades.
Présenté par Yves Lecoq. Avec la participation de Marie-Claude Bomsel, vétérinaire.
22.40 Météo, Journal.

23.10 Téléfilm : Rêve de Siam.
D'Olivier Bourbeillon, avec Isabel Otero, Stephen Simms.
0.35 Café-Théâtre : Passage avide.
De Christian Dob, mise en scène de Thierry Liagre, avec Elisa Maillot.
2.10 ▶ Films d'animation : Tex Avery.
I Wanna be a Sailor ; The Sneezing Weasel ; Daffy Duck in Hollywood ; The Screwy Truant ; Jerky Turkey ; Hound Hunters (43 min).

M 6

20.50 Cinéma : Pair et impair. □
Film italien de Sergio Corbucci (1978). Avec Terence Hill, Bud Spencer.

22.50 Téléfilm : Le Retour à la vie.
De Randall Ziek.
Sur le conseil de ses parents, un adolescent à problèmes s'engage dans l'armée. Six semaines après son incorporation, le jeune homme, complètement métamorphosé, est blessé par balle...
0.25 Sport : Surf à Hawaii.
0.50 Musique : La Nuit rap.
NTM, IAM, MC Solaar, etc.
5.00 Rediffusions.

CANAL +

20.35 Téléfilm : Le Cavalier des nuages.
De Gilles Behat, avec Richard Berry.

22.20 Flash d'informations.
22.25 Cinéma : Madame Doubtfire. □
Film américain de Chris Columbus (1993, v.o.). Avec Robin Williams.
0.25 Cinéma : Frankenstein Junior. ■■
Film américain de Mel Brooks (1974, N.). Avec Gene Wilder
2.10 Documentaire : Lady Day, Billie Holiday.
De Philippe Koechlin (v.o., 55 min.).

ARTE

20.40 Cinéma : Petite Maman. ■
Film allemand de Joseph von Baky (1952).

22.20 Soirée thématique : Jumeaux-jumelles, jamais seuls !
Proposée par Bettina Kowalewski.
22.25 Documentaire : Comme deux gouttes d'eau.
De Diane Létourneau.
23.20 Cinéma : Faux-semblants. ■■■
Film canadien de David Cronenberg (1988, v.o.). Avec Jeremy Irons, Geneviève Bujold, Heidi von Palleske.
1.10 Documentaire : Les Objets du désir.
De Didi Danquart (v.o.).
2.10 Dessin animé : Lucky Luke.
(7/26) Tortillas pour les Dalton

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Envoyé spécial. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Bouillon de culture. Invités : Alfredo Arias ; William Christie ; Rupert Everett ; Andreï Makine ; Yoshi Takata. 23.50 Un mandarin à Tokyo. De Michel Dami. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Journal de la RTBF. En direct (30 min).
PLANÈTE 20.00 Tant que le monde sera. [4/6] La Maîtrise d'un art. De Suha Arin. 20.35 Vol au-dessus des mers. [2/11] Intruder, tonnerre des mers. De J. D. Jones. 21.25 Louise Bourgeois. De Camille Guichard. 22.20 La Mort en cette jungle. [2/3] La Loi du tricheur. De James Money-Kyrle. 23.10 La Route de Shanghaï. [2/3] De Pierre Fauque. 0.00 Les Enfants du voyage. [3/3] Les Bêtes de cirque. De Dominique Mauclair et Laurent Chevallier. 1.00 Enfants des sables, enfants des rues. De Denis Chégaray (55 min).
PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris déco. 19.35 Stars en stock. Angela Lansbury. 20.00 20 h Paris Première. 21.00 Jean-Edern's Club. 21.55 Premières loges. 22.25 Domani, domani. ■■ Film italien de Daniele Luchetti (1988, v.o.). 23.55 Totalement cinéma. 0.25 Concert : Julie Andrews. Enregistré au NHK Concert Hall, à Tokyo, en 1993 (55 min).
CANAL J 17.25 Comte Mordicus. 18.00 Soirée Cajou. Spécial Noël. 18.05, Rébus ; 18.10, Dodo, le retour ; 18.20, Aventures dans un tableau ; 18.25, Série : Anna et le roi ; 19.00, Des souris et des Rom ; 19.30, Série : Alana ou le futur imparfait ; 19.55, Au revoir ; 20.00, Tarmac ; 20.30, Cajou l'invité : Michel Leeb.
CANAL JIMMY 21.00 Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. Coup de sang. 21.25 Série : Palace. 22.20 Chronique bakélite. 22.25 Série : Angela, quinze ans. Le Remplaçant. 23.15 La Nuit de la moto. 23.15 Knightriders. ■ Film américain de George A. Romero (1981). 23.15 Continental Circus. ■ Film français de Jérôme Laperrousaz (1969-1972, 102 min).
SÉRIE CLUB 19.10 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.20). Un dangereux marché. 19.55 Série : Paul et Virginie. 20.45 Série : University Hospital (et 0.10). En temps et en heure. 21.30 Le Club. 21.40 Série : Agence Acapulco (et 1.00). Le Tournoi. 22.30 Série : Mon ami le fantôme. Who Killed Cock Robin ? (50 min).
MCM 19.00 Passion cinéma (et 0.00). 19.25 Mangazone (et 23.25, 0.55). 19.30 Zoom zoom (et 0.30). 21.00 MCM Classic. 21.30 MCM Rock Legends. 22.25 MCM Home Vidéo. 22.30 NBA Action. 23.00 MCM Mag. 23.30 Blah-Blah Groove. 1.00 Zoom zoom (suite) (60 min).
MTV 19.00 Bob Marley Box Set. 19.30 MTV Sports. 20.00 Greatest Hits. 21.00 Rolling Stones Box Set. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Feuilleton : The Real World London. 0.00 Beavis and Butt-head. Christmas Special. 1.00 Concert : Aerosmith (30 min).
EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 20.00 Motors. 22.00 Football. Coupe de l'UEFA et Coupe des coupes. Rétrospective des premiers tours. 0.00 Snooker. Ligue européenne 1995 : Play off : finale. A Northampton (60 min).
CINÉ CINÉFIL 19.15 Dieu pour toujours. ■ Film américain de Sidney Lanfield (1938, N., v.o.). Avec Barbara Stanwyck. 20.30 Le Silence de la mer. ■■■ Film français de Jean-Pierre Melville (1948, N.). Avec Nicole Stéphane. 21.55 Le Farceur. ■ Film français de Philippe de Broca (1960, N.). Avec Jean-Pierre Cassel. 23.20 Lady Paname. ■■ Film français d'Henri Jeanson (1949, N., 110 min). Avec Louis Jouvet.
CINÉ CINÉMAS 18.35 Un refrain dans mon cœur. ■ Film américain de Walter Lang (1952, v.o.). Avec Susan Hayward. 20.30 Manhattan. ■■■ Film américain de Woody Allen (1979, N.). Avec Diane Keaton. 22.05 Barry Lyndon. ■■■ Film britannique de Stanley Kubrick (1975, v.o., 180 min). Avec Ryan O'Neal, Marisa Berenson.

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Casse-Noisette, le ballet de Noël. 2. Les sources littéraires. 20.30 Archipel médecine. Le corps et la musique. Autour du travail de Nicolas Frize, compositeur. 21.28 Poésie sur parole. Albert Ayguesparse (2). 21.32 Grand angle (rediff.). Opwijk, la ville enchantée ou la vie d'une harmonie communale en Belgique. 22.40 Nuits magnétiques. Dans les traces de Mélusine. 0.05 Du jour au lendemain. Annette Flebert (Histoire romaine, de Tite Live). 0.50 Musique : Coda. Les couleurs de la nuit (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Festival du château de Ludwigsbourg. Donné le 30 août au Théâtre de Ludwigsbourg, par l'Orchestre philharmonique de Saint-Pétersbourg, dir. Mariss Jansons : Symphonie nº 9 Du Nouveau Monde, de Dvorak ; Symphonie nº 1, de Brahms. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Tippett, Rosenthal. 23 07 Ainsi la nuit. Quatuor à cordes, de Verdi, par le Quatuor Juilliard ; Quatre ballades pour piano op 10, de Brahms. 0.00 La Guitare dans tous ses états. Œuvres de Gancedo (Argentine), Khatchaturian (Autriche), Smoot (Canada), Hengmith (Allemagne), Castelnuovo-Tedesco (Suède). 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 25 mars au Théâtre de la Ville, par György Sebök, piano, Janos Starker, violoncelliste : Œuvres de Beethoven : Sonate nº 2 op. 5 nº 2 ; Sonate nº 4 op. 102 nº 1 ; Variations sur un air de Judas Macchabée WoO45 ; Sonate nº 1 op 5 nº 1. 22.25 Les Soirées... (Suite). Pavillon d'Armide, ballet fantastique, de Tcherepnine, par l'Orchestre symphonique de Moscou, dir. Henry Shek , Concerto nº 5, de Prokofiev, par l'Orchestre symphonique du ministère de la culture d'URSS, dir. Rojdestvenski, Viktoria Postnikova, piano ; L'Acier, extraits, de Mossolov, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Riccardo Chailly ; Symphonie nº 15, de Chostakovitch, par l'Orchestre de Cleveland, dir. Kurt Sanderling. 0.00 Les nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique. ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

MERCREDI 27 DÉCEMBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Magazine : Femmes.
13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : 21, Jump Street.
15.30 Club Dorothée Noël.
17.30 La Croisière foll'amour.
18.00 Série : Les Années fac.
18.30 Le Miracle de l'amour.
19.05 Série : Agence tous risques.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo, Météo des neiges.

20.50 Variétés : Les Années soleil.
Présenté par Jean-Pierre Foucault. Avec Kaoma, Hervé Vilard, Nicoletta, Bob Azzam, Frankie Vincent, Los Machucambos, Lova Moor, Zouc Machine...

22.45 Téléfilm : Passions oubliées.
De Don Sharp.
0.30 Spécial théâtre de boulevard.
D'André Halimi, avec Marthe Mercadier, Micheline Dax, Marc Camoletti, Jean Lefebvre...
2.30 Fiction : Les Fables de La Fontaine (et 2.45).
La Femme noyée ; La Grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf.
2.35 Journal, Météo.
2.50 Programmes de nuit.
Mésaventures (et 4.45) ; 3.20, Histoires naturelles ; 3.45, Ernest Léardée ou le Roman de la biguine, de Christiane Succab-Goldman ; 5.00, Musique ; 5.05, Concert : Symphonie fantastique, d'Hector Berlioz.

FRANCE 2

11.50 Jeu : Pyramide (et 5.25).
12.20 Jeu : Les Z'amours.
12.55 Météo (et 13.35).
12.59 Journal.
13.45 Série : L'Equipée du Poney Express.
15.20 Série : Mission casse-cou.
16.15 Série : Seconde B.
16.45 Couleur Maureen.
17.10 Quoi de neuf, docteur ?
17.45 Série : Sauvés par le gong.
19.15 Bonne nuit les petits.
La Ronronnette de Nounours.
19.20 Studio Gabriel (et 3.40).
19.50 Loto (et 20.45).
19.59 Journal, Météo.

20.55 Téléfilm : Cinq bébés à la Une.
[1/2] et [2/2] De Christian Duguay, avec Beau Bridges, Roy Dupuis.
En 1934, dans l'Ontario, une femme déjà mère de cinq enfants donne naissance à des quintuplés. La situation est rare et, pour des parents aussi pauvres, désastreuse. Les médias s'emparent de l'événement.
0.08 Les Films Lumière.
0.10 Journal, Météo.

0.25 Magazine : Le Cercle de minuit.
Présenté par Laure Adler. La paix en Israël et en Palestine.
1.45 Programmes de nuit.
Téléfilm : Les Racines du mal ; 3.20, Histoires courtes : Bandits cinéma ; 4.15, 24 heures d'infos ; 4.25, Emissions religieuses (rediff.) ; 5.55, Dessin animé.

FRANCE 3

12.35 Journal.
13.05 Jeu : Tout en musique.
13.40 Cinéma : La Vengeance de la tribu. ■
Film américain de Kevin James Dobson (1991), avec Kris Kristofferson.
15.10 Série : Magnum.
16.00 Série : L'Enfant qui venait d'Andromède.
16.30 Les Minikeums.
17.45 Divertissement : Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Un jour en septembre, de Yan Nascimbene.
18.55 Le 19-20 de l'information.
A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50 Magazine : La Marche du siècle.
Présenté par Jean-Marie Cavada.
22.40 Météo, Journal.

23.10 ▶ Documentaire : Un siècle d'écrivains.
Présenté par Bernard Rapp. Michel Leiris, l'homme sans honneur, de Jean Jamin et Christophe Barreyre.
0.00 Spectacle : Chevallier et Laspalès.
Au Théâtre des Nouveautés.
1.05 ▶ Films d'animation : Tex Avery.
I Only Have Eyes for You ; Ain't We Got Fun ; Dangerous Dan McFoo ; Land of the Midnight Fun ; Detouring America ; Who Killed Who ; Batty Baseball ; Happy go Nutty ; Wild and Woolfy ; Henpecked Hoboes (73 min).

M 6

12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Téléfilm : La Caverne de la rose d'or II.
[2/2] De Lamberto Bava.
Le prince Romualdo, à la tête de ses hommes, part en direction du Château noir pour délivrer son futur beau-père.
15.05 Cinéma : Le fauve est lâché. ■
Film français de Maurice Labro (1958). Avec Lino Ventura.
16.40 Variétés : Hit Machine.
17.10 Série : Les McKenna.
18.05 Série : Robocop.
19.00 Série : Flash.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap.
Les Meilleurs Moments.
20.35 Magazine : Ecolo 6.
L'homme s'avance sur la mer.

20.45 Téléfilm : Cœur Caraïbes.
[4/4] Compte à rebours. De Paolo Barzman, avec Vanessa Demouy.

22.30 Téléfilm : California Connection.
De Steve Perry, avec Jeff Fahey.
Un détective se lance aux trousses des assassins de son meilleur ami abattu sous ses yeux dans un bar.
0.05 Fantasmes. Gina.
0.35 Magazine : Rock express.
Les Meilleurs Moments.
1.00 Musique : La Nuit Gainsbourg.
L'intégrale de la carrière de Serge Gainsbourg, ses interprètes et ses fils spirituels.
5.00 Rediffusions.
Saga de la chanson française (Serge Gainsbourg).

CANAL +

EN CLAIR JUSQU'A 13.40
12.30 Flash d'informations (et 22.45).
12.35 La Grande Famille.
Les Meilleurs Moments.
13.35 Le Journal de l'emploi.
13.40 Série : Il était une fois.
13.45 Téléfilm : Jazz dans la nuit.
De Michael Elias, avec Jeff Goldblum, Forest Whitaker.
15.30 Documentaire : La Nuit du léopard.
D'Amanda Barrett et Owen Newman.
15.55 Pas si vite (rediff.).
16.00 Surprises (et 2.50).
16.10 Les Superstars du catch.
17.00 Sport : Football américain.
17.55 Le Dessin animé : Santo Bugito.
EN CLAIR JUSQU'A 19.00
18.20 Série : Il était une fois.
18.30 Cyberflash.
18.40 Sport : Football. En direct.
Manchester United-Newcastle. Championnat d'Angleterre ; à 19.00, coup d'envoi.

21.00 Cinéma : Poetic Justice. □
Film américain de John Singleton (1993). Avec Janet Jackson.

22.55 Cinéma : Le Journal. □
Film américain de Ron Howard (1994, v.o.). Avec Michael Keaton.
0.45 Cinéma : La Piste du télégraphe. □
Film français de Liliane de Kermadec (1994).
2.25 Documentaire : Les Tribulations des macaques du Japon.
De Miles Barton.

LA CINQUIÈME

12.00 Feuilleton : Les Folies Offenbach [2/6].
12.57 Agenda de Noël.
13.00 La Cinquième Rencontre.
Hommes et animaux sous-marins.
13.27 Le Journal du temps (et 18.57).
13.30 Attention santé.
Quand le froid attaque la gorge.
13.35 ▶ Histoire du cinéma français.
Grandes illusions.
14.35 Les Fables de La Fontaine.
La Mort et le Bûcheron ; Le Lièvre et la Tortue ; Les Deux Pigeons ; Le Corbeau et le Renard.
16.20 Allô ! La Terre. Le Loup.
16.35 Cellulo.
17.25 Les Dames de la côte [3/10]
18.25 Le Monde des animaux.
Une journée particulière : Lise la lapine.

ARTE

19.00 Dessin animé : Lucky Luke.
[8/26] Le Pony-Express.
19.30 Documentaire : La Grande Lessive.
Petit manuel d'hygiène à l'usage des animaux, de Volker Arzt.
20.20 Le Dessous des cartes.
De Jean-Christophe Victor. Viet-nam : l'histoire (2/2).
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Documentaire : Les Mercredis de l'Histoire.
Présenté par Alexandre Adler. Happy Birthday, AFN : les souvenirs de l'âge d'or, d'Eckhard Garczyk et Dieter Gaebler.
Basée à Londres, l'American Forces Network (AFN), la radio de l'armée américaine, arrose les pays d'Europe dès juillet 1943. Musique, informations, échos de l'American way of life, comment l'AFN a-t-elle influencé le goût des jeunes Européens des années 50 ?

21.45 Musica : The Fairy Queen.
Opéra de Henry Purcell, d'après *Le Songe d'une nuit d'été*, de William Shakespeare, adapté et mis en scène par David Pountney, chorégraphie de Quinny Sacks. Avec Yvonne Kenny, Janis Kelly, Mary Hegarty, l'orchestre et les chœurs de l'English National Opera, dir. Nicholas Kok.
0.00 Le Theatercafeen à Oslo.
L'Esprit viennois du café des artistes.
0.45 Cinéma : La Panthère rose. □
Film américain de Blake Edwards (1964). Avec David Niven, Peter Sellers, Claudia Cardinale (110 min, rediff.).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Faut pas rêver. Invité : Robert Hossein. 21.00 L'Hebdo. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Jours de paix. 23.35 Pulsations. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Journal de la RTBF. En direct (30 min).
PLANÈTE 19.15 La Fabuleuse Histoire du château de Thoiry. De Guy Rechard. 20.10 A la poursuite de l'orange hongroise. De Didier Lacharmoise. 20.35 Roumanie, les enfants sacrifiés. De Jean-Paul Billault. 21.40 Les Chevaliers de la Manjha. 22.08 Tant que le monde sera. [4/6] La Maîtrise d'un art. De Suha Arin. 22.41 Vol au-dessus des mers. [2/11] Intruder, tonnerre des mers. De J.D. Jones. 23.34 Louise Bourgeois. De Camille Guichard. 0.29 La Mort en cette jungle. [2/3] La Loi du tricheur. De James Money-Kyrle (50 min). 1.17 La Route de Shangaï (2/2).
PARIS PREMIÈRE 19.00 Premières loges. 19.30 Stars en stock. Doris Day. 20.00 20 h Paris Première. 21.00 Les Folies de Fath. De Pascal Franck. 21.50 Paris Match Première. 22.25 Les Veinards. □ Film français de Philippe de Broca, Jean Girault et Jacques Pinoteau (1962, N.). 0.00 Paris dernière. 0.50 Aux arts et caetera (30 min).
CANAL J 17.25 Comte Mordicus. 18.00 Soirée Cajou. Spécial Noël. 18.05, La Super Finale de rébus ; 18.15, Dodo, le retour (et 20.25) ; 18.20, Aventures dans un tableau ; 18.50, Les Missions du Capt'ain J ; 19.00, Cajou l'invite : Nicolas et Diane Vanier ; 19.30, Série : Alana ou le futur imparfait ; 19.50, Au revoir ; 20.00, Série : Sans famille ; 20.30, Série : Anna et le roi.
CANAL JIMMY 21.00 Téléfilm : The Rutles. De Gary Weiss et Eric Idle (1978), avec Eric Idle. 22.15 Chronique de mon canapé. 22.20 Série : Seinfeld. La Boutique familiale. 22.45 Série : Les Incorruptibles de Chicago. Un témoin à charge. 23.40 Série : Liquid Television. 0.05 T'as pas une idée ? Invité : Alex Métayer (60 min).
SÉRIE CLUB 19.10 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.20). Mais qui est Steed ? 19.55 Série : Paul et Virginie. 20.45 Série : The Thunderbirds (et 0.10). Le Rêve. 21.40 Série : Agence Acapulco (et 1.00). Le Tournoi. 22.30 Série : Mon ami le fantôme. Ghost Who Saved the Bank at Monte-Carlo (50 min).
MCM 19.00 Buzz Tee Vee (et 0.00). 19.25 Mangazone (et 23.25, 0.55). 19.30 Zoom zoom (et 0.30). 20.00 Zoom zoom Guest. 21.00 MCM Classic. 21.30 MCM Rock Legends. 22.15 MCM Home Vidéo. 22.25 Cinémascope. 22.40 Clips non-stop. 23.00 MCM Mag. 23.30 Blah-Blah Groove. 1.00 Zoom zoom (suite) (60 min).
MTV 19.00 REM Rough Cut. 20.00 Greatest Hits. 21.00 Concert : I'm OK, Eur-OK Foo Fighters Live in London. Enregistré à Londres *(60 min). 22.00 Concert : Radiohead.* Enregistré en mai 1994. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 The State. 0.00 Concert : Björk Unplugged. Enregistré le 1er septembre 1994. 1.00 Concert : Stereo MCs (30 min).
EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 20.00 Kick-boxing. Championnat du monde WMTA. Poids lourds : Peter Aers (P-B)-Hubert Numrich (All). Poids lourds légers : Jan Lomulder (P-B)-Bob Schrijber (P-B). 21.00 Aérobic. 22.00 Course de camions. 23.00 Trial. Coupe du monde Masters : de Paris. 0.00 Equitation. (60 min).
CINÉ CINÉFIL 18.35 Le Général du diable. ■■ Film allemand de Helmut Käutner (1955, N., v.o.). Avec Curd Jürgens. 20.30 Le Trésor de Cantenac. ■ Film français de Sacha Guitry (1950, N.). Avec Sacha Guitry. 22.10 Grand Hôtel. ■■ Film américain d'Edmund Goulding (1932, N.). Avec Greta Garbo. 23.55 Dieu pour toujours. ■ Film américain de Sidney Lanfield (1938, N., v.o., 75 min).
CINÉ CINÉMAS 18.10 Trois sœurs. ■ Film germano-franco-italien de Margarethe von Trotta (1987). Avec Fanny Ardant. 20.00 Séquences. 20.30 Conan le Barbare. ■■ Film américain de John Milius (1982). 22.35 Moitié-moitié. □ Film français de Paul Boujenah (1989). Avec Michel Boujenah. 23.55 Ciné Cinécourt. 1.00 Téléfilm : La Fille du Père Noël. Classé X (60 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique :Le Rythme et la Raison. Casse-Noisette, le ballet de Noël. 3. La collaboration Tchaïkovsky - Marius Petipa. 20.30 Antipodes. Anthologie de la poésie sub-saharienne. 21.28 Poésie sur parole. Albert Ayguesparse (3). 21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. 22.00 Communauté des radiospubliques de langue française. 1, 2, 3, nous irons au bois. Avec Caroline, 8 ans, de Genève. 22.40 Nuits magnétiques. Un jardin des délices. 0.05 Du jour au lendemain. Jacques Gaillard (Beau comme l'antique). 0.50 Musique : Coda. Les couleurs de la nuit (3). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).
FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Festival de Vienne. Donné le 1er juin, salle Mozart, par Dimitri Silkovetski et Leonid Sorokov, violons, Kim Kashkashian, alto, David Geringas, violoncelle, Michel Dalberto, piano : Pièce pour piano et cordes, de Mahler ; Pièce pour piano et cordes, de Webern ; Quatuor pour piano et cordes K 478, de Mozart ; Quintette pour piano et cordes op. 47, de R. Schumann. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Tippett, Brown. 23.07 Ainsi la nuit. Sonate pour piano nº 31 Hob.XVI/46, de Haydn ; Sonate pour violon et piano nº 8 op. 30 nº 3, de Beethoven. 0.00 Jazz vivant. Le Quintette Miles Away de Dave Liebman, saxophone, avec Phil Markowitz, Vic Juris, Tony Marino, Jamey Haddad (au Festival de Nancy Jazz Pulsations et à Radio-France). 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.
RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Œuvres de Bernstein : Candide, par le Chœur et l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Leonard Bernstein. June Anderson (Cunégonde), Christa Ludwig (Old Lady), Della Jones (Paquette), Jerry Hadley (Candide), Nicolaï Gedda (Le Gouverneur), Adolph Green (Dr Pangloss/Martin), Kurt Ollmann (Maximilian/Captain) ; Divertimento pour orchestre, par l'Orchestre philharmonique d'Israël, dir. Leonard Bernstein. 22.50 Les Soirées... (Suite). Médée : fin des actes 2 et 3, de Cherubini, par le Chœur et l'Orchestre de la Scala de Milan, dir. Leonard Bernstein. Maria Callas (Médée), Gino Penno (Jason), Maria Luisa Nache (Glauce), Giuseppe Modesti (Créon). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

J.-M. F.

★ Sources des chiffres : *Le Film français.*

Le Monde

MERCREDI 27 DÉCEMBRE 1995

Le président de la République présente ses vœux aux armées

Une loi de programmation sera votée avant l'été

LE PRÉSIDENT de la République a adressé, mardi 26 décembre, ses vœux aux armées en plaçant l'année 1996 *« sous le double signe de la construction de la paix en Bosnie et de la rénovation de l'outil de défense »*. Dans son message, Jacques Chirac écrit notamment : *« Mes pensées vont d'abord vers ceux qui ont payé de leur vie leur engagement au service de la paix et de leur pays et vers nos nombreux blessés. Je pense à leurs familles et à leurs proches. Nous devons être dignes de leur mémoire et de leurs souffrances. »*

Concernant le conflit dans l'ex-Yougoslavie, le chef de l'Etat souligne que *« la signature des accords de Paris a concrétisé, le 14 décembre dernier, les efforts de la communauté internationale pour mettre fin à quatre ans de guerres fratricides en ex-Yougoslavie. Ce résultat n'a été possible que par la détermination des forces des Nations unies et le travail accompli par nos unités, notamment à Sarajevo (...). Je me suis réjoui avec vous de la libération de nos pilotes pour laquelle la France a œuvré sans relâche dès le premier jour de leur détention. En Bosnie, nous continuerons d'assumer pleinement nos responsabilités dans l'application du plan de paix. »*

M. Chirac évoque également l'engagement de l'armée française aux Comores, qui a marqué, *« une nouvelle fois, la solidarité de la France avec ses alliés du continent africain et de l'océan Indien »*. Il tient à faire état de sa *« pensée particulière pour ceux qui assurent la permanence et la veille opérationnelle, loin de leurs familles, en France et à l'étranger, dans les forces de la dissuasion, sur le terrain ou sur les mers »*. Le président *« salue enfin la rigueur et la disponibilité des unités qui participent très efficacement, depuis le 8 septembre, à la sécurité du territoire et à la lutte contre le terrorisme dans le cadre du plan Vigipirate »*.

« ANNÉE IMPORTANTE »

Jacques Chirac affirme aussi que *« 1996 sera pour les armées une année importante »*. *« Le comité stratégique placé sous l'autorité du ministre de la défense me proposera, avant la fin du mois de mars, de nouvelles orientations pour engager, sur des bases durables et réalistes, l'adaptation de l'organisation et de l'équipement des armées. Ces orientations seront débattues au Parlement, précédant le vote, avant l'été, d'une loi de programmation militaire*, précise le chef de l'Etat. *Parallèlement, le gouvernement s'attachera à faciliter l'indispensable restructuration de nos industries d'armement. L'ensemble de ces mesures militaires et industrielles permettra d'engager une rénovation profonde de notre outil de défense pour l'adapter à l'évolution de notre environnement. »*

La situation politique en Slovaquie inquiète l'Union européenne

Les conflits se multiplient entre le chef de l'Etat et le premier ministre

BRATISLAVA
de notre envoyé spécial

Trois ans après avoir conduit la Slovaquie à l'indépendance, le premier ministre, Vladimir Meciar, peut être satisfait de son choix de l'époque. En écourtant l'agonie de la Fédération tchécoslovaque d'un commun accord avec son homologue tchèque, Vaclav Klaus, il n'a en rien hypothéqué l'avenir de son pays, qui, en un temps record, s'est doté de tous les attributs d'un Etat indépendant. Revenu au pouvoir en décembre 1994 après un intermède de six mois dans l'opposition, il a fait mentir la plupart des observateurs qui lui promettaient une situation économique difficile, voire le chaos social et politique, ou l'isolement international.

Au contraire, la Slovaquie affiche de bons résultats macroéconomiques et n'a pas à rougir d'une comparaison avec son ex-grand frère, la République tchèque. Force est cependant de constater que ce pays de 5,5 millions d'habitants aux portes de l'Union européenne a, jusqu'à présent, attiré peu d'investissements étrangers (seulement 560 millions de dollars, près de 3 milliards de francs).

Après l'éclatement de la Tchécoslovaquie, fin 1992, Bratislava partait avec un handicap important : la Slovaquie était peu connue et présentait des risques de faillite économique. Fin 1995, ces dangers semblent écartés et le bilan est étonnant. La croissance s'est encore accélérée (6 %) par rapport à 1994, l'inflation est tombée en dessous des 10 %, la balance des paiements est positive, le déficit du budget est maîtrisé et inférieur aux prévisions et le chômage, certes élevé, a néanmoins reculé pour passer en dessous de 13 %. Au cours de cette année, le gouvernement a privatisé à tour de bras – essentiellement au profit de « managers » ou d'« amis » – des entreprises à des conditions extrêmement avantageuses. L'opposition n'a pas manqué de dénoncer ce qu'elle considère comme des pratiques « clientélistes ».

ROCAMBOLESQUE AFFAIRE

Si l'austérité économique slovaque s'avère payante, les activités politiques du troisième gouvernement Meciar suscitent plus d'inquiétudes. Geste sans précédent en Europe centrale, le cabinet a même été « rappelé à l'ordre » par l'Union européenne et les Etats-Unis, à deux reprises, au début de l'automne. L'enlèvement rocambolesque du fils du président Michal Kovac par les *« services secrets slovaques »* selon le chef de l'Etat, et son passage clandestin en Autriche où un mandat d'arrêt international l'attendait, ne sont pas des pratiques courantes, en Occident tout au moins.

Ce dernier épisode de la lutte fratricide que se livrent le chef de l'Etat et le premier ministre *« n'a toujours pas été élucidé après quatre mois d'enquête »*, se plaint un conseiller du président. Les trois premiers enquêteurs ont d'ailleurs été dessaisis du dossier avant qu'il ne soit remis, en novembre, à des policiers « plus sûrs » de Slovaquie centrale, le fief de M. Meciar.

« Le problème entre le président et le gouvernement sera résolu de manière démocratique et constitutionnelle », assure pourtant Juraj Schenk, le ministre des affaires étrangères. Estimant que le conflit *« ne porte pas sur les relations entre les deux hommes »* mais sur un dépassement des pouvoirs présidentiels par M. Kovac, il refuse de dramatiser la situation.

Si la démocratie n'a pas encore été remise en cause en Slovaquie, elle a pris tout au moins de sérieux coups, estime-t-on dans les chancelleries occidentales. D'aucuns, comme Miklos Duray, le chef de la minorité hongroise, pensent même que *« la restauration d'un régime totalitaire est en marche »*. Plus modéré, un proche du président estime que M. Meciar est *« partagé entre ses tentations autoritaires, qui ont une tradition en Slovaquie, et la nécessité de plaire aux gouvernements occidentaux »*.

DÉTENTE INCERTAINE

Néanmoins, la mainmise sur les médias, le peu de cas fait à l'opposition, exclue des commissions parlementaires « stratégiques », et les attaques incessantes contre le président inquiètent. Mais, de l'aveu même de Dusan Slobodnik, proche de M. Meciar et président de la commission des affaires étrangères du Parlement, l'heure serait désormais à la « détente ». *« L'année dernière, la situation imposait que nous prenions le contrôle du Parlement. Maintenant*, dit-il sans broncher, *nous pouvons envisager d'offrir certains postes à l'opposition »*... Toutefois, ces tentatives d'« ouverture » ont été de courte durée : dans le cadre du budget 1996, les députés ont approuvé de nouvelles restrictions pour les services du président et une hausse de 50 % des crédits aux services secrets. L'heure de la réconciliation nationale n'a pas encore sonné en Slovaquie.

Martin Plichta

IG Metall veut réduire les heures supplémentaires pour créer des emplois

DIMINUER le nombre d'heures supplémentaires pour créer des emplois ? Le débat vient de rebondir en Allemagne avec les déclarations de Klaus Zwickel, le président du syndicat de la métallurgie, IG Metall. *« Nous réclamons une modification des accords de branches :* [à partir de 1996] *toutes les heures supplémentaires seraient compensées par du temps libre et non plus de l'argent »*, déclare-t-il dans le journal *Bild*, paru dimanche 24 décembre. Dans son projet, seuls seraient versés les suppléments de salaire pour heures supplémentaires (en général une majoration de 25 %), mais non plus le salaire lui-même.

« Nous parviendrons ainsi à plus de flexibilité et à la création, selon nos prévisions, de 70 000 à 80 000 emplois », estime Klaus Zwickel. Il indique que 250 millions d'heures supplémentaires ont été dénombrées en 1995, soit l'équivalent de 150 000 emplois. En France, les heures supplémentaires représenteraient, selon le ministère du travail, l'équivalent de 90 000 à 270 000 emplois à temps plein. D'après les calculs d'IG Metall, les salariés allemands perçoivent 20 deutschemarks en moyenne par heure supplémentaire. Alors que Dieter Schulte, président de la Confédération des syndicats allemands (DGB), a confirmé, le 25 décembre, que les syndicats feraient de cette question un objectif majeur en 1996, le président du patronat, Klaus Murmann, a justifié le recours aux heures supplémentaires par des règles de licenciement trop strictes qui dissuadent les chefs d'entreprise d'embaucher.

■ **NUCLÉAIRE : des défauts dans la conception du surgénérateur japonais de Monju** pourraient être à l'origine de l'incident survenu récemment dans ce réacteur de 280 mégawatts, installé à 335 km de Tokyo, a annoncé, lundi 25 décembre, le gouvernement de la préfecture de Fukui. Les autorités préfectorales ont inspecté les installations peu après la fuite, le 8 décembre, d'une tonne de sodium liquide dans le système secondaire de refroidissement du réacteur (*Le Monde* du 20 décembre). – *(AFP.)*

■ **SOMMET SOCIAL : René Lenoir, président de l'UNIOPSS,** l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux, nous indique qu'en dépit de sa demande ce regroupement d'associations de lutte contre l'exclusion n'a pu participer au sommet social du 21 décembre. Ancien ministre, M. Lenoir est chargé de mission auprès du président de la République.

■ **Michel Giraud, président (RPR) du conseil régional d'Ile-de-France,** estime que *« la principale leçon à tirer »* du récent mouvement social est qu'*« il ne peut pas y avoir d'exercice de la démocratie qui ne soit accompagné du dialogue quotidien »*. Dans un entretien publié mardi 26 décembre par *Le Figaro*, il ajoutait que, lors des dernières grèves, *« il y a eu en amont un certain déficit d'écoute et donc de compréhension mutuelle »*.

La « pornographie étrangère », alibi du nationalisme chinois

PÉKIN
de notre correspondant

La Chine s'est redécouvert un vieil ennemi : la pornographie. La nouveauté vient de ce que le régime, en pleine dérive nationaliste, paraît enclin à établir une équation solide entre ladite pornographie et ses véhicules modernes provenant de l'étranger, tels que les médias électroniques. La presse du Parti communiste égrenne presque quotidiennement les peines – souvent de mort – prononcées par des tribunaux contre des Chinois jugés coupables d'avoir commercialisé des « matériaux pornographiques ». Régulièrement, la télévision diffuse des images de cassettes vidéo détruites ou brûlées en public au motif qu'il s'agit de *« programmes jaunes »* – expression désignant tout ce qui va de l'érotisme allusif au « hard » garanti.

Et c'est dans l'image d'autodafé que se lit l'intention profonde du régime. Cette image en effet évoque un puissant souvenir dans l'inconscient collectif : celui de l'opium dont un mandarin célèbre, Li Zexu, ordonna la destruction par le feu, en 1838,à Canton. Ce commerce avait fourni, alors, la matière d'un durcissement du pouvoir qui, non sans quelque raison, se retourna contre la collusion des marchands étrangers et des fonctionnaires acceptant leurs dessous de table. On n'en est plus très loin quand, aujourd'hui, la télévision montre un instituteur expliquer qu'il aurait *« bien aimé fournir l'occasion aux enfants d'apprendre à utiliser les ordinateurs et logiciels multimédias »*, mais a dû y renoncer *« en raison de l'invasion de la pornographie étrangère qu'ils apportent »*. On se demande alors en quoi le fait d'être *« étrangère »* aggrave le cas de cette pornographie-là.

La Chine nourrit avec les affaires du sexe un rapport compliqué. Libertinage et répression sexuelle ont alterné dans son histoire. L'art érotique chinois est d'une richesse rarement égalée. La libéralisation de ces dernières années lui a permis de se retrouver sur les étals des marchés. Tout a recommencé quand, lors du tremblement de terre catastrophique de Tangshan en 1976, des familles redécouvrirent, à l'intérieur de niches creusées dans les murs des maisons éventrées, des exemplaires dissimulés par la génération précédente, des romans érotiques classiques. De nos jours, les antiquaires proposent des originaux ou reproductions on ne peut plus suggestifs de gravures et peintures anciennes.

Mais voilà : il s'agit là d'art chinois. Et l'on soupçonne dès lors la *« pornographie étrangère »* de servir d'alibi à renforcer un sentiment xénophobe qui demeure latent dans bien des esprits. D'autant que, comme jadis pour l'opium, c'est au sein de la bureaucratie que se recrutent les complices de ce trafic, et plus spécifiquement chez les « intouchables » galonnés qui possèdent à la fois les usines pirates de reproduction des bandes vidéo ou des CD-ROM, et les connexions étrangères les approvisionnant. Plus ça change...

Francis Deron

Au Mali, le pouvoir se laisse à nouveau interpeller sur la place publique

BAMAKO
de notre envoyé spécial

Dans un palais des congrès tout neuf, sur les berges du Niger, on trouvait, ce 10 décembre, des syndicalistes, des squatters expulsés, des handicapés physiques, des maniaques de la procédure judiciaire et un « envoyé de Dieu ». Mais aussi des juristes venus d'Afrique et d'Europe, des officiers, des magistrats et une brochette de ministres. Les premiers sont venus expliquer en quoi l'Etat malien a porté atteinte à leurs droits fondamentaux. Les ministres devront répondre point par point sous la surveillance d'un *« jury d'honneur »* de dix membres, devant un public de journalistes et de notables et – surtout – devant les caméras de la télévision nationale, qui retransmet l'intégrale des débats. Ceux-ci devaient durer de huit à quinze heures, ils se sont achevés sept heures plus tard. C'est la deuxième fois que l'Etat malien procède à cette opération, baptisée Espace d'interpellation démocratique (EID), organisée à la date anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. La première édition avait été l'occasion d'une grave mise en cause de l'armée par Amnesty International, qui s'inquiétait des exactions commises dans le cadre de la lutte contre la rébellion touarègue. Mais les intervenants avaient aussi évoqué la situation dans les prisons ou l'agression d'une équipe de la télévision d'Etat par des policiers.

Cette année, l'EID a parfois tourné au déballage de linge sale, sans que le rapport avec les droits de l'homme soit toujours établi. Un islamiste s'est plaint de la dégradation des mœurs à Bamako, un vieil homme a raconté la guérilla qui l'oppose, depuis des lustres, au cadastre de sa commune. Mais cet aspect anecdotique n'a pas empêché que soient posés quelques problèmes aigus qui agitent aujourd'hui le Mali. C'est ainsi qu'on a pu entendre les *« déguerpis »* (expulsés) de Niamakoro, un quartier de Bamako dont les occupants sans titre ont été chassés par la force pour faire place à un lotissement dont les attributaires ont été désignés par le premier ministre. Même si Ibrahim Boubacar Keita a défendu la légalité de sa décision en termes convenus, il n'empêche que le problème a été posé aussi publiquement qu'il est possible de le faire dans un pays où la télévision est loin de couvrir un territoire pour la plus grande partie dépourvu d'électricité et où un pourcentage infime de la population lit la presse.

Qu'il s'agisse des droits des handicapés – *ceux des albinos*, en particulier, objets de discriminations brutales quand ils ne sont pas victimes de sacrifices humains – ou du pluralisme de l'audiovisuel, les ministres interpellés ont répondu de manière très différente, *« hâbleurs ou gênés »*, a remarqué Christine Daure-Serfaty, membre du jury au titre de l'Observatoire international des prisons.

Mais l'exercice a aussi fait l'objet de nombreuses critiques de la part de l'opposition au président Alpha Konaré et au premier ministre, tous deux membres de l'Alliance démocratique malienne (Adema), le parti au pouvoir depuis la première élection présidentielle pluraliste, en 1992. Une caricature à la une de *Cauris*, un hebdomadaire d'opposition, qualifie la manifestation de *« show programmé »* et plusieurs partis d'opposition ont refusé de participer à l'EID en arguant que la procédure – interpellation suivie d'une *réponse* – n'était pas suffisamment contradictoire pour permettre un débat démocratique. Le jury 1995, présidé par un juriste burkinais, Halidou Ouedreaogo, après avoir fait les recommandations d'usage – respect des droits des personnes lésées, squatters, détenus, étudiants, journalistes... –, a donc demandé à suivre de près leur mise en œuvre concrète, afin de prolonger l'existence d'une initiative aussi originale que fragile.

Thomas Sotinel

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT **3615 LEMONDE**

Cours relevés le mardi 26 décembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	19744,40	+0,46	+0,10
Honk Kong index	9932,20	+0,25	+21,25

Tokyo Nikkei sur 3 mois

19775,40 · 19165,85 · 18556,90 · 17946,75 · 17337,20 — 28 sep. · 10 nov. · 28 déc.

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 22/12	Var. en % 21/12	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1873,37	+2,13	−0,41
Londres FT 100	3658,30	+0,69	+19,33
Zurich	1505,84	—	+21,40
Milan MIB 30	960	+5,49	−6,34
Francfort Dax 30	2280,87	+0,70	+8,27
Bruxelles	1549,63	+0,14	+11,51
Suisse SBS	—	—	+40,40
Madrid Ibex 35	319,90	+0,24	+12,24
Amsterdam CBS	318.90	+0.28	+14.71

Tirage du Monde daté mardi 26 décembre 1995 : 377 895 exemplaires

A nos abonnés

■ **L'ACHEMINEMENT** et la distribution de votre quotidien ont été, dans certains départements, fortement perturbés par les récents mouvements sociaux à la SNCF et à La Poste. *Le Monde* propose aux abonnés qui ont subi ces désagréments de prolonger leur abonnement du nombre d'exemplaires dont ils ont été privés. Si vous êtes dans ce cas, il vous suffit d'écrire, avant le 15 janvier 1996, en précisant ce nombre et de joindre à votre lettre les renseignements relatifs à votre adresse et à votre nouveau numéro d'abonné qui figurent en haut à gauche de la une du journal, en les découpant. Merci d'adresser ce courrier à la nouvelle adresse du service abonnements : *Le Monde*, service abonnements, 24, avenue du Général-Leclerc, 60646 Chantilly Cedex. Nous attirons votre attention sur le fait qu'aucune demande de dédommagement ne pourra être prise par téléphone.